125

GUACANAGARI
MONTEZUMA
GUATIMOTZIN
POWHATAN
POCAHONTAS
SAMOSET
MASSASOIT
KING PHILIP
UNCAS
TEDYUSKUNG
PONTIAC
CAPTAIN PIPE
LOGAN
CORNPLANTER
JOSEPH BRANT
RED JACKET
LITTLE TURTLE
TECUMSEH
OSCEOLA
SEQUOYA
SHABONEE
BLACK HAWK
KEOKUK
SACAGAWEA
BENITO JUAREZ
MANGUS COLORADAS
LITTLE CROW
SITTING BULL
CHIEF JOSEPH
GERONIMO

TO PERPETUATE THE HISTORY AND DEVELOPMENT OF THE PEOPLE REPRESENTED BY THE ABOVE CHIEFS AND WISE MEN THIS COLLECTION HAS BEEN GATHERED BY THEIR FRIEND

EDWARD EVERETT AYER

AND PRESENTED BY HIM
TO
THE NEWBERRY LIBRARY
1911

RALPH FLETCHER SEYMOUR

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES.

TOME QUINZIEME.

A PARIS,
Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Ayer
263
J512
1780
v. 15

Ayer 5909

Ayer
263
J512
1780
v. 15

Ayer 5909

Delahaye sculpsit.

LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE

LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

*D'un Miſſionnaire des Indes à M. *** ou ſuite des Mémoires ſur les dernieres guerres des Maures aux Indes Orientales.*

SECONDE PARTIE.

MOUZAFERZINGUE paſſa huit jours à Pondichéry, & le ſéjour qu'il y fit, ne fut pas ſeulement employé à jouir des fêtes & des divertiſſemens que M. Dupleix lui donna: ce Seigneur voulant

donner aux François des marques solides & efficaces de son amitié & de son estime, non content de leur confirmer la donation que Chandasaeb & son fils leur avoient faite des Aldées de Villenour, y joignit toutes les terres du district de Bahour, composant environ 35 ou 40 aldées enclavées & entrelacées dans les premieres. Par-là le domaine de la Compagnie se trouva composé d'environ 80 aldées des meilleures terres de l'Inde, & son revenu augmenté de 30 à 40 mille pagodes, qui font plus de 360000 livres de rente de notre monnoie. Ces présens du Prince Maure furent accompagnés d'un Paravana, c'est-à-dire, de Lettres patentes, qu'il fit expédier dans la forme la plus authentique, par lesquelles il assuroit à la Compagnie la jouissance entiere de la ville de Mazulipatan & de toutes les terres qui en dépendent. Comme c'est l'usage de l'Inde de se servir dans ces occasions du nom de celui qui commande, toutes ces concessions furent faites au nom de M. Dupleix, qui, sur-le-champ, en passa une cession pure & simple à la Compagnie.

Après ces témoignages non suspects de son attachement & de sa bienveillance pour la Nation, comblé d'honneurs &

d'amitiés de la part du Gouverneur, & remportant avec lui la plus haute idée de la bravoure & de la politesse Françoise, Mouzaferzingue quitta Pondichéry & alla se mettre à la tête de son armée qui campoit à quatre lieues de cette ville.

A l'égard de Chandasaeb, il resta encore quelques jours auprès de M. Dupleix, pour regler certains comptes qu'ils avoient à faire ensemble, & pour prendre avec lui les arrangemens nécessaires pour la continuation de la guerre. Aussi-tôt après son arrivée à Pondichéry, ce Seigneur, dont la générosité ne cédoit en rien à celle de Mouzaferzingue, pour récompenser les troupes Françoises qui l'avoient si bien servi à la bataille d'Amours, leur avoit fait distribuer 75 mille roupies, & avoit fait présent à M. d'Auteuil, qui les commandoit, d'une aldée d'environ trois ou quatre mille roupies de revenu. La reconnoissance qu'il devoit à ces braves guerriers, qui avoient généreusement exposé leur vie pour son service, n'étoit pas le seul motif de ses libéralités. Pour s'affermir sur le trône du Carnate, il avoit besoin de nouveaux secours, & il regardoit cette distribution placée à propos,

comme un moyen propre à lui attacher de plus en plus de vaillans soldats, dont il avoit tout à espérer pour le succès de cette entreprise. C'étoit pour solliciter ces secours d'hommes & d'argent, qui, dans la circonstance, lui étoient plus nécessaires que jamais, qu'il étoit demeuré à Pondichéry. Il négocia cette affaire avec M. Dupleix, de qui il obtint tout ce qu'il pouvoit en attendre. Les premieres démarches d'un grand éclat, & qu'il étoit de l'honneur de la Nation de soutenir, des avantages réels accordés à la Compagnie & dont il étoit de son intérêt de s'assurer la possession, ne permettoient pas de rien refuser aux deux Princes Maures, de ce qui pouvoit leur être nécessaire pour l'établissement de leur domination dans cette partie de l'Inde. Il fut donc reglé qu'on leur fourniroit un détachement de 800 Blancs & de 300 Caffres & Topas, troupes du pays, avec 34 Officiers, tant de terre que de marine, & qu'on y joindroit un train d'artillerie proportionné pour l'exécution des opérations dont on étoit convenu & qui devoient suivre; que ces troupes demeureroient au service de Mouzaferzingue & de Chandasaeb, tant qu'elles leur

ſeroient néceſſaires pour ſe mettre en poſſeſſion de leurs Etats, payées & entretenues aux dépens de ces deux Princes, & qu'à la fin de la guerre, ils rembourſeroient à la Compagnie, toutes les avances qu'elle leur avoit faites. Après ce traité conclu & ſigné, M. Duqueſne, qui avoit été nommé par M. Dupleix pour commander le détachement, partit vers la fin d'Octobre, accompagné de Chandaſaeb, pour aller joindre Mouzaferzingue (1). Le deſſein étoit de marcher d'abord à Trichirapali, dont Mahamet-Alikan, un des fils du dernier Nabab d'Arcate, Anaverdikan, étoit alors le maître, & de lui enlever cette place pour la remettre à Chandaſaeb à qui elle appartenoit légitimement.

Les événemens qui ſuivirent dérangerent ce projet, & obligerent de prendre d'autres meſures. A la vue des troupes françoiſes, jointes aux deux armées Maures combinées, tout avoit plié d'abord, tout s'étoit ſoumis dans le Carnate. Le Roi de Tanjaour parut ſeul vouloir faire quelque réſiſtance. Chandaſaeb

(1) Avant que de penſer à chaſſer du Dékan ſon oncle Nazerzingue, pour l'en mettre en poſſeſſion.

avoit des repriſes conſidérables contre ce Prince Gentil, pour raiſon du tribut que celui-ci étoit obligé de payer annuellement au Nabab d'Arcate. Il avoit toujours ſçu s'exempter de le faire, depuis l'élévation de Sabder-Ali-Kan ſur le thrône du Carnate. Ainſi ce Prince Maure étoit en droit de répéter contre lui & ce qu'il auroît dû payer à ce Nabab, & ce qui lui étoit dû à lui-même depuis la mort de ſon beau-frere ; ce qui montoit à des ſommes conſidérables. Il le fit ſommer d'y ſatisfaire, & au cas de refus il le menaçá de l'y contraindre par la force. Le Roi de Tanjaour étoit de lui-même aſſez diſpoſé à un accommodement ; mais il en fut détourné par les mauvais conſeils & les promeſſes fanfaronnes d'un Brame du Malabar appellé Maragi-Agi, qui étoit alors en grande réputation à ſa cour. Celui-ci aſſuroit que ſi les ennemis faiſoient le moindre mouvement pour aſſiéger Tanjaour, on verroit auſſi-tôt accourir à ſon ſecours non ſeulement Nazerzingue avec ſon armée, mais encore les Anglois & les Hollandois, & quoiqu'en qualité de Brame & de Malabare, il fût le plus lâche & le plus poltron de tous les hommes, il oſoit ſe vanter que

ſi les Maures & les François étoient aſſez hardis pour s'avancer ſeulement à mille toiſes des murs de la place, il feroit ſur eux une ſortie ſi vigoureuſe qu'il les tailleroit tous en piéces. Le Roi étoit aſſez prudent pour ne pas trop compter ſur des aſſurances auſſi vaines & auſſi frivoles ; mais il étoit retenu par le grand crédit que le Brame avoit dans la ville & parmi tous ſes ſujets ; & l'envie qu'il avoit d'ailleurs de ſe diſpenſer, s'il étoit poſſible, d'un payement qui l'incommodoit, le faiſoit agir en effet, comme s'il eût eu dans les promeſſes de Maragi-Agi, la confiance la plus entiere. Aux inſtances réitérées que Chandaſaeb lui faiſoit faire par ſes envoyés, il ne répondit autre choſe ſinon : » nous verrons «. Enſorte que diſant toujours qu'il verroit, & ne ſe déterminant jamais, il éloignoit d'autant le payement, ſans que pendant pluſieurs jours, il fût poſſible de voir la fin de ſes irréſolutions & de ſes remiſes.

Cette conduite équivoque & incertaine du Roi de Tanjaour, fit comprendre aux deux Princes Mogols qu'il falloit uſer de moyens plus efficaces pour l'obliger à s'expliquer nettement, & pour tirer de lui une réponſe plus

précise. On étoit alors à la mi-Décembre. Si M. Duquesne en eût été cru, l'affaire auroit bientôt été décidée par un coup-de-main. Cet Officier également brave & zélé, étoit instruit de la mauvaise disposition du Roi de Tanjaour pour la nation à qui il en avoit donné des marques, en se joignant à ses ennemis dans la guerre qu'ils lui avoient faite. Il n'ignoroit point toutes les chicanes qu'elle avoit eu à essuyer de sa part au sujet de Karikal; il sçavoit qu'elle ne pouvoit regarder que comme une espece de tribut honteux à sa gloire, la redevance annuelle de deux mille pagodes qu'elle s'étoit obligée de lui payer à titre de présent pour ce même établissement, & il croyoit avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour la venger avec usure des mauvais procédés de ce Prince à son égard, & pour briser les fers qu'elle s'étoit donnés à elle-même. Il ne demandoit pour cela qu'une simple permission d'attaquer Tanjaour. L'ardeur de ses troupes étoit telle, qu'il voyoit ses soldats se disputer entr'eux l'honneur de marcher à cette expédition, ensorte qu'il osoit se promettre, non seulement d'emporter la Ville, mais encore d'aller enlever le Roi même jus-

ques dans son propre palais, & de l'envoyer prisonnier à Pondichéry.

Ce n'étoit pas là l'intention des Princes Maures. Accoutumés à passer souvent, sans se lasser, des années entieres à se morfondre autour d'une place, sans autre but que celui de forcer les habitans, sans coup férir, à payer malgré eux les sommes qu'il leur plaît d'en exiger, ils avoient peine à s'accommoder de cette vivacité françoise, qu'irrite le moindre retardement. D'ailleurs la prise de Tanjaour n'offroit à leur imagination que l'idée d'une ville saccagée & mise au pillage, ce qui n'avançoit point du tout leurs affaires. Ainsi obligé par les ordres mêmes qu'il avoit reçu de M. Dupleix, de s'accommoder à leur façon de penser, M. Duquesne fut forcée de se prêter à tout ce que voulut Chandasaeb, qui se contenta de faire promener les armées autour de la Ville, dans l'espérance que la vue de ces troupes nombreuses pourroit engager ceux de Tanjaour à entamer quelque négociation. Ce manege dura quatre jours entiers, au grand regret des François, qui ne pouvoient s'empêcher de détester dans leur ame le flegme & l'indolence de cette nation Mogole. Ce qu'il y a de

plaiſant, eſt que ce même Maragi-Agi; dont j'ai parlé, voyant les troupes tourner autour de la place, aſſuroit hardiment au Roi, que les ennemis avoient peur & qu'ils cherchoient le chemin de Pondichéry, qui véritablement étoit ſitué du côté où les armées combinées étoient campées.

Ennuyé enfin de cette manœuvre, qui ne produiſoit aucun effet, M. Duqueſne réſolut de mettre les Maures dans la néceſſité d'agir avec plus de vigueur. Dans cette vue, après avoir eſſuyé pendant tout le jour & toute la nuit du 17 Décembre, plus de cinq cents coups de canon qu'on lui tira & qui ne lui tuerent pas un ſeul homme, le 18 à deux heures après midi, il décampa ſans avoir communiqué ſon deſſein aux deux Princes, marcha vers la ville, à la faveur d'un grand village qui étoit ſur ſa route & qui le couvroit, & alla forcer à 150 toiſes de la place trois grands retranchemens qui en défendoient les approches. Cette bruſque attaque, conduite avec toute la bravoure imaginable, ne lui coûta qu'un caporal tué & cinq ſoldats bleſſés. Au contraire, les ennemis y perdirent beaucoup de monde, avec un drapeau qu'on leur enleva ſur

la tranchée, & qu'on envoya le lendemain à Pondichéry. Après ce premier exploit, dès le jour même M. Duquesne fit nettoyer les trois retranchemens, & y établit à cinquante toises de la ville deux batteries, l'une de deux pieces de six, l'autre de sept mortiers; en même temps il envoya vers Chandasaeb, pour lui déclarer que de ce moment il se regardoit comme devant être le maître de faire la paix ou la guerre avec le Roi de Tanjaour; que si ce Prince demandoit à entrer en négociation, il entendoit être l'arbitre des conditions, & qu'il ne permettroit point qu'on fît aucun accommodement avec lui, si les actes n'en étoient signés au nom de M. Dupleix & de la Compagnie. Cette déclaration si fiere & même un peu dure, dont il crut devoir user pour piquer l'indolence du Prince Maure, bien loin de choquer celui-ci, en fut reçue fort agréablement; assuré qu'il étoit de l'attachement des François pour sa personne, il se promettoit bien d'être toujours le maître de modérer leur vivacité; & il étoit très-sûr qu'à l'égard de ses intérêts, ils sçauroient les ménager mieux que lui-même. Aussi se rendit-il aussi-tôt auprès de M. Duquesne, pour

le féliciter de l'avantage qu'il venoit de remporter, visita ses travaux & ses batteries, admirant par-tout la facilité & la diligence avec laquelle ces ouvrages avoient été perfectionnés, & ne se retira dans son camp que lorsqu'il crut que l'on se disposoit à faire jouer le canon & les bombes. Car il est à remarquer que quoique ces peuples ayent, comme en Europe, l'usage de l'artillerie, ils ont conçu d'ailleurs une idée si effrayante de la maniere dont elle est servie parmi nous, que tant que l'on tira dans le camp des François, ni Chandasaeb, ni Muzaferzingue n'oserent jamais en approcher de plus de deux lieues.

La nuit fut cependant assez tranquille du côté des assiégeans : il n'en fut pas de même dans Tanjaour ; la prise des retranchemens y avoit répandu la consternation & la terreur, tout y étoit dans le désordre & dans le trouble ; ce n'est pas que les habitans n'eussent volontiers reçu les François dans leur ville ; au contraire quelques-uns d'entre eux étant sortis de la place, témoignerent ce soir-là même à M. Duquesne, qu'ils se croioient heureux de passer sous leur domination : ils envioient le bonheur de ceux de leurs compatriotes qui étoient

établis à Karikal & aux environs, & qui soumis à la Nation, jouissoient, disoient-ils, d'un sort au prix duquel le leur n'étoit que le plus dur esclavage. A l'égard du Roi, il ne vit pas plutôt les François à ses portes, & leur artillerie prête à foudroyer ses murs, qu'il se crut perdu sans ressource. Ce fut alors qu'ayant fait venir Maragi-Agi : « Eh » bien, lui dit-il, où sont à présent » vos Anglois, vos Hollandois, vos » Nazerzingue? qu'ils paroissent, il est » temps : cet ennemi que vous mépri» siez hier, le voilà aujourd'hui aux » pieds de nos remparts. Qui peut vous » arrêter ? marchez à lui ; éloignez de » dessus nos têtes le coup funeste qui » nous menace, & prouvez-nous par » une résolution généreuse, que ce n'est » pas à tort que nous avons mis notre » confiance dans vos promesses ! » Le Brame voulut répondre qu'il se défendroit jusqu'à la mort, mais le Roi lui ferma la bouche, en lui reprochant que c'étoit lui qui par ses mauvais conseils l'avoit entraîné dans une guerre qui alloit causer la ruine de son pays, & dont il ne pourroit se tirer qu'aux dépens de son honneur, de ses trésors, peut-être même de sa couronne. Il le

chargea enſuite de malédictions, & le chaſſa de ſa préſence avec indignation & mépris.

Le lendemain 19 du mois, dès le grand matin, les Ambaſſadeurs du Roi de Tanjaour parurent au camp de Chandaſaeb, demandant audience, & offrant d'entrer en négociation. Mais ce Prince refuſa de les entendre, & les renvoya au Général François, leur faiſant dire que c'étoit à lui qu'ils devoient s'adreſſer; qu'il étoit l'arbitre de la paix, & que de lui dépendoient les conditions auxquelles on pouvoit la leur accorder. Il ſe rendirent donc à la tente de M. Duqueſne. Ils commencerent par ſe plaindre des demandes du Nabab, qui faiſoit, diſoient-ils, monter ſes prétentions à l'excès, en exigeant qu'on lui payât quatre couroux de roupies. M. Duqueſne, qui avoit le mot de Chandaſaeb, convint qu'en effet la ſomme lui paroiſſoit exorbitante. Il ajouta qu'ils ne devoient pas cependant déſeſpérer de fléchir ce Prince; qu'il alloit paſſer chez lui avec eux, afin de travailler à l'adoucir, & qu'il leur promettoit de les protéger en tout auprès de lui, pourvu qu'eux-mêmes lui promiſſent d'être fidéles à remplir les engagemens qu'il prendroit avec lui

au nom du Gouverneur de Pondichéry & de la Compagnie. Les Ambassadeurs, très-satisfaits de ces promesses, lui en firent de grands remercimens, l'assurant que le Roi leur maître étoit véritablement ami de la Nation, & que dans l'occasion il se feroit un vrai plaisir de lui en donner des marques. De-là on se rendit chez Chandasaeb, où il se passa entre ce Prince & le Général François une scène qui, pour avoir été concertée entre eux, n'en parut pas moins naturelle. Elle aboutit à ces trois articles, sur lesquels toute la négociation roula dans la suite : « qu'en considération de la » Nation Françoise, Chandasaeb voulant bien modérer ses prétentions, se » réduiroit à un courou de roupies, qui » lui seroit payé par le Roi de Tanjaour : » qu'en même temps celui-ci remet» troit à la Nation le présent de 2000 » pagodes, auquel elle s'étoit engagée » envers lui pour Karikal, & y renon» ceroit dès à présent & pour toujours : » qu'enfin il feroit expédier un paravana » ou patente signée de sa main, par la» quelle il assureroit à la Compagnie la » possession de 81 aldées à la proximité » & à la bienséance de cet établisse« ment ». Moyennant l'exécution de ces

trois articles, Chandasaeb & le Général François promettoient d'accorder la paix au Roi de Tanjaour, & s'engageoient à le prendre sous leur protection. En renvoyant les Ambassadeurs avec cette réponse, M. Duquesne leur donna un pavillon blanc, avec ordre de le remettre à leur maître, & de lui dire qu'il lui envoyoit ce pavillon pour marque de la suspension d'armes & de la protection qu'il lui accordoit; qu'il lui donnoit deux jours pour se décider sur les propositions qu'ils étoient chargés de lui faire, & que si dans ce terme il ne se mettoit pas à la raison, il étoit résolu de lui enlever sa place & même son Royaume, auquel cas il ne lui répondoit pas de sa liberté ni même de sa vie; qu'il seroit fâché de se voir obligé d'en venir avec lui à ces dures extrémités, & qu'il lui conseilloit de les prévenir.

Cette réponse portée au Roi de Tanjaour, le jetta dans l'embarras le plus étrange. L'argent & la remise des 2000 pagodes qu'on demandoit, étoient ce qui l'inquiétoit le moins. Ce qui le tenoit plus au cœur, étoient les 81 aldées dont on vouloit le dépouiller, & que l'on prétendoit démembrer de son état, pour en augmenter le domaine de

la Compagnie. Déja même elle en avoit pris possession sur la concession que Chandasaeb lui en avoit faite, & alloit y commencer récolte. L'affaire étoit pressante. Ce Prince assembla donc tous ses Ministres, tint plusieurs conseils & forma cent résolutions sans s'arrêter à aucune. Les deux jours qu'on lui avoit donnés pour se décider s'étoient écoulés en délibérations inutiles. Il en fit demander un troisieme, qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Enfin toute la journée du 22 s'étant passée sans que l'on reçût de lui aucune réponse, le lendemain dès six heures du matin, M. Duquesne fit entendre son canon & salua la ville de 50 bombes & de 30 grenades royales. La premiere grenade étant tombée chez le Roi, n'y causa que peu de désordre, parce que son palais étoit bâti de pierre-de-taille. Mais deux ou trois bombes ayant donné ensuite dans quelques maisons de briques, qu'elles fracasserent, & ayant tué deux Brames, ce Prince effrayé envoya dire aussi-tôt au camp, qu'il étoit disposé de faire tout ce que l'on demandoit de lui, & qu'il prioit qu'on cessât le bombardement. Les Ambassadeurs arriverent au retranchement au moment qu'on y lançoit la derniere

bombe : mais comme ils n'apportoient rien de plus précis que ce qu'ils avoient proposé d'abord, cette entrevue ne réussit pas mieux que les précédentes. Le Général François tint toujours ferme pour la cession des 81 aldées & pour la remise des 2000 pagodes. A l'égard de Chandasaeb, il se réduisit à 75 laks de roupies. En reconduisant les Ambassadeurs, M. Duquesne affecta de les faire passer devant vingt échelles de Bambou qu'il avoit fait faire, & leur dit qu'il comptoit aller le lendemain au soir souper dans la ville avec son armée.

Depuis ce jour jusqu'au 26, les négociations continuerent avec aussi peu de succès qu'auparavant, ce qui chagrinoit d'autant plus M. Duquesne, qu'il ne pouvoit douter que les ennemis ne profitassent de ces longueurs pour se mettre à couvert, & pour transporter toute leur artillerie du côté du camp. Il y eut lieu de s'en convaincre, lorsque le 26 au soir, ayant recommencé le bombardement, & l'ayant continué pendant un jour & deux nuits entieres, la ville y répondit pendant tout ce temps par un feu très-vif de 20 pieces de canon de tout calibre, & par une grêle de cayetoques. Malgré ce grand feu, il étoit si

bien retranché, qu'il ne perdit pas un ſeul homme. Il n'en eut pas moins d'ardeur pour mettre fin à ces retardemens. Vingt fois il propoſa à Chandaſaeb d'emporter la place & de la lui remettre; mais jamais ce Prince ne voulut y conſentir, dans la crainte qu'elle ne fût miſe au pillage. Il permit ſeulement de continuer le bombardement, ce qui obligea M. Duqueſne, qui ſentoit l'inutilité de tous ces ménagemens, & le préjudice qu'ils pouvoient apporter aux affaires, de s'emparer d'une des portes, comme il le fit le 28 au ſoir, afin qu'ayant un pied dans la place, il pût forcer le Roi de Tanjaour, & Chandaſaeb lui-même, à prendre une derniere réſolution.

Ce coup fixa les incertitudes du Prince Gentil, & décida du parti qu'il avoit à prendre. Il voyoit les François dans ſa place prêts à s'en rendre maîtres & à la ſaccager au moindre refus qu'il feroit de ſe ſoumettre. D'un autre côté, pour le déterminer plus efficacement à la ceſſion des 81 aldées qui lui étoit ſi ſenſible, Chandaſaeb le faiſoit menacer, au cas qu'une autre fois il le mît encore dans la néceſſité d'employer la force pour le réduire, d'aliéner en faveur de la Nation qui le ſeconderoit alors, une autre par-

tie de son Royaume; même de l'en dépouiller entiérement. Enfin sa ville même étoit réduite à un état qui ne lui permettoit pas de différer plus long-temps d'y mettre ordre.

Le grand nombre d'hommes & de bestiaux qui s'y étoient réfugiés, & qui ne pouvoient en sortir, y avoient causé la famine & la peste; la désolation y étoit générale. Dans ces circonstances le Roi de Tanjaour consentit enfin à faire la paix, & après quelques négociations qui ne tendoient plus de sa part qu'à obtenir quelque modération au sujet des prétentions de Chandasaeb, il convint de céder à la Compagnie quatre-vingt-une aldées de la dépendance de Karikal, de lui remettre la redevance de 2000 pagodes, qu'elle s'étoit obligée de lui payer tous les ans pour cet établissement, & de donner au Nabab 70 laks de roupies, qui font près de 18 millions de notre monnoie. Chandasaeb exigea de plus qu'à cette somme il ajoutât une gratification considérable pour les troupes Françoises qui l'avoient suivi à cette expédition, & pour les Officiers qui les commandoient. Ces articles furent signés le 31 Décembre 1749, & le 6 du mois de Janvier suivant, on reçut à Pondichéry

les paravanas nécessaires pour la cession des quatre-vingt-une aldées. Cette nouvelle acquisition augmenta encore de moitié le domaine & les revenus de la Compagnie; il lui auroit même été facile dans cette conjoncture, de s'emparer, si elle l'eût voulu, de tout le Royaume de Tanjaour, qui rapporte, dit-on, quinze millions de rente, & de le garder avec moins de deux mille blancs contre toutes les forces de l'Inde. M. Duquesne, au zèle & à l'activité duquel on étoit particuliérement redevable de ces avantages, ne jouit pas du fruit de ses travaux. Excédé de fatigues, & épuisé par la maladie, il fut obligé de se faire transporter à Karikal, où il arriva à l'extrémité; il y mourut le 24 Janvier 1750. M. Dupleix ayant appris sa mort, nomma pour le remplacer le sieur Goupil, qui partit aussi-tôt pour se rendre au camp, où il prit le commandement des troupes Françoises.

L'arrivée du nouveau Commandant ne changea rien à la suite des projets qu'on avoit formés, & qui devoient régler les opérations de la campagne. Après avoir mis à la raison le Roi de Tanjaour, M. Duquesne avoit repris le dessein du siege de Trichirapali, & avoit

déja commencé à faire tous les préparatifs néceſſaires pour cette expédition. En ſuccédant à cet Officier, M. Goupil ſuivit les mêmes erremens, & fit toutes les diſpoſitions qu'il crut les plus propres à aſſurer le ſuccès de cette entrepriſe. Tout étoit prêt à marcher contre cette Place. On n'étoit retenu que par les lenteurs du Roi de Tanjaour, qui différoit de jour en jour de ſatisfaire aux engagemens qu'il avoit pris vis-à-vis de Chandaſaeb, & qui tiroit les paiemens en longueur. C'étoit tantôt une raiſon, tantôt une autre qui les arrêtoit. Ce Prince payoit quelques ſommes, aujourd'hui en argent, demain en vaiſſelle ou en bijoux : mais toujours en petite quantité ; on ne voyoit point de fin à ſes délais & à ſes remiſes. Cependant le temps s'écouloit, & l'on perdoit la plus belle occaſion de rendre inutiles toutes les forces & tous les projets d'un nouvel ennemi qui s'avançoit. C'étoit Nazerzingue, Roi de Golconde, qui, voulant prévenir les deſſeins de ſon neveu Mouzaferzingue, qu'il ne regardoit que comme un rébelle à ſon égard, venoit diſoit-on, le chercher juſques dans le Sud pour le punir de ſa révolte.

Le bruit de ſa marche étoit déja ré-

pandu dans tout le pays ; on n'y parloit que de ſon arrivée. Il eſt vrai que les nouvelles qu'on en recevoit, ſe contrediſoient aſſez ſouvent. Cependant il étoit conſtant qu'il approchoit ; & il n'y eut plus lieu d'en douter, quand vers le commencement du mois de Mars 1750, on eut avis qu'il avoit paru, en deçà des montagnes qui ſéparent le Carnate du Royaume de Mayſſour, pluſieurs partis de cavalerie Maratte, qui, dans tous les lieux par où ils paſſoient, portoient la terreur & le ravage.

Il eſt certain, & c'eſt un fait prouvé, que c'eſt aux Anglois ſeuls que ces malheureuſes Provinces ſont redevables des maux qu'elles ont eu à ſouffrir, pendant dix mois, d'une guerre cruelle de la part des différentes armées qui, pendant tout ce temps, n'ont été occupées qu'à les déſoler. Quelque oppoſés que fuſſent les intérêts de l'oncle & du neveu, quoique Nazerzingue pût appréhender des prétentions de Mouzaferzingue, dont les juſtes droits étoient appuyés de toute l'autorité du Grand-Mogol, on peut aſſurer que ce Prince lâche & efféminé, adonné au vin & incapable d'une réſolution généreuſe, n'eût jamais oſé tenter de mettre le

pied dans le Carnatte, s'il n'y eût été attiré par les intrigues de cette Nation qui ne cessa de l'en presser, de l'en solliciter & de l'y engager par les promesses immenses qu'elle lui faisoit. Il ne s'agissoit pas de moins que de lui fournir trois mille hommes de troupes réglées, cent pieces de canon, & toutes les munitions nécessaires pour une artillerie aussi nombreuse. Cet appareil magnifique en idée flattoit agréablement les espérances de Nazerzingue. Fier de cet appui, il s'imaginoit déja voir ses ennemis plier devant lui, & se dissiper à sa vue. Cependant une crainte basse, qui n'abandonna jamais cette race Maure, le retenoit au milieu des vastes projets qu'il méditoit. Le récit des exploits par lesquels les François avoient tout récemment éternisé leur nom dans l'Inde, venoit troubler la douce idée de ses conquêtes imaginaires; il lui occasionnoit des souvenirs amers & des réflexions chagrinantes, qui l'arrêtoient souvent dans sa route. On l'a vu prêt à passer le Quichgna, se disposer ensuite à rebrousser chemin & à retourner en arriere, comme si cette riviere eût dû être le terme de ses prospérités. Ainsi, flottant entre l'espérance & la crainte,

il employa ſix mois à faire une marche, qui n'eût peut-être pas coûté à tout autre plus de ſix ſemaines.

Il n'avançoit cependant qu'en tremblant, avec les plus grandes précautions, & toujours à petites journées. La peur étoit égale dans ſon ame & dans celle de toutes ſes troupes, ſans trop ſçavoir les uns ni les autres ce qu'ils avoient à redouter, ils s'intimidoient réciproquement de part & d'autre. Ce qu'il y a de ſingulier, eſt que, comme ſi cette eſpece de terreur panique eût été contagieuſe pour les deux partis, dans le temps même que le chef & les ſoldats oſoient à peine ſe répondre de leur sûreté dans le camp de Nazerzingue, au ſeul bruit de ſon arrivée, l'allarme ſe mit également dans les deux armées Maures de Mouzaferzingue & de Chandaſaeb. Il ne fut plus poſſible de les contenir. Envain M. Dupleix fait-il propoſer à ces deux Princes de ſe rendre maîtres de la ville de Tanjaour, où les troupes ſeroient à couvert de toutes les forces de l'ennemi, fuſſent-elles le double de ce que la renommée en publioit; rien n'eſt capable de les perſuader. La frayeur dont ils ſont poſſédés, ne leur

permet pas d'écouter la raiſon même. Les lettres qu'il leur écrit pour les raſſurer, les efforts que font les Officiers François pour les retenir, tout eſt également inutile. Le parti eſt pris de décamper & de s'éloigner de Tanjaour, & les Maures l'exécutent ſur le champ, laiſſant les François au pied des murs de cette Place. Abandonnés de leurs timides alliés, ceux-ci n'en ſont ni ſurpris ni déconcertés ; ils les rejoignent le lendemain, ſans que l'ennemi oſe les troubler dans leur retraite.

Ce fut alors qu'on mit en délibération, s'il ne ſeroit pas à propos de prendre le chemin de Gingi & de s'emparer de cette ville. C'étoit M. Dupleix qui avoit ouvert cet avis, & il fut d'abord généralement approuvé ; mais à meſure que l'on recevoit des nouvelles de l'approche de Nazerzingue, ce deſſein s'évanouiſſoit. On l'abandonna enfin tout à fait, & quoique pût dire ou écrire M. Dupleix, on ne penſa plus qu'à ſe réfugier ſous les murs de Pondichéry. Les deux armées combinées, qui, dans cette marche, occupoient une étendue de plus de trois lieues, commencerent à être harcelées auprès de Chalem-

bran (1) par les coureurs Marattes, sans que, dans ce trajet, ceux-ci pussent jamais venir à bout de les entâmer: de quelque côté qu'ils avançassent, les troupes Françoises faisoient face partout, montrant bonne contenance & détruisant, chemin faisant, beaucoup de cette canaille qui n'osoit plus se présenter qu'avec les plus grandes précautions & toujours de loin. Enfin l'armée Maure arriva proche de Pondichéry, & fut obligée de camper malgré elle au-delà de Villenour. M. Dupleix l'ayant fait menacer de tirer sur elle, si elle approchoit des limites.

Dès le lendemain Mouzaferzingue & Chandasaeb se rendirent chez le Gouverneur, auprès duquel ils tâcherent de justifier le mieux qu'il leur fût possible, la démarche peu sage & trop précipitée qu'ils venoient de faire. Le premier s'excusoit sur le dessein où il étoit de remettre à Pondichéry toute sa famille, que ces Seigneurs Mogols ont la mauvaise coutume de traîner toujours après eux, & de se débarrasser ainsi

(1) Grande Pagode fortifiée, située à vingt lieues au nord de Tanjaour, & à huit lieues au sud de Pondichéry.

d'un nombre infini & d'une ſuite immenſe d'équipages qui ne ſervent qu'à mettre la confuſion dans une armée. Chandaſaeb, de ſon côté, cherchoit à ſe diſculper, en alléguant l'obligation où il s'étoit trouvé de ſe conformer aux volontés du Prince Maure. Le réſultat de cette entrevue, fut que l'on fît entrer le jour même dans Pondichéry cette nombreuſe famille & tous les équipages inutiles; ce qui formoit l'apparence d'une armée aſſez conſidérable. Mais le point le plus eſſentiel, & ce qu'on avoit peine à découvrir à M. Dupleix, étoit le beſoin d'argent où Mouzaferzingue ſe trouvoit alors. Les ſommes conſidérables qui lui étoient rentrées, des diverſes contributions qu'il avoit levées, avoient été conſommées à payer ſes troupes en partie, & elles refuſoient abſolument de marcher, ſi on ne leur faiſoit toucher auparavant ce qui leur étoit dû de reſte. Le cas étoit preſſant, & la conjoncture très-embarraſſante; on s'ouvrit enfin, & l'on déclara de quoi il étoit queſtion, M. Dupleix s'y attendoit; il fit d'abord quelques difficultés, après quoi il compta à Mouzaferzingue trois cens mille roupies, qu'il avoit ramaſſées ſur ſon crédit, & qui ne

tarderent pas à être distribuées à son armée ; ce secours venu à propos rendit la vie à ce Seigneur. Chandasaeb qui n'étoit pas beaucoup mieux dans ses affaires, ne fut point oublié : on lui donna aussi quelque argent, & après diverses conférences tenues sur les opérations qui devoient suivre, les deux Princes Mogols partirent de Pondichéry pour retourner à leur camp.

M. Dupleix fut aussi obligé de faire alors quelque changement dans les troupes Françoises. M. Goupil qui, comme on l'a vu, avoit été envoyé à Tanjaour à la place de M. Duquesne, ayant été attaqué d'un flux de sang, avoit été contraint, au moment du départ, de se retirer à Karikal. On nomma donc M. d'Auteuil pour le remplacer dans le commandement de l'armée, & cela même, à la priere de M. de la Touche qui s'étoit chargé de la retraite, & qui avoit ramené les troupes si glorieusement jusqu'à Villenour. En même temps plusieurs Officiers ayant demandé à être relevés, sous prétexte d'infirmité & du besoin qu'ils avoient de se remettre des fatigues passées, il fallut, pour les remplacer, se servir nécessairement de ceux qu'on trouva sous sa main, & quoique parmi

eux quelques-uns eussent été demandés, nommément par M. d'Auteuil lui-même, M. Dupleix ne se porta cependant à cette nouvelle promotion qu'à regret & avec peine. Ses répugnances étoient fondées sur certains discours qui lui étoient revenus, & que tenoient les nouveaux Officiers, au sujet de la gratification que les anciens avoient reçue à Tanjaour; ils disoient à cette occasion, que ceux-ci avoient profité de la récompense, & que pour eux il ne leur restoit que des coups à espérer. De pareils sentimens qui ne pouvoient avoir leur source que dans une bassesse d'ame & dans une avarice sordide, rapportés à M. Dupleix, lui parurent de mauvais augure; ils lui firent tout appréhender pour l'avenir: on va voir qu'en effet ils eurent des suites bien funestes.

On recevoit cependant tous les jours des nouvelles assez incertaines de l'approche de Nazerzingue & de son armée: elle marchoit par divisions, ou plûtôt les moins timides prenoient les devans. A l'égard de Nazerzingue lui-même, il étoit encore au-delà des montagnes, sans pouvoir se déterminer à les passer: les Anglois n'épargnoient rien pour l'y engager; leurs instances étoient vives,

leurs promesses portées au-delà de tout ce que l'on peut imaginer, & ils étoient soutenus dans leurs exagérations outrées par Mafouskan & Mamet-Alikan, tous deux fils du Nabab Anaverdikan, tué à la bataille d'Amour. Le premier sur-tout qui, comme on l'a dit, avoit été fait prisonnier à cette journée, sembloit ne vouloir faire usage de la liberté qu'il avoit obtenue depuis de la générosité de Mouzaferzingue, que pour animer son oncle contre lui & le lui rendre irréconciable. Ainsi pressé, sollicité de toutes parts, & plein des magnifiques promesses qu'on lui faisoit, Nazerzingue se résolut enfin de passer les montagnes, & entra dans le Carnate. La plus grande partie de son armée étoit déjà rendue à Gingy, & quelques coureurs Marattes se montroient de loin à l'armée Françoise, qui le 20 de Mars prit le parti de marcher en avant, renversant & faisant fuir devant elle tout ce qui se présentoit de ces pillards. Les Marattes se voyant poussés prirent l'épouvante, & se retirerent en désordre environ à sept lieues de Pondichéry.

On assure que si les François avoient continué de marcher à l'ennemi, il n'auroit jamais eu le temps de mettre ses

troupes enſemble; mais l'eſprit de révolte avoit déjà ſoufflé parmi eux le feu de la diviſion, qui commençoit à y faire d'étranges ravages. La ſource du mal étoit dans ces nouveaux Officiers dont M. Dupleix avoit conçu de ſi juſtes défiances; ils ne juſtifierent que trop bien par leur conduite les ſoupçons légitimes qu'il avoit formés à leur ſujet. Ceux même que M. d'Auteuil avoit demandés, furent les premiers auteurs de la mutinerie & du déſordre: ſoit avarice ou lâcheté, ou peut-être tous les deux enſemble, ces Officiers mal intentionnés répandoient de faux bruits parmi les troupes, auxquelles ils ſembloient faire entendre que l'on n'avoit d'autre deſſein que de les mener à la boucherie, exagérant à tout propos les forces de l'ennemi, ne parlant que de 20000 Marattes & d'un ſecours Anglois qu'ils diſoient être tres-conſidérable. Tout cela n'avoit de réalité que dans leur idée; les 20000 Marattes n'avoient jamais exiſté, les Anglois n'avoient encore envoyé aucun ſecours, & l'artillerie ſeule qui étoit dans le camp ſuffiſoit pour mettre à la raiſon plus de forces que Nazerzingue n'en pouvoit avoir. C'eſt ce qui étoit prouvé par tout ce qui avoit précédé,

& ce que la suite justifia d'une maniere aussi humiliante pour les Officiers mutins, qu'elle fut glorieuse à ceux qui ne cesserent d'être zélés & fideles; mais il est aisé de sentir que des circonstances aussi critiques ne sont pas un temps propre pour entreprendre de faire des conquêtes, ni pour penser à repousser un ennemi : tout ce que la prudence peut alors permettre à un Chef, est de chercher à l'amuser, de se tenir sur la défensive, & de tâcher cependant de contenir des Officiers mal disposés, & des troupes intimidées; ce fut le sage parti que prit M. d'Auteuil dans ces conjonctures: content de refuser constamment de se prêter à la proposition honteuse qu'on lui faisoit de se replier sur Pondichéry, il crut d'ailleurs qu'il lui suffisoit de ne point fuir devant l'ennemi, & de l'attendre de pied ferme. Cette résolution occasionna des marches, des contremarches, & divers séjours auxquels on employa tout le reste du mois. Les ennemis profiterent de cet intervalle d'inaction de la part des François pour se mettre ensemble & pour se former; elle servit même à les rassurer & à leur faire concevoir des espérances.

D'un autre côté, sur les premieres

nouvelles qu'on avoit eues de l'approche de Nazerzingue, M. Dupleix avoit écrit à son Divan, qui avoit été des premiers à se rendre en-deçà des montagnes. Mais soit mépris de la part de ce Ministre, ou mauvaise volonté du côté d'un Brame que M. Dupleix avoit chargé de ses lettres, il n'en avoit reçu que des réponses vagues qui ne s'accordoient point avec les avances qu'il vouloit bien faire pour la paix. Nazerzingue lui avoit aussi écrit pour l'engager à faire retirer les troupes Françoises, & il lui avoit répondu qu'il étoit résolu de n'en rien faire jusqu'à ce que la paix fût conclue; qu'au reste s'il lui plaisoit de lui envoyer un homme de confiance, il espéroit que leurs différends ne tarderoient pas à être terminés. Cependant les Anglois n'avoient point encore joint l'armée ennemie, & ce fut sans doute pour leur donner le temps de faire cette jonction, que le même Divan, à qui M. Dupleix avoit écrit, jugea à propos de lui députer deux personnes chargées de propositions qui lui parurent fort raisonnables, & qu'il crut pouvoir accepter. En conséquence il écrivit sur le champ à M. d'Auteuil, de suspendre toutes les hostilités; mais à peine eut-il expédié cet

ordre, qu'il fut instruit de la fourberie des Maures & des Anglois, qui profitoient de cet intervalle pour se joindre. Ils ne l'étoient pas encore, lorsque l'ordre fut révoqué; mais le contre-ordre vint trop tard, il arriva le soir, & la nuit même se fit la jonction, ce fut le premier d'Avril. Quelle surprise pour Nazerzingue de voir que ce secours tant vanté, dont l'espérance l'avoit attiré dans cette province, se réduisoit à environ 250 blancs & quelques misérables topas! c'étoit-là à quoi avoient abouti les promesses immenses que les Anglois lui avoient faites; aussi en parut-il indigné lorsqu'il eut joint, ce qu'il ne fit que deux ou trois jours après, & il ne voulut jamais admettre à son audience ni le Commandant Anglois, ni les envoyés du Gouverneur de Goudelour.

La nouvelle de cette jonction réveilla les plaintes & les murmures des Officiers mécontens; rien n'étoit plus capable de les retenir. Leur révolte éclata enfin par une représentation signée d'eux tous, qu'ils firent remettre à M. d'Auteuil. Celui-ci l'envoya sur le champ à M. Dupleix, qui ne lui répondit que pour lui faire sentir le ridicule d'un pareil

acte, qui ne pouvoit avoir été dicté que par la lâcheté & par la cabale. Avant que d'avoir reçu cette réponse, M. d'Auteuil avoit déjà pris le parti, non de se replier, comme les mutins le demandoient, mais de se mettre dans une autre position plus avantageuse, sans cependant s'éloigner de l'ennemi, que ce mouvement obligea de même à changer de camp. Les armées n'étoient alors qu'à trois lieues de distance l'une de l'autre : le voisinage favorisant les projets de Nazerzingue, dont l'arrivée du secours Anglois n'avoit pas encore bien dissipé les craintes ; il ne cessoit d'envoyer vers son neveu des personnes de considération de son armée, pour lui faire des propositions ; tout sembloit se disposer à la paix, & il paroissoit qu'on ne tarderoit pas à voir ces différends terminés par une heureuse conclusion. Ces négociations se passoient à la vue des séditieux ; ils étoient instruits de ces allées & de ces venues, mais ils ne vouloient pas les voir, ou s'ils les voyoient, ce n'étoit que pour les désapprouver ; elles n'étoient pas de leur goût, elles n'avoient rien qui les flattât ; & quoique plusieurs de ceux qui avoient signé la représentation avec eux, ouvrant les yeux sur la

faute qu'ils avoient faite, eussent abandonné leur parti & se fussent retirés de leur cabale, ils n'en étoient pas moins ardens à poursuivre l'exécution de leur dessein. Témoins de leur fureur à persister dans leur désobéissance, Mouzaferzingue & Chandasaeb ne sçavoient bientôt plus que devenir. Les lettres de M. Dupleix les rassuroient, mais elles ne les tranquillisoient pas. M. d'Auteuil de son côté écrivoit à Pondichéry lettres sur lettres, pour rendre compte de ce qui se passoit, & pour solliciter un prompt remede au mal dont on étoit menacé. Il en arrivoit à chaque instant. M. Dupleix en reçut une le 3 Avril 1750, à deux heures du matin, & elle lui parut si pressante, que sur le champ il fit partir le sieur B *** pour l'armée, afin de voir s'il ne seroit pas possible de ramener les mutins, & de les faire rentrer en eux-mêmes. Il lui désigna ceux qui étoient les principaux auteurs de la révolte, & lui ordonna de casser celui qui refuseroit d'obéir ; mais prévoyant le peu de fruit qu'il y avoit à attendre de cette démarche, considérant en même temps le peu de fond que l'on pouvoit faire sur des Officiers mutinés, qui avoient entraîné dans leur parti les plus imbécilles

de l'armée, l'impuissance où il étoit de les remplacer par d'autres plus fideles & plus zélés, l'impression que pourroit faire sur l'esprit du soldat la désertion de plus de la moitié de ses Officiers, & balançant les différens partis que les circonstances présentes pouvoient permettre, il prit enfin celui d'écrire à Nazerzingue.

Dans sa lettre, datée du même jour 3 Avril, M. Dupleix marquoit à ce Prince, qu'il ne devoit pas ignorer les raisons qui l'avoient porté à donner du secours à Chandasaeb & à Mouzaferzingue; qu'il sçavoit comment dans toutes les occasions Anaverdikan & sa famille avoient été contraires aux François, tant qu'ils avoient été dans le Carnate, & qu'ils n'avoient cessé de leur donner des marques de leur mauvaise volonté, dans toutes les rencontres qui s'étoient présentées; qu'au lieu d'empêcher qu'il ne s'élevât aucune guerre entr'eux & les Anglois, dans l'étendue de leur gouvernement; non content d'être les premiers à l'allumer, ils avoient encore eû la lâcheté de se joindre à ces mêmes Anglois, lorsqu'ils étoient venus assiéger Pondichéry par terre & par mer; qu'une conduite aussi irréguliere,

de la part de ceux qui, dans ces circonſtances, devoient au moins garder une exacte neutralité, avoit allumé contr'eux l'indignation d'une nation généreuſe, qui croyoit mériter plus d'attention & plus d'égards de la part de cette famille, & l'avoit obligée, pour punir leur témérité, de joindre ſes forces à celles de Mouzaferzingue & de Chandaſaeb, lorſqu'ils étoient venus prendre poſſeſſion de cette province; que perſonne n'ignoroit qu'elles avoient été les ſuites de cette jonction, ſi funeſtes à Anaverdikan & à ſes enfans, & ſi glorieuſe à la nation Françoiſe: qu'il étoit inutile de lui vanter l'importance de ces ſecours, qu'il avoit accordés à Chandaſaeb & à ſon neveu, puiſque lui-même étoit en état d'en juger mieux que perſonne; qu'il les avoit donnés d'abord, & depuis augmentés, non pour le détruire, ni pour le dépouiller des charges & des honneurs qu'il pouvoit poſſéder, mais dans l'eſpérance de parvenir par là à une heureuſe paix; que c'étoit là l'unique but de ſes ſouhaits, & qu'il en avoit donné une preuve bien ſenſible, en empêchant juſques-là l'armée françoiſe de l'attaquer comme elle l'auroit pû, & de remporter ſur lui les

avantages dont sa valeur pouvoit lui répondre ; que dans ce desir, il avoit vû avec joie les négociations commencées entre lui & son neveu pour la paix : qu'il avoit crû pouvoir se flatter alors qu'elle alloit bientôt se conclure, & qu'il en avoit été d'autant plus charmé, qu'elle lui paroissoit nécessaire à sa gloire, à celle de son neveu Mouzaferzingue, & au bien de toute sa famille ; que cependant il avoit eû la douleur d'apprendre que les conférences étoient rompues, qu'il n'y avoit plus aucune espérance de conciliation, & qu'il falloit de nouveau en venir aux armes ; qu'il ne pouvoit attribuer ce changement qu'aux pernicieuses insinuations de Mafouskan & de Mamet-Alikan son frere, qui ne consultant que leurs intérêts particuliers, ne cherchoient qu'à le tromper, & ne cessoient de l'aigrir contre son neveu, se mettant peu en peine de le voir engagé dans le précipice, pourvû qu'ils pussent venir à bout de se satisfaire ; que c'étoient eux, qui aveuglés par la haine qu'ils portoient aux François, & pressés du desir de se venger des pertes qu'ils leur avoient causées, l'entretenoient dans des idées, dont les suites ne pouvoient qu'être

fatales à ſon honneur, lui exagérant le ſecours des Anglois, dont lui-même étoit aujourd'hui à portée de reconnoître la foibleſſe, & par là l'empêchant d'entendre à aucun accommodement, & l'engageant à continuer une guerre qui ne ſervoit qu'à ruiner ſon pays & à enrichir les Marattes, ennemis communs de lui & de ſon neveu Mouzaferzingue. » Eh! qu'importe en effet, diſoit-il, » qu'importe à Maſouskan & à ſon » frere que cette terre ſoit déſolée ? Ne » ſçavent-ils pas bien qu'ils n'en ſeront » jamais poſſeſſeurs, tant qu'il y aura » un François ſur cette côte ? Que leur » importe des intérêts de la famille de » Niſam, pourvu que leur vengeance » ſoit ſatisfaite ? «

Il ajoutoit qu'il étoit temps enfin de terminer des troubles, qui ne pouvoient aboutir qu'à la ruine d'un pays, dont la conſervation devoit lui être ſi chere ; qu'il étoit bien informé que les anciens ſerviteurs de Niſam, qu'il avoit à ſa ſuite & dans ſon armée, étoient des premiers à le ſolliciter de conclure la paix ; qu'il ſe joignoit à eux pour la lui offrir, mais que pour qu'elle fût ſolide & durable, il falloit qu'elle ſe fit ſelon l'équité, & non au gré de

la passion de Mafouskan ou de Mamet-Alikan son frere ; qu'il étoit dans la disposition de lier avec lui la plus étroite amitié, & qu'il ne tiendroit qu'à lui de la rendre éternelle ; mais que si ses offres ne lui convenoient point, il osoit l'assurer que tous les Anglois & tous les Mafouskans du monde, ne l'empêcheroient pas de suivre ses justes desseins & d'aller en avant. » Le Dieu des armées,
» continuoit-il, tient la victoire dans
» sa main, il est le maître de l'accor-
» der à vous ou à nous, mais de quel-
» que côté qu'elle penche, votre fa-
» mille ne sçauroit qu'y perdre ; &
» quoiqu'il arrive, soyez persuadé que
» la nation françoise ne souffrira jamais
» que la famille du perfide Anaverdi-
» kan, rentre dans le gouvernement
» de cette province : c'est sur quoi je
» vous prie de faire les plus sérieuses
» réflexions. Je vous offre la paix, si
» elle est de votre goût, & si vous
» voulez que j'en sois le médiateur,
» envoyez ici une personne de con-
» fiance ; Chandasaeb & votre neveu en
» feront autant, & tout pourra être
» réglé dans une conférence. Que si au
» contraire mes offres ne vous sont pas
» agréables, au moins les suites d'une

» guerre funeſte ne pourront-elles m'être
» imputées : cela me ſuffit. »

Après avoir écrit cette lettre, M. Dupleix l'envoya à M. d'Auteuil, avec ordre de la faire tenir ſur le champ à Nazerzingue. Le lendemain le ſieur B *** revint du camp, aſſurant qu'il avoit parlé comme il le devoit à tous les Officiers mutins ; qu'il leur avoit fait ſentir la honte & l'imprudence de leur conduite, & le deshonneur dont ils ſe couvriroient à jamais s'ils abandonnoient l'armée, & que tous de concert l'avoient chargé de prier M. Dupleix d'oublier le paſſé, promettant de ſe comporter en braves gens dans toutes les occaſions qui ſe préſenteroient dans la ſuite. M. Dupleix ajouta peu de foi à ſon rapport, il avoit raiſon. Le jour même il apprit par les lettres qu'il reçut de M. d'Auteuil, que le voyage du ſieur B *** avoit été parfaitement inutile, & que les ſéditieux, bien loin de lui marquer le moindre repentir, avoient déclaré au contraire, que ſi dans vingt-quatre heures ils ne recevoient pas de Pondichéry une réponſe conforme à leurs prétentions, ils étoient réſolus de ſe retirer & d'abandonner le ſervice. Ils ne tinrent que trop bien parole.

Ce même jour, 4 Avril, on entendit

de Pondichéry plusieurs coups de canon redoublés, ils venoient des deux armées qui se canonnerent toute la journée sans aucune perte de la part des François; leur artillerie au contraire fit beaucoup de ravage dans l'armée ennemie, & deux ou trois boulets de dix-huit tuerent quelques cavaliers & plusieurs chevaux aux côtés de Nazerzingue. Vers le midi il reçut la lettre de M. Dupleix, & assembla sur-le-champ tous les principaux Officiers de son armée, pour délibérer de la réponse qu'il devoit y faire. Le résultat de cette conférence fut de faire cesser aussi-tôt toute hostilité, & de dépêcher le lendemain, dès la pointe du jour, vers son neveu, pour finir, à quelque prix que ce fût, & terminer leurs différends de façon ou d'autre. C'étoit le parti le plus sage qu'il eut à prendre. Depuis son entrée dans la Province, les François avoient déjà remporté sur lui, en différentes rencontres, plusieurs petits avantages, sans que jamais ses troupes en eussent eu aucun, & les divers détachemens qu'il avoit fait de son armée pour battre la campagne & pour piller, en étoient toujours revenus fort maltraités.

Un de ces partis de maraudeurs ayant osé-

ofé la veille s'avancer jusqu'à Ariancoupan, les habitans seuls armés de bambous, avoient suffi pour les chasser; ils leur enleverent même trois chevaux & un Maratte. D'ailleurs, le sifflement des boulets François avoient fait sur lui le plus terrible effet; naturellement lâche, il n'en avoit pas fallu davantage pour le décider. Tout alloit se conclure, on touchoit au moment d'avoir la paix, lorsque les Officiers mutins, qui, jusques-là avoient mis le désordre & le trouble dans l'armée Françoise, prirent cet instant pour consommer leur lâcheté & mettre le comble à leur ignominie. Piqués de ce qu'on refusoit constamment de se prêter à leurs fantaisies & à leurs caprices, ils recommencent leurs menées avec plus de fureur que jamais; ils éclatent en plaintes & en murmures, sans sçavoir trop bien eux-mêmes ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils craignent. Ils prennent enfin le parti de déserter. Témoin de cette scène affligeante, Chandasaeb ne sçavoit que penser de ce qu'il voyoit; l'idée avantageuse qu'il avoit conçue de la Nation, étoit furieusement balancée dans son esprit par ce qui se passoit sous ses yeux. Pénétré de douleur, il pria, il supplia,

il n'oublia rien de ce qu'il crut propre pour fléchir les mutins & leur faire changer de résolution. Prieres, supplications, tout fut inutile. Mouzaferzingue à qui l'on avoit envoyé M. de Bussi pour l'informer de ce qui se passoit, également surpris & consterné de cette désertion, employa aussi vainement les sollicitations les plus pressantes pour retenir les séditieux ; rien ne fut capable de les arrêter ; & ce dont notre histoire ne nous fournit qu'un seul exemple (1), dont la vengeance suivit de près, on vit en ce jour treize Officiers François traîtres à leur serment & à leur honneur, abandonner lâchement leur Commandant, leurs troupes, leurs drapeaux, le camp où ils étoient en sureté, &, sans être attaqués ni poursuivis, prendre honteusement la fuite, comme s'ils avoient eu toute l'armée ennemie sur leurs pas.

On peut juger de l'embarras où dut

---

(1) Ce fut à Treves, où M. de Créqui qui y commandoit fut abandonné de ses Officiers, qui livrerent la ville aux Impériaux. Par le jugement qui suivit, plusieurs furent punis de mort, les autres dégradés de noblesse, & déclarés indignes de jamais porter les armes au service du Roi.

ſe trouver alors M. d'Auteuil, qui ſe diſpoſoit à recommencer la canonnade le lendemain. Cependant le temps preſſoit, la conſternation étoit déjà répandue dans les deux armées de Mouzaferzingue & de Chandaſaeb, & il y avoit tout lieu d'appréhender que, parmi les François mêmes, le ſoldat, frappé de ſe voir abandonné de ſes Officiers, ne prît également l'épouvante. Dans une conjoncture auſſi critique, M. d'Auteuil fit appeller M^rs de la Touche & de Buſſi, &, après avoir délibéré entre eux de ce qu'il y avoit à faire dans ces circonſtances, ils conclurent que le ſeul parti qu'il y eût à prendre, étoit de ſe replier ſur Pondichery. La réſolution fut auſſitôt priſe & ſignée d'eux trois, & ſur-le-champ l'ordre fut donné pour décamper le lendemain à trois heures du matin, le plus ſourdement qu'il ſeroit poſſible. On en informa Mouzaferzingue, qui, après avoir long-temps débattu cette retraite, & avoir allégué au contraire toutes les raiſons qu'il put imaginer, parut enfin conſentir à ſuivre l'armée.

Elle ſe mit en marche le 5 au matin, au ſignal d'un coup de canon dont on étoit convenu, & on prit la route de

Pondichéry. On étoit dans la persuasion que Mouzaferzingue suivoit, comme il l'avoit promis; ensorte que la surprise ne fut pas petite, lorsqu'à la pointe du jour on n'apperçut ni ce Prince ni son armée, on découvrit seulement quelques pelotons de celle de Chandasaeb, qui, mieux qu'un autre, sçavoit de quelle importance il étoit pour lui de ne point abandonner les François, & qui, ainsi que son fils, se comporta en brave homme dans cette retraite. On sçut depuis que Mouzaferzingue avoit été détourné de suivre, par ses principaux Officiers, qui lui avoient fait entendre, qu'étant porteur des ordres de l'Empereur, il seroit honteux pour lui & indécent de fuir lâchement devant un rebelle. Ce Prince, malgré sa jeunesse & son peu d'expérience, ne s'étoit rendu cependant à cet avis que contre son gré, & n'en avoit point fait avertir M. d'Auteuil.

Cependant l'armée continuoit sa marche, cotoyée à droite & à gauche par différens corps de cavalerie, qui furent d'abord pris pour amis. Le jour qui parut, dissipa l'illusion, & fit voir à découvert toute l'armée ennemie, qui accourut aussi-tôt à toute bride & vint

fondre sur les troupes Françoises. Elle fut reçue par-tout avec une valeur égale : quoique abandonnés de leurs Officiers, les soldats ne perdirent point courage ; plusieurs même d'entr'eux en firent la charge, ralliant leurs pelotons & les conduisant eux-mêmes à l'ennemi. Les Maures de leur côté, n'ayant aucune idée de retraite, & persuadés que les François fuyoient devant eux, n'en étoient que plus acharnés à les poursuivre. Repoussés de toutes parts, ils revenoient de tous côtés à la charge, de nouveaux corps se succédant sans cesse sans se rebuter, & trouvant par-tout la même résistance & une intrépidité qui ne se démentit jamais d'un seul instant, pendant dix heures d'un combat opiniâtre qu'il fallut livrer jusqu'à Oulgaret (1). Jamais retraite n'avoit été si bien conduite, & jamais troupe ne s'étoit mieux comportée. M. d'Auteuil étoit par-tout, toujours secondé à propos par Messieurs de la Touche & de Bussi, & par ce qui restoit d'Officiers subalternes, qui chacun dans leur poste firent en cette occasion tout ce que l'on devoit attendre

(1) Eloigné de cinq ou six lieues de l'endroit où avoit commencé la retraite.

de leur zèle & de leur bravoure. Ceux mêmes qui entraînés par le torrent, s'étoient d'abord rangés du parti des mutins, & avoient ſigné la repréſentation avec eux, revenus depuis de leur égarement & réſolus de réparer leur faute, ſignalerent en cette rencontre leur courage & leur fermeté, & contribuèrent comme les autres à ſoutenir l'honneur des armes de la Nation. Arrivé à Oulgaret, M. d'Auteuil ayant fait la revue de ſa troupe, n'y trouva de manque que dix-neuf hommes, dont onze ſe retrouverent depuis, ſans qu'il y eût eu aucun Officier bleſſé. Au contraire cette journée ſi glorieuſe aux troupes Françoiſes & aux Officiers qui les conduiſoient, coûta fort cher aux ennemis, dont il n'eſt pas poſſible d'évaluer au juſte la perte. Voilà à quoi aboutit le ſecours qu'ils avoient reçu des Anglois, dont on remarqua pluſieurs Officiers parcourant à cheval pendant l'action, les rangs des Maures, les encourageant, les mettant en ordre & les menant à la charge. Cependant, malgré ce mauvais ſuccès de leurs armes, cette Nation hautaine ne laiſſa pas de triompher de cette retraite, comme ſi c'eût été une véritable fuite; c'eſt ce qui ſe

voit par les lettres écrites quelques jours après du camp de Nazerzingue à M. d'Auteuil par M. Cope, Commandant des troupes Angloises, qui n'y ménagea pas les termes.

Tandis que ces choses se passoient à l'armée, M. Dupleix qui n'avoit point reçu de nouvelle du camp depuis la veille, en attendoit impatiemment à Pondichéry, lorsqu'un Caffre, valet d'un des Officiers fugitifs, vint lui dire que son maître avoit déserté avec plusieurs autres, qu'ils étoient poursuivis par les Marattes, & qu'il les croyoit tous massacrés. Peu de temps après il fut informé qu'une partie de ces Officiers s'étoit réfugiée dans un jardin voisin d'Oulgaret: aussi-tôt il envoya ordre aux portes d'arrêter tous ces déserteurs à mesure qu'ils se présenteroient; mais avant que l'ordre fût arrivé, il y en avoit déjà quelques-uns qui étoient entrés, & que la peur possédoit encore si cruellement, qu'ils couroient par les rues comme des insensés, criant à pleine tête: Marattes, Marattes. Cependant l'ordre porté contr'eux s'exécutoit, & l'on arrêtoit tous ceux qui paroissoient, quand, à midi, on vint dire à M. Dupleix que le côteau d'Oulgaret étoit couvert de cavalerie,

qu'elle paroissoit poursuivie & sembloit se réfugier de ce côté-là. Sur ce nouvel avis il fit sur le champ donner ordre aux limites & aux portes de la ville de refuser l'entrée à toute cette cavalerie. Un instant après il vit entrer M. de Bussi fort harassé, venant lui annoncer l'arrivée des troupes aux limites, la prise de Mouzaferzingue par son oncle, & la perte de quelques pieces de canon enlevées dans l'obscurité, & qui avoient été abandonnées par les Officiers d'artillerie. Il ajoutoit que, depuis la retraite, toute la cavalerie de Mouzaferzingue & de Chandasaeb, montant au moins à 20000 chevaux, s'étoit dissipée de façon qu'il n'en paroissoit que le peu qui s'étoit réfugié à Oulgaret, qu'on ignoroit ce que le reste étoit devenu. Tant de mauvaises nouvelles arrivées coup sur coup ne déconcerterent point M. Dupleix; il ordonna sur le champ à M. Burri de se rendre aux limites, de donner ordre aux troupes de passer à la blanchisserie, où il y avoit déjà assez de couvert pour qu'elles puissent y être à l'abri, & de défendre aux portes de laisser entrer dans la ville aucun soldat. Lui-même se transporta à l'armée peu de temps après; il caressa, il remercia, il encouragea l'Of-

ficier & le soldat. Toute la troupe formant un cercle autour de lui, s'empressoit de lui demander s'il étoit content. Les soldats faisoient la même question à leurs Officiers, ceux-ci aux soldats; la joie & la satisfaction étoient réciproques. Cependant M. Dupleix voulut que M. d'Auteuil rendît raison de la retraite précipitée qu'il avoit faite, & qui, quoiqu'exécutée fort glorieusement pour lui & pour les troupes, pouvoit d'ailleurs avoir de fâcheuses conséquences. Tous les Officiers fugitifs avoient été arrêtés & renfermés dans le fort, où l'on commença à instruire leur procès. Ils y avoient perdu tous leurs équipages, & n'avoient sauvé leur vie qu'en se tenant cachés dans les haies & dans les bois où les Marattes ne pouvoient pénétrer.

A l'égard de Mouzaferzingue on fut informé quelques jours après, qu'ayant pris le parti, comme je l'ai dit, de ne point suivre l'armée dans sa retraite, il avoit député sur le champ quelques-uns de ses principaux Officiers vers ceux de son oncle Nazerzingue, & que tous ensemble s'étant rendus à la tente de celuici, ils lui avoient déclaré que son neveu étoit prêt à se rendre à lui, pourvu qu'il voulût jurer sur l'Alcoran de ne point le

faire prisonnier & de lui laisser la jouissance de ses gouvernemens. Nazerzingue à qui les parjures ne coutoient rien, n'eut garde de laisser échapper l'occasion qui se présentoit de s'assurer de son rival, elle ne pouvoit lui être plus favorable. Il promit & jura tout ce qu'on voulut; mais à peine fut-il maître de son neveu, qui eut l'imprudence de se mettre entre ses mains, qu'il oublia ses promesses & ses sermens, le fit arrêter & le tint en prison sous bonne garde.

L'embarras de M. Dupleix dans de pareilles circonstances est facile à imaginer. Mouzaferzingue étoit prisonnier; Chandasaeb lui-même abandonné de presque toute son armée, n'osoit sortir des murs de Pondichéry, & les troupes Françoises découragées & affoiblies par la retraite forcée qu'elles avoient été obligées de faire, ne paroissoient pas devoir être une ressource bien sûre pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvoit engagé. Il est vrai que l'intérêt de la Compagnie n'étoit pas alors ce qui devoit inquiéter le plus. Il n'étoit pas impossible d'obtenir pour elle de Nazerzingue les mêmes avantages qui lui avoient été assurés par Mouzaferzingue & par Chandasaeb; on pouvoit espérer

d'en venir à bout en renonçant de soutenir le parti de ces deux Princes. Mais quelle honte cette espece de fuite de l'armée Françoise, jointe à la prise de Mouzaferzingue, n'alloit-elle point faire rejaillir sur la Nation, qui dans ce moment se trouvoit la victime d'un petit nombre de lâches & de mauvaises têtes? comment, sans se couvrir d'un opprobre éternel, abandonner le jeune Prince Mogol au ressentiment de son oncle? comment rompre les liens de reconnoissance, d'union & d'amitié qui depuis tant d'années attachoient les François à Chandasaeb & à sa famille (1), pour se livrer aux caprices d'un Prince lâche & sans foi, détesté de ses propres Officiers pour son ivrognerie & ses autres vices? mais aussi comment sans appui, sans qu'on pût espérer aucun secours de la part des deux Princes Mogols, avec les seules forces de la Nation, entreprendre

(1) Indépendamment des concessions faites à la Compagnie par Chandasaeb, elle tenoit de Sabder-Alikan, son beau-frere, les aldées d'Archiouac & de Tindouvanatam, & celles d'Oulgaret, de Mongourapakan & de Calepet, de Daoustalikan, son beau-pere, ainsi qu'il paroît par les paravanas qui lui en furent expédiés par l'ordre de ces deux Princes.

de faire tête à toutes celles des Maures soutenus des Anglois ? Comment oser se flatter de réussir contre ces deux Puissances réunies ? ces réflexions chagrinantes frapperent M. Dupleix, il en sentit toute la force & tout le poids, mais il n'en fut point accablé, & après une délibération sérieuse qui ne servit qu'à l'affermir dans la juste nécessité de ne point montrer de foiblesse, il prit le parti d'écrire à Nazerzingue & de sonder ses sentimens par la lettre suivante.

Lettre de M. Dupleix à Nazerzingue.

« Je vous écrivis il y a trois jours une » longue lettre à laquelle vous n'avez » point fait de réponse. En conséquence » des offres que j'y faisois d'être le mé- » diateur de la paix entre vous & le » Seigneur Mouzaferzingue, pour vous » prouver la sincérité de mes sentimens, » j'avois donné ordre à mon armée de » se replier de ce côté-ci. Le Seigneur » Mouzaferzingue devoit prendre le » même parti ; j'ignore quelle raison a » pu l'en détourner, c'est un mystere » qu'il ne m'a pas encore été possible » d'éclaircir, & qui l'a livré entre vos » mains. Généreux comme on dit que

» vous l'êtes, je ne doute pas un moment
» que vous ne lui faſſiez reſſentir toute
» l'étendue de votre bon cœur, & que
» vous n'ayiez toujours préſent à l'eſprit
» qu'il eſt votre neveu, & petit-fils de
» Niſam votre pere. Je ſuis tranquille à
» cet égard, ſoyez-le de même ſur le
» ſort de ſa famille & de ſa mere, qui eſt
» votre ſœur; retirés dans cette ville,
» ils y éprouveront toujours de ma part
» toute l'attention & toutes les conſidé-
» rations que leur rang & leur naiſſance
» exigent de moi. Il paroît que les offres
» que je vous ai faites par ma premiere
» lettre ne vous ont point été agréables,
» puiſque dans notre retraite vos gens
» ſont tombés ſur nous comme ſur une
» proie aſſurée. Nous nous retirions
» pour accélérer la paix, & ils vous ont
» fait croire que nous prenions la fuite.
» A leur retour vous ont-ils tenu le
» même langage? Combien cette erreur
» ne leur a-t-elle pas coûté de ſang? Ils
» ont appris à leurs dépens ce que l'on
» gagne à attaquer les François dans le
» temps même qu'ils ſemblent céder.
» Vous même en avez été frappé: pour-
» quoi donc nous forcer plus long-temps
» à vous faire ſentir, malgré nous, le
» poids de nos armes? Pourquoi vous

» obſtiner à la continuation d'une guerre » funeſte, qui ne peut aboutir qu'à la » déſolation de votre pays ? la paix eſt » entre vos mains. Pour y parvenir, » éloignez de vous les mauvais conſeils, » les diſcours trompeurs qui vous ont » engagé dans cette guerre & qui vous » y entretiennent. Vous êtes aujourd'hui » plus en état que jamais d'en recon- » noître le poiſon & la fauſſeté. Ecoutez » des avis plus ſages ; ils ne tendent qu'à » votre gloire & à votre bien. Combien » de maux n'éviteriez-vous pas par-là ? » & quelle ſatisfaction pour vous de » rendre à vos peuples la tranquillité » qu'ils ont perdue ! »

Cette lettre fut écrite le 6 Avril, & fut remiſe le jour même à Nazerzingue, qui ne jugea pas à propos d'y répondre. Au contraire, encore fier de la lâcheté qu'il venoit de commettre envers ſon neveu, il oſa s'avancer juſqu'à Valdaour, où il établit ſon camp. M. Dupleix, de ſon côté, voyant les troupes repoſées & rétablies, leur ordonna de marcher en avant. Elles ſortirent des limites & allerent camper ſur le chemin le plus court de Valdaour. Ce voiſinage des deux armées occaſionna quelques pour-parlers. La plûpart des Sei-

gneurs du parti de Nazerzingue, souhaitoient la paix & étoient disposés à s'entremettre d'accommodement entre l'oncle & le neveu. Les anciens serviteurs de Nisam, grand-pere de Mouzaferzingue, s'intéressoient pour ce jeune Seigneur, & faisoient assez entendre à Nazerzingue qu'ils étoient résolus de le quitter, s'il refusoit de tenir la parole qu'il leur avoit donnée sur l'Alcoran, lorsque son neveu étoit venu se rendre à lui. Ces mêmes Seigneurs ne cessoient de solliciter M. Dupleix de ne point abandonner le parti de ce jeune Prince, & lui faisoient entendre que s'il vouloit envoyer à leur camp quelque personne de confiance, ils ne doutoient point que tout ne se terminât promptement à la satisfaction des parties. Il céda à leurs instances & consentit à la députation, à condition que Nazerzingue lui enverroit un passeport, signé de sa main, pour les personnes qu'il chargeroit de se rendre auprès de lui. Celui-ci accepta la proposition, & M. Dupleix n'eut pas plutôt reçu de lui les assurances qu'il demandoit, qu'il fit partir pour le camp des Maures, MM. du Bausset & de Larche. Le premier étoit connu particuliérement de Nazerzingue,

qu'il avoit vu & entretenu plusieurs fois à Trichirapali, lorsqu'en 1743 il avoit été député par M. Dupleix auprès de Nisam-Moulouk son pere. L'autre possédoit parfaitement la langue Persane. Ces deux députés, chargés des ordres de M. Dupleix, & escortés de cinquante Cipayes, qu'il leur donna, arriverent au camp des Maures, le 18 Avril 1750, & ils y furent reçus avec tous les honneurs & toute la distinction qu'ils pouvoient souhaiter. On leur assigna un logement proche de la tente de Nazerzingue & de celle de Chanavaskan, son premier Ministre. Le soir même ils furent conduits à l'audience de ce dernier, qui d'aussi loin qu'il les apperçut se leva & s'avança pour les recevoir. Enfin, dès le lendemain, ils eurent audience de Nazerzingue lui-même, qui leur fit l'accueil le plus favorable, les assurant de la joie qu'il avoit de les voir, des dispositions sinceres où il étoit, disoit-il, pour la paix, & de l'estime particuliere qu'il faisoit de la nation.

Malgré de si belles apparences, cette négociation ne réussit pas mieux que toutes celles qui avoient précédé. Elle roula principalement sur deux points, la liberté de Mouzaferzingue, & la

jouiſſance pour lui de toutes les terres, avec le gouvernement du Carnate. Les députés étoient chargés, par leurs inſtructions, d'inſiſter fortement ſur ces deux articles; & parce qu'à l'égard de la Nababie du Carnate, Nazerzingue pouvoit faire difficulté de l'accorder à ſon neveu, dans la crainte qu'elle ne le rendît trop puiſſant, ils avoient ordre en ce cas, de propoſer, comme d'eux-mêmes, de donner ce gouvernement à Chandaſaeb, à la charge d'en faire hommage à Nazerzingue, & de relever immédiatement de lui. M. Dupleix alloit même encore plus loin, dans ſon inſſtruction à ces députés: ſuppoſé que l'on s'obſtinât à leur refuſer abſolument la liberté de Mouzaferzingue, il leur ordonnoit de déclarer encore comme d'eux-mêmes, que ſi Nazerzingue vouloit promettre par écrit de ne point attenter à la vie de ſon neveu, ils croyoient que M. Dupleix pourroit conſentir à ne plus inſiſter ſur cet article, laiſſant à la clémence & à la généroſité de ce Seigneur, d'en uſer à cet égard comme il le jugeroit à propos; à condition néanmoins que pour conſoler cette famille déſolée, il accorderoit à Mahamet-Sadoudiu-Kan, fils

de ſon neveu, la jouiſſance de toutes les terres que ſon pere poſſédoit avant la guerre, juſqu'à ce qu'il lui plût d'y rétablir Mouzaferzingue lui-même, donnant ainſi à ſes petits neveux & à ſa ſœur, une aſſurance que ſa vengeance ne s'étendroit point juſqu'à eux, & même un juſte ſujet d'eſpérer de ſe revoir un jour entre les bras de leur mari & de leur pere.

Ces ménagemens, par où M. Dupleix ſembloit ſe relâcher, ſur le point capital de la négociation, qui étoit la liberté de Mouzaferzingue, lui avoient paru d'autant plus néceſſaires, qu'il ne ſe croyoit point alors en état de forcer Nazerzingue à l'accorder, & qu'il étoit preſque convaincu qu'il ne l'accorderoit qu'à la force. En effet, dès la premiere ouverture que les députés en firent à Chanavaskan, ce Miniſtre ne balança point à leur déclarer, que Nazerzingue n'y conſentiroit jamais. La même choſe leur fut confirmée par tous les Seigneurs qui compoſoient le Conſeil de ce Prince : ils diſoient qu'après la faute que Mouzaferzingue avoit faite de ſe révolter contre ſon oncle, & d'appeller les étrangers à ſon ſecours pour le chaſſer de ſes Etats, Nazer-

zingue ne pouvoit se dispenser de lui en marquer son ressentiment, & de le mortifier du moins pendant quelque tems, afin qu'il apprît à être plus soumis & plus retenu dans la suite; qu'il se devoit cet exemple à lui-même & à sa propre sûreté, à cause de ses autres parens, qui pouvoient tomber dans le même cas, que s'ils le voyoient pardonner si aisément à celui-ci, ils en feroient plutôt tentés de manquer à ce qu'ils lui devoient, & de s'appuyer de même contre lui, de la protection de quelqu'autre nation étrangere. Ils apportoient encore pour exemple, Nazerzingue lui-même, qui ayant pris les armes contre son pere Nisam, avoit encouru la disgrace de ce Seigneur, qui l'en avoit châtié pendant long-temps, & qui, lorsqu'il avoit été satisfait de sa soumission, lui avoit enfin rendu son amitié & ses états. Ils ajoutoient qu'ils avoient même lieu d'être surpris que les François prissent si fort à cœur les intérêts de Mouzaferzingue, & voulussent le soutenir contre son oncle, après les marques d'estime & d'amitié qu'ils avoient reçues de Nisam, & qui leur avoient été continuées par Nazerzingue. MM. du Bausset & de l'Ar-

che avoient beau repréſenter, qu'en ſoutenant Mouzaferzingue, ils croyoient par là même donner à la famille de Niſam une preuve certaine de leur reconnoiſſance & de leur attachement; qu'ayant une fois embraſſé ſon parti, pour les juſtes raiſons que Nazerzingue lui-même ne pouvoit ignorer, il n'étoit plus libre à la nation de l'abandonner ſans ſe deshonorer, & que bien loin de lui ſçavoir mauvais gré de la généroſité qu'elle faiſoit paroître en cette occaſion, à l'égard de ce jeune Prince, cette généroſité même devoit être pour Nazerzingue un ſûr garant de la fidélité des offres & des promeſſes qu'elle lui faiſoit de ſon ſervice; qu'après tout il ne pouvoit nier que ſon neveu ne fût porteur des ordres de l'Empereur; qu'il n'appartenoit point aux François d'examiner ſi ces ordres avoient été bien ou mal donnés; qu'il leur ſuffiſoit de ſçavoir que Mouzaferzingue n'avoit agi qu'en conſéquence; que ſi l'on prétendoit aujourd'hui lui faire un crime d'avoir exécuté les ordres de ſon maître, il pourroit fort bien arriver qu'un jour ce maître même voulût à ſon tour faire rendre compte à Nazerzingue de tout ce qui ſe paſſoit, & que pour préve-

nir ce coup & appaiser le Prince, la bonne politique demandoit que l'on se hâtât d'accorder à ce jeune homme la liberté, qu'il n'avoit perdue que pour avoir trop bien obéi; qu'en un mot, en leur accordant la grace qu'ils sollicitoient, Nazerzingue devoit faire attention que c'étoit à son neveu qu'il l'accordoit, au fils de sa sœur, au petit-fils de Nisam; & qu'outre l'honneur que cette action lui feroit, il auroit la satisfaction d'obliger une nation généreuse, qu'il pouvoit rencontrer encore plus d'une fois en son chemin, & qui se faisoit un point d'honneur de reconnoître dans l'occasion les égards que l'on avoit pour elle. Leurs raisons ne furent point écoutées; Chanavaskan lui-même, tout porté qu'il étoit pour la paix, ne put s'empêcher de leur dire un jour, que s'ils étoient raisonnables, bien loin d'insister sur cette proposition, ils seroient les premiers à penser comme eux sur cet article; qu'au reste & pour ce qui regardoit la Compagnie & M. Dupleix, ils pouvoient demander tout ce qu'ils voudroient; que Nazerzingue tireroit le rideau sur tout ce qui s'étoit passé, & qu'il se feroit un plaisir de leur accorder ce qu'ils croiroient être à leurs

bienséances. Ces négociations firent le sujet de plusieurs assemblées, tant publiques que particulieres, pendant lesquelles il ne fut pas possible aux députés de s'aboucher, comme M. Dupleix le leur avoit recommandé, avec aucun des Seigneurs qui favorisoient le parti de Mouzaferzingue. Pour ne pas se rendre suspects, ceux-ci affecterent même, dans un grand Conseil, qui se tint à ce sujet, d'être d'un sentiment opposé à ce jeune Prince; ils n'ignoroient pas qu'ils étoient écoutés, & que Nazerzingue étoit caché derriere la toile qui séparoit la tente où se tenoit la conférence. Enfin après sept à huit jours de négociations, MM. du Bausset & de l'Arche, ne se voyant pas plus avancés que le premier, prirent le parti de se retirer, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus de M. Dupleix. En prenant congé de Chanavaskan, ils crurent devoir faire sentir à ce Seigneur, la peine que leur causoit une démarche aussi infructueuse, qui alloit mettre les François dans la triste nécessité de continuer les troubles, non seulement dans cette province, mais même dans plusieurs autres, qui abandonnées de leurs défenseurs, étoient à la merci de qui-

conque oſeroit les envahir. Ils lui déclarerent que par le peu de diſpoſition qu'on leur avoit fait paroître pour la paix, on obligeoit la nation de garder à Pondichéry une famille reſpectable, qui tant qu'elle ne ſeroit pas rétablie, ſeroit dans cette partie de l'Inde une ſource éternelle de diviſion & de diſcorde ; que de cette famille étoient ſortis deux enfans mâles, auxquels le Roi leur maître leur avoit accordé ſa protection, & dont Sa Majeſté ne manqueroit certainement pas de prendre la défenſe ; ce qui pouvoit occaſionner un jour les révolutions les plus funeſtes, non ſeulement dans ce pays, mais peut-être même dans tout l'empire. Ils finirent en priant le ciel de détourner de deſſus ces provinces les malheurs qu'ils prévoyoient, proteſtant qu'après les avances & les offres qu'ils avoient faites, les ſuites que pouvoit avoir le refus qu'on faiſoit de les écouter, ne pourroient plus leur être imputées.

On remarquera que pendant tout le cours de cette négociation, les Anglois qui étoient au camp de Nazerzingue, affecterent de ne paroître nulle part où ſe trouvoient les députés François. Ils n'y auroient pas tenu la premiere place ;

le refus qu'on faisoit de leur donner audience depuis trois semaines qu'ils étoient arrivés, marquoit assez le peu de cas que les Maures faisoient d'eux & du secours qu'ils leur avoient amené. Ils parurent enfin être sensibles à ce mépris, & peu de jours après le départ de MM. du Bausset & de l'Arche, piqués de ce qu'ils avoient été si-tôt présentés à l'audience, ils demanderent à y être admis à leur tour sur le même pied que les François, c'est-à-dire, chaussés, menaçant, en cas de refus, de se retirer sur-le-champ. Mais on leur répondit que Nazerzingue étoit le maître de ses volontés & de ses graces; que si cela leur convenoit, il les admettroit à son audience, mais sans chaussures; & que s'ils n'étoient pas contens, ils pouvoient prendre leur parti. Quelque humiliante que fût cette réponse, les députés Anglois aimerent encore mieux s'y conformer, que de souffrir qu'il fût dit qu'ils s'en étoient retournés sans audience. Ils parurent sans souliers devant Nazerzingue, qui les reçut fort froidement, & qui prit leur présent avec beaucoup d'indifférence, sans marquer la moindre curiosité de le voir, quoiqu'entre autres effets précieux dont il étoit

étoit composé, on vantât fort une certaine tente que l'Amiral Boscawen avoit, dit-on, apporté d'Europe pour lui être présentée.

M. Dupleix voyant le peu de fruit de la négociation, comprit que la terreur de nos armes étoit seule capable de déterminer Nazerzingue à terminer tout par une solide paix; en conséquence il envoya ordre aux troupes Françoises de s'avancer jusqu'à Oulgaret, près de l'armée ennemie; & la nuit du 27 au 28 d'Avril, une demi-heure avant le jour, M. de la Touche, avec trois cens hommes, donnant au-travers du camp de Nazerzingue, ils y firent le plus horrible ravage, massacrant ou mettant en fuite tout ce qui tomboit sous leur main, & pénétrant plus d'un quart de lieue dans cette armée, où tout fut mis en confusion & en désordre. Dès que le jour parut, M. de la Touche craignant que les Maures, revenus de leur premiere frayeur, ne reconnussent la foiblesse de son détachement, fit sa retraite en bon ordre, & regagna son camp en triomphe, chargé des dépouilles de l'ennemi.

Depuis cette alarme, la frayeur dont Nazerzingue avoit été saisi à cette occa-

ſion, ne l'abandonna plus d'un ſeul inſtant, à tout moment il croyoit voir les François tomber ſur lui. Enfin le 30 au matin il prit le parti de ſe retirer, & ſe ſervit de différens prétextes pour colorer ſa fuite. Avant que de décamper, il fit dire aux Anglois, par un ſimple chopdar, qu'ils étoient libres de retourner chez eux dès qu'il leur plairoit. Il partit enſuite prenant le chemin de Gingi, d'où, ne ſe croyant pas encore en ſureté à cauſe de la proximité, il continua ſa route juſqu'à Arcate. Il y arriva, traînant après lui les débris de ſon armée à moitié ruinée, & réduite à dix ou douze mille cavaliers, qui, déteſtant la guerre & redoutant juſqu'au nom des François, ne reſpiroient tous que ſa mort ou la paix.

Dans un moment de dépit, il avoit ordonné au Gouverneur de Mazulipatan de faire arrêter tous les Employés que la Compagnie Françoiſe tenoit dans cette ville; & cet ordre fut exécuté ſans que les Maures y trouvaſſent aucune réſiſtance. Ils arrêterent & mirent en priſon les ſieurs Coquet, chef de ce comptoir, la Selle employé, le courtier, les marchands, & les principaux ſerviteurs de la Compagnie; après quoi

ils s'emparerent de la loge, où ils mirent le ſcellé par-tout en préſence du courtier, afin que rien n'en fût détourné, ſuivant l'ordre qu'ils avoient reçu de Nazerzingue.

M. Dupleix penſa auſſi-tôt à avoir ſa revanche de l'entrepriſe des ennemis ſur ce comptoir, & parce que la priſon du ſieur Coquet avoit fait du bruit, il crut devoir auſſi s'en venger avec éclat. Dans cette vue on fit par ſon ordre la plus grande diligence à Pondichéry pour décharger les vaiſſeaux le Fleury & le d'Argenſon, & on les rechargea avec le même empreſſement, ſous prétexte de les envoyer à Bengale, lorſque tout étant prêt & les munitions embarquées, il aſſembla le Conſeil ſecret, auquel il fit part de ſon deſſein, c'étoit de ſe rendre maître de Mazulipatan, & de s'aſſurer la poſſeſſion de cette ville, conformément à la conceſſion que Mouzaferzingue en avoit faite à la Compagnie. Ce projet fut généralement approuvé. On chargea M. Guilard de la conduite de cette expédition, & on lui donna pour l'exécution 200 Blancs, 20 Topas & 200 Cypayes, commandés par M. de la Tour. Cette petite troupe mit à la voile la nuit du 9 au 10 de Juillet,

& le 13 du même mois ayant débarqué à Mazulipatan, elle se rendit maîtresse de cette ville, sans y trouver nulle opposition & sans causer le moindre désordre; ce qui surprit d'autant plus les Maures, qu'ils ignorent absolument cette maniere noble & généreuse de faire la guerre. Aussi-tôt après M. Guilard prit possession de la place au nom du Roi & de la Compagnie. A l'arrivée des troupes Françoises, les Maures s'étoient retirés dans un fort voisin, environ à trois quarts de lieue, où l'épouvante étoit si grande parmi eux, qu'ils mirent sur-le-champ en liberté le sieur Coquet & tous ceux qui avoient été faits prisonniers avec lui; mais depuis, revenus de leur premiere frayeur, ils parurent vouloir inquiéter les François, faisant sur eux des sorties fréquentes, & leur coupant les vivres & l'eau qu'ils étoient obligés de faire venir de dehors. On prit donc la résolution de les chasser de ce poste qui leur servoit d'asyle. En conséquence M. de la Tour marcha contre le fort qu'il attaqua, & l'ayant emporté d'assaut, il le fit raser. En même temps la garnison Françoise fut encore renforcée de 100 Blancs & de 150 Cipayes que M. Dupleix y envoya. Au moyen de

ces précautions & des soins que M. Guilard se donna pour mettre la place hors d'insulte, elle fut en fort peu de jours en état de défense, capable de résister non-seulement à toutes les forces de l'Inde, mais même à celles des Européens, d'autant plus que sa situation avantageuse au milieu des marais, en rend les avenues presque impraticables.

Tandis que ces choses se passoient du côté du Nord, Nazerzingue retiré à Arcate & noyé dans les plaisirs, sembloit ne penser à rien moins qu'à continuer la guerre, ou à mettre fin aux troubles dont son Etat étoit agité ; ses débauches ne faisoient que redoubler. Cependant les amis que M. Dupleix avoit dans l'armée de Nazerzingue, ne cessoient de l'exhorter à faire marcher ses troupes de ce côté là, lui faisant entendre que c'étoit le seul moyen de tirer ce Prince de son assoupissement. Pressé & sollicité de leur part, M. Dupleix fit prendre possession de quelques terres dans le voisinage, entr'autres d'une Pagode fortifiée, nommée *Tivaradi*, où il envoya une garnison de vingt blancs, d'autant de topas & de cinquante cipayes. Ce mouvement sembla faire re-

venir Nazerzingue de ſon aſſoupiſſement. Les pour-parlers & les propoſitions recommencerent de ſa part, avec plus de vivacité que jamais. Il étoit prêt, diſoit-il, à finir. Mais les Anglois oubliant le peu de cas qu'il avoit paru faire du premier ſecours qu'ils lui avoient envoyé, le firent encore changer de réſolution. Avides de ſon argent, & peut-être plus avides encore de ſatisfaire leur haine & leur jalouſie, ils agirent ſi fortement auprès de lui, qu'ils l'engagerent enfin, à force de ſollicitations & de promeſſes, à faire partir Mahmet-Alikan à la tête de quelque cavalerie, avec ordre de chaſſer les François de cette pagode fortifiée, pour le ſiége de laquelle ils devoient fournir des troupes, du canon, & toutes les munitions néceſſaires. Informé de la marche de l'ennemi, M. Dupleix augmente le nombre des blancs, qu'il avoit laiſſés à Vilnour, juſqu'à cinq cents, & en donne le commandement à M. de la Touche, avec ordre de couvrir *Tiravadi & Villeparou*, autre poſte fortifié où l'on avoit mis une petite garniſon françoiſe. Les Anglois ſe mettent en campagne avec leur détachement & quelques piéces d'artillerie, & tirant droit à l'oueſt de Goudelour, font leur

jonction avec l'armée Maure. Auſſi-tôt M. de la Touche regle ſes mouvemens ſur ceux des ennemis; leur deſſein paroiſſant être ſur *Tiravadi*, les François s'en approchent. Mais au moment qu'on y penſe le moins, les Anglois ſe retirent bruſquement & avec précipitation, & rentrent chez eux avec leur artillerie. Surpris & conſterné de cette réſolution imprévue, Mamet-Alikan ne les abandonne point; il ſuit avec ſon armée & va camper au pied de leurs limites.

Un vaiſſeau nouvellement arrivé d'Europe, avoit cauſé cette révolution ſi ſubite & ſi étrange; il portoit la révocation du Gouverneur Anglois & de tout ſon Conſeil; & ſon ſucceſſeur par *interim*, n'étoit pas plutôt entré en charge, qu'auſſi-tôt il avoit envoyé ordre aux troupes angloiſes de revenir. On en ignoroit alors la véritable raiſon; elle ne tarda pas à ſe découvrir. Déſeſperé de ſe voir abandonné de ſes infidèles alliés, Mamet-Alikan met tout en œuvre pour faire changer de ſentimens au nouveau Gouverneur; prieres, promeſſes, tout fut employé ſans qu'il fut poſſible d'en venir à bout: il faiſoit la ſourde oreille; les Maures ne portoient point encore leurs offres au point

qu'il ſouhaitoit. Mamet-Alikan s'y rendit enfin ; l'argent fut compté & reçu, & les Anglois ſortirent de nouveau avec deux piéces de vingt-quatre & ſix de ſix livres de balle, & quelques mortiers de plus qu'ils n'avoient la premiere fois. La jonction étant faite, toute cette armée ſe mit en marche.

M. de la Touche, qui épioit ſes mouvemens, bien réſolu de déconcerter ſes projets, ſe prépara à faire face par-tout. Comme elle paroiſſoit en vouloir tout de bon à *Tiravadi*, il s'en approcha environ à deux lieues, enſuite s'étant apperçu que les Maures avoient poſté une de leurs gardes fort proche des ſiennes, & cette garde ne lui ayant pas paru de grande importance, il la fit attaquer par vingt caffres, ſoutenus de cent cinquante cipayes. Peu s'en fallut que cette démarche n'engageât une action générale, par la réſiſtance que fit la garde ennemie, qui ſe trouva beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru. Toute l'armée Maure s'étant avancée pour les ſoutenir, les François firent la même manœuvre, & il y eut entr'eux une eſcarmouche des plus chaudes, qui dura aſſez long-temps, avec un feu très-vif des deux côtés, tant du canon

que de la mousqueterie. Toujours repoussés avec perte, les Maures revinrent plusieurs fois à la charge, avec la même opiniâtreté. La nuit qui survint, empêcha M. de la Touche de pénétrer jusqu'à leur camp, & l'obligea de rester sur ses avantages. Le lendemain 1er Août, il y eut une autre affaire aux environs de *Tiravadi*, qui dura depuis onze heures du matin, jusqu'à six heures du soir, & qui fut très-avantageuse pour les François, qui n'eurent que quatre blancs de tués, quelques caffres, & vingt-trois cipayes. Les ennemis au contraire y firent une perte considérable, les cipayes Anglois sur-tout y furent maltraités par ceux des François, qui commandés par leur brave Général Chekassem, firent des merveilles à cette journée. Elle auroit pu être décisive, sans la présence des Anglois, qui servirent eux-mêmes le canon, & qui retinrent les Maures & les empêcherent de se mettre en déroute. Ils décamperent dans la nuit, & après plusieurs marches & contre-marches, allerent établir leur camp environ à une lieue & demie de l'armée Françoise, qui de son côté se rapprocha de *Tiravadi*, & campa sous son canon. Alors M. Dupleix donna

ordre à M. d'Auteuil de ſortir à la tête de deux cents blancs, auxquels il joignit quelques caffres & quelques cipayes, pour eſcorter les convois & donner de l'inquiétude aux ennemis. La diſſention regnoit alors dans leur armée. Mamet-Alikan prétendoit que les Anglois ſe moquoient de lui; qu'après avoir reçu ſon argent dans toutes les occaſions qui juſques-là s'étoient préſentées, ils n'avoient fait rien moins que le ſeconder comme il s'y étoit attendu, & comme ils le lui avoient fait eſpérer; & il donnoit à entendre aſſez clairement qu'ayant été leur dupe juſqu'alors, il étoit bien réſolu de ne plus l'être. Ceux-ci ſe plaignoient à leur tour de ce qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on leur avoit donnée, & de ce qu'on ne leur envoyoit pas les paravanas qui leur avoient été promis, pour les terres qu'on leur avoit accordé, menaçant hautement de ſe retirer, ſi les paravanas ne venoient pas inceſſamment, & ſi l'on retardoit le payement de trois mille roupies, qu'on s'étoit obligé de leur donner par jour, pour l'entretien de leurs troupes. Ces plaintes réciproques avoient occaſionné des diſputes très-vives, qui ſembloient menacer d'une

prochaine rupture. On s'échauffoit de part & d'autre ; l'argent, qui jusques-là avoit été le grand mobile de toutes les démarches des Anglois, ne venoit plus, & l'on s'attendoit à quelque coup d'éclat de leur part, quand en effet quelques jours après on les vit décamper fort brusquement, & rentrer encore une fois dans leurs limites, abandonnant les Maures & Mamet-Alikan leur chef à leur bonne fortune.

Instruit de leur retraite, M. Dupleix envoya ordre sur le champ à M. d'Auteuil, de joindre de nuit M. de la Touche & de marcher à l'ennemi. La jonction se fit le 31 Août, à onze heures du soir. Et le lendemain premier de Septembre, toutes les dispositions étant faites pour une attaque générale, les troupes quitterent leur camp à deux heures après midi, & marcherent sur trois colonnes, précédées des grenadiers, commandés par MM. Puymorin & Dugrès, & des dragons, qui avoient à leur tête MM. Garanger & du Rouvray. M. de la Touche conduisoit la droite, & M. de Bussi la gauche ; M. d'Auteuil étoit au centre. Après une heure & demie de marche, on découvrit l'armée des

Maures, composée d'environ quinze mille cavaliers, & de quatre à cinq mille hommes d'infanterie. Leur camp s'étendoit le long de la riviere de Poniar, qu'ils avoient à dos; leur droite & leur gauche étoient appuyées à deux petits villages brûlés. Il étoit défendu par intervalle par plusieurs bons retranchemens que l'infanterie occupoit; la cavalerie étoit à cheval par gros corps en seconde ligne. Les tentes étoient encore presque toutes debout, & trois grands pavillons paroissoient flotter au milieu du camp.

A la vue de l'ennemi, M. d'Auteuil fit faire alte, & rangea l'armée en bataille. Les troupes Françoises occupoient le centre: à la droite étoient les cipayes de Muzaferkam, & ceux de Chekassem à la gauche; la cavalerie noire voltigeoit sur les aîles. L'artillerie fut distribuée sur tout le front de l'armée, & les chariots de munition furent rangés en ligne derriere les troupes. Le terrein permettant de marcher en cet ordre, on alla droit à l'ennemi. A la portée du canon l'armée fit alte; & M. d'Auteuil ayant donné le signal à l'artillerie, elle fut servie avec tant de vivacité, que de cette premiere salve on vit l'ennemi

presque sur le point d'abandonner ses retranchemens. Alors se tournant du côté des soldats : « Enfans, leur dit M. » d'Auteuil, qui m'aime me suive » : toute l'armée répondit par un grand cri ; les troupes s'ébranlerent de nouveau : contenues par la vigilance & la fermeté de leurs Officiers qui avoient l'œil par-tout, elles s'avançoient en bon ordre, lorsque M. d'Auteuil ayant apperçu dans le camp des Maures quelques mouvemens qui lui parurent marquer de la confusion, fit faire alte une seconde fois, & donna le signal à l'artillerie, qui fit une nouvelle décharge aussi vive que la premiere. Tout sembloit répondre d'un heureux succès ; il y avoit déjà quelque temps que les François essuyoient le feu de l'artillerie des Maures, sans qu'ils eussent eu qu'un soldat de blessé, quand une fusée partie de la droite de l'ennemi, donnant dans deux de leurs chariots de munition, les fit sauter à vingt pas derriere eux. Le hazard voulut qu'aucun blanc n'en fût blessé ; & cet accident bien loin de rallentir l'ardeur des troupes, ne servit au contraire qu'à les ranimer. En même temps M. d'Auteuil, à qui les fréquentes décharges de la mousqueterie ennemie, dont les balles arri-

voient jusqu'à lui, annoncerent qu'il étoit temps de marcher en avant, donna l'ordre de l'attaque, qui fut aussi-tôt exécuté par toute l'armée avec une bravoure & une intrépidité admirable. S'étant trouvé quelque difficulté à la gauche où M. de Bussi commandoit, à cause d'un ruisseau que les ennemis avoient coupé, & qui avoit inondé le terrein, ce léger obstacle ne fut pas capable d'arrêter les troupes; elles le franchirent presque sans s'en appercevoir, & se trouverent dans le camp en même temps que le centre & la droite. Alors la confusion devint générale parmi les Maures, tandis que fidele à suivre les ordres de ses Officiers, le soldat François négligeoit le soin du pillage, pour ne songer qu'à poursuivre sa victoire. Tout tomboit sous l'épée du vainqueur, ou prenoit lâchement la fuite. On voyoit les bataillons & les escadrons ennemis, après avoir passé sous presque tout le feu de la mousqueterie Françoise, aller se précipiter en désordre dans la riviere voisine, & trouver dans les eaux la mort qu'ils vouloient éviter. Il est impossible de marquer précisément quel fut le nombre des morts & des blessés parmi les Maures; mais il est certain que

leur perte ne put être que fort considérable : on en fit un très-grand carnage, & plusieurs jours encore après la bataille, la riviere ne rouloit que des corps d'hommes, de femmes, de chevaux, & d'autres animaux noyés. A l'égard des François, un succès si marqué ne leur coûta que quatre blancs blessés par le feu de l'ennemi, & dix-huit noirs brûlés par l'accident des deux chariots qui sauterent. Le butin qu'ils firent fut immense, ils trouverent dans le camp des Maures une quantité prodigieuse de vivres & d'effets de toute espece, du riz, du bled & d'autres grains, des chevaux, des chameaux, des balles & des boulets sans nombre, avec beaucoup d'autres munitions de guerre, trente pieces de canon de différens calibres, & deux mortiers aux armes d'Angleterre. Jamais victoire ne fut plus complette, & ne marqua mieux la terreur que les Maures avoient conçue des armes Françoises.

Aussi-tôt que M. Dupleix en eut reçu la nouvelle, il jugea qu'il étoit à propos d'en profiter, & de ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnoître. En conséquence il envoya sur le champ ordre à M. d'Auteuil de faire, sous la conduite de M. de Bussi, un détache-

ment de 200 blancs, ſoutenus de quelques caffres & de quelques topas, avec la moitié des cipayes, pour marcher du côté de Gingi, & ſerrer les Maures de plus près. L'ordre fut auſſitôt exécuté, & M. de Buſſi ſe mit en marche à la tête de ſon camp volant, ne faiſant que de très-petites journées, afin qu'il fût toujours à portée d'être joint par le reſte de l'armée qui ſuivoit & qui partit quelques jours après lui. Sur ſa route il reçut différens avis des débris de l'armée des Maures; les plus vraiſemblables étoient que Mamet-Ali-kan ſongeoit à ſe jetter dans Gingi, qu'il croyoit devoir être attaqué par les François. Enfin le 9^e^ jour de ſa marche, il arriva avec ſa petite armée à Mouſtakongori, d'où l'on découvre Gingi, qui n'en eſt éloigné que d'une lieue.

Gingi, grande ville d'environ trois lieues de tour, eſt bâtie dans les montagnes, à 14 lieues à l'oueſt de Pondichéry, & paſſe pour une des plus fortes plaees de l'Inde. Elle eſt fermée par un beau mur & défendue par une citadelle, qni, entre les mains des Européens, pourroit réſiſter à toutes les forccs de l'Aſie. Cette forteresſe princi-

pale, qui renferme elle-même une aſſez belle ville, eſt entourée d'un grand foſſé très-bien revêtu, & par le moyen de pluſieurs courtines pratiquées dans les rochers, communique à ſept autres forts conſtruits ſur le haut d'autant de montagnes d'un accès très-difficile. Ces fortifications étoient garnies, au temps dont je parle, d'une artillerie très-nombreuſe, conſiſtant en pluſieurs canons de fer & de bronze de différens calibres, depuis 4 livres de balle juſqu'à 36, & elles étoient fournies de toutes les munitions néceſſaires pour une longue & vigoureuſe défenſe.

Ce fut le 11e Septembre, à 9 heures du matin, que M. de Buſſi campa à la vue de cette place. Environ une heure après on vint l'avertir, que Mamet-Alikan, qui, après la bataille de *Tiravadi*, avoit fui à plus de quinze lieues, informé de ſon détachement, & le croyant fort éloigné du reſte de l'armée, avoit repaſſé les montagnes & ſe diſpoſoit à venir l'attaquer. Cet avis n'étoit pas croyable; cependant M. de Buſſi ne crut pas le devoir négliger, & ayant envoyé quelques cavaliers à la découverte, il apprit qu'en effet l'armée Maure marchoit à lui. Bientôt il fut lui-même

à portée de la découvrir. Elle étoit composée de 7 à 8 mille cavaliers que Mamet-Alikan avoit rassemblés des débris de sa défaite, de 2000 fantassins & de 1000 cipayes Anglois, & avoit avec elle 8 petites pieces de canon. A la vue de cette armée, M. de Bussi se mit en bataille à la tête d'un petit village brûlé qu'il avoit à dos, où il jetta un peloton d'infanterie pour garder ses bagages. Les cipayes commandés par Chekassem, furent distribués sur sa droite & sur sa gauche; & parce qu'il connoissoit l'ennemi, auquel il avoit affaire, dont la manœuvre est d'entourer, il disposa son artillerie qui ne consistoit qu'en quatre pieces de canon, de façon à pouvoir faire face par tout. En même-temps il détacha M. le Normand avec quelque infanterie, pour aller s'emparer de quelque cases qui étoient à une portée de mousquet de sa droite, dont il sçut tirer grand parti.

Pendant ces préparatifs, les Maures s'avançoient en bon ordre, soutenus de leur artillerie qui commençoit à tirer, elle étoit servie par une vingtaine d'Européens qui tous périrent ou furent faits prisonniers dans cette action. Alors M. de Bussi jugea qu'il étoit temps de

ſeur répondre des 4 pieces qu'il avoit. Elles furent ſervies auſſi-tôt avec la plus grande vivacité. Cependant, contre l'odinaire, l'ennemi ſoutint ce premier feu avec une fermeté qu'on ne lui avoit point encore vue. Il ne ſe rompit, il ne s'ébranla point, & eut même la hardieſſe de s'avancer juſqu'à la portée du piſtolet. Cette démarche lui coûta cher. Secondé des braves Officiers qui commandoient ſous lui, M. de Buſſi reçut les Maures avec tant d'intrépidité, qu'il mit en un moment tous leurs eſcadrons en déſordre. En un inſtant la plaine fut jonchée de mourans & de morts. L'infanterie ennemie qui s'étoit un peu éloignée, & qui continuoit à canonner, étoit entraînée par cette cavalerie qui fuyoit. Tout plioit, lorſqu'aux premiers coups de canons qui furent entendus du reſte de l'armée qui n'étoit pas alors à plus d'une lieue, M. d'Auteuil fit battre la générale, & marcha pour joindre avec toute la diligence poſſible. Il étoit déja à portée de canonner quelques corps avancés qui s'étoient poſtés entre lui & M. de Buſſi, & qui obligés de paſſer ſous le feu de ce dernier, furent criblés & mis en déroute. Cependant les

François avoient un canon démonté & plusieurs blessés. Malgré cela les troupes animées à la vue de l'armée qui commençoit à paroître sur la hauteur, & ayant été jointes par les dragons que M. d'Auteuil détacha pour les soutenir, elles continuoient à pousser l'ennemi qui reculoit toujours en perdant beaucoup de monde, déjà elles étoient sous le canon des forts de Gingy qui commençoient à tirer sur elles, quand M. d'Auteuil laissant à M. de la Touche le commandement de l'armée qui s'avançoit en bon ordre, alla joindre M. de Bussi pour délibérer avec lui du parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le plus convenable étoit sans contredit de profiter de la terreur répandue alors parmi les Maures pour se rendre tout de suite maîtres de Gingy. Ce fut aussi celui auquel on s'arrêta, & M. de Bussi l'exécuta sur le champ, entrant dans la ville sans avoir eu à son passage qu'un soldat blessé, malgré le feu continuel du canon des forts. De-là il alla se poster à 50 toises de la citadelle, d'où ayant donné avis de sa situation, l'armée continua sa marche, & entra dans la place sur les sept heures du soir.

Auſſi-tôt M. d'Auteuil fit toutes les diſpoſitions néceſſaires pour l'attaquer. Les cipayes eurent ordre de border les murs en dehors. On plaça les chariots de munitions dans toutes les rues de traverſe. Les troupes furent diſtribuées & l'artillerie diſpoſée dans différents poſtes. En même-temps MM. de Saint-George, Verri & le Normand furent commandés pour donner l'eſcalade à un des forts au coucher de la lune. Les dragons ayant à leur tête M. de Puymorin, étoient deſtinés à ſoutenir ceux qui devoient attacher le pétard aux portes de la citadelle, dont M. d'Auteuil ſe réſerva l'attaque, ſecondé de MM. de la Touche & de Buſſi. Tout le monde étoit dans l'attente d'un événement auquel une heureuſe témérité ſemble n'avoir eu guere moins de part que l'intrépidité & la bravoure. Pendant ce temps-là l'ennemi continuoit à faire un grand feu de canon & de mouſqueterie, & jettoit quantité de fouguettes. Les François avoient déjà ſix hommes de tués & quelques bleſſés; & M. d'Auteuil ayant envoyé M. du Rouvrai reconnoître la porte du fort principal, ce brave Officier reçut au retour un coup de feu au travers du

corps dont il mourut le lendemain, regretté de toutes les troupes. Elles demeurerent dans cette ſituation, attendant avec impatience le coucher de la lune; c'étoit le ſignal donné pour agir de tous côtés. Cependant M. Gallard, qui commandoit l'artillerie, foudroyoit la place de ſon canon, & accabloit l'ennemi de bombes & de grenades. Enfin vers les 4 heures du matin on entendit partir du haut d'une des montagnes un grand cri de vive le Roi; c'étoit MM. de Saint-George, Verri & le Normand, qui, ſuivis de leurs troupes, venoient d'exécuter l'ordre dont ils étoient chargés, & avoient emporté, l'épée à la main, le fort qui leur étoit deſtiné. Alors l'attaque devient générale; M. d'Auteuil fait pétarder les portes de la citadelle. L'épouvante ſe met auſſi-tôt parmi les Maures qui la défendent, ils tirent quelques foibles coups & prennent la fuite. En moins d'une heure on ſe rend maîtres de tout. Les fuyards ſe réfugient dans deux autres forteresses placées ſur deux hauteurs preſque inacceſſibles; ils ſemblent vouloir y tenir bon, & bleſſent même un Officier & quelques ſoldats: mais ils y ſont encore forcés par les dragons qui obligent bien-

tôt ce foible reste d'ennemis à quitter la place. A dix heures du matin les François se voyent tranquilles possesseurs de Gingy & de tous ses forts, où M. d'Auteuil fait arborer sur le champ pavillon du Roi & met garnison. A la vue de ces fortifications, les troupes ne peuvent revenir de leur surprise; elles regardent avec étonnement ces murs si hauts, qui semblent ne pouvoir être escaladés qu'avec des échelles de 40 pieds, ces forts si escarpés & d'un si difficile accès, pour la défense desquels il ne falloit que de braves gens qui voulussent seulement se donner la peine de rouler des pierres; & elles admirent qu'elles puissent à si bon marché se trouver dans de telles places. Une bataille gagnée & une ville très-forte emportée d'emblée dans la même nuit, ne leur coute que 10 hommes tués & 11 blessés. A l'égard des Maures, la campagne étoit couverte de leurs morts ; & tout ce qui parut en armes dans les forts qu'on escalada, fut passé au fil de l'épée. On y trouva des vivres & des munitions de guerre en quantité, une artillerie très-belle & très-nombreuse, plusieurs canons de fonte, un de 36, aux armes de France, & de quelques

autres Souverains de l'Europe, beaucoup d'autres armes à feu, du soufre, du salpêtre, du coton, & une si grande provision de plomb, qu'on l'a fait monter à la charge de trois mille bœufs. On fit aussi prisonnier celui qui commandoit dans la place pendant l'absence du Gouverneur qui étoit alors à Arcate. En même temps M. d'Auteuil reçut les soumissions & le salamy (1) ou présent du Raja du vieux Gingi; & après avoir rassuré les habitans & avoir rétabli le calme parmi eux, il se prépara à tirer de sa victoire tout le fruit qu'on devoit naturellement en attendre.

La nouvelle en étoit déja parvenue jusqu'à Arcate, où elle étoit allée réveiller Nazerzingue de son ivresse. Tant de succès réitérés, deux grandes batailles gagnées par les François & la prise de la plus forte place de la province, tirerent enfin ce Prince lâche du long assoupissement où ses débauches l'avoient plongé; ses empressemens pour la paix parurent recommencer avec plus de vivacité que jamais, & il députa deux

(1) Le salami ou nazar, consiste en une somme d'argent que l'inférieur présente à son supérieur.

hommes

hommes à Pondichéry, pour sçavoir à quelles conditions il pouvoit espérer de l'obtenir. M. Dupleix ne lui en prescrivoit point d'autres que celles qu'il lui avoit déja fait proposer au mois d'Avril par MM. du Bausset & de l'Arche, Il y ajouta seulement la confirmation de la cession faite à la compagnie de la ville de Mazulipatan & de ses dépendances, & la garde de Gingy jusqu'au retour de ce Prince dans le Décan. Nazerzingue ne se pressa point de répondre à ces propositions. Malheureux par ses Lieutenans auxquels il imputoit ses mauvais succès, il paroissoit enfin résolu de tenter par lui-même le sort des armes; il se donnoit pour cela de grands mouvemens & assembloit une armée qui grossissoit tous les jours par les ordres qu'il envoyoit de toutes parts de venir le joindre.

M. Dupleix, de son côté, croyoit avoir enfin trouvé le moment d'exécuter un projet qu'il méditoit depuis plus de quatre mois & qui devoit mettre fin à tous ces troubles. Depuis longtemps la plupart des chefs de l'armée de Nazerzingue souffroient impatiemment qu'il eut manqué à la parole qu'il leur avoit si solemnellement donnée de

ne point attenter à la liberté de ſon neveu, & ils ne pouvoient voir, qu'avec une extrême indignation qu'il eût lâchement abuſé de leur bonne foi, pour s'aſſurer de la perſonne de ce jeune Prince. D'ailleurs ſes débauches continuelles l'avoient rendu odieux & mépriſable à tous ces Seigneurs, & ce mécontentement général adroitement fomenté par les emiſſaires de M. Dupleix, étoit monté à un tel point, qu'il étoit parvenu à les détacher preſque tous du parti de Nazerzingue & à les mettre dans ſes intérêts. Les principaux de ceux qu'il avoit gagnés, étoient les Nababs de Cadapé, de Canoul & de Samour; deux Généraux Marattes, l'un nommé Raja-Ramchin, l'autre qu'on appelloit Raja-Janogy, & quelques Chefs de Paliagares de Mayſſour & de la Province de Carnate. Ces Chefs lui avoient promis avec ſerment, tant par écrit que par leurs Députés, auſſi-tôt que l'armée Françoiſe attaqueroit celle de l'ennemi, de ſe ranger tous avec leurs troupes, ſous un pavillon qu'il leur avoit envoyé, & d'agir de concert avec les François tant pour s'aſſurer de la perſonne de Nazerzingue que pour rendre la liberté à ſon neveu, à la conſervation

duquel ils devoient veiller, contre les riſques infinies qu'il auroit alors à courir, ſur-tout de la part de ſon oncle.

Ainſi ſe tramoit ſourdement la perte & la ruine de Nazerzingue, tandis que retiré à Arcate, ce Prince ne s'occupoit que de ſes plaiſirs. Le complot étoit déjà formé & l'accord conclu avant la bataille de *Tiravadi*. Dépoſitaire du ſecret de cette intrigue, M. d'Auteuil n'avoit agi qu'en conſéquence, & ce fut pour en preſſer l'exécution qu'auſſi-tôt après la priſe de Gingy, ayant laiſſé garniſon dans cette place, il en ſortit ſuivi de ſa petite armée, & marcha du côté d'Arcate. Tout ſembloit lui répondre d'un heureux ſuccès, quand au bout de deux ou trois jours les pluies abondantes qui commencerent cette année de meilleure heure que de coutume, l'obligerent non-ſeulement de s'arrêter, mais même de ſe replier ſur Gingy. Elles devenoient de jour en jour ſi conſidérables, qu'elles donnoient lieu de craindre que la communication avec cette ville n'en fût interrompue, & il étoit d'autant plus important de ſe la conſerver toujours libre, que c'étoit le ſeul endroit d'où l'armée pût tirer des vivres, & où il lui fût permis d'eſpérer de trouver une

retraite ; enfin la mauvaiſe ſaiſon s'étant déclarée d'une façon peu ordinaire, il ne fut plus poſſible d'avancer ni de reculer : obligées de camper à une lieue de Gingy, les troupes y paſſerent le plus cruel de tous les hivers, & pendant deux mois qu'il dura, elles en ſupporterent toutes les incommodités avec autant de courage que de conſtance.

Telle étoit la ſituation des deux armées depuis environ le commencement d'Octobre 1750. Retenues l'une & l'autre dans une inaction forcée, elles demeuroient triſtement occupées à ſe conſumer lentement. Cependant ces retardemens cauſoient à M. Dupleix les inquiétudes les plus cruelles. Il appréhendoit, avec raiſon, qu'à force de délais l'intrigue, que juſques-là on avoit tenue ſi ſécrette, ne vînt enfin à ſe découvrir, & que la vie de Mouzaferzingue, qui étoit entre les mains de ſon oncle, ne fût le prix d'une entrepriſe faite pour lui procurer la liberté. La moitié peut-être de l'armée ennemie étoit inſtruite du complot. Un ſecret de cette nature, confié à tant de gens, pouvoit-il demeurer long-temps caché ? devoit-on ſe flatter que dans un ſi grand nombre de perſonnes dont les intérêts étoient ſi

divers, il ne se trouvât pas quelque traître ou quelque lâche?

Enfin le retour de la belle saison dissipa les justes craintes qu'on pouvoit avoir que Nazerzingue ne fût instruit de la ligue. Vers les premiers jours de Décembre les pluies cesserent, les chemins commencerent à redevenir praticables, & l'on ne pensa plus dans le camp François qu'à marcher à l'ennemi, afin de ne lui pas donner le temps de se remettre & de grossir davantage son armée. Suivant les avis qu'on en recevoit, elle étoit composée de 40000 hommes de pied, de 45000 chevaux, 700 éléphans, 360 pieces de canon de différent calibre, & un grand nombre de fouguettes, espece de mauvaise arme à feu fort en usage dans le pays: à l'égard de l'armée Françoise, on y comptoit 800 Européens, 3500 fantassins Cypayes, 500 chevaux & 20 pieces de campagne, dont 10 à la Suédoise. Ce fut avec des forces aussi inégales que l'on résolut d'affronter l'armée formidable des ennemis. Mais l'ardeur des troupes, soutenue de la réputation du nom François dans l'Inde, suppléoit au nombre, & une espece de pressentiment qu'elles avoient de l'intelligence que

M. Dupleix entretenoit dans le camp des Maures, les mettoit en état de tout oser. Une violente attaque de goutte ayant obligé M. d'Auteuil de quitter l'armée, M. de la Touche, auquel il en avoit remis le commandement, devenu par-là participant du secret, se disposa à exécuter les ordres qu'il recevoit de M. Dupleix, & à en venir à une action décisive. Elle fut fixée au 15 du mois, jour auquel la lune devoit éclairer un combat des plus vifs & une victoire des plus complettes. L'on choisit la nuit pour attaquer le camp ennemi, ce temps étant ordinairement favorable aux troupes bien disciplinées.

Cependant Nazerzingue, que le mauvais temps & l'éloignement du péril avoient rendu fier, étoit retombé dans la belle saison dans ses frayeurs accoutumées; il avoit dépêché trois hommes à Pondichéry, avec ordre de faire de nouvelles propositions. Elles avoient paru si raisonnables, que M. Dupleix, qui, jusques-là, n'avoit profité du succès des armes Françoises que pour déterminer l'ennemi à la paix, charmé de se voir au moment de l'obtenir sans effusion de sang, avoit en conséquence écrit à M. de la Touche de suspendre sa

marche & de faire trève à toutes les hostilités jusqu'à de nouveaux ordres. Mais la Providence avoit résolu la perte de Nazerzingue & l'élévation de son neveu. La lettre de M. Dupleix n'arriva qu'après l'action qui décida du sort de l'un & de l'autre.

Ce fut ce même jour 15 Décembre 1750, que les François quitterent, à quatre heures du soir, leur camp sous Gingy. Ils étoient conduits par un homme du parti de M. Dupleix qui leur servoit de guide. La difficulté des chemins les obligea d'abord de prendre un grand détour. La marche fut longue & pénible, & ce ne fut que le 16 au matin, sur les deux heures, qu'ils arriverent à la vue des ennemis. A trois, ils se trouverent à portée de les canonner. Alors M. de la Touche détacha M. de Puymorin avec ses grenadiers, pour aller surprendre les gardes avancées. En même temps toute l'armée se mit en bataille. M. de Bussi conduisoit la droite, & M. de Kerjean la gauche, M. de Villéon commandoit au centre, M. de la Touche étoit par-tout; les Cipayes & leur cavalerie s'avancerent en cet ordre, marchant vers le camp ennemi, soutenus de l'artillerie com-

mandée par MM. Gallard, Sabadin & Pisciny.

Quelques rondes de la cavalerie Maure par qui elles avoient été découvertes, avoient déjà donné l'alarme à l'ennemi. Tout s'y préparoit à soutenir le choc, avec un peu de confusion à la vérité, mais pourtant avec assez d'assurance. Nazerzingue lui-même, ordinairement si lâche, sembloit dans ce moment avoir oublié ses craintes. Jamais il n'avoit fait paroître plus de sécurité; il ne pouvoit concevoir, disoit-il, que les François eussent la folie de venir l'attaquer avec une si petite poignée de monde. Ce Prince avoit rangé son armée en bataille derriere son artillerie, & soutenu de 25000 fusiliers, il fit pendant long-temps la plus vigoureuse résistance. Jamais les Maures n'avoient montré tant de courage; enfoncés d'un côté, ils revenoient de l'autre à la charge avec une nouvelle intrepidité. Sur les quatre heures, M. de Bussi, au moment qu'il étoit occupé à prendre quelques arrangemens avec M. de la Touche, reçut dans le bras un coup de feu, qui heureusement ne l'empêcha point de donner ses ordres pendant le reste de l'action. Les trou-

pes cependant animées du desir de vaincre, faisoient par-tout les plus grands efforts; & les Cipayes, toujours commandés par leur Général Chekassem, les secondoient en gens accoutumés à combattre de concert avec les François. Parvenus enfin au corps qui combattoit autour de Nazerzingue, les troupes redoublerent de bravoure & de valeur, persuadés que de la prise ou de la mort de ce Prince dépendoit tout le fruit de la victoire. Il ne put résister à leurs attaques réitérées. Ce Prince étoit monté sur son éléphant avec plusieurs autres Seigneurs. Il envoya chercher Mouzaferzingue, qui étoit son prisonnier. Il le fit mettre sur un éléphant, il donna ordre qu'au premier signal qu'il feroit on lui coupât la tête. Ainsi ce pauvre Seigneur, prèt à être sacrifié, voyoit toujours auprès de lui deux coutelas étincelans. Sur les quatre heures & demie du matin nos boulets faisoient beaucoup de ravage, & notre armée faisoit toujours son chemin. Nazerzingue vit tomber à ses côtés plusieurs éléphants; il commença alors à concevoir que l'affaire étoit sérieuse, & que malgré la supériorité de ses forces, rien ne pouvoit

nous arrêter. Il avança, ſuivi de deux ou trois perſonnes du côté des Patanes que commandoient les trois Nababs, amis des François. Il les trouva en bataille le ſabre à la main. Il s'adreſſa au Nabab de Canour, qui étoit mécontent de lui depuis long-temps, & qui avoit eu ſoin de donner le mot à ceux qui étoient ſur l'éléphant avec Nazerzingue.

Celui-ci adreſſa d'abord la parole au Nabab, & lui dit : *vous êtes dans l'inaction, dans le temps que les François m'attaquent de tous côtés ; vous devez entendre l'artillerie depuis près de deux heures ; vous êtes un* caffé. Ce Nabab lui répondit : *quand nous ſerons attaqués, nous nous défendrons. Mais vous, Seigneur, il me ſemble que vous fuiez ; ce n'eſt pas ici que vous devriez être.* Le terme de *caffé*, qui veut dire *traître*, irrita ſi fort ce Seigneur, qu'il fit ſigne au Cornal de tourner l'éléphant de Nazerzingue de ſon côté, ce qui arriva ſi à propos, que le Nabab lâcha à Nazerzingue dans la poitrine un coup de fuſil chargé de trois balles. Un autre vint, qui lui coupa la tête tout de ſuite & la mit ſur une pique & cria : *vive Mouzaferzingue.* On le chercha partout ; on le trouva ſur ſon éléphant, prêt à recevoir le coup fatal. Le Nabab qui

avoit tué Nazerzingue s'approcha de lui, lui montra la tête de ſon ennemi & le reconnut pour ſon maître. Il fut mené ſur le champ auprès des Patanes, qui lui ſervirent de gardes, & l'on promena la tête de Nazerzingue par toute l'armée.

Nos troupes alloient toujours en avant, & cherchoient des yeux le pavillon qui avoit été envoyé aux amis des François. Ils le découvrirent enfin quand le jour parut. Dans ce moment ils ignoroient la mort de Nazerzingue. M. de la Touche marchoit toujours en ordre de ce côté-là, lorſqu'il vint à lui un Seigneur ſur un éléphant, pour le prier de faire ceſſer ſon feu; que la paix étoit faite; que Nazerzingue avoit eu la tête coupée; que Mouzaferzingue vivoit & étoit reconnu Souverain; qu'il le prioit d'envoyer quelque Officier pour le ſaluer, & qu'il avoit grande envie de les embraſſer tous. M. de la Touche envoya M. de Buſſi pour lui faire compliment. Il reſta ſous les armes, & fit rendre grace à Dieu des merveilleux événemens qui venoient d'arriver, par trois ſalves de mouſqueterie, & au bruit de toute l'artillerie. La tranquillité fut remiſe dans cette grande armée. On rentra paiſiblement dans les tentes & tout alla ſon train

à l'ordinaire. On fit poser des gardes & mettre le scellé sur les trésors de Nazerzingue, argent & bijoux : mais dans la confusion, & pendant l'action, plusieurs soldats François s'enrichirent, sans compter les Cipayes, qui ont fait un butin immense.

M. Dupleix fut instruit le même jour, à 5 heures du soir, de cet événement. Il attendit des lettres de M. de la Touche pour faire chanter le *Te Deum* au bruit de toute l'artillerie de Pondichéry. Il fit partir le même jour quatre Officiers distingués pour saluer Mouzaferzingue de sa part, au sujet de l'heureux événement qui venoit de le rétablir sur le trône de ses ancêtres, & pour lui présenter, au nom du Roi, six serpeaux magnifiques, qu'il avoit fait faire conformément au nombre des Royaumes dont le nouveau Nabab entroit en possession. Le présent, & ceux qu'on en avoit chargés, furent reçus de ce Prince avec tous les honneurs & toute la distinction possibles. Il envoya au devant de ces Députés les Seigneurs les plus distingués de sa Cour, qui les conduisirent à sa tente, où il les accabla d'honnêtetés & de politesses. Il ordonna aussi qu'un drapeau blanc, que M. Dupleix avoit

joint à son présent, fût toujours porté dans la suite au milieu de ses marques d'honneur, le regardant, disoit-il, comme un témoignage assuré de la protection bienfaisante que le plus grand Roi du monde vouloit bien lui accorder. Après cette cérémonie, le nouveau Nabab, escorté des troupes Françoises, se mit en chemin avec toute son armée pour se rapprocher de Pondichéry. Il y arriva le 26 Décembre 1750, & y fit son entrée le même jour, au bruit de toute l'artillerie de la place. Je ne m'arrêterai point ici à décrire l'entrevue de ce Seigneur & de M. Dupleix; elle fut des plus tendres & des plus touchantes: les larmes du Prince Maure, les carresses dont il combla le Gouverneur François, exprimerent alors beaucoup plus vivement que ses remercimens & ses discours, la reconnoissance dont il se sentoit pénétré, & la haute idée qu'il avoit conçu du service qu'il venoit de recevoir. Aussi témoigna-t-il à M. Dupleix que croyant tenir de son amitié & de la générosité de la Nation, la dignité de Souba du Dékan dont il se voyoit revêtu, il n'avoit voulu prendre aucunes mesures pour l'administration de sa province, sans l'avoir consulté auparavant,

le priant inſtamment de vouloir bien ſe charger lui-même du ſoin de faire à cet égard tout ce qu'il jugeroit à propos, de diſpoſer des charges, des penſions, des honneurs & des dignités, & de mettre en un mot dans le gouvernement de ſes Royaumes, l'ordre & l'arrangement qu'il croiroit le plus convenable.

M. Dupleix partagea enſuite le tréſor de Nazerzingue, après avoir eu ſoin cependant que les bijoux, article eſſentiel & conſidérable, ne fuſſent ni viſités ni partagés, & fuſſent remis en entier au Nabab. Il fit même préſent à ce Prince de la part du tréſor qu'on l'avoit forcé de prendre. Celui-ci fut d'autant plus touché de cet acte de généroſité & de déſintéreſſement, qu'il eſt moins commun parmi les Maures. Il y répondit par un autre, en faiſant ſur le champ diſtribuer aux troupes & aux Officiers François 400 mille roupies: en même temps il en fit remettre 500 mille à la caiſſe de la Compagnie, à compte des avances où elle pouvoit être avec lui.

On penſoit alors à prendre des arrangemens pour le gouvernement du Carnate, & à y rétablir Chandaſaeb. Ce Seigneur, retiré à Pondichéry depuis la retraite forcée du mois d'Avril, &

la déſertion de ſon armée, attendoit de lui ce ſervice. M. Dupleix le préſenta donc à Mouzaferzingue, auquel il demanda pour lui la Nababie de cette province. Ce Prince lui répondit que c'étoit à lui-même qu'il appartenoit d'y nommer tel Gouverneur qu'il lui plairoit; que de ce moment il lui donnoit le gouvernement de toute la côte, depuis la riviere de Quichena juſqu'au cap Comorin; qu'ainſi le Carnate devenant par-là de ſa dépendance & de ſa juriſdiction, il ne tenoit qu'à lui d'en donner la Nababie à Chandaſaeb. M. Dupleix remercia le Nabab de cette nouvelle marque de ſon amitié & de ſa confiance; & après avoir prêté ſerment de fidélité à Mouzaferzingue, & après avoir juré ſur l'Alcoran de lui être toujours ſoumis & attaché, Chandaſaeb fut déclaré Soudar ou Gouverneur de toute la Province du Carnate.

On faiſoit cependant toutes les diſpoſitions néceſſaires pour l'inſtallation du nouveau Nabab; c'étoit en partie ce qui l'avoit attiré à Pondichéry, dans le deſſein d'y prendre de la main même de M. Dupleix, l'inveſtiture de ſes nouveaux états, &, par cette marque de dépendance & de ſoumiſſion, ren-

dre publiquement hommage à Sa Majesté du Royaume immense qu'il venoit de recouvrer, par la protection des armes Françoises. La cérémonie s'en fit le dernier Décembre sous une tente magnifique, élevée à ce dessein dans la grande place de la ville, vis-à-vis de la maison que Mouzaferzingue occupoit avec sa famille. Là, le Prince s'étant assis sur un trône superbe, qui lui avoit été dressé, M. Dupleix lui présenta le Salami ou présent de vingt-une roupies d'or, & le reconnut pour Souba du Dékan; après quoi l'ayant embrassé, Mouzaferzingue le força de s'asseoir à côté de lui sur le trône qu'il occupoit, tandis que tous les Seigneurs de la Cour du Nabab, les Généraux Patanes & Marattes, & Chandasaeb lui-même s'empressoient de venir à ses pieds lui présenter aussi leur salami & le reconnoître pour leur Souverain. Pendant ce temps-là toute l'artillerie de la forteresse annonçoit à la ville par une décharge générale l'élévation du nouveau Prince. Ce fut au milieu de ces fêtes & de ces applaudissemens que M. Dupleix partageoit avec ce Seigneur, que celui-ci lui confirma la donation qu'il lui avoit déjà faite du commandement général de toute la côte

depuis la riviere de Quichena jusqu'au cap de Comorin, le priant de se charger du gouvernement de ce pays, & ne se réservant à lui-même que celui des provinces situées au-delà de cette riviere. Il le fit Mansoubdar de 700 cavaliers, & lui dit que comme c'étoit la coutume de donner un jacquir ou pension, & une forteresse aux Mansoubdars de sa considération, il le prioit de vouloir bien accepter la forteresse de Valdaour & ses dépendances, dont il lui faisoit présent. Cette cérémonie dura trois heures, pendant lesquelles le Nabab disposa de toutes les charges de sa maison, fit des Mansoubdars, distribua des pensions, des honneurs & des récompenses, & cela seulement en conséquence des requêtes qui avoient été signées le matin par le Gouverneur, celles qui n'avoient pas été signées de lui ayant été rejettées.

Ce fut-là le premier Dorbar, où la premiere assemblée générale que tint Mouzaferzingue depuis son élévation sur le trône du Dékan, & tous les anciens Seigneurs, tant de la Cour de Nizam-Moulouk que de celle de Nazerzingue, avouerent qu'ils n'en avoient jamais vu d'aussi belles ni d'aussi nombreuses, & où tant de différentes Nations fussent raf-

ſemblées en même temps : en effet tous les Chefs & Généraux Mogols, Patanes, Marattes & autres, ſe trouverent à celle-ci ; ce-qui parut d'autant plus nouveau, que la défiance & la jalouſie qui régnent ordinairement entre ces Seigneurs, leur permettent rarement d'être réunis à ces aſſemblées. Auſſi Mouzaferzingue félicitant M. Dupleix de cette ſingularité, lui diſoit agréablement que ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu, *il avoit trouvé le ſecret de réunir dans un même lieu les lions, les tigres & les moutons.*

Peu de jours après cette cérémonie, le Divan ou le premier Miniſtre du Nabab, remit à M. Dupleix les patentes du gouvernement général de la côte de Coromandel, depuis la riviere de Quichena, juſqu'au cap de Comorin; il y joignit une confirmation de la donation faite à la Compagnie, de la ville de Mazulipatan & de l'Iſle de Divi, avec leurs dépendances; un ordre pour le cours des pagodes frappées à Pondichéry, dans toute l'étendue de la domination du nouveau Souverain, & une autre qui défendoit d'admettre dans le Carnatte, à Mazulipatan & dans tout le Royaume de Golconde, d'autres monnoies que celles de Pondichéry & d'Arcate.

Mouzaferzingue ne se contenta même pas de ces marques de reconnoissance, d'estime & d'attachement, aussi honorables qu'avantageuses à la nation. Pour lui en donner un témoignage encore plus éclatant & plus sensible, il ordonna à tous les Nababs & Gouverneurs de cette partie de l'Inde, & sur-tout à celui d'Arcate en particulier, de payer leur tribut à Pondichéry, voulant que dans la suite cette ville fut dépositaire du Cazena ou trésor de la province, d'où après cela il lui fut remis par mer à Mazulipatan, son intention étant de faire de cette derniere place un de ses entrepôts pour tout ce qu'il tireroit par mer de marchandises étrangeres, & de remettre ses effets les plus précieux entre les mains des François, dont l'affection & la fidélité lui étoient connues par tant de preuves.

Cependant après tant de marques de distinction & de confiance, pour assurer le fruit de ses travaux, & le rendre solide & durable, il restoit encore à M. Dupleix une grande affaire à terminer. Mamet - Alikan toujours maître de la forte ville de Trichirapali, y étoit rentré après la mort de Nazerzingue, & tant qu'elle demeureroit en sa pos-

ſeſſion, la tranquilité ne pouvoit être parfaite, ni ſolidement établie dans le Carnate. Mamet-Alikan lui-même fournit à M. Dupleix le moyen de l'en tirer. Convaincu de l'impuiſſance où il étoit de conſerver cette place contre les forces réunies des François & du Nabab, il avoit pris la réſolution, en la remettant de lui-même à certaines conditions, de s'en faire un mérite auprès de ce nouveau maître, & avoit chargé Raja Janogy, un des Généraux Marattes dont on a parlé, de négocier cette affaire auprès de ce Prince. Janogy s'en ouvrit à M. Dupleix, qui ne fut pas plutôt inſtruit de la diſpoſition & des prétentions de Mamet-Alikan, qu'il ſe hâta d'en profiter. Il en parla à Mouzaferzingue, qui, charmé de trouver une occaſion auſſi favorable, ne balança point à accorder à Mamet-Alikan toutes ſes demandes. Il conſentit de ne point l'inquiéter au ſujet de l'adminiſtration de la Nababie d'Arcate, pour le temps qu'elle avoit été entre les mains de ſon pere Anaverdikan, & promit de le conſerver dans tous les biens & dans tous les honneurs dont il étoit alors en poſſeſſion. A ces conditions, Mamet-Alikan ſortit de Trichirapali, qui fut

auſſitôt remis à Chandaſaeb, & ſe contenta du gouvernement d'une forteresse, que le Nabab lui donna dans le Royaume de Golconde.

Cette réconciliation fut ſuivie de celle de Chanavaskan, premier Miniſtre de Nazerzingue, dont il avoit eû toute la confiance. Après la défaite & la mort de ſon maître, ce Seigneur s'étoit retiré à Chettepette, forteresse éloignée d'environ 20 lieues de Pondichéry. M. Dupleix, perſuadé qu'il étoit de l'intérêt de Mouzaferzingue d'attirer à ſon parti un homme auſſi puiſſant & auſſi habile, lui écrivit pour l'inviter de ſe rendre auprès de lui, l'aſſurant qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal, & que ſa perſonne n'y couroit aucun riſque. On avoit déja fait quelques autres tentatives auprès de ce Seigneur, ſans qu'il eût été poſſible de l'engager à ſe ſoumettre. Mais à peine eût-il reçu la lettre de M. Dupleix, qu'il lui répondit ſur le champ qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'il exigeroit de lui, & qu'il ſe rendroit à ſes ordres auſſi-tôt qu'il le jugeroit à propos. M. Dupleix fit part de cette réponſe au Nabab, & dans le moment même, ils firent partir deux députés, qui quelques jours après revinrent à Pon-

dichéry, ramenant avec eux Chanavaskan, que M. Dupleix présenta à Mouzaferzingue. Ce Prince le reçut avec beaucoup de bonté & de distinction, l'embrassa & le fit asseoir au nombre des Seigneurs de sa Cour; il le fit même ensuite, à la recommandation de M. Dupleix, Mansoubdar de deux mille cinq cents chevaux, & lui fit présent d'un jaquir, proporrionné à cette dignité, le priant de lui être aussi attaché qu'il l'avoit été à son oncle, & de lui rendre les mêmes services.

Après avoir ainsi heureusement terminé toutes les affaires qui l'avoient attiré à Pondichéry, il ne restoit plus à Mouzaferzingue que d'aller prendre possession de ses nouveaux états. Tout dans cette ville portoit des marques de sa gratitude, & se ressentoit de sa générosité. Les principaux Officiers des troupes & du Conseil, avoient été gratifiés de pensions sur le trésor de la province; ses libéralités s'étoient étendues jusques sur les pauvres & sur les églises. Sa reconnoissance devoit être satisfaite, il l'avoit portée au plus haut point; n'étoit-il pas temps qu'il pensât enfin à aller faire sentir à ses nouveaux sujets les effets de sa bonté? Il s'y dis-

posoit, & dans cette vue, il pressoit chaque jour M. Dupleix de lui accorder un détachement de troupes françoises, un train d'artillerie & quelques cipayes, pour le conduire jusqu'à Aurengabad, afin, disoit-il, que tout l'Indoustan fût témoin de la puissante protection dont Sa Majesté l'honoroit, & que, puisque c'étoit aux François qu'il étoit redevable du Dékan, il n'en prit aussi possession qu'en leur compagnie. M. Dupleix parut d'abord faire difficulté de se rendre à ce que ce Prince souhaitoit, fondé, à ce qu'il sembloit, sur l'éloignement; mais en effet, pour obliger le Nabab à faire un meilleur parti aux Officiers & à la troupe qui devoient lui servir d'escorte. Enfin après quelques jours de négociation, il fut arrêté entr'eux que l'on fourniroit à ce Prince un détachement de trois cents hommes, avec dix pieces de campagne & deux mille cipayes, & que cette petite armée seroit entretenue aux dépens du Nabab, sur le pied dont on convint, jusqu'à ce qu'il l'eût remise dans un des ports de la nation. M. de Bussi, Officier ferme, actif & vigilant, qui s'étoit offert lui-même pour ce long voyage, fut mis à la tête de cette expédition. On lui

donna pour le ſeconder, M. de Kerjean, & huit autres Officiers.

Après avoir pris ces arrangemens & avoir compté trois mois de paye d'avance aux troupes qui devoient l'accompagner, Mouzaferzingue quitta Pondichéry le 7 Janvier de cette année 1751, ſuivi de toute ſa famille, & ſe rendit à ſon armée, qui campoit au dehors des limites. Il reſta dans ce camp juſqu'au 15 de ce mois, qu'ayant été joint par les troupes françoiſes, il en partit & prit la route d'Aurengabad. La veille de ſon départ, M. Dupleix étant allé lui rendre ſa derniere viſite & lui ſouhaiter un heureux voyage; ce Prince lui fit préſent d'un cheval & d'un éléphant, qui avoient été donnés à ſon grand-pere Niſam-Moulouk, par le fameux Thamas Kouli-Kan, Roi de Perſe. Il l'aſſura en même temps que lui & ſes deſcendans, conſerveroient éternellement le ſouvenir du ſervice que la nation lui avoit rendu; qu'il reconnoiſſoit que c'étoit à elle qu'il étoit redevable de ſa conſervation; que c'étoit de ſon affection & de ſa générosité, qu'il tenoit le Dékan, qu'auſſi ne l'oublieroit-il jamais; qu'il lui accorderoit tous les priviléges dont elle pourroit

avoir

avoir besoin, & qu'il vouloit qu'elle fût toujours la maîtresse dans ses états, autant & plus que lui-même. C'est dans ces sentimens que fut conçue la lettre qu'il écrivit au Roi de France, avant son départ, & qu'il chargea M. de la Touche de remettre à Sa Majesté. Là après l'avoir remerciée, dans les termes les plus affectueux & les plus soumis, il lui présente tous ses Royaumes, qu'il vient d'acquérir, dit-il, par la bravoure de ses sujets, la priant d'en disposer comme d'un bien qui lui appartient, de le regarder lui-même comme le plus fidele & le plus dévoué de ses vassaux, & de lui continuer en cette qualité, pour ses états & pour sa famille, la même protection dont elle l'a jusques-là honoré. De là il continua sa marche vers le Dékan, recevant par-tout sur sa route, comme on l'apprit des lettres de M. de Bussi, les respects & les soumissions des peuples, qui s'empressoient de le reconnoître pour leur Souverain, & ayant toujours des attentions infinies pour les François qui l'accompagnoient, qu'il traitoit comme ses amis les plus cheris. Au commencement du mois de Février, on le comptoit à environ quatre-vingt lieues de Pondichéry.

Telles ont été les causes & les motifs ; les progrès & les suites d'une longue guerre, qui pendant l'espace de plus de dix ans, a embrasé une des plus grandes & des plus riches parties de l'Inde, à laquelle l'honneur, la justice, l'humanité, la reconnoissance, même la vraie & saine politique, ont d'abord engagé les François de prendre parti ; que le malheur des temps, le concours des circonstances, l'intérêt même personnel, leur ont depuis rendue nécessaire, & qui, malgré les idées sinistres que des hommes mal instruits ou mal intentionnés ont voulu en donner, tant dans ce pays là qu'en Europe, ayant été conduite avec une prudence que le succès a justifiée, vient enfin d'être terminée, par une révolution des plus fameuses qui soient peut-être jamais arrivées dans ces provinces, & aussi avantageuse qu'elle est honorable à la nation, & glorieuse au regne de notre auguste Monarque.

Il est juste, Monsieur, qu'après vous avoir entretenu, comme François, des actions de valeur & de prudence, qui ont fait ici tant d'honneur à la nation, je vous parle, comme Missionnaire, de

ce que j'ai appris ſur l'état de nos Miſſions, dans le court voyage que je viens de faire, uniquement pour m'en informer.

Mon Egliſe eſt ſituée dans un pays livré à toutes les horreurs de la guerre. Elle étoit ci-devant dans le fauxbourg d'une grande ville, nommée *Ballapouram*. Sans avoir changé de place, elle eſt à préſent dans la campagne, attendu qu'on a démoli tout ce qui l'environnoit, dans la crainte d'un ſiége de la part des Maiſſouriens. Ceux-ci ont enlevé une Principauté au Prince de *Ballapouram*, qui l'avoit récemment acquiſe par ſucceſſion, & veulent lui ravir tout ce qu'il poſſede encore. Dans cette vue, ils l'affoibliſſent par des excurſions continuelles, où ils brûlent la récolte & les villages, enlevent les beſtiaux & chaſſent les habitans. C'eſt après une conſécration ſpéciale de ce Prince au Dieu *Vichnou*, que ces malheurs lui ſont arrivés. Bien des Gentils, attachés à d'autres fauſſes Divinités, font cette réflexion. Le Prince perſiſte cependant dans ſon attachement à ſa ſecte, qui, plus que tout autre, eſt ennemie de notre ſainte Religion. Malgré cela, il n'a oſé permettre qu'on touchât

à notre Eglise, qu'il regarde, dit-il, comme le rempart de sa ville. Après l'avoir sauvée plusieurs fois, & défendue contre la mauvaise volonté de ses sujets, il a été lui-même surpris de la voir subsister, après tous les autres dangers qu'elle a courus d'ailleurs. Deux armées Maures ont campé quelque temps tout auprès. Bien loin d'en recevoir aucun dommage, les Nababs ont veillé à sa conservation & m'ont fait toutes sortes de politesse. Les Marattes sont venus ensuite, & ils ont campé près de neuf mois autour de nous. Vous connoissez sans doute ces peuples. Ce sont les anciens maîtres de la presqu'Isle de l'Inde. Ils partagent encore avec les Maures, qui l'ont prise sur eux, une partie des impôts qui s'y levent. Ils se sont maintenus de plus dans la possession de piller le pays, & rien ne leur échappe, non pas même les ornemens des Divinités qu'ils adorent. Ils n'ont garde de leur laisser les habits & les bijoux dont ils les trouvent parées. Cependant des gens de cette sorte, n'ont eu que du respect pour l'Eglise du vrai Dieu & pour le Missionnaire. La divine Providence m'a même ménagé l'amitié des Chefs.

Mais comme l'armée Maratte n'est qu'un assemblage de brigands, qui regardent le vol sur le pied d'une profession qui leur est propre, il ne se peut faire qu'on soit auprès d'eux absolument sans alarmes, & l'avenir est encore plus effrayant que le passé.

Les Marattes ont une fête, pendant laquelle les Chefs n'ont pas droit, durant l'espace d'une nuit, d'empêcher les vols ou pillages que leurs inférieurs veulent faire. Ils se volent même l'un l'autre réciproquement. J'en fus averti d'avance; & mes disciples, sans mon ordre, s'assemblerent une douzaine en armes, devant la premiere porte du terrein qui renferme l'église, la maison du Missionnaire & quelques maisons de pauvres Chrétiens. C'est ce qui constitue ce que nous appellons *Matham*. Ils étoient-là pour intimider les voleurs qui viendroient, si le nombre n'en étoit pas trop grand. Sur les dix heures du soir, j'entendis du tumulte, & j'y accourus. Ces gens étoient aux mains avec une trentaine de goujats de l'armée, qui s'enfuirent dès qu'ils m'apperçurent, en disant cependant qu'ils alloient chercher du renfort. Ils revinrent en effet à diverses reprises, & nous aurions eu peine à faire

face à tous ceux qui entreprenoient d'escalader, de divers côtés, la muraille, si le fils d'un des Généraux, Chef lui-même d'une troupe qui passe dans cette armée même pour la troupe des Vauriens, ne fût monté trois fois à cheval, & ne fût venu, sans que je le sçusse, écarter ses gens de notre *Matham*. Il en frappa même quelques-uns, sans respect pour la loi de la fête. Vers les deux heures après minuit, je me retirai pour prendre quelque repos. A peine fus-je couché sur mon lit, c'est-à-dire, sur la terre, qu'il me vint en pensée que j'avois mal fait d'abandonner mes gens. Je retournai fort à propos à leur poste, où je les trouvai aux prises avec les domestiques même du Chef qui m'avoit rendu le service dont je viens de parler. Ceux-ci venoient avec des tisons allumés, avec dessein formé de brûler l'église. Ils étoient piqués de ce que j'en avois fait sortir leur maître, qui étoit venu s'y coucher une après-dînée, comme dans l'endroit le plus frais du camp. Ils avoient déja secoué leurs tisons sur le toît d'un Chrétien; mais on arrêta le feu tout d'abord. Je fis à l'instant, & avant que de leur parler, arborer sur la porte un étendart que le principal

Chef m'avoit donné. Après quoi, j'appellai les incendiaires. Je leur demandai quel étoit l'usage de ces torches qu'ils portoient à la main. Ils me répondirent que c'étoit pour allumer leur pipe. Dès que je vis qu'ils n'osoient s'ouvrir à moi de leur dessein, je fis semblant de l'ignorer ; & en leur témoignant plus d'assurance que je n'en avois, & leur parlant civilement, je leur donnai enfin leur congé qu'ils voulurent bien recevoir. Nous passâmes le reste de la nuit avec grande impatience de voir le soleil paroître sur l'horison.

Ce petit détail fait voir le soin que la Providence prend de nous, & la sorte de respect qu'elle inspire aux Gentils, même à notre égard, malgré le mépris qu'ils en ont d'ailleurs, à raison de notre couleur, & du soupçon que nous sommes Européens. En notre présence, beaucoup de respect ou de crainte : nous ont-ils quittés, la plupart nous traitent de *Parias* ou de *Pranguis*.

Je vous ai parlé de mon église : je voudrois bien y retourner ; quoique l'état du pays de *Ballapouram* n'ait point changé. Mais si les Mayssouriens en viennent à un siége, comme ils s'y préparent depuis long-temps, il n'y a pas d'appa-

rence que je puiſſe m'y maintenir. Le commencement de l'année Indienne, qui eſt à l'entrée du ſoleil dans le ſigne du bélier, nous éclaircira là-deſſus. C'eſt le temps, pour les Indiens, d'entreprendre les expéditions qu'ils méditent.

Le ſecours qui me vint de votre part, l'année derniere, m'arriva fort à propos pour m'aider à une entrepriſe que j'avois déja commencée. Je ne pouſſe pas mes actions de graces juſqu'à la premiere main; inſtruit, comme je le ſuis, qu'un oubli apparent eſt la meilleure façon de reconnoître ſes bienfaits; mais je n'ai garde de les oublier devant Dieu, de qui ſeul elle attend ſa récompenſe.

Vous pouvez à préſent, Monſieur, juger de l'état où ſont nos Miſſions. Elles ont tellement ſouffert des guerres cruelles que les Maures & les Gentils ſe ſont faites, qu'il faudra bien du temps pour les rétablir; bien des ſecours pour réparer leurs pertes; bien des ouvriers pour remplacer ceux qui ſont morts, ou qui ſe ſont diſperſés. C'eſt par ces conſidérations, que je prévois avec douleur que je ſerai probablement obligé de retourner en Europe pour ſolliciter ces ſecours, & pour raſſembler quelques nouveaux ouvriers que je puiſſe ramener

avec moi, afin de ne pas laisser en friche un champ autrefois si bien cultivé, & qui, depuis dix ans, n'a éprouvé que des ravages.

Il est vrai que nous avons un puissant protecteur dans la personne de M. Dupleix; mais je doute si cette protection sera de longue durée, & s'il ne sera pas lui-même bientôt rappellé dans sa patrie. Il est trop accrédité dans l'Inde, pour que les Anglois n'en soient point jaloux, & dès-lors je suis sûr qu'ils chercheront tous les moyens possibles de prévenir la France même contre lui. C'est encore pour moi une raison de plus de quitter pour un temps ce séjour, jusqu'à ce que la Providence remette les choses dans leur ancien état.

Pour y coopérer, à mon arrivée en France, j'exposerai la situation présente & le pitoyable état où est réduite la Chrétienté de ce grand pays, où l'on comptoit trois cens mille Chrétiens. Les ames fidelles & généreuses en seront touchées, & viendront, à ce que j'espere, contribuer à réparer ces ruines. D'ailleurs, nos freres, pleins de zèle pour les intérêts de la Religion, s'empresseront de venir la relever dans ces vastes contrées. Je servirai du moins à les in-

former de la maniere dont j'ai lieu de penser qu'il faut s'y prendre pour réussir dans cette bonne œuvre ; & si je suis assez heureux pour y rentrer moi-même à la tête d'une si sainte recrue, je me croirai trop récompensé des fatigues d'un si long voyage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXPLICATION de quelques termes Persans, Mogols & Indoustans, répandus dans l'histoire des dernieres guerres de l'Inde.

Aldée, village ou ferme.

Arcate, ville capitale du Royaume de Carnate ou du Carnatek. Ce Royaume releve du Souba du Dekan, & le Souverain a le titre de Nabab du Carnate. De lui relevent plusieurs petits Souverains appellés, par tolérance, Nababs, ou Rajas ; tels sont les Nababs de Velour, Trichirapali, Carapen, Tanjaour, Mayssour, &c. Pondichéry, Madras, Saint-Thomé, &c. sont dans le district de la Nababie d'Arcate. Le mot *d'Arcate* en langue *Tamoule*, veut dire *six montagnes*. Les anciens Rois du Car-

nate, qui étoient maîtres de ce poſte & qui en connoiſſoient l'avantage, le choiſirent pour y établir leur Cour.

Arian-Coupan[*], nom d'un village & d'une riviere, à trois quarts de lieue de Pondichéry.

Azefia, nom qui, chez les Mogols, eſt donné au Grand Chancelier de l'Empire, &, en cette qualité, il eſt le premier Miniſtre. Niſam-Moulouk étoit *Azefia*.

Bangue. Bangue eſt le ſuc d'une plante des Indes preſque ſemblable au chanvre. On le mêle avec l'opium & la raque. Cette boiſſon enivrante rend furieux & inſenſible.

Betel. Le betel eſt une herbe des Indes, dont la feuille eſt large. Les Indiens en mâchent, ſans l'avaler, le matin, l'après-midi, le ſoir, la nuit même, & en portent toujours avec eux. Mais comme elle eſt amere, pour corriger cette amertume, on la mêle avec de la chaux, de la raque, (fruit d'une eſpece de palmier) du cardamome, du clou de gérofle & de la canelle. Le betel échauffe beaucoup, fortifie la poitrine, conſerve les dents, rend les levres vermeilles & l'haleine douce. En le mâchant, un ouvrier peut travailler

pendant deux jours ſans avoir faim & ſans avoir beſoin d'aucune nourriture.

Bouſſola, titre de Rapogy, Général des Marates. *Rapogy Bouſſoula*, veut dire, *Seigneur Généraliſſime.*

Brames, les Indiens ſont partagés en pluſieurs caſtès ou familles, dont la premiere & la plus noble eſt celle des Brames. Ces Brames ſont Prêtres & les Docteurs de l'Inde.

Carapen, nom d'une fortereſſe dont le Gouverneur eſt Souverain, & prend le titre de Nabab de Carapex; il releve du Nabab d'Arcate.

Cazena, caiſſe royale ou impériale.

Chandaſaeb, gendre d'Aouſtalikan, Nabab d'Arcate. Ce nom ſignifie *Seigneur de la lune.*

Chanavaskan, nom du premier Miniſtre ou Divan de Nazerzingue.

Chopdar, Officier qui répond à nos Aides-de-Camp; & dont les fonctions ſont de porter les ordres du Souverain.

Cipayes, ſoldats Cipayes, c'eſt-à-dire, ſoldats du pays. Par ce mot on entend les Indiens à la ſolde des Européens.

Courou ou *Carol*, ſomme valant cent laks, le lak vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent;

la roupie d'argent vaut quarante-huit ou cinquante sols de France. Le carol s'entend des roupies d'argent & vaut près de ving-cinq millions.

Darmanchada, pavillon que les armées Maures élevent quand ils veulent faire sçavoir à l'ennemi qu'ils demandent la paix, & qu'ils sont prêts à recevoir des propositions pacifiques.

Dékan. Le Dékan est une vaste province du Mogol, contenant plusieurs Royaumes. Le Vice-Roi de cette province s'appelle Souba. Il est Souverain & fait sa résidence ordinaire à Golconde, ou à Aureng-Abad. On le nomme aussi Roi de Golconde. Il nomme à plusieurs Royaumes, ou plutôt il y met des Gouverneurs, avec droit de succession. Tel est le Nabab d'Arcate & d'autres qui sont pourtant Souverains, moyennant un tribut qu'ils payent au Cazena du Souba du Dékan.

Divan. Chez les Persans ce mot signifie Conseil-d'Etat que tiennent les Souverains; mais dans l'Inde, c'est le nom du premier Ministre.

Faquirs. Les Faquirs sont une espece de Dervis ou Religieux Indiens, vagabonds, qui vivent d'aumônes. Ils vont quelquefois seuls, quelquefois en troupe.

Il y a auſſi des Faquirs pénitents, dont la mortification la plus ordinaire eſt de ſe tenir jour & nuit dans une poſture très-gênante. Ils ſont tous en grande vénération aux Indes.

Jaquir, penſion ſur le tréſor royal, qui eſt inſéparable des titres que le Souverain donne, & qui eſt plus ou moins grande à proportion de ces titres.

Koulis. Ce mot ſignifie eſclave, & on appelle de ce nom les porte-faix.

Kan. Kan veut dire *Prince* ou *Chef d'armée*, d'une province ou d'une ville.

Lak, ſomme valant 100000 roupies d'argent, la roupie à 50 ſols, le lak vaut 250000 livres.

Mouzaferzingue, fils de Satodoloskan, gendre de Niſam-Moulouk. Ce mot ſignifie *invincible guerrier*.

Mainnavatte, eſt un étendard que le Grand-Mogol donne à celui qu'il charge de marcher contre un rebelle. *Mainnavatte*, en Indouſtan, veut dire, *Seigneur qui châtie les rebelles*. C'eſt la plus grande marque d'honneur que le Grand-Mogol puiſſe conférer. Jamais elle n'a été accordée qu'à un Prince du Sang. C'eſt le premier Général qui porte cet étendard à côté du Prince.

Manſoubdar, dignité militaire qui

répond à celle de Colonel de cavalerie, mais avec une autorité beaucoup plus étendue. Cette dignité est plus ou moins considérable par rapport au nombre de cavaliers que le Souverain assujettit à celui qu'il en honore. Mansoubdar de mille, de deux mille, &c. les Mansoubdars, au-dessus de deux mille cavaliers, ont de droit une forteresse, outre le Jaquir proportionné à leur dignité. M. Dupleix est Mansoubdar de deux mille cinq cens cavaliers. Il a une pension de 100000 roupies, & la forteresse de Villenour. M. de la Touche est Mansoubdar de 1500 cavaliers; sa pension va à peu près à 35000 livres.

Marattes. Peuples qui habitent les montagnes du Malabar qui sont derriere Goa; on les appelle *Montagnes de Gatte*. Ils ont un Roi, mais leur occupation ordinaire est le métier de la guerre. On peut les comparer aux Suisses d'Europe, pour de l'argent ils servent tout le monde. La capitale de ce peuple s'appelle Satara.

Moulouk. Nyzam ou Nirsan s'appelloit autrefois Azefia ou premier Ministre du Grand Mogol; il fut Vice-Roi du Dékan; il combattit un concurrent qu'il avoit: on l'appella *Moulouk* ou *Bras fort de*

l'Empire. Il étoit Généralissime du Grand Mogol, & avoit conquis plusieurs Royaumes.

Nazerzingue, fils de Moulouk. Il s'étoit révolté contre son pere, qui en punition de cette faute l'obligea de porter tant qu'il a vécu une chaîne de fer. Il s'empara après la mort de son pere du Dékan, conséquemment des Royaumes de Golconde & d'Aureng-Abad.

Nabab. Ce nom veut dire *Vice-Roi.* Il n'appartient qu'au Souba du Dékan dans la presqu'isle ; mais les Gouverneurs que ce Souba met aux Royaumes de sa dépendance, prennent le nom de Nabab ; tel est le Nabab d'Arcate. Bien plus les Gouverneurs des Forteresses & Places fortes d'autres Royaumes dépendans d'Arcate, se qualifient aussi de Nababs. Tels sont les Gouverneurs de Velour, de Trichirapaly, Maduré, Mayssour, &c. On les appelle autrement *Raja* ou *petit Roi.* Ils sont tous Souverains, moyennant le tribut qu'ils paient.

Pagode, temple des Divinités des Gentils. Ce nom s'applique aussi à ces Divinités. Il signifie encore une espece de monnoie valant un peu plus de huit livres monnoie de France.

Paravana. Lettres Patentes qui con-

firment la conceſſion que le Souverain fait de quelque titre ou dignité, de quelque penſion ou de quelques terres. Le Souba du Dékan a donné le paravana de la ville de Mazulipatan, de l'Iſle de Divi, & de pluſieurs autres conceſſions d'un produit très-conſidérable pour la Compagnie des Indes.

Patanes. Peuples.

Roupie. Roupie eſpece de monnoie des Indes. Roupie d'or : roupie d'argent : la roupie d'or en vaut treize d'argent, & celle d'argent vaut de 48 à 50 ſols.

Raja. Nom qu'on donne à certains petits Rois des Indes qui ſont idolâtres & gentils, & qui ſont ſous la protection du Mogol & des Nababs ou Gouverneurs généraux des Royaumes dans leſquels ſe trouvent les Etats des Rajas. Le Raja de Tanjaour, le Raja de, &c.

Satodoloskan, nom du fils de Mouzaferzingue.

Salami, ſomme d'argent qu'un inférieur préſente à ſon ſupérieur.

Schah, veut dire *Roi.*

Serpeau, préſent qui conſiſte en habit d'uſage pour la Nation qui le préſente.

Souba, Vice-Roi ou plutôt Souverain. Le Souba du Dékan.

Soubdar, Officier militaire inférieur au Mansoubdar.

Tan, mot qui signifie pays, & qui est d'usage dans tout l'Orient, l'Indoustan, le Curdistan, le pays des Indes, le pays des Curdes, &c.

LETTRE

Du Revérend Pere X. de Saint-Estevan, à Monsieur le Comte de . . . . .

A Pondichéry, le 7 Décembre 1754.

MONSIEUR & respectable Ami,

Je croirois manquer essentiellement aux bontés dont vous m'avez toujours comblé, & à l'amitié sincere qui nous unit depuis si long-temps, si je ne remplissois la promesse que je vous ai faite, en quittant peut-être pour toujours l'Europe. Vous n'ignorez pas combien doit coûter un sacrifice qui nous sépare de tout ce que nous avons de plus cher au monde; vous connoissez mon cœur: jugez quelle dût être sa situation au moment de l'embarquement; il ne fal-

lut rien moins, je vous l'avoue, que la volonté de Dieu pour le tranquillifer, & lui rendre une paix qu'un peu trop de pufillanimité lui avoit peut-être fait perdre.

Je m'embarquai à l'Orient le huit Mars 1754, dans le vaiffeau le *Duc d'Orléans*, avec un compagnon dont le mérite, le zèle & le caractere ne laiffoient rien à defirer. Notre vaiffeau renfermoit environ fept cens perfonnes; on y comptoit quatre cens hommes de troupes, dont trois cens étoient Allemands, ce qui formoit une ample moiffon pour de jeunes Miffionnaires. Notre apprentiffage a été des plus rudes : à peine nous fommes-nous trouvés à trois cens lieues de France, que les maladies ont commencé à fe déclarer. La malpropreté, jointe à des maux que je n'ofe nommer, infecterent bientôt tout l'équipage; mais ce n'étoit encore-là que les avant-coureurs des épreuves que la Providence nous ménageoit avec fa fageffe ordinaire.

Avant d'arriver à *Gorée*, qui, felon les ordres de la Compagnie, devoit être notre premiere relâche, nous eûmes le bonheur de faire faire abjuration à deux foldats Allemands; & ce fut-là

les prémices de notre Miſſion. Nous reſtâmes onze jours à *Gorée*; je ne vous dirai rien de cette ville, qui n'eſt qu'un rocher aride : vous la connoiſſez ; mais ce que vous ignorez, ſans doute, eſt le déſordre affreux que j'y ai vu régner. Une cinquantaine de ſoldats, avec un état-major, en compoſe toute la garniſon, & une quarantaine de caſes de Noirs forme le village ou la bourgade : nous y paſſâmes la ſemaine ſainte; mais tout le fruit que nous recueillîmes de nos pénibles fatigues, fut les confeſſions de quelques Noirs, & d'un ou de deux blancs du bas étage. Il y avoit déja quatre ans que l'Aumônier de la garniſon étoit mort. Je m'offris au Commandant juſqu'à l'arrivée d'un autre qu'il prétendoit avoir demandé. Mes offres furent rejettées; j'en ſentis la raiſon. La vie déréglée qu'on menoit dans cette Iſle, n'étoit gueres compatible avec la préſence d'un Miſſionnaire, qui ſe conſacre par état à la converſion des ames. Ma bonne volonté devint donc inutile, & je me vis forcé de me rembarquer auſſi ſcandaliſé de la conduite des habitans de *Gorée*, qu'édifié de la mort d'un ſoldat Luthérien, qui, après avoir fait ſon abjuration, mourut dans les ſentimens de la plus héroïque piété.

A peine fûmes-nous huit jours en mer, que les maladies augmenterent à un point, qu'il me feroit impossible de vous rendre la triste situation où fut réduit l'équipage. Aux maux dont je vous ai déja parlé, se joignirent la galle, la dissenterie & le flux de sang. L'air corrompu qu'on y respiroit, & la vermine qui gagna tout le bord, en rendoit le séjour insoutenable; même à ceux qui, par état ou par devoir, se trouvoient logés sur le tillac. Jugez, Monsieur, quelle devoit être la situation de la multitude logée dans les entre-ponts & la sainte-barbe : cependant il n'y en avoit pas de plus cruelle que la nôtre. Appellés à chaque instant par des moribons entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, couverts d'ordures & à moitié pourris, nous étions obligés de nous étendre entre deux cadavres vivans, pour écouter leurs confessions, & leur administrer les derniers sacremens. Vous devez sentir dans quel état nous sortions de ces lieux infects; aussi les passagers fuyoient-ils notre voisinage, & nous prioient-ils très-instamment de nous mettre sous le vent. Cet état violent dura près de trois mois, au bout desquels nous ar-

rivâmes enfin à la vue de *Madagaſcar*. Il en étoit temps; nous avions déjà perdu beaucoup de monde, ſur-tout parmi les Allemands, dont heureuſement pluſieurs avoient abjuré le Luthéraniſme.

C'eſt ici que Dieu m'attendoit : ma ſanté s'étoit ſoutenue juſqu'alors dans toute ſa vigueur; elle ſuccomba enfin.

Le Seigneur a par-tout des ames d'élite, & il y en avoit à notre bord; j'admirois ſur-tout un jeune Voilier âgé de vingt-deux ans, dont la vie exemplaire étoit pour tout l'équipage un ſujet d'édification. Sa piété, ſa dévotion, la candeur de ſon ame, & la pureté de ſes mœurs, m'avoient inſpiré pour lui le plus tendre attachement. Il fut frappé tout-à-coup du mal contagieux; mais à peine en eut-il ſenti les premieres atteintes, qu'il m'appella pour le diſpoſer à la mort. J'y courus auſſi-tôt, & je me hâtai de le confeſſer, & de lui adminiſtrer l'extrême-onction. Cependant la maladie avoit fait des progrès ſi rapides, qu'après la cérémonie, je ne crus pas devoir l'abandonner. Bientôt il entra dans une agonie douloureuſe, qui lui laiſſa néanmoins toute ſa connoiſſance, de ſorte que je lui parlai du Dieu des miſéricordes juſqu'à ſon dernier ſoupir;

& comme j'étois trop près de lui, je le reçus dans la bouche. A l'instant je fus frappé à la tête comme d'un coup de massue, & l'impression du mal fut si extraordinaire & si rapide, que de retour sur le tillac, tous ceux qui m'apperçurent, jetterent un cri d'étonnement; des yeux enfoncés, des joues coulées & livides, & un air égaré, furent les symptômes de la peste qui venoit de m'attaquer. Tout le reste de la journée se passa dans un affaissement général & dans les plus vives douleurs. Sur le soir nous mouillâmes dans la rade de l'Isle, vis-à-vis de Foul-Pointe. La nuit ne put me procurer le moindre repos; je crois même devoir vous dire que le mal augmenta. Le jour suivant, le Capitaine, qui n'ignoroit point la situation où je me trouvois réduit, me demanda si je ne jugerois point à propos de descendre; qu'en ce cas on alloit charger la grande chaloupe des mourans & des plus malades; que je leur serois d'un grand secours dans la traversée & à terre, plusieurs étant sur le point d'expirer. Je consentis à tout, & m'embarquai sur le champ avec une partie de ces pauvres malheureux, qui étoient environ au nombre de trois cens. Je

me plaçai au milieu de ceux qui étoient le plus dangereusement malades, & durant la traversée, deux d'entr'eux moururent dans mes bras. Arrivé à terre, je passai, malgré mon mal qui me permettoit à peine de voir clair, toute la matinée à confesser, à administrer les sacremens, à donner des bouillons & à soulager par mes soins des malheureux qui manquoient de tout. Heureusement pour moi mon Collegue arriva bientôt après avec une seconde chaloupe. Mon cœur, qui depuis deux jours étoit navré de douleur, se calma dans ce moment. *Soyez le bien arrivé*, lui dis-je, *il est temps, mon mal me presse horriblement; faites-moi faire une cakute, & jettez quelques planches sur des traiteaux, je me meurs, & je sens que je n'irai pas loin.* Dans l'espace d'une heure les Negres eurent tout préparé. J'étois allé en attendant sur le bord de la mer, dans l'espérance que le grand air calmeroit un peu ma douleur; je me trompai, je fus forcé de revenir sur mes pas, voyant à peine pour me conduire, & je ne fus pas plutôt entré dans la petite case qu'on achevoit de me construire, que je me jettai à corps perdu sur une espece de lit fabriqué à la hâte

hâte. A l'instant même je perdis connoissance, & je restai cinq jours entiers sans mouvement & sans le moindre sentiment. L'Aumônier frappé du même mal, mourut à côté de moi, & j'eusse ignoré sa mort, si on ne me l'eût apprise lorsque je sortis de cette longue léthargie. Au bout du cinquième jour, le sentiment me revint, mais avec une foiblesse inexprimable qui dura pendant un mois entier que nous passâmes dans cette Isle. Le *Pere Yard* a eu durant ce temps-là tous les malades à soigner; il n'a pris de repos ni nuit ni jour; il a suppléé à tout, & a eu le bonheur de faire rentrer deux Allemands dans le giron de l'église.

Cependant le moment de quitter *Madagascar* étoit arrivé : le Capitaine vint me voir & m'annonça qu'il étoit déterminé à m'y laisser, & que dans une vingtaine de jours, je pourrois m'embarquer avec les autres malades destinés comme moi à demeurer dans l'Isle. Ma réponse fut décisive. *Vous mourrez*, me dit ce Monsieur qui avoit pour moi des bontés sans nombre. *N'importe*, lui répliquai-je, *mourir pour mourir, autant vaut-il que ce soit sur mer que sur terre.* Le Capitaine y consentit. Il

fallut donc me porter à la chaloupe; mais dès que j'y fus entré, le mouvement me fit perdre aussi-tôt connoissance, au point que la mer s'étant émue, une lame m'enleva à côté de moi une grande case pleine de volaille, sans que je m'en apperçusse. On m'a dit depuis que nous avions été sur le point de périr. Etant arrivé près du vaisseau, on m'y enleva par le moyen de quelques cordes dont on eut soin de me bien lier. J'ignore encore comment cela se passa; tout ce que je sais, c'est que je me trouvai le lendemain à bord.

Je ne puis que me louer, Monsieur, de toutes les bontés qu'on a eu pour moi; mais la force de mon tempérament n'a pas peu contribué à la diminution de mon mal. Mon Collegue eut bientôt son tour. A peine fus-je un peu revenu, qu'il se vit à l'extrémité, & il auroit infailliblement succombé, si le Seigneur, qui le réservoit à la conversion des Indiens, ne l'eût rappellé à la vie; tandis que les hommes le condamnoient à la mort. Pour moi je n'étois rien moins que rétabli; je devins hideusement scorbutique, & c'est dans cet état que nous abordâmes à *Pondichéry* le vingt-huitieme d'Août 1754.

Quand il fut question de descendre à terre, il ne se trouva dans le vaisseau ni bas ni souliers qui pussent me servir, tant mon corps étoit boursoufflé. Je descendis donc pieds & jambes nues; le Pere *Lavaur*, Supérieur, & le plus digne Missionnaire de l'Inde, vint au-devant de moi, & me conduisit à l'église environné d'une multitude de Chrétiens : de-là il fallut prendre le chemin de l'infirmerie. Le Médecin m'ayant vu, porta aussi-tôt ma sentence, promit de faire pour moi tout ce qui dépendroit de son art; mais finit par conclure qu'il étoit moralement impossible de me tirer d'affaire. Le Seigneur en avoit jugé autrement. Le lendemain de notre arrivée, toute la Chrétienté de *Pondichéry* partit en procession pour se rendre dans une maison appellée *Ariam-Coupam*, distante d'une lieue de cette ville. Je ne pus obtenir ce jour-là la permission de m'y faire transporter; mais j'y réussis le lendemain. Une Vierge miraculeuse, qu'on honoroit dans cette mission, avoit ranimé toute ma confiance : elle ne fut pas vaine. On m'y porta couché dans un palanquin. Je n'eus pas plutôt apperçu l'église, que je voulus essayer de m'y

rendre à pied, à l'aide d'un bâton. J'y parvins avec bien de la peine. Prosterné aux pieds de la Mere de Dieu, j'y fis ma priere & le sacrifice de ma vie. Ma priere étant finie, on me mit au lit, & la nuit même, pendant mon sommeil, il sortit de mes jambes une si grande quantité d'eau, que dès le lendemain je fus en état de dire la Messe, d'assister à tous les exercices, & au bout de la neuvaine, de me rendre à pied & en procession à *Pondichéry*. Depuis ce moment, Monsieur, je jouis de la plus parfaite santé. Vous me demanderez, sans doute, quelles sont à présent mes occupations. Une des principales est d'étudier de toutes mes forces une langue barbare & difficile, qui, cependant, n'a rien de rebutant pour moi. L'espérance de devenir utile au salut de mes chers Indiens, m'applanit toutes les difficultés, & déja je commence à faire assez de progrès, pour oser me flatter d'aller bientôt partager les fatigues de ceux qui s'occupent dans l'intérieur des terres. Les exemples que j'ai ici sous les yeux, sont un puissant motif pour moi. Cette mission est un composé d'anciens & de respectables Missionnaires qui ont blanchi dans les travaux apostoliques, & qui ont envi-

ron quinze mille Chrétiens ſous leur direction ; ils ſont au nombre de ſept, & le moins âgé d'entr'eux a paſſé ſoixante ans.

Cette nombreuſe chrétienté augmente tous les jours par les proſélytes qu'y attire le Pere *Artaud*, l'apôtre des *Parias*. Le bien qu'il fait auprès de ces derniers, que les autres Indiens regardent comme la lie du peuple, eſt immenſe. Il n'eſt point de ſemaine qu'il n'en gagne à Jeſus-Chriſt au moins ſept à huit, ſouvent un plus grand nombre. On voit ces pauvres gens ſe rendre réguliérement dans une cour de l'égliſe le matin à ſix heures & l'après-midi à une heure, pour apprendre leur catéchiſme & leurs prieres. Rien n'égale la patience de ces Catéchumenes ; aſſis par terre, les jambes en croix comme nos tailleurs, vous les voyez occupés douze heures par jour, à répéter ou à écouter avec la plus grande attention les inſtructions de leurs maîtres. Ce qu'on fait dans une cour de l'égliſe pour les *Parias*, ſe fait auſſi dans une autre pour les *Choutres* ou nobles du pays. Un reſpectable vieillard, (1) qui a été pen-

(1) Le Pere Cœur-Doux.

dant dix ans Supérieur genéral de la Miſſion, en eſt chargée aujourd'hui. Le nombre de ſes proſélytes eſt très-grand, & les baptêmes y ſont journaliers. A meſure qu'on les trouve inſtruits on les régenere & on les fait enfans de Dieu. J'ai eu moi-même la conſolation d'en purifier pluſieurs dans les eaux ſalutaires; & le nombre, depuis mon arrivée juſqu'au moment où je vous écris, eſt de plus de quarante adultes. Celui des proſélytes eſt actuellement bien plus conſidérable. Les nouveaux arrivés parmi nous s'occupent à enterrer, à baptiſer les enfans, à porter l'Extrême-Onction, & enfin à étudier la langue du pays. Tel eſt préſentement mon emploi. Quant aux Peres qui compoſent la maiſon, à peine peuvent-ils ſuffire aux confeſſions journalieres, aux inſtructions, prônes, ſermons, &c. L'uſage des langues & l'habitude de parler ſur le champ, moderent l'excès du travail.

Il y a dans notre voiſinage, c'eſt-à-dire à une lieue d'ici oueſt & ſud, deux Miſſions, dirigées par deux vieillards vénérables, chacun d'environ 70 à 75 ans. On compte près de trois mille Chrétiens. La premiere eſt *Ariam-Cou-*

pam, & la ſeconde *Olougarei*. La ferveur des bonnes gens qui les compoſent m'a enchanté; mais je me réſerve à vous en donner un détail dans la ſuite. Alors je vous écrirai de l'intérieur des terres, où je compte paſſer au plutôt.

Le fameux M. *Dupleix* vient de s'embarquer dans le vaiſſeau qui m'a conduit: il emporte avec lui les regrets des vrais François. Le rôle qu'il a joué dans l'*Indouſtan*, & la réputation ſinguliere qu'il s'y eſt acquiſe, font ici murmurer bien des gens. Trop nouveau encore & trop peu inſtruit du local, il me ſiéroit mal de porter mon jugement; mais, à en croire le public Indien, c'eſt un malheur pour la Nation Françoiſe, qui, par l'arrivée de deux mille hommes tranſportés par l'eſcadre de M. le *Godeu*, le mettoit dans le cas de donner la loi dans ces vaſtes contrées: la choſe n'eût pas manqué d'arriver, diſent nos politiques, ſi M. *Dupleix* eût continué à commander la Nation; on ſe flatte même de ſon retour, & je crois pouvoir aſſurer qu'il y eſt preſque généralement déſiré: on va encore plus loin; car, à en croire certaines gens, ſon départ eſt le préambule de la ſupériorité des Anglois, dont la politique, dit-on, eſt

la premiere cauſe du rappel de ce Gouverneur. La ſuite fera voir s'ils devinent juſte.

J'ai l'honneur d'être, avec le tendre attachement que je vous ai voué, &c.

SECONDE LETTRE

Du Révérend Pere X. de Saint-Eſtevan, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus dans l'Inde, à M. le Comte de.....

A Kareikal, le 15 Novembre 1755.

MONSIEUR,

Ce n'eſt plus de Pondichéri, mais de Kareikal que je vous écris. Cette petite ville, qui eſt ſituée à trente lieues au ſud de Pondichéri, eſt un comptoir François, & ſe trouve enclavé entre *Trinkebar*, comptoir Danois, & *Nagapatnam*, comptoir Hollandois. Ces deux derniers ſont diſtans de deux lieues; le premier au nord, & le ſecond au ſud. Il y a une trentaine d'années que le Roi de Tanjaour, par un arrangement fait entre lui & la Compagnie de France, avoit permis

à cette derniere de bâtir un fortin ſur le bord d'une riviere qui va ſe jetter dans la mer, & qui, par ſa poſition, rend ce terrein très-commode pour le commerce. Quelque temps après la donation, ce Prince crut, par une politique mal entendue, devoir chaſſer les François de leur nouveau ſéjour; en conſéquence il leur déclara la guerre, bien perſuadé qu'une cinquantaine d'Européens ne pourroient ou n'oſeroient tenir tête à une armée de cinq à ſix mille hommes deſtinés à les attaquer. La guerre ne fut pas plûtot déclarée, que les Tanjaouriens s'approcherent de *Kareikal*; &, comme cette ville étoit ouverte de tous côtés, ils n'eurent pas de peine à y pénétrer. Après avoir fait quelques dégâts dans les environs, ils ſommerent le Commandant de la place de ſe rendre: c'étoit le ſieur *Fevrier*. Celui-ci, par une prudence hors de ſaiſon, avoit pris le parti de s'enfermer dans le fort avec ſa garniſon, dans le deſſein d'y attendre le ſecours qu'on lui avoit annoncé de Pondichéri. Heureuſement ce ſecours ne tarda point à paroître: il étoit compoſé de deux cens Européens, commandés par un de nos plus braves officiers, appellé M. *Paradis*. A peine

eut-il mis le pied ſur le rivage, qu'il marcha droit à l'ennemi, à la tête de ſa troupe; il ne fut pas long-temps ſans le rencontrer. Le voir, l'attaquer, & l'enfoncer la bayonnette au bout du fuſil, après avoir fait une décharge générale à bout touchant, tout cela fut l'affaire du même moment. L'ennemi, malgré la ſupériorité que devoit naturellement lui donner le grand nombre, ne put tenir contre une attaque ſi bruſque & ſi violente; il plia, & bientôt la déroute fut générale; il paſſa la riviere en déſordre, accompagné de ſa petite troupe; mais il ne ſe crut point en ſûreté, quand il vit le ſoldat François qui ſe jettoit à l'eau pour le pourſuivre. Il eut recours à une nouvelle fuite; une ſeconde riviere fut paſſée comme la première; il en traverſa une troiſieme, toujours harcelé par nos ſoldats. Il ne ſe vit enfin à l'abri de l'impétuoſité Françoiſe qu'à l'autre bord de cette derniere. Après le paſſage de la ſeconde, qu'on appelle *Karkangeli*, M. *Paradis* fit rafraîchir ſa troupe. Les ſoldats s'étant repoſés pendant environ deux heures, demanderent à marcher à l'ennemi, que les eſpions diſoient avoir fait halte de l'autre côté de la riviere. Le Commandant,

enchanté de la bonne volonté de ses gens, donna aussitôt ses ordres, se remit en route, & arriva à la vue de l'ennemi, avec cette mâle assurance que donne une grande expérience unie à beaucoup de valeur. Les Tanjaouriens s'étoient retranchés sur une éminence qui commandoit la plaine & qui se trouvoit défendue par la riviere. Ils parurent résolus à empêcher le passage; mais M. *Paradis*, ayant trouvé un gué, se jetta, sans balancer, à l'eau; & quoiqu'il en eût jusqu'au cou, le soldat suivit l'exemple du chef avec une intrépidité & une ardeur extraordinaires. L'ennemi, consterné par ce nouveau trait de valeur, prit aussi-tôt l'épouvante, & se sauva à la débandade, avec une perte considérable. Le Commandant François, au lieu de poursuivre les fuyards, s'avança en bon ordre du côté de *Periapatnam*, gros bourg, dont il s'empara, & qu'il mit à contribution. Après y avoir logé sa troupe, il crut devoir s'y reposer, en attendant le parti que prendroit le Roi de Tanjaour. Celui-ci, informé du mauvais succès de son entreprise & craignant qu'on n'envoyât de *Pondichéri* de nouvelles troupes au vainqueur, conclut à demander la paix, qui lui fut accordée

à des conditions aſſez dures. Dès ce moment la ville de *Kareikal* avec toutes ſes appartenances, & quatre Aldées (1) avec les leurs, devinrent un apanage de la Compagnie de France.

M. *Paradis*, devenu Commandant de *Kareikal*, ſongea d'abord à mettre cette ville en état de défenſe. Il y avoit une pagode conſidérable & fameuſe dans le pays ; il la convertit en fortereſſe. Baſtions, chemin couvert, foſſés profonds, caſernes, poudriere, chapelle, logemens pour les Officiers, rien ne fut oublié. Un petit Pagotin à la portée du canon, & ſitué au nord-oueſt, près la riviere, devint un petit Fort dans les règles, & *Kareïkal* ſe trouva dès-lors à l'abri de toute inſulte de la part des Noirs. Quand ces ouvrages furent finis, on nomma deux Miſſionnaires pour avoir ſoin de cette nouvelle Chrétienté, & l'on bâtit une Egliſe dans le centre du bourg. On n'y comptoit alors qu'une centaine de Chrétiens ; le nombre des communians y monte aujourd'hui à plus de deux mille. Au bout de trois ou quatre ans on fonda une nouvelle égliſe dans l'Aldée ou bourg, dont M. *Para-*

(1) Bourgs.

dis s'étoit rendu maître, & il s'y est formé une Chrétienté nombreuse, qui donne les plus belles espérances. C'est pour partager les travaux multipliés d'un ancien & respectable Missionnaire, appellé le Pere *du Trembloy*, que les Supérieurs m'ont envoyé dans ces quartiers. La résolution que le Consul de *Pondichéry* a prise d'en augmenter la garnison, n'a pas peu contribué à m'y fixer.

Je partis de *Pondichéry* vers le commencement de Janvier de cette année 1755. Je trouvai en arrivant au lieu de ma Mission, mon respectable Collegue. C'est un homme d'environ soixante-trois ans, qui, malgré le poids de l'âge & les occupations de la vie la plus dure & la plus laborieuse, ne cede en rien au plus fervent, au plus zèlé & au plus robuste de nos Missionnaires. C'est sous sa direction & par ses soins que je suis enfin venu à bout d'entendre & de parler une langue qui surpasse en difficultés presque toutes celles de l'*Indoustan*; rien de plus bizarre que sa construction; le nombre de ses termes, & l'étendue de leur signification déconcerteroient l'homme le plus studieux & le plus appliqué; enfin, la prononciation, la variation des temps, la quantité, tout y porte

un caractere de barbarie que je ne saurois vous exprimer; mais le desir de se rendre utile à des ames rachetées au prix du sang d'un homme-Dieu, & de procurer la plus grande gloire du Seigneur, fait dévorer avec plaisir les plus grandes difficultés. Je ne pourrois vous rendre, Monsieur, la joie secrete que je ressens toutes les fois que j'annonce la parole de Dieu dans une langue qui me paroissoit si affreuse il y a un an.

Vous comprenez aisément que dans cette Mission naissante, nous ne manquons pas d'occupations. A peine ai-je le temps de respirer; car, outre les travaux inséparables de la charge de trois ou quatre mille Chrétiens, charge que je partage à la vérité avec le Pere *du Trembloy*, mais qui augmente tous les jours, on a jugé à propos de me confier le soin de la garnison, qui se trouve composée de plus de cent cinquante Européens ou *Taupas*. Cet emploi m'oblige de me rendre au Fort deux fois les dimanches & fêtes, pour y chanter la grand'Messe & les Vêpres, & y faire une instruction que je termine par la bénédiction du saint Sacrement. Ces chers soldats que je re-

garde comme mes enfans, la plupart jeunes gens, & nouvellement arrivés d'Europe, m'ont causé bien des chagrins dans les commencemens. Je ne vous détaillerai point, Monsieur, les peines que j'ai prises, & les mouvemens que je me suis donnés pour eux pendant les trois premiers mois. Soins, courses, exhortations, prieres, tout étoit inutile, & je vous avoue, à ma honte, que le découragement commençoit à me saisir, & que j'étois sur le point d'abandonner mon entreprise, pour me livrer entiérement & sans réserve au salut de nos pauvres Noirs. Cependant, réfléchissant un jour sur les difficultés que j'éprouvois, je sentis intérieurement comme une touche secrete, & comme une voix qui me reprochoit mon défaut de constance & de fermeté. Ce sentiment produisit son effet. Je résolus dès-lors de tenir tête aux obstacles, & de ne rien épargner pour gagner ces jeunes cœurs à Dieu. Une retraite me parut un moyen sûr & efficace pour y réussir. Dans cette pensée je demandai l'agrément du Gouverneur & de l'Etat-Major : ce qui me fut accordé. La retraite annoncée avec appareil, remua les imaginations. Soit curiosité, soit

reſpect humain, ſoit bonne volonté; que ſais-je? toute la jeuneſſe y courut. Je profitai de cette ardeur pour la fixer; mais afin de ne pas en laiſſer perdre le fruit, je crus devoir remplir la journée entiere, excepté le temps des repas. La priere, la Meſſe, une Inſtruction, quelques lectures, occupoient toute la matinée; l'après-midi ſe paſſoit en conférences, ſermon, lectures, vêpres, cantiques, &c. & la bénédiction du ſaint Sacrement terminoit la ſoirée; enfin, le temps des lectures ſpirituelles, & une partie de la nuit étoient deſtinés à entendre les confeſſions. Cette retraite dura huit jours. Dieu ſçait combien ce travail ſuivi m'a coûté. Seul, dans un climat brûlant, enfermé dans une petite chapelle qui pouvoit à peine contenir le nombre des retraitans, j'aurois infailliblement ſuccombé ſans une grace ſpéciale de la Providence, qui me réſervoit à de nouvelles fatigues. Le Seigneur a béni au centuple ma bonne volonté; le fruit de la retraite a été prodigieux, & la réforme générale. Rien n'eſt encore aujourd'hui plus édifiant que la conduite de nos jeunes ſoldats, qui, à une piété peu ordinaire, réuniſſent la plus ſcrupuleuſe exactitude à tous les devoirs

de leur profeſſion. Les caſernes de *Kareikal* ſont une véritable école de ſageſſe, & je puis aſſurer que Dieu & le Roi y ſont bien ſervis. Si la guerre ſe rallume, comme on le dit, je ſaurai par expérience ſi le ſervice du Seigneur & la bravoure ſont auſſi incompatibles que l'aſſurent certains Officiers, eſprits foibles, prétendus forts. Perſonne n'ignore, Monſieur, que vous avez donné plus d'une fois des preuves bien authentiques du contraire. Quoi qu'il en ſoit, je jouis avec la plus grande conſolation du fruit de mes foibles travaux.

Trichenapaly, ville trop fameuſe par les maux que les François ont eſſuyé devant cette place, & par les pertes conſidérables qu'ils y ont faites, ſe trouve aujourd'hui entre les mains des Anglois, &, ſelon les apparences, pour bien des années. Le rappel du Commandant de nos troupes au ſiege de cette ville, eſt l'époque de ſa délivrance. Ce Militaire, redouté de nos ennemis, qu'il avoit conſtamment battus, & dans toutes les occaſions, quoiqu'à nombre très-inégal, tenoit depuis quelques mois cette place reſſerrée au point que le Major *Laurents*, Commandant Anglois,

n'avoit osé y jetter le moindre secours. Enfin, réduite à la derniere extrémité, elle avoit consenti à se rendre, si elle n'étoit secourue dans un temps limité; encore quelques jours & elle étoit à nous. Mais le changement de Général, & les ordres de *Pondichéry* ont fait ce que l'armée Angloise n'eût jamais osé entreprendre sous les yeux du brave *Mainville*. Cependant la prise de cette malheureuse place, source de querelles entre le *Nabab* François & le *Nabab* Anglois, & par une conséquence qui ne devoit point être, entre les deux Nations Européennes, auroit mis fin à une guerre des plus funestes pour nous.

Ce premier revers a été immédiatement suivi d'un autre; c'est une treve qui, à ce qu'on assure, est toute à l'avantage de la Nation Angloise; & cela dans un temps où nous pouvions donner la loi par le nombre des troupes qui nous étoient nouvellement arrivées. Cette treve a laissé aux Anglois le temps de se renforcer à nos dépens; on a même travaillé de notre côté à les rendre supérieurs; en leur remettant des prisonniers forts & robustes, tandis que nous n'en recevions en

échange que des malheureux, qui depuis plusieurs années, croupissoient dans des cachots pratiqués sous terre ; il n'en étoit aucun d'eux qui ne fût réduit au plus pitoyable état. Il étoit porté dans l'accord, qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers ; mais, par une perfidie qu'on ne peut assez condamner, les Anglois se sont contentés de nous rendre homme pour homme, &, ce qui est plus révoltant encore, de choisir & de nous renvoyer ceux qui, par leur situation déplorable, nous devenoient à charge au lieu de nous être utiles. Pour comble de malheur, on a si bien satisfait nos troupes, qu'une bonne partie a déja déserté. Voici à ce sujet un trait qui m'est arrivé dans mon voyage de *Pondichéry* à *Kareikal.*

Surpris par la nuit à l'approche d'une forteresse appellée *Devikotty*, & au pouvoir des Anglois, je pris le parti de m'y arrêter, résolu de passer la nuit dans mon *palanquin* ou litiere. Le Commandant s'offrit à me loger dans le Gouvernement, mais je refusai, dans le dessein d'être plus à l'aise, & de m'informer plus librement des forces de cette place. Il n'y avoit gueres qu'une heure que j'étois arrivé, lorsque je me

vis entouré d'une troupe d'Allemands & de François, tous déſerteurs de Fisher, & venus dans l'eſcadre depuis quatre ou cinq mois. J'en avois connu pluſieurs, & entr'autres huit Allemands qui avoient paſſé dans le même vaiſſeau que moi. Je ne balançai point à profiter de la circonſtance pour leur reprocher l'indignité de leur conduite. *Que pouvions-nous faire*, me répondit un d'entr'eux, au nom de tous? *on nous a trompé: depuis notre débarquement nous nous ſommes vus ſans paye, & réduits à la plus extrême miſere. Ce n'eſt pas l'intention du Roi qu'on traite ainſi des ſujets qui s'expatrient pour ſon ſervice. On nous avoit fait les promeſſes les plus flatteuſes, & non-ſeulement on nous a manqué de parole, mais encore on nous a maltraités. Moi & mes camarades*, ajouta un Huſſard, *nous nous ſommes engagés pour ſervir à cheval & non à pied; les François n'ont pas jugé à propos de nous en donner, nous ſommes venus en chercher chez les Anglois. Nous ſommes ici bien montés, & bien vêtus, bien nourris, & ſur-tout bien payés. Que la Compagnie nous traite de même, & bientôt nous ſerons à elle. Il n'y a pas plus loin de Devikottey à Pondichéry que de Pondichéry à Devikottey.*

Cette converſation fut continuée aſſez avant dans la nuit, après quoi j'eus la conſolation d'en gagner quelques-uns, & peu de jours enſuite pluſieurs rejoignirent la Nation.

Voilà, Monſieur, comme vous voyez, des triſtes commencemens. Je doute que ce que je viens de vous raconter fût arrivé ſous M. *Dupleix*. Son nom, ſa réputation, ſa politique ſage & ſoutenue, & principalement ſon patriotiſme & ſon zèle pour la gloire de ſa Nation, ſeront toujours pour l'Inde Françoiſe des gages aſſurés du contraire. Au reſte, Monſieur, je ne ſuis, dans tout ce narré, que l'écho de *l'Indouſtan*, dont M. *Dupleix* a emporté tous les regrets.

Dans le courant de cette année la Providence, toujours adorable dans ſa conduite, ne m'a pas épargné les épreuves. Une maladie épidémique a cruellement attaqué nos Chrétiens. Je vous ai dit que nous n'étions que deux pour environ trois mille perſonnes. Obligés de courir à toutes les heures du jour & de la nuit, & ſouvent juſqu'à une lieue, ſans preſque aucun relâche, pendant près de deux mois, nous avons enfin plié ſous le poids de la fatigue. Je doute que mon collègue, déja ſur l'âge, ſe

rétabliſſe d'un épuiſement général, ſuite néceſſaire d'un travail continuel & exceſſif. Qu'on eſt heureux, Monſieur, qnand on meurt dans l'exercice actuel d'une charité qui n'a ici d'autres agrément que celui de s'y livrer uniquement pour Dieu ſeul ! car nos pauvres Chrétiens n'ont rien d'attrayant que leur ame rachetée du ſang d'un Dieu immolé par amour. J'envie le ſort du P. *du Trembloy*, qui, ſelon les apparences, ſera la victime de ſon zèle. Pour moi, la jeuneſſe & la force du tempérament m'ont encore ſauvé ; j'en ai été quitte pour ſept accès de la fievre la plus violente. Heureuſement la contagion ne m'a ſaiſi que vers le déclin de la maladie épidémique; d'ailleurs un de nos Freres trouva dans ce temps-là un remede ſpécifique qui arrêta dans moi les progrès de ce fléau. Il a péri aux environs de *Kareikal* plus de quatre mille Païens dont quelques-uns ſe ſont convertis à l'heure de la mort ; nous avons perdu, outre cela, environ trois cens Chrétiens, & quantité d'enfans que nous avons eu le bonheur d'arracher au Paganiſme, pour les régénérer dans les eaux ſalutaires du baptême. Ici je ne puis m'empêcher de vous raconter un trait de la miſéricorde du Seigneur, Obligé de

courir à une demi-lieue de l'église pour y exercer les fonctions de mon ministere, je trouvai sur le bord d'un étang une petite fille de huit à neuf ans, qui tenoit dans ses bras un enfant de quinze mois, réduit au plus affreux état. Contre l'ordinaire des enfans Païens, la petite fille s'arrêta & je l'abordai. *A qui appartient l'enfant que tu porte*, lui demandai-je? *C'est mon frere*, me répondit-elle. *Mais pourquoi l'apporte-tu ici ? ne vois-tu pas qu'il va mourir? Ma mere me l'a ordonné*, me répartit-elle. *Eh bien*, repri-je, *je vais lui donner un remede qui lui procurera le véritable bonheur; suis-moi.* La petite fille obéit. Je m'approche de l'étang, je trempe mon mouchoir dans l'eau, & je baptise le mourant. On peut bien goûter à longs traits toute la douceur des consolations qui inondent le cœur d'un Missionnaire dans ces heureuses rencontres; mais l'exprimer & la rendre, est une chose impossible. La petite fille, pleine de l'espérance de voir son *tambi* (petit frere) bientôt guéri, courut annoncer cette nouvelle à ses parens. Pour moi, je continuai ma route, louant & bénissant celui qui avoit daigné se servir de moi pour l'exécution de cette bonne œuvre.

Je vous ai dit, Monſieur, que la maladie m'avoit forcé d'interrompre mes travaux. A peine ma ſanté s'eſt-elle trouvée rétablie, que je me ſuis occupé de l'établiſſement d'une nouvelle miſſion dans le Royaume de Tanjaour. Le lieu que j'ai choiſi s'appelle *Nallatour* : c'eſt une preſqu'iſle formée par le confluent de deux petites rivieres. Ce territoire, charmant par ſa poſition, eſt enclavé dans la conceſſion que le Roi de Tanjaour fut obligé d'accorder à la Compagnie de France après la guerre de *Kareikal*. Le Conſeil a bien voulu permettre à un des chefs de nos Chrétiens de cultiver cet endroit. Cet homme, qui, en ferveur & en zele pour la propagation de la foi, ne le cede à aucun Miſſionnaire, eſt enfin venu à bout d'y former un village, où nous avons déja pluſieurs familles Chrétiennes; cinq Païennes ont demandé à s'y établir, & ſont aujourd'hui Catéchumenes. J'y ai fait derniérement un voyage, & je vous aſſure que ces braves Indiens ne m'ont pas moins charmé par leur piété que par l'union qui regne entr'eux, car ils ſont tous, *cor unum & anima una*. Pendant une ſemaine que j'y ai paſſé, j'ai eu la conſolation de

les

les faire approcher des Sacremens; j'y ai baptisé deux Catéchumenes avec plusieurs enfans des familles Païennes, & j'espere que le Seigneur répandra sur cette Mission naissante ses plus abondantes bénédictions.

Vous m'avez recommandé, Monsieur, de ne rien oublier de ce qui concerne nos travaux : c'est pour satisfaire votre pieuse curiosité que je vais ajouter ici quelques détails.

Nous avons baptisé cette année plus de cent cinquante Adultes à *Kariekal*, sans compter un nombre prodigieux d'enfans que nous avons également régénéré. On me mande de *Pondichéry* que le Seigneur a accordé cette grace à cinq ou six cens Païens, tant enfans que convertis. J'ignore ce qui s'est passé dans l'intérieur des terres au Royaume d'*Orixa* à *Masulipatam* & à *Bengale.* Le Pere *Yard*, ce fervent Missionnaire, qui, dans la traversée d'Europe aux Indes, a donné tant de preuves de ce courage vraiement apostolique qui l'anime, est actuellement à parcourir le Royaume d'*Orixa*; mais on me marque seulement en général, qu'il y fait de grands biens, & que son zèle a pris une nouvelle vigueur depuis qu'il possede

la langue *Tetenga*. Destiné d'abord pour la Mission du *Carnate*, il avoit travaillé avec la plus grande ardeur à apprendre la langue *Tamoul*, lorsque, par une nouvelle disposition des Supérieurs, il fut envoyé dans le *Telegou*, où il cultive avec le plus grand succès la partie de la vigne du Seigneur qui lui est échue en partage.

Outre la Chrétienté Malabare de *Kareikal* & la Mission de *Nallatour*, nous avons encore un établissement à une lieue d'ici, qui porte le nom de *Tiroun-à-Malley*; les François l'appellent la grande Aldée, à cause de son étendue, qui est en effet assez considérable. Nous y avons une église bien bâtie & fort proprement ornée; on y compte environ cinq cens communians; un Catéchiste y préside; & comme le défaut de fonds ne permet point d'y entretenir un Missionnaire, les Chrétiens viennent à *Kareikal* les Dimanches & Fêtes pour y assister au Service Divin. C'est dans cette Eglise que nous célébrons la mémoire de l'Apôtre des Indes. Vous ne seriez peut-être pas fâché de sçavoir la maniere dont se fait au centre du Paganisme cette édifiante cé-

rémonie que le Gentil partage (1) avec le Chrétien. Le temps ne me permet point de vous en faire le détail cette année; mais je commencerai par-là la premiere lettre que je vous écrirai.

Nous venons de perdre un de nos plus respectables Missionnaires, appellé le Pere *Gargan*. Pendant près de 40 ans qu'il a travaillé dans ces contrées, il a rendu les plus grands services à la Nation. La côte de *Coromandel* a été aussi le théâtre de son apostolat; il a même fondé plusieurs églises & de nombreuses peuplades dans la partie du nord, Aucun de ses prédécesseurs n'avoit pénétré dans les terres aussi avant que ce saint Religieux. Aux travaux les plus pénibles dans les climats les plus brûlans, il a toujours joint la vie la plus dure & la plus mortifiée. Doux, aimable pour tout le monde, il étoit extrêmement sévere à lui-même, & possédoit au suprême dégré le talent si rare de gagner tous les cœurs. Parvenu à l'âge de soixante-douze ans, il n'a cessé d'exercer ses fonctions que quatre jours avant sa mort. C'est une vraie perte pour *Pondichéry*, & sur-tout pour la Mission d'*Olougarei*,

(1) On y admet les Catéchumenes.

dont il avoit la direction. La mort la plus sainte a consommé une vie entiérement consacrée à la gloire de Dieu, au salut des ames & au bien de l'Etat. Il ne faut rien moins que des exemples frappans de vertu, tels qu'il n'a cessé d'en donner pour animer ma foiblesse.

Je suis, avec le plus sincere attachement, &c.

LETTRE

Du Pere Cœurdoux à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences ; sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes Orientales.

A Pondichéry, le 12 Février 1760.

MONSIEUR,

Les Géographes ne peuvent fixer la position des lieux & déterminer leur distance réciproque, sans s'être préalablement assurés de la mesure itinéraire usitée dans le pays dont on leur a fourni des mémoires, & dont ils veulent dresser la carte. C'est pour cela que M. Danville ayant entrepris il y a quelques

années d'en donner une nouvelle des Indes orientales, commença par rechercher quelles sont les différentes sortes de lieues qui y sont en usage. Le détail de ses recherches qu'on peut voir à la tête de ses éclaircissemens sur cette carte, fait également honneur & à l'étendue de son sçavoir en ce genre & à sa pénétration.

Mais les Indes sont si étendues, les langues qui y ont cours si multipliées, & leurs termes si défigurés, lorsqu'ils passent par une bouche Européenne, que ce seroit une espece de prodige, si ce qu'il a pu découvrir sur les mesures itinéraires de l'Inde, pouvoit s'appliquer à toutes ses parties, & avoit une exactitude à laquelle nous ne pouvons prétendre nous-mêmes, quoique placés dans les Indes, & ayant quelques connoissances des langues du pays. Ce que je rapporterai sur cette matiere, à laquelle j'ai donné une application assez considérable, pourra servir de supplément à ce qu'en a dit cet habile Géographe.

Les Indiens partagent une révolution journaliere du soleil en soixante petites heures, dont chacune répond à vingt-quatre de nos minutes. Les trente pre-

mieres heures se content depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, & les trente autres depuis son coucher, jusqu'au lever du soleil du jour suivant. Ces trente heures du jour se divisent en quatre parties ou veilles, dont chacune contient sept heures & demie Indiennes, & environ trois de nos heures. On partage de même celles de la nuit. Cette division du temps, qui a son origine dans l'antiquité la plus reculée, est en usage, à ce que je crois, depuis le cap de Comorin, jusqu'aux extrémités de l'Inde chez toutes les Nations dont elle est peuplée.

Rien n'étoit plus naturel que d'appliquer la division du temps à celle de l'espace : aussi les anciens Indiens le firent-ils : & pour me servir des termes de la langue Tamoule, ils compterent par *naliguei* de chemin, comme ils comptoient par *naliguei* de temps. Et continuant la même analogie, comme de sept *naliguei* & demi de temps, ils formerent une grande heure, ou une veille; de même de sept *naliguei* & demi de chemin, ils formerent une grande lieue, dont la mesure est le pas d'un homme, qui, sans aller ni trop vîte ni trop lentement, marche pendant une

veille; avec cette différence que la veille s'appelle en leur langue *jâmam* & la grande lieue *câdam*; au lieu que la petite heure & la petite lieue portent le même nom de *naliguei*. Au reste cette maniere de mesurer l'espace par le temps ne nous est pas entiérement étrangere; puisque nous comptons aussi quelfois par heures & par journées de chemin.

Je commence par le pays où l'on parle la langue Tamoule. Ce pays s'étend depuis le cap de Comorin, jusqu'au quatorzieme dégré de latitude ou à-peu-prés. Il renferme l'ancien Royaume de Maduré, ceux de Tanjaour, de Trichirapali, de Gengi & autres pays, qui ont tous passé sous une domination étrangere, à l'exception du seul Royaume de Tanjaour, qui a encore son Roi particulier. Sa largeur est bien moins considérable, étant bornée à l'orient par la mer, & à l'occident par les montagnes du Maeyalam & par le Mayssour. J'ai déja indiqué les deux especes de lieues qui sont en usage dans ce pays. La grande, sous le nom de *câdam*, m'a toujours paru répondre à trois de nos lieues communes. Cette grande lieue en renferme sept & demie de petites appellées *naliguei*. Il

s'ensuit que celles-ci équivalent chacune à environ un quart & demi-quart d'une lieue commune de France.

Avant de parler des autres parties du continent, & de leurs mesures itinéraires, je ferai connoître celles qui sont en usage dans l'Isle de Ceilan, laquelle tient, pour ainsi dire, au pays Tamoul. Je ne doute nullement que cette Isle ne soit la fameuse Taprobane des anciens. Les anciens Grecs & Romains faisoient de cette Isle un autre monde égal au leur. Ils avoient ajouté trop de foi aux relations des Indiens de leur temps, égaux ou même supérieurs à ceux d'aujourd'hui en fait d'idées gigantesques : ils donnoient à cette Isle une grandeur démesurée, mais proportionnée à la grandeur des énormes géants dont elle étoit peuplée selon eux. Les anciens Astronomes Indiens faisoient passer leur premier méridien par cette Isle, & suivant les Poëtes il passoit par le palais d'un fameux Géant à dix têtes, lequel étoit Roi de l'Isle.

Dans cette Isle il y a deux mesures itinéraires, ainsi que dans le pays Tamoul; la grande s'appelle *gaoua* en langue *singale*, qui est celle des plus anciens habitans de Ceylan. Pour m'assurer de la grandeur du *gaoua*, j'ai eu

recours à différentes combinaiſons. J'ai ſur-tout tablé ſur la latitude de deux villes marquées ſur la carte de M. Danville, *Colombo* & *Négombo*, que j'ai ſuppoſée exacte : & de leur diſtance réciproque, j'ai enfin conclu que le *gaoua* de Ceilan étoit la moitié du *câdam* Tamoul, & qu'il revenoit par conſéquent à une lieue & demie, puiſque celui là eſt égal à trois lieues communes, ainſi que je l'ai dit plus haut.

Un rapport ſi marqué entre ces deux grandes meſures itinéraires en annonce, ce ſemble, un pareil entre leurs ſous-diviſions. Peut-être cela étoit-il autrefois; quoiqu'il en ſoit, aujourd'hui le *gaoua* de Ceilan ſe ſous-diviſe en ſix *atacma*, dont chacun par conſéquent revient à un quart de nos lieues communes. Ces deux meſures le *gaoua* & l'*atacma* ſont les ſeules, à ce qu'on m'a aſſuré, qui aient cours dans toute l'Iſle. Ce terme de *gaoua* doit être remarqué, parce que nous le retrouverons ailleurs, quoiqu'un peu défiguré.

Je reviens au continent : ceux qui ſont au fait de la géographie de l'Inde, ſçavent qu'une large chaîne de montagnes, qui commence, ou qui aboutit ſi l'on veut, au cap de Comorin, par-

tage la Peninfule en deux parties inégales. Cette chaîne de montagnes qui en occupe une partie confidérable forme un grand pays connu fous le nom de *Maleamé* ou *Maleyalam*, qui indique que c'eft un pays de montagnes. C'eft par la même raifon que les Portugais l'appellent le pays *da Serra*. Et c'eft une erreur affez plaifante d'un Auteur récent, lequel moins fçavant en Portugais qu'en Latin, a écrit qu'on a donné le nom de *Serra* au pays dont je parle, à caufe de je ne fçais quelle figure de *fcie* qu'ont, dit-il, les montagnes qui le compofent. Elles commencent du côté du fud, au Royaume de *Travancor*, ou *Ttirouvancôdou* qui renferme plufieurs autres petits Etats, & s'étend au-delà de Mahé. Les montagnards, car c'eft ainfi qu'on les appelle, ont une langue & des coutumes particulieres. Une des plus extraordinaires & qui n'a peut-être lieu en aucun autre endroit de l'univers, c'eft que dans une cafte très-noble, & de laquelle font la plupart des petits Princes du *Maleyalam*, une femme peut avoir, & a réellement plufieurs maris à la fois.

Dans ces pays, ainfi que dans les autres dont nous avons parlé, on fe

ſert de deux meſures itinéraires. La grande s'appelle *câdam* & la petite *naliguei*, comme dans la langue Tamoule.

Entre le *Maleyalam* & la partie plus nord du pays Tamoul eſt le *Mayſſour*, lequel s'étend bien au-delà vers le ſeptentrion. Cet Etat beaucoup plus étendu aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois, s'agrandit de jour en jour, par l'ambition des Miniſtres de ſes Rois, ſi tant eſt qu'ils méritent ce nom. Les Mogols au moins dont ils ſont ſuzerains, ainſi que preſque tous les autres Princes de l'Inde, ne les regardent pas comme tels. Ils ne ſont point de la Caſte des Raja, mais de celle des Potiers de terre, qui eſt fort baſſe dans le pays.

Le *Mayſſour* a auſſi deux meſures itinéraires, leſquelles ne different de celles du pays Tamoul, que par les termes. Car le *Mayſſour* proprement dit, a ſa langue particuliere appellée *Cannada*, laquelle participe & du *Tamoul* & du *Telougou*. Dans cette langue la grande meſure ſe nomme *pavada*, ou comme parle le peuple, *gaouda*. Elle répond au *câdam* Tamoul, & revient comme lui à trois de nos lieues communes. Le gavada ſe diviſe en ſept *gueliguei* & de-

mi, dont chacun répond à 24 minutes de chemin, comme le *naliguei* dont nous avons parlé plus haut.

Mais il y a encore dans le Mayssour une autre sorte de lieue connue sous le nom de *haradâri*, qui signifie à-peu-près une course. On en compte quatre dans le *gavada*, & chaque *haradâri* est censé égal à deux *gueliguei*; ce qui en donneroit huit pour le *gavada* au lieu de sept & demi. Mais en quel pays le peuple se pique-t-il de parler avec précision quand il s'agit de lieues & de chemin?

Je retrouve cette maniere de parler par *course* dans le pays *Telougou*, qui confine en partie avec le Mayssour du côté de l'ouest. Le pays où l'on parle la langue ainsi nommée, est fort étendu. Sa longueur est au moins de cent lieues du sud au nord: il commence vers le 14e dégré de latitude & finit vers le 20e. Sa largeur est inégale, & n'est pas aisée à fixer. Le *telougou* est proprement la langue du Carnate, mais elle a cours en d'autres pays voisins.

La double mesure itinéraire du pays Tamoul a cours dans ce pays, mais sous des noms différens, malgré l'affinité & des pays & des langues. Dan

celle-ci la grande mesure se nomme *amada*, & la petite *ghadhia*. Ce dernier terme sert aussi pour exprimer la petite heure de vingt-quatre minutes : de sorte que l'on dit tant de *ghadia* de chemin, comme l'on dit tant de *ghadia* de temps. Mais la veille ou l'espace de trois heures a un nom différent de celui de la grande lieue, & se nomme *jâmou*.

L'*amada* se partage aussi en quatre parties comme le *gavada* du Mayssour, elles se nomment *parouvou*, comme qui diroit une *course*. Cette division a surtout lieu dans les pays situés vers le 15[e] dégré de latitude. Après plusieurs expériences, & avoir souvent voyagé dans ce pays, la montre à la main, il m'a paru que le *parouvou* étoit d'une heure de chemin; ce qui donneroit quatre lieues à l'*amada*, au lieu de trois qu'il devroit seulement avoir : mais il se pourroit faire que dans le *Carnate* les lieues fussent plus grandes qu'ailleurs. de même qu'il y a une diversité très-grande entre celles qui ont cours en France dans nos différentes Provinces. Ce qui en est sûr, c'est que dans le pays dont je parle, on prétend qu'un *amada* de chemin répond à un *jâmou* ou une des veilles du jour, lesquelles sont sûrement de trois heures.

En avançant vers la partie plus nord du *Carnate*, on parle encore par *amada* : mais le terme de *ghadia* ne sert plus que pour exprimer la petite heure, qui, comme nous l'avons dit, répond à vingt-quatre minutes, on s'y sert du terme de *cosse* en parlant de chemin. Je ne vois point d'autre raison de ce changement d'expression, ou peut-être même de mesure itinéraire, que la plus grande fréquentation avec les Maures, auxquels ce pays est comme immédiatement soumis. Les Maîtres du pays parlant incessamment par *cosses*, le peuple s'est insensiblement accoutumé à leur maniere de s'exprimer, & en adoptant ce terme, ainsi que plusieurs autres de la langue Indoustane, il a comme oublié le mot propre de sa langue naturelle.

Mais il est un autre pays dans les Indes, qui a sa langue particuliere, dont le peuple ne joue qu'un trop grand rôle pour le bonheur des autres Nations Indiennes. Ce pays s'appelle *Maharachtram*, c'est-à-dire, *grand pays*, dont nous avons formé le nom de *Marattes*, que nous donnons à la nation qui l'habite. Son empire, avant les conquêtes des *Mogols*, étoit presqu'aussi étendu que les Indes. Ceux-ci étoient venus

à bout d'abaiſſer la puiſſance des *Marattes*, mais non pas de la détruire entiérement, & en leur enlevant la Souveraineté d'une grande partie du pays ils avoient été obligés de leur céder une portion conſidérable des tributs qui s'y levent. Et ce ſont ces tributs que les Marattes vont répéter de toutes parts à main armée. Il eſt vrai que c'eſt une néceſſité pour eux d'en agir ainſi; les Indiens ne ſçavent pas donner autrement que par force, ce qu'ils doivent le plus légitimement : mais auſſi s'ils donnoient de bonne grace aux Marattes ce qui leur eſt dû, ceux-ci jugeant par-là de l'abondance qui regne chez eux, feroient monter leurs prétentions plus haut, & redoubleroient leurs extorſions. Diviſés donc en différens partis, les uns pénetrent quelques fois juſqu'au cap Comorin, d'autres s'avancent dans le Bengale & dans les autres parties de l'Indouſtan, portant par-tout le ravage & la déſolation. Comme ces partis ne ſont guere compoſés que de cavalerie armée à la legere, & très-exercée au pillage, il eſt fort difficile de les éviter. Ils paroiſſent lorſqu'on s'y attend le moins, & ils ſont bien loin avant qu'on ſe ſoit mis en état de leur réſiſter. Il n'eſt pas

rare auſſi de voir les Marattes mettre ſur pied des armées de plus de cent mille chevaux contre les Maures, avec leſquels ils ſont preſque toujours en guerre, & aller juſqu'aux portes de Delhi faire trembler le grand Mogol ſur ſon trône.

L'invaſion du fameux Nadercha dans l'Indouſtan n'avoit pas peu contribué à laiſſer prendre aux Marattes un nouvel aſcendant dans un pays qui venoit d'être ſi fort humilié : ils auroient pu être réprimés par *Niſam-Moulouc* ou *Azefia*, ce vieux & ruſé politique qui avoit appellé les Perſans dans les Indes, & il le devoit faire en qualité de Gouverneur du Décan qui confine avec le pays des Marattes : mais ſecrettement d'intelligence avec eux, il n'étoit pas fâché d'avoir comme à ſa main un ennemi puiſſant toujours prêt à être lâché contre ſon Souverain, dont il n'étoit pas aimé, & un prétexte pour ſe tenir éloigné de la Cour, dans la néceſſité prétendue d'être toujours à portée de réprimer un peuple remuant & voiſin de ſon Gouvernement.

La mort de Nazerzingue, fils & ſucceſſeur de Nizam-Moulouc qui vint ſe faire tuer en 1750 à douze lieues de

Pondichéry, lorſqu'il ne prétendoit rien moins que de jetter, ainſi qu'il le diſoit, la derniere pierre des fondemens de cette ville dans la mer, ſa mort, dis-je & celle de ſon ſucceſſeur qui ſuivit de près, réveillerent l'ambition des Marattes, & ils s'emparerent de pluſieurs cantons du Décan. Les troupes Françoiſes qu'on fournit au nouveau Gouverneur Maure, & la juſte confiance qu'il donne à M. de Buſſy, qui commanda ces troupes pendant pluſieurs années, furent pour eux un frein qui les retint: mais on peut dire que le torrent ne fut arrêté que pour un temps : & vu la foibleſſe de Gouvernement qui regne dans tout l'Empire Mogol ; il y a apparence qu'avant quelques années, les Marattes ſeront maîtres de tout le Décan. Je ne parle point des autres conquêtes qu'ils ont faites du côté du nord, leſquelles ne ſont pas moins étendues que celles qu'ils ont faites du côté du Sud ; &comme elles vont en augmentant de tous côtés, il n'eſt pas aiſé de fixer les bornes de l'Etat des Marattes.

Sa capitale eſt *Satara* dont M. Danville n'a oſé fixer ni la latitude ni la longitude; les recherches qu'il a faites à ce ſujet ne lui ayant fourni aucun ré-

ſultat aſſez certain pour les déterminer; je ne ſçai ſi j'aurai été plus heureux que lui. Les différens rapports qui m'ont été faits par des voyageurs & par des gens du pays même, m'ont donné, après bien des combinaiſons, quatre points aſſez peu éloignés les uns des autres, entre leſquels prenant un milieu, il me paroît que la latitude de *Satara* doit être placée à 17 dégrés 55 minutes & ſa longitude à 91 dégrés 12 minutes. C'eſt ſur-tout ſur la carte de M. Danville que je me ſuis fondé dans cette détermination, ſuppoſant certaine la latitude de *Daboul*, & comptant ſur l'exactitude d'une route qu'il a marquée avec des points, laquelle aboutit d'une part à Daboul, & de l'autre à Viſapour.

Vous trouverez un peu longue cette digreſſion ſur les Marattes & leur capitale. Mais peut-être auſſi vous paroîtra-t-elle de quelque utilité, pour faire connoître un des plus puiſſants peuples des Indes, & déterminer un point de géographie aſſez incertain juſqu'à préſent.

Pour revenir aux meſures itinéraires, celles du pays Maratte ſont de deux ou trois ſortes, comme dans les pays dont j'ai déja parlé. La grande ſe nomme

gan ou *gaoun*; elle eſt compoſée de coſſes & demi-coſſes, & elle en contient huit ſuivant les uns & quatre ſuivant les autres; ce qu'on reconnoîtra revenir au même, quand je parlerai des diverſes eſpeces de coſſes. L'on y connoît auſſi la petite meſure ſous le nom de *guedi*, que l'on nomme auſſi *gatca*. Il eſt aiſé de remarquer que ce nom de *guedi* approche fort de celui de *gueliguei* du Mayſſour, & de celui de *gadia* du Carnate. Le *gan* revient à-peu-près à *l'amada* Yelougou, & par conſéquent à environ quatre heures de chemin, & même moins.

Ce que nous venons de dire des meſures itinéraires Marattes doit s'entendre d'un autre pays plus ſud, mais plus nord que le *Maleyalam* avec lequel il confine peut-être immédiatement. La langue qu'on y parle s'appelle *concouni*; c'eſt celle du peuple de *Goa*; & le pays où elle eſt en uſage commence un peu au-delà de cette ville; il a peu d'étendue du côté de l'oueſt, d'où l'on peut conclure que ce pays eſt aſſez petit. Comme cette langue a beaucoup de rapport avec la Maratte, les termes dont on s'y ſert pour exprimer les meſures itinéraires, & la longueur qu'on leur donne, ſont abſolument les mêmes.

La langue Maratte eſt uſitée depuis les environs de Goa, juſqu'à Surate : & c'eſt là que commence celle des Gouzarattes auſſi bien que leur pays, dans lequel les Marattes ont fort pouſſé leurs conquêtes. La grande lieue y eſt en uſage ſous le nom de *gaou*, & un *gaou* eſt compoſé de quatre coſſes. Chaque coſſe eſt compoſée de deux *guedi*, terme commun à cette langue & à celle des Marattes, pour exprimer la petite lieue Indienne. Mais dans l'uſage ordinaire, le terme de coſſe a preſqu'entiérement prévalu. Comme les gaou gouzarates ſont fort grands, il s'enſuit que les coſſes le ſont auſſi : elles équivalent à près d'une de nos lieues. A l'oueſt du Gouzaratte, eſt le pays de Candés. On y parle auſſi par *gaou*, & il eſt, dit-on, d'une grandeur extraordinaire.

Ce que je viens de dire des *gan* & des *gaou* prouve que c'eſt avec juſtice que M. Danville a relevé l'erreur groſſiere de Tavernier qui compte ſoixante-un *gaou* depuis Surate, juſqu'à *Goa*; mais auſſi ce voyageur n'eſt point tant repréhenſible d'avoir attribué quatre coſſes, l'une & l'autre étant fort égales en certains lieux.

Quant aux pays plus nord que ceux

dont j'ai parlé, je n'ai pu ſçavoir exactement ſi la grande meſure Indienne y eſt fort en uſage : le nom au moins n'eſt pas inconnu, & on l'appelle en Maure *gaou*, comme en *Gouzaratte*. Ce qui eſt de ſûr, c'eſt qu'on y parle ſur-tout par *coſſe* ; en ſorte que je penſe que c'eſt la ſeule où preſque la ſeule meſure itinéraire dont on uſe dans le reſte des pays ſoumis au Grand-Mogol, & c'eſt de cette meſure qu'il faut parler maintenant avec quelque étendue.

On en diſtingue de pluſieurs ſortes; voici celles qui ſont venues à ma connoiſſance, les *zemidari* coſſes, les *pacca* coſſes, les *catcha* coſſes ou coſſes d'armée, & les *roſmi* coſſes. Les premieres ſont extrêmement grandes, & paroiſſent répondre à une grande lieue de Bretagne. Les *pacca* coſſes le ſont beaucoup moins, & répondent à une lieue de l'Iſle de France. Pour les *catcha* coſſes ou les petites coſſes, elles n'équivalent guere qu'à une demi-lieue commune. Les coſſes d'armée ſont la même choſe que les *catcha* coſſes. Les *roſmi* coſſes ſont celles qu'on va meſurant devant un Grand-Nabab lorſqu'il voyage : cela ne ſert guere que pour le faſte & la vanité des Seigneurs Maures. Rien effec-

tivement n'eſt plus fautif que cette meſure, par la négligence de ceux qui ſont chargés de cette opération, & le peu de ſoin qu'ils ont de bien tendre la corde. J'aurois bien voulu ſçavoir de combien de coudées eſt cette corde, car la coudée eſt la meſure preſqu'univerſelle de ce pays; & combien de fois elle doit être tendue pour faire une coſſe; mais je n'ai pu le découvrir juſqu'à préſent, je ſerai peut-être plus heureux dans la ſuite, & cette connoiſſance pourroit donner une idée un peu plus exacte des coſſes Indiennes.

Il paroît que les *catcha* coſſes ſont plus en uſage que les autres coſſes dans le Gouvernement du Décan : & comme ce ſont celles des armées, il y a lieu de croire qu'elles ont lieu dans tout l'Indouſtan, vu les fréquentes guerres dont ce pays eſt agité, & les troupes qui ſont ſans ceſſe en campagne de tous côtés. L'on compte ſans doute de la même maniere dans toutes les armées du même Souverain, ſans s'aſtreindre aux différentes ſortes de coſſes qui ſont en uſage dans les diverſes provinces de ce vaſte pays. Cela même a pu les introduire de toutes parts; d'autant plus que ce ſont celles qu'on trouve écrites ſur

les piliers qu'on a plantés de coſſes en coſſes en certains lieux.

Ces piliers ſont placés à droite & à gauche à ſix toiſes de diſtance l'un de l'autre : en certains endroits ils ſont de maçonnerie en pierre, ils ont deux toiſes de hauteur, & ſont terminés par un globe dans le goût des tours des moſquées, ils ſont ronds, & leur diametre eſt d'environ trois pieds. En d'autres lieux ce ne ſont que de ſimples pierres fort hautes, d'une ſeule piece & un peu façonnées : ces piliers en d'autres cantons ont à peine trois pieds de haut. Mais de quelque façon qu'ils ſoient conſtruits, on y lit combien il y a de coſſes de là à tel endroit.

Il ne faut pas croire que ces piliers ſe trouvent dans toutes les Indes : je n'en ai jamais vu un ſeul dans mes différens voyages, & le Pere de Montjuſtin qui a parcouru le Décan dans tous les ſens, ainſi que vous le pouvez connoître par la carte des routes de l'armée Françoiſe dreſſée ſur ſes mémoires : ce Pere, dis-je, aſſure que ces piliers ſont fort rares, qu'il en a trouvé dans le voiſinage de Maſulipatam & de Hederabad, & preſque point ailleurs. Peut être étoient-ils plus nombreux autrefois :

car ceux qui ſubſiſtent tombent en ruine en pluſieurs endroits, & il ſe peut faire qu'en pluſieurs autres, le temps ait détruit ceux qui n'étoient que de maçonnerie. La même choſe ſera peut-être arrivée, vu la négligence du Gouvernement Maure, dans les pays même plus voiſins de Delhi, où nos voyageurs François en ont, diſent-ils, rencontré. Un Perſan, homme d'eſprit qui a voyagé dans toutes les parties de l'Indouſtan, m'a aſſuré qu'on n'en trouve qu'auprès des grandes villes, & qu'ils ne vont pas à plus d'un ou deux *manzil* ou journées.

Mais quel eſt le premier inventeur de ces piliers? C'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de découvrir. Si ce que M. Danville fait dire à Strabon eſt vrai, que les Magiſtrats Indiens avoient un ſoin particulier des chemins publics, & d'y faire élever les piliers dont on a parlé, il faut que la choſe ſoit bien ancienne; mais il faut avouer en même temps que les Indiens d'aujourd'hui ont bien dégénéré de leurs ancêtres, quelque attachés qu'ils ſoient à leurs anciens uſages, puiſqu'ils n'ont pas la premiere idée de ce qu'on attribue à leurs devanciers, &

& qu'on ne trouve aucun indice de ces colonnes, non-seulement dans leur pays, mais encore dans leurs anciens livres.

Pour revenir aux cosses & aux pays où elles sont plus en usage, je ne vois aucune difficulté à y trouver la double ou même la triple mesure itinéraire que j'ai indiquée ailleurs. La petite cosse répond assez bien à vingt-quatre minutes de chemin, & par conséquent au *naliguei* Tamoul, & au *ghadia* Telougou. La grande cosse répondra au *parouvou* Telougou & au *haradâri* du Mayssour. La grande mesure de trois ou quatre heures de chemin est connue dans la langue Maure ou Indoustane sous le nom de *gaou*.

Dans cette diversité de cosses il résulte un inconvénient qui pourroit faire tomber en erreur les Géographes d'Europe. Nos voyageurs Européens dans les Indes ayant appris des Maures à compter par cosses, se servent ensuite de ce terme même dans les pays où il n'est pas usité. Et peu d'accord entre eux sur la longueur de cette mesure, ils lui attribuent les uns une demi-lieue, les autres, trois quarts de lieue de chemin. Cette différence vient du lieu où ils ont commencé à compter par cosses:

quelque part qu'ils aillent ensuite, ils attribuent toujours la même longueur à leurs cosses; ce qui ne peut manquer de jetter de la confusion dans leurs mémoires & de la différence entre leurs diverses relations. Une carte de l'Inde qui auroit été dressée en conséquence ne pourroit manquer d'être très-fautive.

Ma méthode a été tant dans la carte des voyages du Pere de Mont-justin dans l'Indoustan, dressé sur ses mémoires, que dans les autres recherches que j'ai faites en ce genre, d'avoir autant qu'il étoit possible la position exacte de certains endroits principaux, connue ou par quelque observation de la hauteur du pôle, ou par la combinaison de plusieurs relations dont je connoissois & les auteurs, & le temps qu'ils donnoient pour parcourir les mesures itinéraires dont ils s'étoient servis. Ces points principaux, sur-tout s'ils sont multipliés, sont, comme pour les navigateurs, différens points de départ qui servent à redresser leur route & empêcher les erreurs de s'accumuler les unes sur les autres. C'est tout ce qu'on peut faire de mieux en un pays comme celui-ci; vous pouvez mettre au nombre des

plus fortes exagérations ce qu'on pourroit vous dire de certaines cartes de l'Inde levées par des triangles géométriques.

Je finis en disant encore un mot sur les cosses, & les gaous. Il ne paroît pas douteux que le mot de cosse ne soit très-ancien, puisqu'il est de la langue Indoustane, très-ancienne elle-même. Le nom de κοσσαῖος que M. D. trouve dans Etienne de Bysance donné à un courrier Indien, le confirme ; mais je doute si ce nom n'a point été inventé par les Grecs mêmes. Les Maures ont plusieurs sortes de courriers qu'ils nomment en général *alcala*. Les uns courent sur des dromadaires, & quand ils sont bien montés, ils font, dit-on, jusqu'à cinquante cosses par jour. Ces courriers se nomment *chouttra assouari*, ou *daca assouari*. Les autres ne sont que des messagers à pied; ils se nomment *cassal*, & font, dit-on, jusqu'à trente cosses en un jour. Il y en a une autre sorte qui font une partie du *saltanat* ou de la suite des Seigneurs Maures : on les appelle *paëc*. Il n'y a point de courriers à cheval dans l'Indoustan, ce que je remarque à cause du mot *assouari*, qui ressemble fort à celui d'*assouam*, lequel dans la langue

sçavante signifie un cheval. Ne seroit-ce point du mot *cassal* qui ne dérive nullement de celui de cosse, que les voyageurs Grecs auroient formé celui de κοσσαῖος.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Pere Paul Clain, de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere Général de la même Compagnie, sur la nouvelle découverte qu'on a faite de trente-deux Isles au sud des Isles Marianes.

A Manille, le 10 Juin 1697.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

Après le départ du vaisseau qui étoit chargé des lettres que j'écrivis l'an passé à votre paternité, il en arriva un autre qui m'apporta l'ordre d'accompagner le Révérend Pere Antoine Fuccio, Sicilien, nouveau Provincial de cette province. Faisant avec lui la visite de nos maisons, j'ai parcouru le pays de *Los*

Pintados. Ce sont de grandes isles séparées les unes des autres par des bras de mer, dont le flux & le reflux rend la navigation difficile & dangereuse. Il y a dans ces isles soixante & dix-sept mille Chrétiens, sous la conduite spirituelle de quarante & un Missionnaires de notre Compagnie, qui ont avec eux deux de nos freres, qui pourvoient à leur subsistance.

Je ne sçaurois vous marquer, mon Révérend Pere, combien j'ai été touché à la vue de ces pauvres Indiens, dont il y en a plusieurs qui meurent sans recevoir les sacremens de l'Eglise, en grand danger de leur salut éternel; parce qu'il y a si peu de Prêtres ici, que la plupart ont soin de deux bourgades en même temps. D'où il arrive qu'étant occupés dans un endroit à s'acquitter des fonctions de leur ministere, ils ne peuvent assister ceux qui meurent dans l'autre. J'ai été encore beaucoup plus touché de l'abandon où se trouvent plusieurs autres peuples, qui demeurent dans des isles qu'on appelle *Pais*. Quoique ces isles ne soient pas éloignées des Marianes, ces insulaires n'ont aucun commerce avec les Marianois. On s'est assuré cette année de la découverte de

ce nouveau pays. Voici comme la chose s'est passée.

En faisant la visite avec le Pere Provincial, comme j'ai déjà dit, nous arrivâmes à la bourgade de *Guïvam*, dans l'isle de *Samal*, la derniere & la plus méridionale isle des *Pintados* orientaux. Nous y trouvâmes vingt-neuf *Palaos*, ou habitans de ces isles nouvellement découvertes. Les vents d'est qui regnent sur ces mers depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai, les avoient jettés à trois cens lieues de leurs isles, dans cette bourgade de l'isle de *Samal*. Ils étoient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *Paraos*. Voici comme ils racontent leur aventure.

Ils s'étoient embarqués au nombre de trente-cinq personnes pour passer à une isle voisine, lorsqu'il se leva un vent si violent, que ne pouvant gagner l'isle où ils vouloient aller, ni aucune autre du voisinage, ils furent emportés en haute mer. Ils firent plusieurs efforts pour aborder à quelque rivage ou à quelque isle de leur connoissance; mais ce fut inutilement. Ils voguerent ainsi au gré des vents pendant soixante & dix jours sans pouvoir prendre terre. Enfin perdant toute espé-

rance de retourner en leur pays, & se voyant à demi morts de faim, sans eau & sans vivres, ils résolurent de s'abandonner à la merci des vents, & d'aborder à la premiere isle qu'ils trouveroient du côté d'occident. A peine eurent-ils pris cette résolution, qu'ils se trouverent à la vue de la bourgade de *Guivam* en l'isle de *Samal*. Un *Guivamois*, qui étoit au bord de la mer, les apperçut, & jugeant par la structure de leurs petits bâtimens que c'étoient des étrangers qui s'étoient égarés, il prit un linge & leur fit signe d'entrer par le canal qu'il leur montroit pour éviter les écueils & les bancs de sable sur lesquels ils alloient échouer. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir cet inconnu, qu'ils commencerent à retourner en haute mer; quelqu'effort qu'ils fissent, ils n'en purent venir à bout, & le vent les repoussa une seconde fois vers le rivage. Quand ils en furent proche, le *Guivamois* leur fit entendre par ses signes la route qu'ils devoient prendre; mais voyant qu'ils ne la prenoient pas & qu'ils alloient infailliblement se perdre, il se jette à la mer, & va à la nage à l'un de ces deux petits vaisseaux, dans le dessein de s'en faire le pilote & de

les conduire ſurement au port. A peine y fut-il arrivé, que ceux qui étoient dedans, & les femmes mêmes chargées de leurs petits enfans, ſe jettent à la nage pour gagner l'autre vaiſſeau, tant ils craignoient l'approche de cet inconnu. Cet homme ſe voyant ſeul dans ce petit vaiſſeau, ſe met à les ſuivre, & étant entré dans le ſecond il lui fait éviter tous les écueils & le conduit au port. Pendant ce temps-là ces pauvres gens demeurerent immobiles, & s'abandonnerent à la conduite de cet inconnu, dont ils ſe regardoient comme les priſonniers.

Ils prirent terre le jour des ſaints Innocens vingt-huitieme de Décembre de l'année 1696. Les habitans de *Guivam* accourus ſur le rivage, les reçurent avec charité & leur apporterent du vin & des rafraîchiſſemens. Ils mangerent volontiers des cocos, qui ſont les fruits des palmiers de ce pays. La chair en eſt à-peu-près ſemblable aux châtaignes, excepté qu'elle a plus d'huile, & qu'elle fournit une eſpece d'eau ſucrée, qui eſt agréable à boire. On leur préſenta du riz cuit à l'eau, dont on ſe ſert ici & dans toute l'Aſie, comme on ſe ſert en Europe du pain. Ils le regarderent avec

admiration, & en prirent quelques grains qu'ils jetterent aussi-tôt à terre, s'imaginant que c'étoient des vermisseaux. Ils témoignerent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *palavan*, & ils en mangerent avec avidité.

Cependant on fit venir deux femmes que les vents avoient autrefois jettées sur la même côte de *Guivam*. Comme elles sçavoient un peu la langue de ce pays, elles servirent d'interpretes, & c'est par leur moyen qu'on apprit ce que je dirai dans la suite. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parens. Ils ne l'eurent pas plutôt reconnue qu'ils se mirent à pleurer. Le Pere, qui a soin de cette bourgade, ayant appris l'arrivée de ces pauvres gens, les fit venir à *Guivam*. Dès qu'ils l'apperçurent, & qu'ils virent le respect qu'on lui portoit, ils s'imaginerent qu'il étoit le Roi du pays, & que leur vie & leur sort étoient entre ses mains. Dans cette pensée, ils se jetterent tous à terre pour implorer sa miséricorde & pour lui demander la vie. Le Pere, touché de compassion de les voir dans une si grande désolation, fit ce qu'il pût pour les consoler & pour

adoucir leurs peines, il careſſa leurs enfans, dont trois étoient encore à la mamelle, & cinq autres un peu plus grands, & promit à leurs parens de leur donner tous les ſecours qui dépendroient de lui.

Les habitans de *Guivam* s'offrirent à l'envi au Pere pour mener ces étrangers dans leurs maiſons, & pour leur fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire, ſoit pour les vivres, ſoit pour les habits. Le Pere les leur confia, mais à condition qu'on ne ſépareroit point ceux qui étoient mariés; (car il y en avoit quelques-uns parmi eux,) & qu'on n'en prendroit pas moins de deux enſemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureroient ſeuls. De trente-cinq, qu'ils étoient d'abord, il n'en reſtoit plus que trente, car la diſette des vivres & les incommodités d'une longue navigation en avoient fait mourir cinq pendant le voyage, & peu de tems après leur arrivée il en mourut encore un, qui eut le bonheur de recevoir le ſaint baptême.

Ils rapporterent que leur pays conſiſte en trente-deux Iſles. Elles ne doivent pas être fort éloignées des Marianes, à en juger par la ſtructure de leurs petits

vaiſſeaux, & par la forme de leurs voiles, puiſqu'elles ſont les mêmes. Il y a bien de l'apparence que ces Iſles ſont plus au midi que les Marianes, à onze ou douze degrés de latitude ſeptentrionale, & ſous le même paralelle que *Guivam*, puiſque ces étrangers venant tout droit d'orient en occident, ont abordé au rivage de cette bourgade. Il y a auſſi lieu de croire que c'eſt une de ces Iſles qu'on découvrit de loin, il y a quelques années. Un vaiſſeau des Philippines ayant quitté la route ordinaire, qui eſt de l'eſt à l'oueſt, ſous le treizieme paralelle, & s'étant un peu écarté vers le ſud oueſt, l'apperçut pour la premiere fois. Les uns ont appellé cette Iſle la Caroline, du nom du Roi (1), & les autres, l'Iſle de ſaint Barnabé, parce qu'elle fut découverte le jour que l'égliſe célebre la fête de cet Apôtre. Elle fut encore vue l'année paſſée par un autre vaiſſeau que la tempête fit changer de route, en allant d'ici aux Iſles Marianes. Le Gouverneur des Philippines avoit ſouvent donné ordre au vaiſſeau, qui va preſque tous les ans aux Marianes, de chercher cette Iſle & les

(1) Charles II, Roi d'Eſpagne.

autres qu'on ſoupçonne être aux environs; mais ces ordres avoient été inutiles, Dieu réſervant à ce temps-ci la découverte, & comme nous l'eſperons, l'entiere converſion de ces peuples.

Ces étrangers ajoutent que de ces trente-deux Iſles, il y en a trois qui ne ſont habitées que par des oiſeaux (1); mais que les autres ſont extrêmement peuplées. Quand on leur demande quel eſt le nombre des habitans, ils prennent un monceau de ſable ou de pouſſiere & le montrent, pour marquer la multitude innombrable des hommes qui les habitent. Ces Iſles ſe nomment *Paiz*, *Lamululutup*, *Saraon*, *Yaropie*, *Valayyay*, *Satavan*, *Cutac*, *Yfaluc*, *Piraulop*, *Ytai*,

(1) Ces Inſulaires raconterent auſſi qu'une de leurs Iſles n'eſt habitée que par une eſpece d'Amazones, c'eſt-à-dire des femmes qui font une République où elles ne ſouffrent que des perſonnes de leur ſexe. La plûpart ne laiſſent pas d'être mariées, mais les hommes ne les viennent voir qu'en une certaine ſaiſon de l'année, & après quelques jours ils retournent chez eux, remportant avec eux les enfans mâles qui n'ont plus beſoin de nourrices. Toutes les filles reſtent, & les meres les élevent avec un grand ſoin. Voyez le tome VI des Lettres édifiantes, ancienne édition, Epître dédicatoire, pag. 17.

Pic, *Piga*, *Lamurrec*, *Puc*, *Falait*, *Caruvaruvonp*, *Ylatu*, *Lamuliur*, *Tavas*, *Saypen*, *Tacaulap*, *Rapiyang*, *Tavon*, *Mutacuſan*, *Piylu*, *Olatan*, *Palu*, *Cucumyat*, *Pyalcunung*. Les trois qui ne ſont habitées que par des oiſeaux ſont, *Piculat*, *Hulatan*, *Tagitan*. *Lamurrec* eſt la plus conſidérable de toutes ces Iſles. C'eſt où le Roi de tout ce pays tient ſa cour. Les chefs de toutes ces habitations lui ſont ſoumis. Il s'eſt trouvé parmi ces étrangers un de ces chefs avec ſa femme, qui eſt la fille du Roi. Quoiqu'ils ſoient à demi-nuds, ils ont des manieres & un certain air de grandeur, qui font aſſez connoître ce qu'ils ſont. Le mari a tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement forme diverſes figures. Les autres hommes de cette troupe ont auſſi quelques lignes ſemblables, les uns plus, les autres moins. Mais les femmes & les enfans n'en ont point. Il y a dix-neuf hommes & dix femmes de différens âges. Le tour & la couleur de leurs viſages approchent aſſez du tour & de la couleur du viſage des habitans des Philippines. Les hommes n'ont point d'autre habit qu'une eſpece de ceinture, qui leur couvre les reins & les cuiſſes, & qui fait pluſieurs tours à l'entour de

leurs corps. Ils ont ſur leurs épaules plus d'une aune & demie de groſſe toile, dont ils ſe font une eſpece de capuchon qu'ils lient par devant, & qu'ils laiſſent pendre négligemment par derriere. Les hommes & les femmes ſont habillés de la même maniere, excepté que les femmes ont un linge un peu plus long, qui deſcend depuis la ceinture juſqu'aux genoux.

Leur langue eſt différente de celle des Philippines, & même de celle des Iſles Marianes. Leur maniere de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La femme qui paroît la plus conſidérable, a pluſieurs anneaux & pluſieurs colliers d'écaille de tortue, qu'on appelle ici *carey*, & les autres d'une matiere qui nous eſt inconnue. Cette matiere, qui reſſemble aſſez à l'ambre gris, n'eſt pas tranſparente.

Voici la maniere dont ils ont vécu ſur mer pendant ſoixante & dix jours qu'ils y ont été à la merci des vents. Ils jettoient en mer une eſpece de naſſe, faite de pluſieurs petites branches d'arbres liées enſemble. Cette naſſe avoit une grande ouverture pour laiſſer entrer le poiſſon, & ſe terminoit en pointe pour l'empêcher de ſortir. Le poiſſon qu'ils prenoient de cette maniere étoit

toute la nourriture qu'ils avoient, & ils ne buvoient point d'autre eau que celle que la pluie leur fournissoit. Ils la recevoient dans des écorces de coco, qui est le fruit du palmier de ce pays, comme j'ai déjà dit. Il est de la figure & de la grandeur du crâne d'un homme.

Ils n'ont point de vaches dans leurs Isles. Ils voulurent s'enfuir quand ils en virent qui broutoient l'herbe, aussi bien que lorsqu'ils entendirent un petit chien aboyer dans la maison des Missionnaires. Ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs, ni de chevaux, ni généralement aucune bête à quatre pieds. Ils n'ont même gueres d'autres oiseaux que ceux qui vivent sur la mer. Ils ont cependant des poules dont ils se nourrissent, mais ils n'en mangent pas les œufs.

Malgré cette disette de toutes choses, ils sont gais & contens de leur sort; ils ont des chants & des danses assez régulieres: ils chantent tous ensemble, & font les mêmes gestes, ce qui a quelque agrément.

Ils sont surpris du gouvernement, de la politesse & des manieres d'Europe, dont ils n'avoient aucune connoissance. Ils admirent non-seulement la majesté auguste des cérémonies dont l'Eglise se

ſert pour célébrer l'Office divin, mais auſſi la muſique, les inſtrumens, les danſes des Eſpagnols, les armes dont ils ſe ſervent, & ſur-tout la poudre à canon. Ils admirent encore la blancheur des Européens, car pour eux ils ſont tout baſanés, auſſi bien que les habitans de ce pays.

Il n'a pas paru juſqu'à préſent qu'ils aient aucune connoiſſance de la Divinité, ni qu'ils adorent des Idoles : on n'a remarqué en eux qu'une vie toute animale. Tout leur ſoin eſt de chercher à boire & à manger. Ils ont une grande déférence pour leur Roi & pour les Chefs de leurs bourgades, & ils leur obéiſſent avec beaucoup d'exactitude. Ils n'ont point d'heure réglée pour leurs repas. Ils boivent & mangent en quelque temps & en quelque endroit que ce ſoit, lorſqu'ils ont faim & ſoif, & qu'ils trouvent de quoi ſe contenter, mais ils mangent peu à chaque fois, & ils ne font point de repas aſſez fort pour ſuffire à toute la journée.

Leur civilité & la marque de leur reſpect conſiſte à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur, & à s'en frotter doucement tout le viſage. Ils avoient, parmi leurs petits

meubles, quelques scies faites non pas de fer, mais d'une grande écaille, qu'on appelle ici *Taclobo*, qu'ils aiguisent en les frottant contre certaines pierres. Ils en avoient aussi une de fer de la longueur d'un doigt. Ils furent fort étonnés, à l'occasion d'un vaisseau marchand qu'on bâtissoit à *Guivam*, de voir la multitude des instrumens de charpenterie dont on se servoit, ils les regarderent tous les uns après les autres avec admiration. Ils n'ont point de métaux dans leur pays (1). Le Pere Missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de fer, ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur eût donné autant d'or. Ils avoient si grande peur qu'on ne le leur enlevât, qu'ils le mettoient sous leur tête, quand ils vouloient dormir. Ils n'ont point d'autres armes que des lances ou des traits faits d'ossemens humains. Ils sont d'eux-mêmes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entr'eux quelque querelle, elle se termine par quelques

(1) On présume cependant que ces nouvelles Isles doivent être abondantes en or, en ambre, & en drogues, parce qu'elles sont à-peu-près sous les mêmes paralleles que les Moluques, d'où l'on tire les noix muscades & les plus précieuses épiceries.

nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer, & de ne nous pas oublier dans vos saints sacrifices. Je suis avec un profond respect, &c.

Avertissement pour l'intelligence de la carte des Nouvelles Philippines.

A. Marque la plus grande de ces Isles nommée *Panlog.*

Le chiffre qui est au milieu de chaque Isle, marque combien il faut de jours pour en faire le tour.

Le chiffre qui est entre chaque Isle, marque le nombre des jours qu'on employe pour aller d'une Isle à l'autre.

Ainsi le chiffre 30 qui se trouve dans l'Isle de *Panlog*, marque qu'il faut trente jours pour faire le tour de cette Isle, & le chiffre 3 qui est entre la pointe de *Guivan* & l'Isle de *Panlog*, signifie qu'il faut trois jours de navigation pour faire ce trajet.

Les Indiens qui ont donné occasion à la découverte de ces Isles, s'embarquerent en l'Isle d'*Amorsot*, marquée sur la Carte par la lettre *C.* Leur dessein étoit de passer en l'Isle *Paiz*, marquée par la

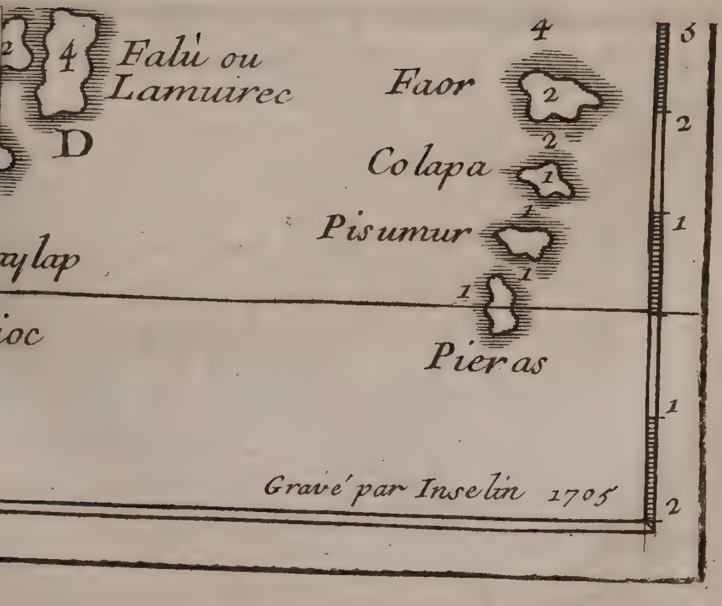
Falü ou
Lamuirec
D
Faor
Colapa
Pisumur
Pieras
Gravé par Inselin 1705

nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer, & de ne nous pas oublier dans vos saints sacrifices. Je suis avec un profond respect, &c.

Avertissement pour l'intelligence de la carte des Nouvelles Philippines.

A. Marque la plus grande de ces Isles nommée *Panlog.*

Le chiffre qui est au milieu de chaque Isle, marque combien il faut de jours pour en faire le tour.

Le chiffre qui est entre chaque Isle, marque le nombre des jours qu'on employe pour aller d'une Isle à l'autre.

Ainsi le chiffre 30 qui se trouve dans l'Isle de *Panlog*, marque qu'il faut trente jours pour faire le tour de cette Isle, & le chiffre 3 qui est entre la pointe de *Guivan* & l'Isle de *Panlog*, signifie qu'il faut trois jours de navigation pour faire ce trajet.

Les Indiens qui ont donné occasion à la découverte de ces Isles, s'embarquerent en l'Isle d'*Amorsot*, marquée sur la Carte par la lettre *C.* Leur dessein étoit de passer en l'Isle *Paiz*, marquée par la

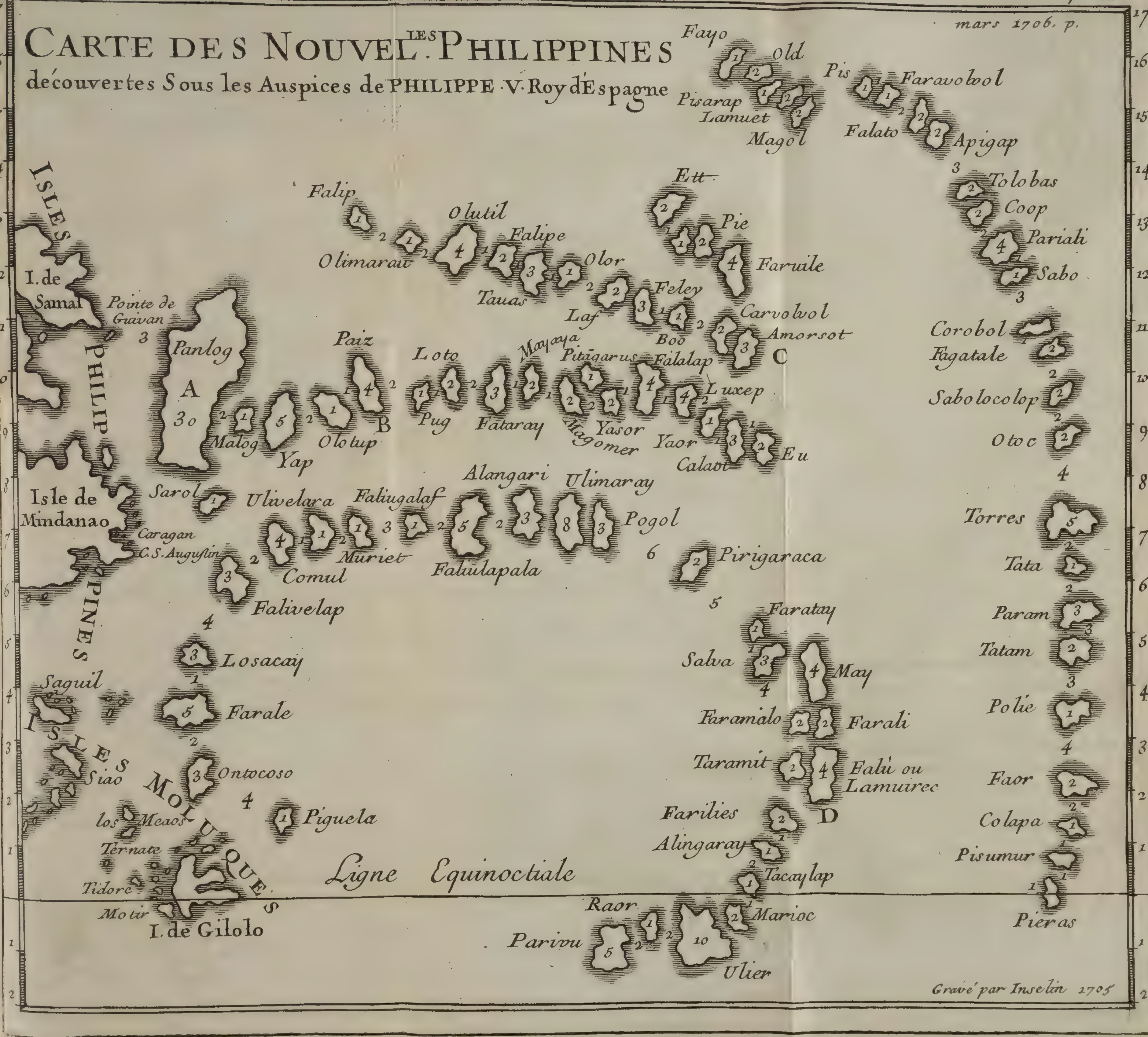
mars 1706. p.
CARTE DES NOUVELLES PHILIPPINES
découvertes Sous les Auspices de PHILIPPE V. Roy d'Espagne
ISLES PHILIPPINES
I. de Samal
Pointe de Guivan
Panlog
A
Isle de Mindanao
Caragan
C. S. Augustin
Saguil
ISLES MOLUQUES
Siao
los Meaos
Ternate
Tidore
Motir
I. de Gilolo
Malog
Yap
Olotup
B
Paiz
Loto
Pug
Fataray
Mayaya
Pitagarus
Falalap
Magomer
Yasor
Yaor
Calaot
Eu
Luxep
Falip
Olimarau
Olutil
Falipe
Tauas
Olor
Laf
Feley
Boo
Carvolvol
Amorsot
C
Ett
Pie
Faruile
Fayo
Old
Pisarap
Lamuet
Magol
Pis
Faravolvol
Falato
Apigap
Tolobas
Coop
Pariali
Sabo
Corobol
Fagatale
Sabolocolop
Otoc
Torres
Tata
Param
Tatam
Polie
Faor
Colapa
Pisumur
Pieras
Sarol
Ulivelara
Faliugalaf
Alangari
Ulimaray
Pogol
Comul
Muriet
Falulapala
Falivelap
Pirigaraca
Faratay
Salva
May
Faramalo
Farali
Taramit
Falu ou Lamurec
D
Farilies
Alingaray
Tacaylap
Marioc
Losacay
Farale
Ontocoso
Piguela
Ligne Equinoctiale
Raor
Parivu
Ulier
Gravé par Inselin 1705

lettre *B*, lorſque dans le trajet la tempête les porta en haute mer, & après ſoixante & dix jours d'une navigation très-fâcheuſe, les jetta ſur la pointe de *Guivan* en l'Iſle de *Samal*, que les Eſpagnols appellent auſſi *Ibabao*, par une multiplicité de noms ſemblables à celle que nous avons déjà remarquée.

L'Iſle de *Falu* ou de *Lamuirec*, où le Roi tient ſa Cour, eſt marquée ſur la Carte par la Lettre *D*.

BREF

De notre Saint Pere le Pape au Roi.

A notre très-cher Fils en Jesus-Christ, le Roi Très-Chrétien.

CLÉMENT PAPE XI.

NOTRE très-cher fils en Jesus-Christ, salut: comme c'est avec justice qu'on doit attribuer l'état florissant où est depuis tant d'années votre Royaume, au grand zèle qu'a Votre Majesté de cultiver & de défendre la Religion Catholique, dont elle a donné des marques éclatantes en tant d'occasions: nous nous persuadons aisément que c'est vous faire plaisir que de vous donner occasion d'étendre & d'augmenter cette même Religion.

Nous avons appris, par les lettres de notre vénérable frere l'Archevêque de Manille, & par la relation que nous ont présentée quelques Religieux de la Compagnie de Jesus, nos chers fils, qui sont venus à Rome en qualité de députés, qu'au-delà des Philippines, dans cette

BREF

De notre Saint Pere le Pape au Roi.

Chariſſimo in Chriſto Filio noſtro Ludovico Francorum Regi Chriſtianiſſimo.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME in Chriſto fili noſter ſalutem. Quemadmodum ſingularis illa felicitas, quâ à tot annis Regnum iſtud fruitur, jure eſt adſcribenda peculari ſtudio fovendæ ac tutendæ Catholicæ Religionis, quod Majeſtas tua tot in occaſionibus luculenter ac magnificè declaravit; ſic meritò credimus nihil fieri gratius tibi poſſe quàm ſi occaſio aliqua ejuſdem Religionis amplificandæ ornandæque tibi ipſi præbeatur.

Detectæ ſunt nuper ultrà Philippinas in vaſtiſſimo illo circà Sinas Oceano, quem tuæ claſſes interdum navigant, novæ inſulæ, in quas Religio Catholica nondum penetravit. Id accepimus è litteris venerabilis fratris Archiepiſcopi Manilani, & è narratione nobis oblata per dilectos filios religioſos

vaste mer, qui est vers la Chine où vos vaisseaux navigent quelquefois, on a découvert depuis peu de nouvelles isles, où la Religion Catholique n'a point encore pénétré. Ces Religieux nous ont rapporté que ces isles étoient fort peuplées; que les habitans avoient un excellent naturel, & qu'ils étoient assez portés à embrasser la Religion Catholique.

C'est pourquoi, comme nous sçavons que vous avez un zèle ardent pour étendre le culte divin & la Religion Catholique, nous vous exhortons & nous vous prions de vouloir bien, si l'occasion s'en présente, vous intéresser à une entreprise d'une si grande importance pour le salut des ames, & de vous donner la peine d'écrire au Roi Catholique pour lui recommander la nouvelle Mission qu'on a dessein d'établir dans ces isles. Car quoique ce Monarque y soit déjà assez porté par sa piété qu'il tire du sang & des exemples de Votre Majesté, nous sommes persuadés qu'une recommandation comme la vôtre fera une forte impression sur son esprit.

Nous avons sujet d'applaudir au Roi votre petit-fils, comme nous l'avons fait par nos lettres, de ce qu'il marche

quosdam viros Societatis Jesu, qui Romam Procuratorio nomine advenere. Iis in insulis ut ipsi referunt, permagno numero sunt homines optimæ indolis, & ad fidem Catholicam amplectendam satis propensi.

Pro eo itaque desiderio, quo flagras, propagandi divinum cultum, & catholicam veritatem, te hortamur & rogamus, ut opus tanti momenti ad salutem animarum promovere velis, si qua se dabit occasio, ac præsertim ut novam Missionem ad ipsas illas insulas destinandam commendare per litteras Regi Catholico ne graveris: etsi enim eum satis incitat, accendatque pietas sua, quam à Majestatis tuæ sanguine & exemplis hausit, nihilominùs intelligimus quantum habitura sit ponderis apud ipsum tàm insignis commendatio.

Et habemus sanè unde eidem Regi nepoti tuo gratulemur, ut nostris litteris fecimus, quod Avi vestigia tam splendidè, tam religiosè

che avec tant de piété & d'éclat sur les pas de son illustre ayeul, & de ce qu'il a un zèle ardent pour l'accroissement de la Religion, non-seulement en Europe, mais jusqu'aux extrémités du monde, ayant assigné depuis peu un revenu considérable pour l'entretien des Missionnaires, qui travaillent dans la Californie.

Pour ce qui regarde le secours de ces isles qu'on vient de découvrir, & le dessein qu'on a d'y établir le Christianisme, il semble qu'il seroit à propos que le Roi Catholique ordonnât au Gouverneur des Philippines d'équiper un vaisseau, & de fournir aux Missionnaires tout ce qui leur seroit nécessaire. Plus ce secours sera prompt, plus l'avantage qu'on en tirera sera grand, & plus la bénédiction que Dieu répandra sur sa personne & sur ses Royaumes sera abondante.

Nous recommandons particuliérement à Votre Majesté, notre cher fils André Serrano, Religieux de la Compagnie de Jesus, l'un des procureurs, qui sont venus ici des Philippines, lequel aura l'honneur de se présenter devant Votre Majesté pour prendre ses ordres sur une entreprise si importante, & pour

veneratur, studiumque singulare præ se ferat amplificandæ Religionis, non solum in Europâ, sed etiam in remotissimis regionibus, ubi non ità pridem Præconibus Evangelicis in insulâ Californiâ laborantibus summam non levem pecuniæ singulis annis erogandam certo & perpetuo censu assignavit.

Quod verò spectat ad insulas illas recens detectas adjuvandas & invehendam in easdem Christianam fidem id maximè præstandum esse videtur à Rege Catholico ut per Gubernatorem Philippinarum navem comparari jubeat, & operariis illuc mittendis necessaria suppeditari. Quod quantò citiùs fieri poterit tantò fructus major existet, tantòque uberior in ipsum & Regna sua superni numinis favor redundabit.

Interim verò dilectum filium religiosum virum Andream Serranum Societatis Jesu alterum ex Procuratoribus, qui ex Philippinis insulis, in has partes advenerunt, te hoc proposito aditurum ut de opportunitate suscipiendi tam salutarem expeditionem tecum agat, atque ad eam urgendam te, quem maximis consiliis parem esse novit suis

vous engager par ſes humbles prieres à preſſer une expédition que vous êtes ſi capable de faire réuſſir par votre haute ſageſſe. C'eſt avec toute la tendreſſe poſſible que nous prions Dieu qu'il vous conſerve long-temps en parfaite ſanté, & que nous vous donnons notre bénédiction apoſtolique. A Rome le premier jour de Mars 1705, l'an cinquieme de notre pontificat.

precibus incendat, enixè commendamus Majestati tuæ, cui diuturnam incolumitatem à Deo precamur, & apostolicam benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705. Pontificatûs nostri anno quinto.

LETTRE

Du Roi au Roi d'Espagne.

Très-haut, très-excellent & très-puissant Prince, notre très-cher & très-amé bon frere & petit-fils. Nous avons appris par le Pere Serrano, de la Compagnie de Jesus, Procureur de la Province des Philippines, la nouvelle découverte faite depuis peu de plusieurs Isles très-peuplées, situées entre les Philippines & les Isles Marianes. Il nous en a raconté lui-même, dans l'audience que nous lui avons donnée, beaucoup de particularités que nous avons entendues avec plaisir, & nous avons été très-aise de sçavoir que les Peres de sa Compagnie, animés de leur zèle ordinaire pour la propagation de la Foi, avoient dessein de faire de nouvelles Missions dans ces Isles. Il part pour aller en rendre compte à Votre Majesté, & pour lui demander en même temps de protéger cette entreprise. Quoique l'utilité que la Religion en doit recevoir suffise pour engager Votre Majesté à

s'appuyer de son autorité, nous sommes persuadés qu'elle sera bien aise de joindre encore à une raison aussi pressante, celle de la recommandation que nous lui faisons en faveur de ces nouvelles Missions, & qu'elle voudra bien ordonner aux Gouverneurs des Philippines de fournir à ces Missionnaires tous les secours dont ils auront besoin pour passer dans ces Isles, & pour y accomplir l'ouvrage où ils sont appellés, & la présente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, notre très-cher & très-amé bon frere & petit-fils, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le dixieme jour de Juin 1705. Votre bon frere & grand pere LOUIS.

COLBERT.

BREF

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

A notre très-cher Fils en Jesus-Christ Philippe, Roi Catholique des Espagnes.

CLÉMENT PAPE XI.

COMME nous ne doutons point, que VOTRE MAJESTÉ ne soit bien aise d'avoir occasion de faire éclater le zèle qu'elle a pour le culte divin & pour la propagation de la foi; c'est avec beaucoup de joie que nous lui proposons celle qui se presente, & dont nous avons été informés par les Lettres de notre vénérable frere l'Archevêque de Manile, & par ce que nous en ont exposé de vive voix nos chers fils André Serrano & Dominique Medel Religieux de la Compagnie de Jesus, venus ici des Philippines.

Ils rapportent qu'il y a quelques années, que des étrangers poussés par la tempête, ou plutôt, comme on le doit croire, conduits par la Providence, aborderent aux Philippines, se disant habitans de certaines Isles, qui n'avoient

BREF

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

Chariſſimo in Chriſto Filio noſtro Philippo, Hiſpaniarum Regi Catholico.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME in Chriſto fili noſter ſalutem. Confiſi gratam admodum forè eximiæ pietati Majeſtatis tuæ occaſionem explicandi præclarum zelum, quo pro divini cultûs, & Catholicæ Religionis propagatione fervet, libenti animo eam tibi proponimus, quæ ſatis inſignis in præſens occurrere videtur ex eis, quæ ſuis litteris venerabilis frater Archiepiſcopus Manilæ, & vivâ voce dilecti Filii Religioſi viri Andreas Serranus, & Dominicus Medel Societatis Jeſu ex Philippinis Inſulis huc advecti nobis expoſuerunt.

Referunt itaque appulſos elapſis annis vi tempeſtatis, ſed potiùs, ut pium eſt credere, fuiſſe divinâ Providentiâ ad præfatas Philippinas adductos exteros nonnullos homines, qui ſe ad quaſdam Inſulas pertinere dixerunt, quas conjicere erat

point été découvertes selon ce qu'on en pouvoit juger, ou du moins dont on n'avoit point eu jusqu'alors de connoissance bien claire; & que ces Isles, qui sont en grand nombre & fort peuplées, devoient être situées entre les Philippines & les Isles Marianes.

Qu'à juger du caractere & du naturel de ces peuples non-seulement parce qu'en témoignoient ces étrangers, mais encore plus parce qu'on avoit pu en remarquer, il paroissoit qu'ils étoient d'un esprit docile, fort portés à l'équité, & tout-à-fait exempts des superstitions de l'Idolâtrie: si ces rapports sont conformes à la vérité, voilà un grand champ ouvert aux fideles pour porter dans ces pays qu'on croit n'être pas bien éloignés des terres soumises à votre obéissance, les lumieres de la Foi; si suivant l'inclination que vous avez à favoriser les Missions, vous donnez ordre à vos Ministres de fournir les vaisseaux & les secours nécessaires aux Missionnaires, qui sont prêts à se transporter dans ces Isles.

C'est à quoi nous vous exhortons fortement, & nous avons même lieu de nous en flatter, par ce que vous avez déja fait pour d'autres pays & particulierement pour cette partie de l'Améri-

nondum ab ullo Nautarum nostri orbis fuisse detectas, aut saltem esse hactenùs incertâ & obscurâ famâ vix cognitas, & inter Philippinas ipsas, & Marianas Insulas jacere, multas illas quidem numero, & Incolis valdè frequentes.

Quod verò attinet ad eorum populorum indolem, ipsi nedum suo testimonio, sed eo, quod præferebant miti ac facili ingenio satis explicabant docilem eam esse, & in æquitatem summopere propensam, idolatricæ verò superstitionis prorsùs nesciam. Quæ ubi veritati undequaque consentiant, campum & quidem præclarum aperire videntur fidelibus ad inferendam in illas Partes non magno admodum, ut creditur, locorum intervallo, à Regionibus quæ authoritati tuæ subsunt, dissitas, Christianam Fidem, ubi tu propenso, quo esse soles in pium Missionum opus animo, sacris Operariis, eò proficisci paratis navigia & commeatum per administros tuos suppeditari mandes.

Quod ut facere velis, te etiam atque etiam hortamur, & te quidem facturum non levi nobis argumento pollicemur, cum exploratum habeamus quantò fervore & quàm liberali manu eamdem Dei causam

que septentrionale, qu'on appelle la Californie, où votre zèle n'a rien épargné pour l'avancement de la Religion; ce qui est pour nous un grand sujet de vous féliciter, & ce qui doit vous donner une gloire immortelle.

Vous participerez par là au gain des ames, qui sera, comme on l'espére, très-considérable dans cette nouvelle Mission; aussi-bien qu'au mérite & à la récompense qu'on peut en attendre, & ce sera avec justice qu'on vous regardera comme le principal Auteur d'un si grand bien. Sur quoi, comme sur une affaire, que dans la place que nous occupons, nous avons fort à cœur, vous serez plus particuliérement instruit par notre Nonce ordinaire, & par le même André Serrano notre cher fils Religieux, de la compagnie de Jesus, qui par le zele ardent, dont il est animé pour cette sainte entreprise, se rend digne de la faveur Royale de VOTRE MAJESTÉ à qui nous le recommandons très-particuliérement, & à qui nous souhaitons une longue vie, comblée de toutes sortes de prospérités, en lui donnant très-affectueusement notre bénédiction apostolique. Donné à Rome le 1 de Mars 1705. de notre Pontificat le 5.

aliis in locis, & præcipuè in eâ Americæ Septentrionalis Insulâ, quæ California dicitur, promoveris, undè certè nobis magna suppetit tibi gratulandi occasio, & perpetua tuo nomini laus accessit.

Itaque animarum lucri, quod nunc quoque à propositâ novâ profectione speratur, ac proinde meriti, quod jure maximum inde sperandum est, itemque spiritualis mercedis particeps procul dubio efficieris, ac præcipuus tanti boni author merito reputaberis. De quâ re, quæ sanè pro munere nostro nobis valde cordi est, tecum pluribus aget cum Nuncius noster ordinarius, tum idem ipse dilectus filius Religiosus vir Andreas Serranus è Societate Jesu quem laudabili zelo promovendi tam salutarem expeditionem intimè incensum, ac propterea Regio tuo favore dignum, etiam atque etiam commandamus Majestati tuæ, quam diù sospitem & bonis omnibus cumulatam esse cupimus, eidem Apostolicam benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705 Pontificaûts nostri anno quinto.

BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique.

A notre Vénérable Frere l'Archevêque de Mexique.

CLÉMENT PAPE XI.

NOTRE vénérable Frere, ſalut. Dans le deſſein que nous avons de nous ſervir, ſelon le devoir de notre charge, des occaſions favorables pour travailler à la propagation de la foi dans les pays où l'Evangile n'a pas encore été reçu, nous ne doutons point que votre piété & votre zele ne vous porte à nous ſeconder.

Notre vénérable Frere l'Archevêque de Manile, par ſes lettres, & quelques Religieux de la Compagnie de Jeſus, qui ſont nouvellement arrivés des Philippines à Rome, en qualité de Procureurs, nous ont aſſuré que depuis quelques années on étoit comme certain de découvrir de nouvelles Iſles dans les mers de la Chine, ſur-tout depuis que quelques habitans de ces Iſles, qui ont

BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique.

Venerabili Fratri Archiepiſcopo Mexicano.

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS Frater, ſalutem. Spectatam pietatem ac zelum Fraternitatis tuæ affuturam nobis eſſe confidimus, dum, quod muneris noſtri ratio poſtulat, ad propagandam Chriſti fidem in alias terrarum partes, in quas nondum invecta eſt, arrepta propitia occaſione, animum cogitationeſque noſtras dirigimus.

Admoniti itaque per litteras à venerabili Fratre Archiepiſcopo Manilæ, & coram à Religioſis viris Societatis Jeſu, qui Procuratorio nomine ab Inſulis Philippinis Romam nuper advenere, ſpem ibi certam elapſis annis affulſiſſe detegendi novas inſulas in Oceano Sinico, ex quo nonnulli illarum partium Incolæ in eas oras conjecti fidem de illis fecerunt, & locorum conditione populorumque indole explicatâ non

été jettés ſur les côtes des Philippines, en ont rendu témoignage. On a connu, par la deſcription qu'ils ont faite de leur pays & des mœurs de leurs compatriotes, qu'il ſe préparoit de ce côté-là une grande moiſſon, pourvu qu'on y envoyât des Ouvriers Evangéliques pour inſtruire, dans la foi, ces peuples, qui d'eux-mêmes ſont portés à la juſtice & à la paix. Les diſpoſitions qu'ils ont pour embraſſer l'Evangile, ſont d'autant plus heureuſes, qu'ils n'ont point été élevés juſqu'ici dans l'erreur d'une idolâtrie ſuperſtitieuſe, quoique d'ailleurs ils vivent dans l'ignorance du culte qui eſt dû au vrai Dieu, & qu'ils marchent dans les ombres de la mort.

Nous ſouhaitons donc avec ardeur qu'on porte la lumiere de la vérité dans ces Iſles pour le ſalut éternel de tant d'ames; & après avoir eu ſoin d'exciter la piété généreuſe du Roi Catholique à protéger un ſi grand ouvrage par les libéralités qu'il a coutume de faire, nous exhortons auſſi de toutes nos forces votre Fraternité de procurer, avec toute l'attention dont vous êtes capable, tout ce que vous pourrez de ſecours ſpirituels & temporels, ſoit par vous, ſoit par les Fideles commis à votre vi-

obscurè indicarunt magnam ibi messem proponi, ubi eò mittantur Evangelici Operarii, qui in fide erudiant homines pacis per se ac æquitatis amantes, eòque magis ad Christi fidem suscipiendam idoneos, quò nihil usquemodo erroris de Idolatricâ superstitione contraxerunt, licet alioquin in tenebris, quoad veri Dei cultum, & in umbrâ mortis versentur.

Ut itaque fax veritatis in eas Insulas pro spirituali tot animarum salute inferatur, omnino cupimus, & postquam eximiam pietatem Catholici Regis ad promovendum, quâ solet, liberali manu tantum opus incendere curavimus, Fraternitatem quoque tuam omni studio hortamur, ut quibus in rebus per te aut per fideles vigilantiæ tuæ commissos opem tum spiritualem, tum temporalem negotio, quod tanti momenti est, ad divinam gloriam conferre cognoveris, eam præstare diligentissimè velis, quod cumulum addet tuis apud Deum me-

gilence, pour l'exécution d'un dessein si avantageux à la gloire de Dieu. C'est le moyen d'augmenter vos mérites devant le Seigneur, & de nous obliger à augmenter notre bienveillance pour vous. Nous vous donnons, avec toute la tendresse possible, notre bénédiction apostolique. A Rome, ce premier jour de Mars 1705.

ritis, & nostram tibi benevolentiam uberiùs conciliabit, & Fraternitati tuæ apostolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705.

BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille.

A notre Vénérable Frere l'Archevêque de Manille.

CLÉMENT PAPE XI.

NOTRE vénérable Frere, salut & bénédicton apostolique. La charité apostolique dont nous sommes embrasés, fait que nous ressentons une joie extrême, lorsque nous voyons que les Ouvriers Evangeliques, qui sont dans les pays les plus éloignés, ne laissent point rallentir le zele qu'ils ont d'étendre la Religion Catholique, & qu'ils conservent pour nous & pour le Saint-Siége, une filiale & respectueuse obéissance.

Ce sont les sentimens dont nous avons été pénétrés, lorsque nous avons appris, par vos lettres & par le rapport que nous ont fait les Procureurs des Missions de la Compagnie de Jesus, arrivés ici depuis peu, qu'étant les uns & les autres attentifs à la propagation de la foi, vous aviez conçu le desir & l'espérance de

BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Manilæ.

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS Frater, salutem & apostolicam benedictionem. Nullis conclusa finibus apostolica nostra charitas tunc maximè exultat, cum in cordibus eorum, qui in remotissimis à nobis terrarum partibus agunt, fervore zelum amplificandæ Catholicæ Religionis, & filialem in nos atque in hanc sanctam sedem observantiam vigere conspicimus.

Hoc sanè gaudio affecti fuimus, ubi tum ex Fraternitatis tuæ litteris, tum ex narratione nobis factâ à Religiosis viris Procuratoribus Societatis Jesu, qui ex istis partibus huc nuper advenerunt, agnovimus spem ac desiderium à te & ab illis, qui solliciti sunt de fidei incrementis conceptum invehendi ipsam fidem in alia loca, ad quæ

porter l'Evangile en des lieux où il n'a point encore été annoncé, ſur-tout depuis qu'on a appris, par quelques perſonnes du pays qui avoient abordés par haſard aux Philippines, que les Iſles qu'ils habitent étoient en grand nombre, & très-peuplées ; que les hommes y étoient d'un naturel fort doux & bienfaiſant ; qu'ils aimoient la juſtice, & que n'ayant point été corrompus par une éducation païenne & ſuperſtitieuſe, ils ſeroient plus aiſément ſuſceptibles des impreſſions de la Loi Evangelique.

Nous avons donc ſongé efficacement à leur procurer un ſi grand bien ; &, pour cette fin, nous avons fait nos efforts, par nos lettres & par le moyen de notre Nonce auprès du Roi Catholique, pour lui perſuader de ne pas laiſſer échapper une ſi belle occaſion de gagner des ames à Dieu, & de ſe rendre agréable à ſa divine Majeſté, ne doutant pas qu'il ne l'embraſſe avec cette piété & cette généroſité qui lui fait accorder par-tout ailleurs ſa protection royale à tous les Miſſionnaires occupés à inſtruire les Nations étrangeres.

Dans la confiance que ces ſoins ne ſeront pas inutiles, nous avons cru devoir vous marquer combien nous avons

nondum delata est, ex quo per fortuitum elapsis annis nonnullorum hominum ad istas Insulas appulsum innotuit Regiones unde illi prodierunt, amplas esse & populorum frequentiâ cultas, ibique homines ingenio mites, ac in æquitatem propensos facilè imbui posse suavissimis Evangelicæ Legis præceptis, ut potè qui Ethnicæ superstitionis nullum ùnquam antea præjudicium, quo mens eorum labefactari posset, persenserint.

Adjecimus itaque nos ipsi quo majori potuimus studio animum ad tantum Dominici gregis bonum promovendum; egimusque tum nostris tum per Nuntium nostrum omni Officiorum genere apud Catholici Regis Majestatem, ne dimitteretur tam præclara lucrandi animas, & demerendi Deum occasio, quàm imò Rex ipse complecti vellet eâ pietate atque magnanimitate, quâ ipse alibi Operariis veritatem ad exteras Nationes allaturis adfuerat.

Dum itaque fructum nostræ sollicitudinis relaturos nos esse confidimus, significandum tibi esse duximus, quantum res ipsa

cette affaire à cœur ; non pas tant pour vous presser d'y apporter tout le soin & la vigilance dont vous êtes capable, que pour vous exciter toujours davantage à avancer ; par vos conseils, par vos prieres & par celles des peuples qui vous sont confiés, une œuvre si agréable à Dieu. Cependant nous vous donnons notre bénédiction apostolique, comme un gage de la bienveillance singuliere que nous avons pour vous. Donné à Rome à Saint-Pierre sous l'anneau du Pêcheur, le premier jour de Mars de l'année 1705, & la cinquieme de notre Pontificat.

nobis

nobis cordi ſit, non tam ut commendemus curam ac vigilantiam tuam, quàm ut tibi ſponte incitato ſtimulos addamus, quatenus conſiliis tuis, & fuſis ad Deum precibus, & piis crediti tibi Populi ſtudiis, atque conatibus urgeas, hoc opus Deo procul dubio gratiſſimum, dum nos ſingularis benevolentiæ, quâ te complectimur, perpetuum pignus apoſtolicam benedictionem Fraternitati tuæ piètamenter impertímur. Datum Romæ apud S. Petrum ſub annulo Piſcatoris, die primâ Martii 1705, Pontificatûs noſtri anno quinto.

LETTRE

De Monseigneur le Cardinal Paulucci, au Révérend Pere André Serrano, de la Compagnie de Jesus, Procureur des Philippines.

MON RÉVÉREND PERE,

Les Brefs que notre saint Pere le Pape a écrits au Roi très-Chrétien & au Roi Catholique, aussi-bien que ceux qu'il a adressés aux Archevêques de Mexique & de Manille, mais beaucoup plus encore ce que vous avez entendu souvent vous même de sa propre bouche, a dû suffisamment vous faire connoître les sentimens de joie & de consolation avec lesquels Sa Sainteté a appris la nouvelle que vous lui avez apportée, qu'il se présentoit une heureuse occasion d'étendre la Religion Catholique dans des Isles des mers de la Chine inconnues jusqu'ici au reste du monde, & qui viennent d'être découvertes par une providence particuliere de Dieu. Vous avez vu avec quelle ardeur & quel zèle Sa Sainteté

LETTRE

De Monseigneur le Cardinal Paulucci, au Révérend Pere André Serrano, de la Compagnie de Jesus; Procureur des Philippines.

ADMODUM REVERENDE PATER,

Ex iis quæ Summus D. N. nuperrimè scripsit Serenissimis Regibus Christianissimo & Catholico nec non Archiepiscopis Mexicano & Manilensi, multòque etiam uberiùs ex iis quæ pluries Paternitati tuæ coram explicavit, satis, ut arbitror intelligere potuisti quàm gratum atque jucundum acciderit suæ Sanctitati Nuncium à te ipso non ità pridem allatum, quod propitia offeratur occasio propagandæ Catholicæ Religionis in eas Oceani Sinici Insulas quæ antehac orbi nostro nullo planè commercio notæ divini Numinis Providentiâ recens detectæ sunt: quantoque insuper studio & zelo sua Sanctitas promovendum susceperit negotium tanti momenti, quod in maximam Christiani nominis gloriam, animarumque salutem cessurum probè novit, ac sperat divinâ opi-

travaille à avancer de tout ſon pouvoir une entrepriſe qu'elle prévoit devoir être ſi glorieuſe au nom Chrétien, & ſi avantageuſe au ſalut des ames, & dont elle eſpére que le ſuccès ſera heureux avec le ſecours de la miſéricorde de Dieu.

Cependant ce ſouverain Pere des Fideles, dont la charité tendre & apoſtolique n'a point de bornes, peu content de ce qu'il a fait juſqu'ici, & des inſtructions qu'il vous a données pour le ſuccès de cette affaire, n'a pas cru avoir encore pleinement ſatisfait au devoir de ſa charge paſtorale. Ayant donc appris que vous devez bientôt partir pour retourner aux Philippines, il m'a ordonné de vous écrire, afin que mes lettres que vous porterez avec vous pendant votre voyage & que vous vous remettrez ſouvent devant les yeux vous rappellent le ſouvenir de la ſollicitude paternelle du Souverain Pontiſe ſur cette entrepriſe, & vous ſoient un motif preſſant & continuel d'en procurer l'exécution de toutes vos forces.

C'eſt dans cette vue que Sa Sainteté qui compte expreſſément ſur votre piété & ſur votre zèle, qui lui ſont parfaitement connus, ſe ſert aujourd'hui de moi pour vous avertir & vous exhorter tout

tulante gratiâ ad optatum exitum perductum iri.

Verumtamen summi Patris eximia & & vere Apostolica charitas, quæ nullis profecto finibus contineri se patitur, per ea quæ hactenus gessit, quæque abundè te monuit, Pastoralis Officii debito satis adhuc factum non esse ducens, cum te Româ brevi discessurum audiverit, ut reditum ad Philippinas Insulas aggrediaris, meas hasce litteras, quasi itineris comites, ad te dari jussit, ut Pontificiam eâ in re solicitudinem assiduè tibi in mentem revocent, & quàm enixè commendent.

Itaque sua Sanctitas, me interprete, te cujus perspectæ pietati ac zelo plurimùm confidit, rursus etiam atque etiam admonet & hortatur, ut nulli labori, nullis officiis, nulli parcas industriæ quâ tam sanctum &

de nouveau de la maniere la plus forte, de n'épargner ni peines ni travaux, & d'employer toute votre induſtrie pour le ſuccès d'un deſſein ſi grand & ſi avantageux à la Religion. Sur-tout l'intention de Sa Sainteté eſt que votre premier ſoin ſoit d'aſſembler au plutôt une troupe ſainte de zèlés Miſſionnaires qui aillent éclairer ces Iſles nouvellement découvertes, & porter le flambeau de l'Evangile à ces malheureuſes nations qui marchent dans les ténèbres, afin qu'elles commencent à ouvrir les yeux à la lumiere, & à connoître leur Créateur & leur Sauveur. Sa Sainteté demande enſuite de vous que vous exhortiez le reſte des Fideles à procurer libéralement, ſelon leur pouvoir, à ces peuples abandonnés, les ſecours ſpirituels & temporels, néceſſaires pour répandre parmi eux la ſemence de l'Evangile, & pour la cultiver avec fruit.

Quoique Sa Sainteté ſoit bien convaincue que vous êtes de vous-même aſſez porté à ſeconder ſes ſaintes intentions, elle a cru cependant devoir inſpirer cette nouvelle ardeur à votre zèle, tout enflammé qu'elle le connoît, afin que vous compriſſiez davantage qu'elle n'a rien plus à cœur que de vous voir

pium opus urgeri, ac perfici posse cognoveris. Illud autem in primis diligenter curare te vult, ut necessaria ad memoratas novas Insulas expeditio Sacrorum Operariorum, quantociùs fieri poterit, adornetur, & peragatur, quorum ope infelices illi mortalium greges, qui in tenebris ambulant, lucem Evangelicæ veritatis aspicere ac Creatorem & Salvatorem suum agnoscere incipiant. Alios præterea pios fideles per te excitari vehementer cupit Sanctitas sua, ut quæcumque poterunt spiritualia vel temporalia subsidia ad provehenda in illis partibus fidei semina & incrementa, liberali animo conferre velint.

Quibus omnibus conficiendis etsi sua Sanctitas minimè vereatur te sponte tuâ sedulò intentum fore, nihilominus novos hosce stimulos, tanquàm calcar currenti admovendos tibi duxit, ut certiùs intelligas Sanctitati suæ nihil magis in votis esse, quàm ut tu hac in re & Dei honori, & Pontificio desiderio, & tui ordinis institu-

ſatisfaire pleinement à ce que demande de vous en cette occaſion la gloire de Dieu, les ſouhaits ardens du Souverain Pontife, l'inſtitut & l'eſprit de votre Compagnie, dans laquelle vous trouverez d'illuſtres & de nombreux exemples que vous devez vous propoſer pour modeles.

Mais afin que les Miſſionnaires, qui embraſés du zèle de la gloire de Dieu, paſſeront dans ces nouvelles Iſles, entreprennent ces glorieux travaux avec plus de fermeté, & les continuent avec plus de conſolation, le Souverain Pontife accorde avec ſa bénédiction apoſtolique, indulgence pléniere de tous leurs péchés à tous ces Miſſionnaires, & à chacun d'eux à l'heure de la mort, pourvu qu'ils ſoient véritablement pénitens, qu'ils ſe ſoient confeſſés, qu'ils ayent participé au Sacrement de l'Euchariſtie, ou que s'ils ne le peuvent pas, du moins ils ſoient ſincérement contrits; qu'ils ayent prononcé de bouche, s'il eſt poſſible, ou du moins qu'ils ayent dévotement invoqué de cœur le ſaint nom de Jeſus. Obéiſſez donc avec promptitude & ferveur aux ordres de Sa Sainteté; ſupportez toutes les peines qui vous arriveront; acquittez-vous des fonctions d'un Pré-

to , unde plurima & quidem egregia tibi ſuppeditabuntur exempla , quæ imitanda tibi proponere debes , quàm cumulatiſſimè ſatisfacias.

Cæterùm ut Miſſionarii, quos ad tranſmittendum in ante dictas novas Inſulas divinæ gloriæ zelus accendet eò libentiùs hujuſmodi profectionem ſuſcipiant , ibique Catholicæ fidei prædicationi alacrius etiam , atque ſtudioſius incumbant , Summus Pater univerſis eiſdem Miſſionariis , & eorum cuilibet , in mortis articulo conſtitutis ſi verè pœnitentes & confeſſi , ac ſacrâ Communione refecti , vel quatenus id facere nequiverint , ſaltem contriti , nomen Jeſu ore , ſi potuerint , ſin minùs corde , devotè invocaverint , plenariam omnium peccatorum ſuorum indulgentiam , & remiſſionem cum apoſtolicâ benedictione , miſericorditer , in Domino concedit , & elargitur. Strenuo itaque erectoque animo Pontificis mandatis obſequere , in omnibus labora , opus fac Evangeliſtæ , miniſterium tuum imple , ſciens repoſitam eſſe tibi coronam juſtitiæ , quam reddet tibi Dominus in illâ die juſtus judex. Dum ego Pontificio nomine hæc tibi ſignificare

dicateur de l'Evangile ; rempliſſez votre miniſtere, ſûr que la couronne de Juſtice ſe garde pour vous, & que le Seigneur, qui eſt le juſte Juge, vous la donnera au jour marqué. Pour moi, en m'acquittant des ordres de Sa Sainteté, qui m'a chargé de vous déclarer ſes intentions, je prie Dieu qu'il daigne bénir vos travaux & vos ſoins, & qu'il vous accorde un voyage heureux, & une continuelle augmentation de ſes graces. A Rome, le 28 Février 1705, &c.

Jussus Deum precor conatus studiaque tua secundare benignè, tibique prosperum iter, cum assiduâ cælestium gratiarum accessione largiri. Datum Romæ, die 28 Februarii, 1705, &c.

LETTRE

Du Pere Gilles Wibault, Missionnaire de la Compagnie de Jesus aux Philippines, au Pere du Chambge, de la même Compagnie.

A Manille, ce 20 Décembre 1721.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

J'apprends à ce moment qu'il y a un vaisseau à notre rade, qui doit mettre incessamment à la voile pour Pondichéry. Je profite du peu de temps qu'il me donne pour ne pas laisser passer cette occasion de vous écrire. Je vous ai déja mandé que quelques efforts qu'on se soit donné pendant dix ans, pour sçavoir des nouvelles des Peres Duberon & Cortil, débarqués dans une des Isles *Palaos*, pour annoncer la foi à ces Insulaires, on n'en a jamais pu rien découvrir; ainsi on ne doute plus qu'ils n'ayent été massacrés par ces barbares.

Cette province des Philippines a deux

Vice-provinces qui en dépendent ; sçavoir : celle des *Mariannes*, & celle de *los Pintados*. C'est à cette derniere que je fus d'abord destiné par la Providence, Ma demeure ordinaire étoit dans une grosse bourgade, qui se nomme *Givan*. Un des moyens qu'ont employés les Missionnaires qui m'ont précédé, pour l'établissement & le progrès de la foi dans ces Isles, a été d'inspirer aux peuples une tendre dévotion envers la Mere de Dieu. Les habitans de *Givan* sont, de tous les Insulaires, ceux qui se sont le plus distingués par une dévotion si solide. Ils ont établi une Congrégation, qui est devenue très-nombreuse, & tous ceux qui ont le bonheur d'y être admis, ne manquent pas tous les Dimanches, même pendant l'absence du Missionnaire, lorsqu'il visite les Isles voisines, de se rendre à l'Eglise pour y vacquer à leurs saints exercices. Aussi la Sainte Vierge les a-t'elle souvent favorisés d'une protection spéciale. Je ne vous en rapporterai qu'un seul exemple.

Un jour qu'on célébroit une fête, quelques Indiens s'aviserent de témoigner leur joie par des feux qu'ils allumerent, & par des décharges de mousquets. Un vent impétueux qui s'éleva;

fit voler la flamme ſur le toit de l'Egliſe, qui n'étoit couverte que de chaume ; quelque mouvement qu'on ſe donnât, on ne put jamais l'éteindre : comme le feu gagnoit déjà les poutres & les ſolivaux, j'allai au plus vîte en retirer le Saint-Sacrement, & tout ce que les Indiens purent faire, fut de ſauver des flammes les ornemens & tout ce qui ſert au culte divin. Au même inſtant, on m'avertit d'aller adminiſtrer les Sacremens à une femme du voiſinage, qui étoit ſur le point d'expirer de pluſieurs bleſſures mortelles. Je me rendis dans ſa maiſon ; je la trouvai baignée dans ſon ſang, & après lui avoir procuré les derniers ſecours de l'Egliſe, je fis dreſſer un autel, & je demeurai auprès du Saint-Sacrement juſqu'au ſoir, que je le portai en proceſſion dans une autre maiſon plus commode, où, par les ſoins que ſe donnerent les Congréganiſtes, je trouvai un autel richement paré, avec un fort beau tabernacle. Je demeurai trois ſemaines dans cette maiſon, tandis qu'on élevoit une Chapelle propre à célébrer les ſaints Myſteres, juſqu'à ce que l'Egliſe, qu'on commençoit à rebâtir dans la même enceinte, fût entiérement achevée.

Cette pauvre femme, que j'avois laissée mourante, est celle-là même sur laquelle le Seigneur, par l'intercession de la Sainte Vierge, a fait éclater les richesses de sa puissance & de sa bonté. Elle s'appelle Marie *Biandoy* : elle étoit en priere devant une statue de la Sainte Vierge, qu'on avoit transportée de l'Eglise dans sa maison, & elle imploroit l'assistance de cette mere de miséricorde, au sujet du triste événement qui allarmoit toute la bourgade. Il y avoit dans une chambre voisine un de ses parens, qu'on croyoit parfaitement guéri de quelques accès de folie, pour lesquels on l'avoit enfermé l'année précédente. Ce malheureux fut pris tout-à-coup d'un nouvel accès de fureur, & entrant dans la chambre de sa parente, il s'écria d'un ton de voix terrible : « Je viens de brûler l'Eglise de » cette bourgade ; il ne me reste plus » que d'en tuer tous les habitans, & » c'est par toi, dit-il à sa parente, que » je vais commencer ». En même-temps il la prit de la main gauche par les cheveux, & d'un grand poignard qu'il tenoit de la main droite, il lui en donna huit coups, qui firent autant de blessures mortelles. Son fils aîné, qu'une fiévre violente retenoit au lit, se leva aux cris

de sa mere, & d'une main encore foible, il arrêta comme il put ce furieux, tandis que sa sœur appella du secours. On vint aussi-tôt, & après avoir lié ce malheureux, on l'enferma pour le reste de ses jours. On appliqua des remedes aux blessures de cette vertueuse Néophyte; mais les personnes qui la pancerent, avoient si peu d'expérience, que de huit plaies ils n'en apperçurent que cinq. Elles étoient toutes très-profondes; une entr'autres, au-dessous de l'épaule droite, par laquelle sortoit tout ce qu'elle avaloit de liquide. On ne pouvoit revenir de l'étonnement où l'on étoit, qu'elle ne fût pas tombée morte aux pieds de son meurtrier; mais on fut bien plus surpris, lorsqu'on la trouva tout-à-coup parfaitement guérie, nonobstant trois accidens mortels qui lui survinrent.

On ne douta plus que sa prompte guérison ne fût l'effet d'une protection miraculeuse de la Sainte Vierge, dont elle avoit imploré le secours avec tant d'ardeur, & l'on convint de lui en rendre de solemnelles actions-de-graces. Au jour qu'on avoit fixé, on chanta les premieres vêpres du S. Nom de Jesus, & le lendemain la messe votive de la Sainte Vierge,

il y eut prédication l'après-midi, avec les litanies en musique, & la procession. La dame *Biandoy* assista à toutes ces cérémonies, comme si elle n'avoit reçu aucune blessure, & elle n'en ressentit depuis nulle incommodité.

La vie de nos Indiens *Pintados* est très-dure & très-pénible. Quoique la bourgade de *Givan* passe pour être la moins pauvre de toutes ces Isles, à cause du petit commerce qu'elle fait tous les ans avec Manille, cependant, ceux qu'on regarde comme les plus aisés, parce qu'ils s'occupent de ce commerce, n'en retirent pas chaque année plus de cent écus, & cette modique somme est presque toute employée à la provision de riz, qu'il leur faut faire dans les autres Bourgades, car il n'en croît pas dans celle de *Givan*, où l'on ne trouve que des palmiers en abondance; aussi voit-on que dans leurs maisons, leurs meubles, leurs vêtemens, leurs repas, tout respire la pauvreté. Tel qui tient un rang considérable dans le pays, se trouve heureux & croit faire bonne chere, quand il a, avec un peu de riz, un morceau de poisson mal assaisonné; souvent il ne se nourrit que de racines cuites dans l'eau avec un peu de sel. Pour ce qui est des

pauvres, ils pafferont une année entiere fans manger de riz, à moins qu'on ne leur en donne par aumône. Ceux qui font adroits à tirer, prennent de temps en temps quelques cerfs ou quelques fangliers; mais comme fous ce climat la chair n'eft pas de garde, ils ont coutume de partager leur chaffe avec leurs parens & leurs voifins. Il en eft de même du poiffon, qu'ils ne peuvent conferver qu'après l'avoir expofé au foleil; s'ils l'expofoient à la lune, ne fut-ce que pendant une nuit, quand même ils auroient pris la précaution de le faler, ils le trouveroient le lendemain matin tout rempli de vers. Les rivieres, les puits, & fur-tout les fontaines qui fortent des rochers, fourniffent leur boiffon ordinaire. Ils font du vin du fruit de leurs palmiers, mais il n'eft gueres d'ufage, parce qu'il eft auffi fort que la plus forte eau-de-vie.

Les hommes font laborieux & bons Artiftes; ils excellent principalement dans la Peinture, dans les ouvrages d'Orfévrerie & de Sculpture. Les principaux du lieu, fur-tout ceux qui ont demeuré dans la maifon des Miffionnaires, touchent parfaitement bien de la harpe: ils fçavent jouer du violon & de

plusieurs autres instrumens de musique, & ils se font un honneur & un plaisir de consacrer leurs talens à la célébration du service divin. Ceux qui habitent les autres Bourgades, & particuliérement les montagnes, s'appliquent à l'agriculture: les autres qui vivent sur les côtes de la mer, n'ont guere d'autre occupation que la pêche. A parler en général, nos Indiens sont pleins de vivacité pour entreprendre, & de hardiesse pour braver sur mer les tempêtes. Ils se raillent même de ceux qui dans de semblables périls témoignent quelque frayeur.

Leurs femmes aiment à s'occuper, & on ne les voit jamais oisives: elles travaillent en toiles, en dentelles, & quelques-unes en broderie. Elles ont beaucoup de modestie & de pudeur, & sont naturellement portées à la piété. A dire vrai, le désintéressement de nos Indiens, & le contentement où ils vivent au milieu de leur pauvreté, coupent la racine à bien des vices.

Après avoir passé environ onze ans avec mes chers Indiens *Pintados*, un ordre de mes Supérieurs m'a appellé à Manille, où je suis maintenant, & où, graces à Dieu, je ne trouve pas moins de travail que dans la Mission d'où l'on

m'a tiré. Cette ville eſt la capitale de toutes ces Iſles, nommées Philippines, qui ſont gouvernées, pour le ſpirituel, par un Archevêque & trois Evêques. Mais ces Prélats ne peuvent guere tirer de ſecours des Prêtres ſéculiers, qui ſont ici en très-petit nombre; c'eſt pourquoi les Rois d'Eſpagne ont ordonné que les cures fuſſent remplies par les Religieux des différens ordres qui ſont établis dans cette ville, & qui y ont de fort belles égliſes. On a donc partagé toutes les paroiſſes entre les Peres Auguſtins, Dominicains, Récollets, Auguſtins déchauſſés, & les Jéſuites; chacun de ces Curés ne laiſſe pas d'être chargé de la conduite de deux ou trois égliſes, & dans les endroits les plus éloignés de Manille, ils ne peuvent avoir de ſecours que des Curés voiſins.

Nous avons dans cette ville un grand collége, & un ſéminaire, où l'on enſeigne la Théologie, la Philoſophie, les Belles-Lettres. Il y a outre cela différens Prédicateurs, & deux ou trois Peres occupés jour & nuit à confeſſer, à enſeigner la Doctrine Chrétienne, & à viſiter les malades & les priſonniers. Les études y fleuriſſent, & l'on a vu ſortir de ce ſéminaire pluſieurs Evêques,

des Docteurs en Théologie, beaucoup de Religieux, & un grand nombre de ſujets qui excellent en toutes ſortes de ſciences. On n'y reçoit que les enfans des Eſpagnols, ſuivant les intentions du Fondateur. Le revenu de l'Archevêque eſt de dix mille écus, & celui des Evêques à proportion. L'état eccléſiaſtique & ſéculier eſt entretenu des libéralités de Sa Majeſté Catholique, qui envoie tous les ans du Mexique, de quoi fournir à cette dépenſe.

Pour ce qui eſt du Gouvernement politique, tout eſt réglé avec beaucoup de ſageſſe par les ordonnances royales. Il y a une cour de juſtice, compoſée de Conſeillers, d'un Fiſcal, & d'un Préſident, qui eſt en même temps Gouverneur de Manille, & Capitaine général de toutes les Iſles. Ce premier Officier ſe renouvelle tous les cinq ans, & en cas de mort, le premier Conſeiller tient ſa place, juſqu'à ce que le Roi d'Eſpagne y ait pourvu. Les Officiers ſubalternes dépendent de cette Cour, & principalement du Gouverneur, qui envoie tous les deux ans un Juge Eſpagnol dans chaque province, avec autorité de juger en dernier reſſort, les procès des Indiens, hors les cauſes capitales, dont la

connoiſſance eſt réſervée à la Cour de Juſtice, ſéante à Manille. Ce Juge viſite tous les ans chaque bourgade de ſa juriſdiction, mais il ne peut, ni rien innover, ni rien décider, que de l'avis & du conſentement du Curé. Au bout de deux ans, la même Cour députe un autre Juge, pour écouter les plaintes des Indiens, au cas qu'ils en euſſent à faire contre le Juge qui l'a précédé.

Le Pere Gabriel Gruſon, & le Pere Pierre Cruydolf, qui ſe ſont conſacrés en même temps que moi au ſalut de ces Indiens, travaillent avec beaucoup de conſolations & de fruit dans leurs Miſſions. Le premier, dans le Royaume de *Mindanao*, & le ſecond, dans l'Iſle de *Seypan*, l'une des Iſles Marianes. Je reçus, il y a peu de jours, une lettre de celui-ci, où il me fait part de quelques événemens, que vous ne ſerez pas fâché d'apprendre. Il avoit entrepris de bâtir une égliſe, laquelle pût réſiſter aux furieux ouragans, qui s'élevent chaque année dans ces Iſles, & qui abattent preſque tous les édifices; il cherchoit pour cela du bois d'une certaine eſpece; mais les Indiens, auxquels il en parla, ſoit par pareſſe, ſoit par la crainte qu'ils avoient de certains Négromanciens, ha-

bitans des forêts, & appellés en leur langue *Macanda*, répondirent constamment, que cette sorte d'arbre ne se trouvoit pas dans l'Isle. Le Pere avoit déja perdu toute espérance, lorsque la veille de l'Assomption, un jeune enfant, qui ne faisoit encore que bégayer, se présenta à lui; mon Pere, s'écria-t-il, & ne pouvant dire autre chose, il lui montra de la main un endroit de l'Isle, en prononçant plusieurs fois le nom de l'arbre, dont le Pere avoit l'idée. Aussi-tôt le Pere se transporta dans cet endroit avec ses domestiques, & plusieurs Néophytes, il y trouva l'arbre qu'il cherchoit, & en peu de temps il éleva une belle église.

Ce Missionnaire avoit à son service un jeune homme de vingt ans, qui le servoit avec beaucoup de zèle. Un de ces *Macanda* mit en œuvre tous les secrets de son art diabolique, pour le faire périr; & en effet, le jeune homme tomba tout-à-coup dans une langueur, qui faisoit craindre pour sa vie. Le Pere Cruydolf croyant que sa maladie étoit naturelle, employa d'abord les remedes ordinaires. Mais nonobstant ces remedes, la maladie augmentoit chaque jour, avec des symptômes extraordinaires, accompagnés de visions horribles, qui le tour-

mentoient toutes les nuits, & le réduisirent à la derniere extrêmité. Dans l'affliction où étoit le Missionnaire, de la perte d'un si fidele domestique, il eut recours à des remedes surnaturels, & appliqua au malade une relique de saint Ignace. Dès-lors le malade sentit du soulagement, & peu après il se trouva dans une santé parfaite. Le jour même de sa guérison, dès le matin on vit un homme pendu à un arbre voisin de l'église. Plusieurs Indiens vinrent en informer le Missionnaire, & lui dirent que ce misérable étoit le plus fameux *Macanda* de toute l'Isle; qu'il avoit conjuré la perte du jeune homme; & qu'à cet effet, il avoit employé toute sa science magique, mais que voyant ses efforts inutiles, il leur avoit dit le jour précédent que le désespoir où il étoit de n'y pouvoir réussir, le forceroit à s'ôter la vie à lui-même. Le Pere, après avoir fait une exhortation pathétique à tous ceux que cet affreux spectacle avoit rassemblés : « Dites à tous les *Macanda* que vous » connoissez, leur ajouta-t-il, qu'ils » peuvent réunir toutes leurs forces » pour me nuire, & que je ne les crains » point. Mon Pere, répondirent les » assistans, il y a long-temps qu'ils s'ef-

» forcent

» forcent de procurer la mort aux Mis-
» sionnaires, afin d'exterminer le chris-
» tianisme, mais ils ont été plusieurs
» fois contraints d'avouer leur impuis-
» sance & leur foiblesse ».

Un Dimanche que le Pere Cruydolf passoit le long du rivage de la mer, pour aller visiter un malade, il trouva quelques Indiens qui travailloient à des barques; il leur demanda s'il n'y avoit pas d'autres jours dans la semaine, où ils pussent vaquer à ce travail, & quelle raison pouvoit les porter à transgresser ainsi le précepte de l'église, qui leur ordonne de sanctifier le jour du Seigneur, en s'abstenant de toute œuvre servile, & l'employant aux saints exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal, que telle étoit leur volonté. Le Pere poursuivit son chemin; mais peu d'heures après, lorsqu'au retour de chez son malade, il passa par le même endroit, il trouva réduites en cendres & les barques & la grange où on les fabriquoit, & les Indiens, qui avoient été si peu dociles à ses remontrances, couverts de confusion, & donnant des marques du plus vif repentir de leur faute.

Au mois d'Octobre de l'année 1719,

il se passa une scene bien plus tragique dans l'enceinte même de cette ville. Le Gouverneur, abusant de l'autorité que lui donnoit sa place, se livra à tous les excès que pouvoit lui suggérer la plus insatiable avarice. Les conseillers d'état, la noblesse, les marchands étoient, ou détenus prisonniers, sous divers prétextes, ou contraints de se réfugier dans les églises: la consternation devint générale dans la ville, où l'on voyoit bien que le remede, qu'on ne pouvoit attendre que de la Cour d'Espagne, seroit très-long-temps à venir.

Le Gouverneur n'en demeura pas là; ce n'étoit que le commencement de ses violences, & il les poussa jusqu'aux dernieres extrêmités. Ayant fait charger l'artillerie, & ordonné à la garnison de prendre les armes, il appella de grand matin tous les Supérieurs des Maisons Religieuses, & les fit arrêter. Il en usa de même à l'égard du Doyen de la Cathédrale, des principaux Chanoines, & de plusieurs autres Ecclésiastiques. Enfin il fit prendre l'Archevêque, & l'enferma dans le château, qu'il avoit garni de toute sorte de munitions de guerre & de bouche.

Au premier bruit de cet attentat, les

Nobles ſortirent de leur aſyle & prirent les armes. A leur exemple les Marchands, les Bourgeois, les Eſpagnols & les Indiens s'armerent & s'aſſemblerent tumultuairement dans les rues; parmi les bruits confus de cette multitude, on n'entendoit qu'un cri général : *vive la Foi; que le tyran meure.* Pluſieurs Religieux ſe mêlerent parmi le peuple pour arrêter le maſſacre, qui étoit inévitable dans une pareille conjoncture. Quelques-uns d'eux étant allés au palais pour conjurer le Gouverneur de prendre des ſentimens de douceur & de paix, furent ſuivis de pluſieurs bourgeois. Le fils du Gouverneur ordonna à la garniſon de s'avancer & de tirer ſur eux; mais les ſoldats, perſuadés qu'ils ne demandoient que la liberté de leur Archevêque & de tant de Religieux & d'Eccléſiaſtiques détenus ſans aucune raiſon, ne quitterent point leur poſte. Le Commandant fit mettre le feu à deux pieces d'artillerie; mais le Canonnier pointa ſes canons de telle ſorte, qu'ils ne pouvoient faire aucun mal. Au même temps toute cette multitude entra dans le palais. Le Gouverneur donna ordre à ſes Gardes-du-corps de tirer; mais la même conſidération qui avoit arrêté les ſoldats, les

porta à mettre bas les armes. Alors un Religieux s'approcha du Gouverneur, & lui fit les plus reſpectueuſes remontrances ſur les malheurs où il ſe précipitoit lui-même. Mais le Gouverneur, loin de ſe rendre à ſes prieres, n'en devint que plus furieux. Retirez-vous d'ici, mon Pere, lui dit-il, & à l'inſtant il tira ſon piſtolet ſur un bourgeois qui étoit auprès de ce Religieux, & le bleſſa à la main. Celui-ci ſe ſentant bleſſé, & voyant que le Gouverneur s'avançoit contre lui le ſabre à la main, lui caſſa le bras droit d'un coup de fuſil, tandis qu'un autre lui donna un coup de ſabre ſur la tête, qui le fit tomber comme mort. Son fils levant pareillement le ſabre pour frapper un autre bourgeois, reçut un coup de fuſil droit au cœur, & expira ſur le champ. Alors ce ne fut plus qu'un cri de cette multitude, & l'on entendoit de toutes parts : *vive la Foi, le tyran eſt mort.*

Auſſi-tôt, Nobles, Bourgeois, Peuple, tous comme de concert, allerent au château délivrer M. l'Archevêque ; &, un genou en terre, ils le conjurerent pour l'amour de Dieu, & au nom du Roi, de prendre en main le gouvernement de ces iſles. Ce ſaint vieillard,

qui est un Religieux de l'Ordre de saint Jérôme, étoit inconsolable de tant de calamités, & ne répondoit que par l'abondance de ses larmes. Enfin il se rendit aux prieres de toute la ville, & il gouverna avec un applaudissement universel pendant deux ans, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur, qui, par sa prudence & par sa modération, s'attire les bénédictions de tout le peuple.

Le Gouverneur, qu'on croyoit mort, étoit encore en vie ; mais il avoit soin de n'en donner aucun signe. Pendant que le peuple étoit occupé à délivrer les prisonniers, le Pere Jacques Otazo s'approcha de lui, pour voir s'il respiroit encore, & lui cria à l'oreille de prononcer le saint nom de Jesus. Il reconnut la voix du Missionnaire, & jettant un profond soupir : « ah ! mon Pere, lui » dit-il, ne m'abandonnez pas jusqu'à » ma mort, que j'ai bien méritée par » mes péchés ». Il fit une confession générale au Missionnaire, qui demeura cinq heures entieres auprès de lui, le couvrant de temps en temps de son manteau lorsque la populace approchoit. Enfin, malgré ces précautions, il fut apperçu d'un homme de la lie du peuple, qui se jetta sur lui & lui perça le

cœur d'un coup de poignard. Mort bien funeste, qui lui fut prédite long-temps auparavant par le Pere Laurent de Avina. Ce Missionnaire, lequel, après avoir été Conseiller d'Etat, qui est la premiere Charge de ce Royaume, étoit entré dans notre Compagnie, où il a vécu près de trente ans, alla trouver le Gouverneur, & lui représenta en termes mesurés, mais avec force, tous les maux que causoit son avarice. « Pere, lui répondit-il » froidement, je veux des écus, & non » pas des conseils. Un jour viendra, lui » dit le Pere, que vous desirerez peut-» être vainement ces conseils salutaires » que vous rejettez, & que cet argent » qui est votre idole vous sera inutile ». On assure que tous les matins il avoit coutume de réciter à genoux le chapelet avec ses domestiques; peut-être que cette étincelle de dévotion lui aura attiré la puissante intercession de la Mere de miséricorde, pour lui obtenir de Dieu la grace d'une sincere pénitence.

Il avoit reçu ordre du Roi d'Espagne d'envoyer des soldats à la forteresse de *Sanboagnan*, qui est dans l'isle de *Mindanao*. Il exécuta cet ordre, mais son avarice le rendit superflu; car comme il n'y envoyoit point les provisions nécef-

faires pour la subsistance de la garnison, la plûpart des soldats déserterent, & les autres y périrent de misere. M. l'Archevêque prit à cœur cette entreprise. Il y envoya de nouveaux Officiers & un renfort de troupes, commandées par Dom Sébastien Amorrera, qu'il établit Gouverneur de la forteresse, & il eut soin que rien ne manquât, ni argent, ni artillerie, ni provisions.

Ce secours vint à propos; car on apprit que les Rois voisins Mahométans avoient tramé une conspiration secrette contre les Espagnols. Le Roi de *Butig* exhortoit ses voisins à joindre leurs forces aux siennes contre l'ennemi commun. Le Roi de *Mindanao* paroissoit vouloir garder la neutralité. Le Roi de *Jolo* crut au contraire qu'il étoit de son intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols. Ce Prince & Don Amorrera se firent plusieurs présens l'un à l'autre. Enfin, au mois de Septembre de l'année 1720, un Ambassadeur vint de sa part demander une entrevue au Gouverneur, & lui dire que s'il vouloit bien la lui accorder, il se rendroit *incognito* à la forteresse. Don Amorrera ayant répondu qu'il étoit très-sensible aux marques d'amitié & de confiance que lui donnoit

ce Prince ; le lendemain il arriva dans cinq ou six galeres accompagnées des principaux de la Nobleſſe de *Jolo*. On lui rendit tous les honneurs militaires, & le Gouverneur le reçut à l'entrée de la Salle du Palais.

Après les premiers complimens. « Je » viens, dit le Roi de *Jolo*, me conſo-» ler avec mon ami, de la triſteſſe qui » m'accable, depuis que la mort m'a » enlevé la Reine ». Il commanda enſuite à ſon cortege de l'attendre dans la Salle, & il entra ſeul dans le Cabinet avec le Gouverneur, auquel il dit que la mort de la Reine n'étoit qu'un prétexte dont il ſe ſervoit ; mais que la véritable raiſon qui l'amenoit, & le ſecret motif de ſa confiance, étoit de s'aſſurer la couronne à lui & à ſon fils ainé, par le moyen d'une alliance ſtable & permanente avec les Eſpagnols ; qu'il étoit informé que quelques-uns des principaux de *Jolo* tramoient contre lui une trahiſon ſecrette, & que pour les mêmes raiſons il avoit pris la réſolution d'envoyer un Ambaſſadeur à M. l'Archevêque Gouverneur de Manille. Le Gouverneur le confirma dans cette réſolution; puis ils ſe firent mutuellement des préſens, & le Roi ſe retira avec ſa ſuite.

Peu de temps après, il envoya un gentilhomme au Pere Pierre Eſtrada, Recteur du College de *Samboangan*, pour lui faire excuſe de ce qu'il ne l'avoit pas reconnu, lorſqu'il entra dans la ſalle du Gouverneur où il étoit, mais que le lendemain il lui rendroit viſite. Il vint le voir en effet, & dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui dit que ſon deſſein étoit de lui confier ſon fils aîné, pour lui enſeigner la doctrine chrétienne, & que quand il ſeroit ſuffiſamment inſtruit des vérités de la religion, il l'enverroit avec une ſeconde ambaſſade à Manille, afin que M. l'Archevêque lui fît l'honneur de le baptiſer de ſa main, & qu'il lui choisît une épouſe chrétienne, digne du rang d'un Prince héritier préſomptif de ſa couronne. Il demanda enſuite des Miſſionnaires pour l'iſle de *Baſilan* la plus voiſine de *Jolo* & de *Samboangan*. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé dans ſes Etats, il ordonna à ſes ſujets de *Baſilan* de bien recevoir les Miſſionnaires, & d'envoyer deux fois toutes les ſemaines à la forteresse deux vaiſſeaux chargés de vivres. Enſuite il dépêcha un Ambaſſadeur à Manille, qui y fut reçu avec les honneurs les plus extraordinaires.

La même ſemaine, deux autres Ambaſſadeurs arriverent à *Samboangan*, l'un de la part du Roi de *Mindanao*, & l'autre de la part du Prince *Radamura* ſon frere, qui avoit en ſa puiſſance les plus fortes places du Royaume; l'un & l'autre avoient intérêt de rechercher l'alliance des Eſpagnols; celui-ci qui ſçavoit la langue eſpagnole, fit entendre que le Prince *Radamura* ſon maître, étoit l'aîné du Roi défunt, qu'il étoit porté d'inclination pour la Religion chrétienne, & qu'il ſouhaitoit des Miſſionnaires. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue, que les Indiens du voiſinage de *Samboangan* ſortirent de leurs forêts, pour venir ſe faire inſtruire & recevoir le baptême.

Cette nouvelle Egliſe ne fut pas long-temps paiſible. Le 3 Décembre de la même année, le Prince *Radamura* envoya avertir le Gouverneur, que *Balaſi*, Roi de *Butig*, s'étoit mis en mer avec une flotte d'environ cent galeres, pour ſurprendre la fortereſſe de *Samboangan*. Il arriva en effet le 8 du même mois. La fortereſſe fut vivement attaquée, & le peu de ſoldats qui y étoient, ſe défendirent avec beaucoup de valeur. *Balaſi* comptoit beaucoup ſur la parole

de ses Nécromantiens, qui l'avoient assuré qu'il étoit invulnérable, & qu'il remporteroit une pleine victoire. Dans cette folle confiance, il escalada le premier la muraille de la forteresse, mais une pierre énorme qu'on lui fit tomber sur la tête, le précipita dans le fossé, d'où ses gens le tirerent tout couvert de sang, & le porterent à une galere. Toute la flotte consternée se retira, à la réserve des trois plus grandes galeres chargées de provisions, qui ne purent sortir du fleuve. Les Chrétiens en déchargerent les vivres, & y mirent le feu.

Le jour suivant, deux barques parurent à l'entrée de la riviere, qui apportoient au Gouverneur des lettres, par lesquelles les Rois de *Jolo* & de *Mindanao* lui donnoient avis qu'ils venoient avec leurs flottes au secours des Espagnols. Un si prompt secours de la part des Mahométans, contre les Mahométans & en faveur des Chrétiens, parut d'autant plus suspect au Gouverneur, qu'un soldat de la garnison, de la Nation *Pampango*, la plus fidelle de toutes les Nations Indiennes, l'avoit secretement averti, que lorsqu'il accompagna l'Ambassadeur Espagnol à *Jolo*, il dé-

couvrit que ces Insulaires méditoient une entreprise contre les Chrétiens, & qu'une magicienne avoit présenté au Roi de *Jolo* une lettre venue de la Mecque, qui lui promettoit l'empire de toutes les Philippines. Don Amorrera usa de dissimulation; il leur répondit dans les termes les plus pleins de reconnoissance, que leur secours étoit désormais inutile, & qu'ils pouvoient s'en retourner avec la gloire d'une fidelle alliance, sans exposer leurs troupes aux dangers & aux fatigues de la guerre.

Les deux Rois ayant reçu cette réponse, qui ne s'accordoit pas avec leurs vues, leverent le masque, & joignirent leurs flottes à celle de *Butig*, commandée par le Frere de *Balasi*, qui venoit d'être tué. Ces trois flottes entrerent dans le fleuve, & bloquerent la forteresse. Un des Missionnaires s'embarqua à temps dans une galere, pour aller demander du secours à Manille. Il m'écrivit de l'isle de *Zebu* ces tristes nouvelles. Nous conférâmes aussi-tôt avec les Missionnaires des isles de *Leyté* & de *Samal*, & avec le Juge Espagnol, qui est Capitaine de la Province, sur les moyens de sauver les peuplades qui étoient sans défense. M. l'Evêque de *Zebu*, le Général

Espagnol, par l'avis du Recteur du College dépêcherent trois galeres bien équipées, avec un Aumônier, pour encourager les soldats, & prendre soin de leur conscience. Le choix tomba sur le Pere Doria, de l'illustre famille des Doria de Genes. Quand ces trois galeres arriverent à la forteresse de *Iligan*, les Mahométans de *Malanao* s'étoient déja retirés, après avoir brûlé la peuplade, & mené en esclavage les Chrétiens qui ne s'étoient pas retirés à temps dans la forteresse avec la petite garnison d'Espagnols & de *Pampangos*. Il n'y avoit de munitions dans cette forteresse que pour charger deux fois l'artillerie; la premiere décharge fit un tel effet sur les Mahométans, qu'ils leverent le siege.

Les trois galeres ne se croyant pas assez fortes pour attaquer les trois flottes qui bloquoient la forteresse de *Samboangan*, s'en retournerent à *Zebu*; mais une frégate venue en droiture du port de *Jolo*, se trouvant à la vue de la forteresse, fut tout-à-coup entourée de quarante galeres ennemies: le Capitaine qui n'avoit nulle expérience, perdit courage, & se croyant perdu, il se mit à pleurer comme un enfant. Ce fut un coup de la Providence dans cette triste

conjoncture, que le Pere Jean Nonet se trouvât dans la frégate. Il exhorta l'équipage à combattre & à mourir généreusement pour la foi, & son discours fit tant d'impression sur les esprits, qu'on le pria de faire les fonctions de Capitaine, avec promesse d'obéir ponctuellement à ses ordres. Alors le Pere défendit de tirer aucun coup de canon sans son ordre, & il se contenta de prendre des mesures pour parer les fléches empoisonnées, que les Mahométans tiroient de leurs galeres. Cependant l'ennemi s'approchoit insensiblement, tandis que tout l'équipage étoit dans l'inaction. Quand le Pere apperçut que les galeres étoient à la portée qu'il souhaitoit, il leur présenta le flanc du navire, & commanda de tirer toute l'artillerie à la fois, ce qui s'exécuta si heureusement, qu'un grand nombre de galeres ennemies furent coulées à fond. Les Mahométans qui croyoient que les Chrétiens étoient dépourvus de toutes munitions de guerre, prirent aussi-tôt la fuite, & laisserent à la frégate la mer libre, pour s'en retourner à *Jolo*.

Nonobstant cette victoire, le siége continua encore plus de deux mois. Tous les chefs subalternes de la place

étoient blessés ou malades. L'un des Missionnaires étoit retenu au lit par une fievre continue. Le Pere Recteur sortoit d'une longue maladie; mais l'état de langueur où il étoit, n'affoiblit point son courage : il se faisoit transporter en chaise sur le rempart, pour administrer les sacremens aux blessés, & pour animer les soldats par sa présence. Le seul Don Amorrera, qui fit des prodiges de valeur, jouissoit d'une santé parfaite : il étoit jour & nuit sous les armes, faisant les fonctions de commandant, de canonnier & de soldat. Tous nos Missionnaires assurent que sous l'habit militaire, c'est un vrai Religieux par l'intégrité de ses mœurs, & par l'ardeur de son zèle, un parfait Missionnaire. Cependant les Mahométans s'occupoient de leurs sortiléges, pour empêcher que l'artillerie n'eût son effet, & s'étant apperçus que le feu avoit pris seulement à l'amorce, ils s'écrierent transportés de joye, que le Dieu des Chrétiens étoit vaincu, & ils coururent en foule vers les remparts. Ce fut alors que toute l'artillerie jouant à la fois, nettoya la campagne, & la couvrit de morts & de blessés. Enfin, les Mahométans, ou épouvantés des prodiges qu'ils

voyoient ſur les remparts, ou effrayés de la quantité de ſoldats, que le feu de la place & les maladies contagieuſes leur avoient enlevés, ou intimidés par l'approche du Prince *Radamura*, furent forcés de lever le ſiége, & de ramener leurs flottes dans leurs Royaumes.

En effet, le Prince *Radamura* ayant jetté l'ancre dans un port voiſin de la fortereſſe, envoya une embaſſade au Gouverneur, pour lui donner avis de ſon arrivée. Don Amorrera ſe contenta de lui faire une réponſe honnête. Le Prince jugeant par cette réponſe, qu'on ne ſe fioit pas trop à ſes promeſſes, écrivit une ſeconde lettre, par laquelle il offroit, ſur la ſimple parole du Gouverneur, de ſe rendre à la fortereſſe, peu accompagné & ſans armes. C'eſt ce qu'il exécuta à la lettre. Après avoir renouvellé ſon alliance avec les Eſpagnols, il dit que ſon principal deſſein étoit de faire la guerre au Roi de *Jolo*, pour venger la mort du feu Roi ſon pere, & recouvrer les pieces d'artillerie, dont ce Prince s'étoit emparé; qu'à l'égard du Roi de *Mindanao* ſon frere, il ne prétendoit pas pour le préſent lui faire la guerre, à moins qu'il ne ſe joignît au Roi de *Jolo* contre les Eſpagnols. Il

ajouta, que les Mahometans de *Butig* & de *Malanao* étoient naturellement trop lâches, & avoient fait trop de grandes pertes, pour vouloir encore courir les risques de la guerre. Après cette entrevue, le Prince *Radamura* envoya une provision abondante de vivres à la forteresse, & se retira dans ses Etats.

En finissant cette lettre, j'en reçois une du Pere Estrada, qui m'apprend que la Reine de *Sibuyan*, fille du Roi de *Jolo*, souhaite avec empressement de se faire instruire de la doctrine Chrétienne, & de recevoir le baptême; & que les nouveaux fideles, que tous ces mouvemens de guerre avoient obligés de se réfugier dans leurs montagnes, reviennent peu-à-peu dans leurs peuplades. Aidez-nous, mon Révérend Pere, à prier le Seigneur qu'il nous envoye de nouveaux Missionnaires, pour remplacer ceux qui vont recevoir au Ciel la récompense de leurs travaux. Plus de cinquante sont morts depuis que je suis arrivé en cette Province. Il ne sera pas possible d'entreprendre de nouvelles Missions, si le Pere Augustin Tollar, qui a passé en Europe, ne ramene avec lui une bonne recrue d'ouvriers Evangéliques. Je suis avec bien du respect, &c.

LETTRE

Du Pere Jean-Antoine Cantova, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere d'Aubenton, de la même Compagnie, Confesseur de Sa Majesté Catholique : traduite de l'Espagnol.

A Agdana, ce 20 Mars 1722.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Je me fais un devoir & un plaisir de vous rendre compte de la découverte qu'on vient de faire d'un nouvel Archipel habité par un grand peuple d'Infideles, qui s'offrent en foule au zele des Ouvriers Evangéliques. C'est le seul moyen que j'aie de partager, avec tant de Missionnaires, la reconnoissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même tems qu'on se mit en possession des Isles Marianes, on eut connoissance de quelques-unes des isles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, aux-

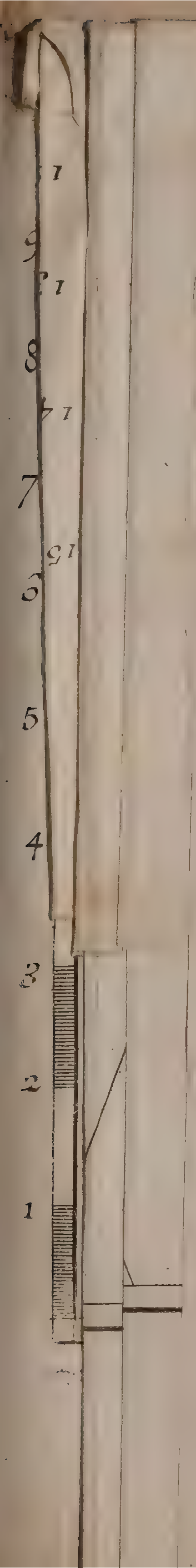
9
8
7
6
5
4
3
2
1

LETTRE

Du Pere Jean-Antoine Cantova, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere d'Aubenton, de la même Compagnie, Confesseur de Sa Majesté Catholique : traduite de l'Espagnol.

A Agdana, ce 20 Mars 1722.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Je me fais un devoir & un plaisir de vous rendre compte de la découverte qu'on vient de faire d'un nouvel Archipel habité par un grand peuple d'Infideles, qui s'offrent en foule au zele des Ouvriers Evangéliques. C'est le seul moyen que j'aie de partager, avec tant de Missionnaires, la reconnoissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même tems qu'on se mit en possession des Isles Marianes, on eut connoissance de quelques-unes des isles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, aux-

Tom. XV. p. 282.
NOUVELLE Description des Isles CAROLINES au R.P. Daubenton de la Compagnie de Jesus Confesseur de sa Majeste Catholique
Philippines
Pointe de Guiguan
Timan
Aguiguan
Rota p
Guahan p
Isles Marianes
Banc de Sta Rose
Fahueu
Farroilep p
Egôi o Lumululutu
Yap p
Feis p
Isles de Paleu ou Palaos
Isles de St André
Sonrol
Codocopuei
Laddo
Olimarau p
Falalu p
Lamoil p
Torres ou Hogoleu p
Pullep p
Temetem
Schoug
Scheug p
Pata p
Poule p
Capeugeug p
Poup p
Cuop p
Lamurrec p
Banc de Falipy
Ligne Equinoxiale
J.B. Scotin Sculp.

quelles on donna dès-lors le nom d'Isles Carolines. On regardoit l'Isle de *Guahan*, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'isles australes, tout-à-fait inconnues ; & parce que les isles qu'on appelle Carolines, sont, pour ainsi dire, à la tête de ces isles australes, il n'y a point de tentatives que les Gouverneurs de *Guahan* n'ayent faites, pour réussir dans une si importante découverte : mais les mouvemens qu'ils se donnerent en divers temps, furent toujours inutiles.

Cependant le Pere Bauvens, l'un des Missionnaires des Isles Marianes, loin de se décourager de ce peu de succès, se portoit encore avec plus d'ardeur à une si utile entreprise. Il en parloit un jour au Pere Louis de Sanvitores, qu'on peut justement appeller l'Apôtre des Marianes, puisque c'est lui qui le premier y a porté les lumieres de la foi, & qui l'a cimentée de son sang, en expirant sous le fer des Idolâtres.

« Ne vous impatientez point, répondit l'Homme Apostolique, attendez » que la moisson soit mûre. Alors on » verra les habitans des Carolines venir

» eux-mêmes chercher les moissonneurs
» pour la recueillir ». Il semble que l'accomplissement de cette prédiction ait été réservée à ces derniers temps. Vous en jugerez par le récit que je vais faire.

Le 19 de Juin de l'année derniere, on apperçut une barque étrangere peu différente des barques Marianoises, mais plus haute : en sorte qu'un soldat Espagnol, qui la vit de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une frégate. Cette barque aborda à une terre déserte de l'isle de *Guahan* du côté de l'est, qu'on appelle *Tarofofo*. Il y avoit vingt-quatre personnes, onze hommes, sept femmes & six enfans. Quelques-uns mirent pied à terre comme en tremblant, & se glissant sous les palmiers, y firent leurs provisions de cocos.

Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environ de cette côte, les ayant apperçus, alla en donner avis au Pere Muscati, Vice-Provincial, qui étoit pour lors dans la bourgade de *Inarahan*. Aussitôt le Pere, le Chef de la bourgade, & quelques Marianois se mirent dans des canots, & allerent au secours de ces pauvres Insulaires, qui ne sçavoient, ni en quel pays ils étoient, ni à quelle

Nation ils avoient à faire. Le Chef de la bourgade avoit l'épée au côté ; cet objet frappa les Insulaires, & les fit pamer d'effroi, s'imaginant que c'étoit fait de leur vie. Les femmes, saisies de la même frayeur, pousserent des cris lamentables. On avoit beau leur témoigner, par des signes, qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'étoit pas possible de les rassurer.

Cependant l'un d'eux, plus hardi que les autres, ayant apperçu le Pere Muscati sur le rivage, dit en sa langue deux ou trois mots à ses compagnons ; & sautant à terre, il alla droit vers le Missionnaire, & lui offrit quelques bagatelles de son isle. C'étoient quelques morceaux de *carai* dont ces Insulaires se font des bracelets, & une sorte de pâte de couleur jaune ou incarnate dont ils se peignent le corps. Le Pere embrassa tendrement l'Insulaire, & reçut son présent avec bonté.

Ces démonstrations d'amitié dissiperent tout ombrage : la confiance succéda à la frayeur ; & ceux qui étoient restés dans la barque, se promettant un traitement plus doux & plus humain qu'ils ne l'avoient espéré, ne firent plus

difficulté de mettre pied à terre. Ils y trouverent abondamment de quoi appaiſer leur faim, & ſe refaire des fatigues qu'ils avoient ſouffertes. Le Miſſionnaire leur fit donner des habits, afin qu'ils paruſſent avec plus de décence, & les engagea à venir paſſer quelques jours à *Inarahan*, juſqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du Gouverneur général des Marianes, à qui il avoit fait part de l'arrivée de ces nouveaux hôtes.

La barque de ces Inſulaires eſt d'une conſtruction remarquable ; elle a pour toute voile un fin tiſſu de feuilles de palmier ; la proue & la pouppe ſont ſemblables pour la figure, & ſe terminent l'une & l'autre en une pointe élevée de la forme d'une queue de dauphin. On y voit quatre petites chambres pour la commodité des paſſagers ; l'une eſt à la proue, la ſeconde à la pouppe, les deux autres aux deux côtés du mât, où eſt attachée la voile, mais qui débordent en-dehors de la barque, & y forment comme deux aîles. Ces chambres ont un toît fait de feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de carroſſe, propre à garantir de la pluie & des ardeurs du ſoleil. Au-dedans du corps de a barque, ſont différens compartimens

où se mettent la cargaison & les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ce bâtiment, c'est qu'on n'y voit aucun clou, & que les planches sont si bien jointes les unes aux autres par une espece de ficelle qu'ils y emploient, que l'eau ne peut s'y insinuer.

Le 21, une nouvelle barque étrangere, quoique semblable à celle des Isles Marianes, aborda à la pointe de *Orote*, qui est à l'ouest de l'isle de *Guahan*. Elle ne contenoit que quatre hommes, une femme & un enfant; on leur donna des vêtemens, & on les conduisit à *Umatag* où étoit pour lors le Gouverneur général Dom Louis Sanchez, pour les confronter aux autres Insulaires, & voir s'ils étoient de la même Nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, & ils se la témoignerent par de tendres & de continuels embrassemens.

On a sçu depuis que ces deux barques étoient parties en compagnie de quatre autres, de l'isle de *Farroilep* pour se rendre à celle d'*Ulée*; que, dans cette traversée, ils avoient été surpris d'un vent d'ouest qui les avoit dispersés de côté & d'autre; que, pendant vingt

jours, ils avoient erré au gré des vents dans un risque continuel de faire naufrage ; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, & des efforts extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence impétueuse des courans. Ils étoient effectivement tous languissans, & leurs mains étoient écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux encore jeune, & d'une complexion très-forte en apparence, ne survécut pas long-temps à tant de fatigues. On l'instruisit, autant qu'il fut possible, des principaux mysteres de la foi ; & on lui conféra le baptême à l'article de la mort.

Ces Insulaires ont pour tout vêtement une piece de toile ou d'étoffe dont ils s'enveloppent les reins, & qu'ils passent entre les jambes. Leurs Chefs, qu'ils appellent *Tamoles*, ont une espece de robe fendue par les côtés, qui leur couvrent les épaules & la poitrine, & qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes, outre la piece de toile dont elles se ceignent de même que les hommes, ont encore une sorte de juppe qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes. Les Nobles se peignent le corps, & se percent les oreilles,

où

où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils en peuvent attraper.

Ces peuples ſont bien pris dans leur taille : ils l'ont haute, & d'une groſſeur proportionnée. La plupart ont les cheveux crêpus, le nez gros, de grands yeux & très-perçans, & la barbe aſſez épaiſſe. Pour ce qui eſt de la couleur du viſage, il y a entre eux de la différence. Les uns l'ont ſemblable à celle des purs Indiens : on ne peut douter que d'autres ne ſoient des Meſtices nés d'Eſpagnols & d'Indiennes.

J'en ai vu un qui m'a paru être Mulâtre, c'eſt-à-dire, fils d'un Negre & d'une Indienne. Il n'eſt pas aiſé d'expliquer d'où peut venir ce mêlange du ſang & la diverſité de leur couleur. C'eſt ſur quoi je haſarderai quelques conjectures dans la ſuite de cette Lettre.

Le 28 Juin Dom Sanchez fit conduire ces Inſulaires dans la ville d'*Agdana*, qui eſt la capitale des iſles Marianes, & la demeure fixe des Gouverneurs. Comme ils étoient toujours fort affoiblis, & qu'ils ne pouvoient ſe remettre de leurs fatigues paſſées, on s'appliqua d'abord au rétabliſſement de leur ſanté,

& on y réussit par les soins du F. Chavarri notre Apothicaire, qui joint à beaucoup d'habileté & d'expérience une douceur & une charité que rien ne rebute.

On songea ensuite à les instruire des Mysteres de la Foi. La chose n'étoit pas facile ; leur langage nous étoit tout-à-fait inconnu, & nous manquions d'interprête pour nous faire entendre. Cependant, comme quelques-uns demeuroient dans notre maison, à force de les fréquenter & de les faire parler sur les choses que je leur indiquois par signes, en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le signe de la Croix, l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu, & un abrégé du Catéchisme. Ils les apprirent par cœur, & les répétoient souvent en présence de leurs compatriotes : je leur faisois ensuite une instruction, qui se terminoit par un petit repas que je leur avois fait préparer. C'étoit une innocente amorce qui les attiroit plus volontiers à l'Eglise.

Le jour qu'on célébroit la Fête des glorieux Apôtres S. Pierre & S. Paul, un vertueux Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'en-

viron quatre ans, qui étoit à l'extrêmité, afin que je lui donnasse le baptême. A peine l'eut-il reçu, qu'il commença à se mieux porter, & peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la doctrine chrétienne, & par sa facilité à imiter les manieres polies & civiles d'Europe.

J'administrai encore le baptême à quatre autres de ces enfans le jour qu'on célebre la Fête de S. Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solemnité, & avec un grand concours de peuple. Leurs parens y avoient donné leur consentement, & s'étoient engagés à les laisser à *Agdana*, & à les confier à nos soins, supposé qu'ils retournassent dans leurs isles sans être accompagnés de quelques Missionnaires. Nous avons pris ces précautions pour prévenir le danger où ils auroient été de retomber dans l'infidélité, si dans un âge si tendre ils avoient été abandonnés à eux-mêmes & à la conduite de leurs parens, qui n'avoient pas encore embrassé la Foi.

Les Carolins adultes s'étant convaincus de la nécessité du baptême pour aller au Ciel, & éviter les peines éternelles

de l'enfer, me témoignerent plusieurs fois le desir qu'ils avoient d'être Chrétiens. Comme ils ne perdoient point de vue leur patrie, où ils prétendoient retourner incessamment, & qu'il étoit moralement impossible que destitués de Pasteurs, & au milieu d'une terre infidelle, ils ne se pervertissent de nouveau, & ne se replongeassent dans leur premiere infidélité, on ne crut pas devoir si-tôt leur accorder cette grace.

Il y avoit quatre mois qu'ils demeuroient dans l'isle de *Guahan*. Ils y avoient ramassé tout ce qu'ils avoient pu de clous, de haches, & d'autres instrumens de fer, qui leur paroissoient d'un prix infini. L'envie de porter ce trésor dans leur pays, & le desir de revoir leurs femmes & leurs enfans, dont ils étoient séparés, augmentoient leur impatience naturelle, & ils sollicitoient leur départ avec la derniere vivacité.

M. notre Gouverneur songeoit à les satisfaire; mais son dessein étoit de garder en ôtage les principaux d'entr'eux, & de renvoyer les autres, par le moyen desquels on pourroit établir un commerce réglé entre les Marianes & les Carolines. Il me communiqua ses vues, &

aussi-tôt j'écrivis au R. P. Provincial, & lui demandai la permission d'accompagner ces Insulaires, pour prendre connoissance de leur pays, de leur génie, & de leurs coutumes, & juger par moi-même de la disposition qu'ils auroient à recevoir la doctrine chrétienne. M. le Gouverneur me promettoit un bâtiment pour ce voyage, & de plus il donnoit aux Espagnols & aux Philippinois la permission de me suivre. Plusieurs s'étoient déja offerts, & me demandoient la préférence.

La réponse du P. Provincial ne se trouva pas conforme à mes desirs ; c'est ce qui me détermina à aller le trouver à *Inarahan*, où il résidoit pour-lors. Je lui représentai que ces isles Australes étoient peu éloignées de l'isle de *Guahan* ; qu'il étoit très-facile d'y aller & d'en revenir, sur-tout ayant leurs propres habitans pour guides ; qu'il y avoit toute sûreté pour les Ministres Evangéliques, non-seulement parce que ces peuples sont d'un naturel doux, traitable, & ennemi de toute cruauté, mais encore parce qu'on auroit soin de conserver des ôtages de leur Nation, qui répondroient de leur conduite. Tout ce que je pus dire ne fit nulle impression sur l'esprit du

R. P. Provincial, qui craignoit que cette entreprise ne fût pas goûtée à Manille, & qu'on ne le blâmât d'y avoir donné les mains. Je retournai donc à *Agdana* avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence.

J'y trouvai nos Insulaires qui pressoient plus que jamais le retour dans leur terre natale. Ils étoient sans cesse autour du Gouverneur, & le supplioient encore plus par leurs larmes que par leurs paroles, de leur laisser la liberté de retourner dans leur patrie. Ils tâchoient d'émouvoir sa compassion, en l'assurant que leur mort étoit certaine, si leur départ étoit plus long-temps différé; qu'ils étoient accablés d'amertume & d'ennui; que l'éloignement de leurs parens, & le desir de les revoir, leur ôtoit l'appétit & le sommeil; qu'enfin la vie leur devenoit insupportable. C'est leurs propres termes que je rapporte car je leur servois d'interprête. M. le Gouverneur qui avoit changé de dessein, les consoloit par de bonnes paroles, & tâchoit de les amuser jusqu'à l'entrée de l'hiver, que la mer n'est plus tenable : sa vue étoit de ne les renvoyer qu'au printemps, afin d'avoir le loisir de

préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour aller reconnoître leurs Iſles.

Cependant une de ces ſept femmes mit un enfant au monde, que ſon pere m'apporta pour lui conférer le baptême. Ce fut le jour de ſaint André je le baptiſai : M. le Gouverneur le tint ſur les fonts, & lui donna le nom de Louis-Philippe.

Comme le départ de nos Inſulaires étoit retardé, & que j'avois acquis une ſuffiſante connoiſſance de leur langue; je profitai de leur ſéjour à *Guahan*, pour m'inſtruire plus en détail du nombre & de la ſituation de leurs Iſles, de leur religion & de leur créance, de leurs mœurs, de leurs coutumes & de leur gouvernement.

Je n'oſe pas me promettre de marquer avec la derniere juſteſſe la ſituation de ces nouvelles Iſles, puiſque je ne le fais que ſur le rapport des Indiens: cependant s'il y a quelque erreur, je crois qu'elle n'eſt pas conſidérable, vu les précautions que j'ai priſes. J'ai entretenu à diverſes fois, ceux de ces Inſulaires, qui ont le plus d'expérience ; & comme ils ſe ſervent d'une bouſſole qui a douze aires de vent, je me ſuis exactement informé quelle route de

vent ils ſuivent, quand ils navigent d'une Iſle à une autre & combien de temps ils mettent dans leur traverſée. J'ai fait en même-temps attention à la conſtruction de leurs barques, qui n'ont pas la légéreté de celles des Marianes; & après avoir bien examiné toutes choſes, je crois ne pas me tromper en diſant que toutes ces Iſles, dont ils ont pu me donner connoiſſance, ſont entre le ſixieme & le onzieme dégré de latitude ſeptentrionale, & courent par les trente dégrés de longitude à l'eſt du cap du Saint-Eſprit.

Les Iſles de cet Archipel ſe partagent en cinq provinces qui ont chacune leur langue particuliere; mais toutes ces langues, quoique différentes entr'elles, paroiſſent tirer leur origine d'une ſeule, &, à en juger par la reſſemblance des termes, il eſt vraiſemblable que cette langue mere dont elles dérivent eſt la langue Arabique.

La premiere province qui eſt à l'eſt, s'appelle *Cittac. Torres* ou *Hogoleu* eſt l'Iſle principale : elle a beaucoup plus d'étendue que l'iſle de *Guahan*. Ses habitans ſont negres, mulâtres & blancs. Elle eſt gouvernée par un petit Roi qui ſe nomme *Tahulucapit*. Ce Seigneur a

ſous ſa domination un grand nombre d'Iſles, les unes aſſez grandes, & les autres plus petites, mais qui ſont toutes très-peuplées, & qui ne ſont éloignées les unes des autres que de huit, quinze ou trente lieues. Voici le nom de celles qui s'étendent du nord-eſt à l'oueſt : *Etel*, *Ruao*, *Pis*, *Lamoil*, *Falalu*, *Ulalu*, *Magur*, *Vlou*, *Pullep*, *Lesguiſchel*, *Temetem*, *Schoug*. Celles qui courent du ſud-eſt au ſud-oueſt, ſont *Cuop*, *Capeugeug*, *Foup*, *Peule*, *Pat*, *Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites Iſles.

La ſeconde province commence à quatre dégrés & demi à l'eſt du méridien de *Guahan*. Elle contient environ vingt-ſix Iſles un peu conſidérables, dont quatorze ſont fort peuplées. Elles ſont ſituées entre le 8 & le 9e dégré de latitude ſeptentrionale. Les noms de ces Iſles ſont *Ulée*, *Lamurrec*, *Seteoel*, *Iſeluc*, *Eurrupuc*, *Farroilep*, & les autres qui ſont marquées diſtinctement dans la carte. En 1696 le Pilote Jean Rodriguez ſe trouvant échoué ſur le banc de Sainte-Roſe, découvrit l'iſle de *Farroilep* avec ſes deux petites Iſles collatérales, & jugea qu'elle n'étoit guere éloignée que de quarante-cinq lieues de l'iſle de *Guahan*,

& qu'elle étoit située entre le dixieme & le onzieme dégré de latitude septentrionale.

Cette Province se partage en deux Principautés, celle d'*Ulée*, dont le Seigneur se nomme *Gosalu*, & celle de *Lamurrec* qui a pour Seigneur un nommé *Mattuson*. Les Indiens que la tempête vient de pousser dans l'isle de *Guahan*, & qui me donnent la connoissance de ce que j'ai l'honneur de vous mander, sont tous nés dans cette province, & la plupart sont des isles d'*Ulée* & de *Farroilep*.

A deux dégrés à l'ouest de l'isle de *Guahan* commence la troisiéme province. L'isle de *Feis* qui est à la tête, & qui est très-peuplée & très-fertile, a environ six lieues de tour. Elle est gouvernée par un Seigneur particulier qu'on appelle *Meirang*. A un dégré plus loin à l'ouest est un amas d'Isles qui composent la province. Elles occupent 25 lieues en longueur, & 15 en lageur. En 1712 elles furent découvertes par le Capitaine D. Bernard de Eguy. Ces Isles sont *Falalep* qui a cinq lieues de tour, *Oiescur*, *Mogmog*, & les autres qu'on peut voir dans la carte. C'est à *Mogmog* que réside le Seigneur de toutes ces Isles. Il s'appelle

Caſchattel. Quand les barques navigent dans ce golfe, auſſi-tôt qu'elles ſont à la vue de *Mogmog*, on amene les voiles, & c'eſt-là une des marques que ces Inſulaires donnent à leur Seigneur de leur reſpect, & de leur ſoumiſſion. L'iſle de *Zaraol*, qui eſt à quinze lieues de cet aſſemblage d'Iſles, appartient à la même province. On donne le nom de *Lumululutu* aux Iſles qui ſont à l'eſt; on appelle *Egoy* toutes celles qui ſont à l'oueſt. Ces Inſulaires vivent de cocos, de la pêche qui y eſt abondante, & de ſix ou ſept ſortes de racines ſemblables à celles qui croiſſent dans les Iſles Marianes.

La quatrieme province eſt à l'oueſt de la troiſieme, environ à trente lieues de diſtance. *Yap* qui en eſt l'Iſle principale a plus de quarante lieues de tour. Elle eſt fort peuplée, & également fertile. Outre les diverſes racines qui tiennent lieu de pain aux habitans de l'Iſle, on y trouve des *patates* qu'ils nomment *camotes*, & qui leur ſont venues des Philippines, ainſi que me l'a rapporté un de nos Indiens des Carolines natif de cette Iſle, lequel ſe nomme *Cayal.* Il raconte que ſon pere nommé *Coorr* qui tenoit un des premiers rangs dans l'Iſle, trois

de ſes freres, & lui qui n'avoit alors que vingt-cinq ans, furent jettés par la tempête dans une des provinces des Philippines qu'on appelle *Biſaias*; qu'un Miſſionnaire de notre Compagnie les recueillit avec amitié, leur donna des vêtemens, & des morceaux de fer, qu'ils eſtiment plus que toute choſe; que s'en retournant dans leurs Iſles, ils y porterent des ſemences de pluſieurs plantes, & entr'autres de *patates*; qu'elles s'y ſont ſi fort multipliées, qu'ils ont eu de quoi en fournir les autres Iſles de cet archipel.

Ces Inſulaires font une pâte odoriférante, de couleur jaune & incarnate, dont ils ſe peignent le corps dans leurs jours de fête & de réjouiſſance. C'eſt, ſelon leur idée, une magnifique parure. Le même Indien m'ajouta, ce que j'ai peine à croire, qu'il y a dans ſon Iſle des mines d'argent, mais qu'on n'en tire qu'en petite quantité, faute d'inſtrumens de fer propres à creuſer la terre où elles ſe trouvent: que quand il tombe ſous la main quelque morceau d'argent vierge, on travaille à l'arrondir, & on en fait un préſent au Seigneur de l'Iſle; qu'il en a chez lui d'une grandeur propre à lui ſervir de ſiége. Ce

Seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou huit lieues de distance, sont trois autres petites Isles, qui forment un triangle; sçavoir, *Ngolii*, *Laddo & Petangaras*.

La cinquieme province est environ à quarante-cinq lieues de l'isle d'*Yap*: elle contient un certain nombre d'Isles, auxquelles on donne communément le nom de *Palaos*, & que nos Indiens nomment *Panleu*. Ils assurent qu'elles sont en grand nombre, mais ils n'en comptent que sept principales, situées du nord au sud; sçavoir *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleteu*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibec*, & *Nagarool*. Ils disent que le Seigneur de toutes ces Isles, s'appelle *Yaray*, & tient sa cour à *Yalap*; que ces Isles sont habitées par un peuple nombreux, mais inhumain & barbare; que les hommes & les femmes y sont entiérement nuds, & se repaissent de chair humaine; que les Indiens des Carolines regardent cette nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, & avec laquelle il est dangereux d'avoir le moindre commerce. Ce rapport me paroît fidèle, & est très-conforme à ce que nous en a appris le P. Bernard Messia, comme on le peut voir dans sa relation.

Au sud-ouest de la derniere de ces Isles, environ à vingt-cinq lieues de distance, sont les deux Isles de Saint André, que les naturels du pays appellent *Sonrrol*, *Cadocopuei*. Elles sont situées à cinq dégrés & quelques minutes de latitude septentrionale. *Sonrrol* est l'Isle où resterent, en l'année 1710, les Peres Duberon & Cortil, avec quatorze autres personnes, & entr'autres un Indien appellé *Moac*, qui leur servoit d'interprete, sa femme & deux de ses enfans. On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux Peres, quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines, croyant tirer d'eux quelques lumieres de ce qui leur étoit arrivé; mais ils n'en avoient nulle connoissance. Il n'y eut que quand je prononçai le nom de *Moac*, que des Indiens d'*Ulée* témoignerent par un mouvement de joie, le desir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'ils étoient devenus : ils me demanderent avec empressement s'ils vivoient encore & si je sçavois où ils étoient. » Il y a plusieurs années, me dirent-ils, qu'ils ont » disparu; nous avons demandé inutilement de leurs nouvelles dans toutes » nos Isles, & nous ne doutons point » qu'ils n'aient péri sur mer ».

Ils m'ajouterent qu'à l'eſt de toutes ces Iſles que je viens de nommer, il y en a un grand nombre d'autres, & une ſur-tout très-étendue, qu'on nomme *Falupet*, dont les habitans adorent le Tiburon, eſpece de poiſſon cetacée, extrêmement vorace; que ces Inſulaires ſont negres pour la plupart, & de mœurs ſauvages & barbares. C'eſt tout ce qu'ils en ſçavent; encore n'ont-ils ces connoiſſances que par quelques habitans de ces Iſles, que la tempête avoit jettés ſur leurs côtes.

Voilà, comme vous voyez, mon R. P. un grand Archipel, dont les habitans ſont bien dignes de compaſſion: ils n'ont preſque aucune idée de religion, ils vivent ſans culte, & dépourvus de la plupart des connoiſſances les plus propres de l'homme raiſonnable. Je leur ai demandé, qui avoit fait le ciel & la terre, & toutes les choſes viſibles; ils m'ont répondu qu'ils n'en ſçavoient rien. Cette ignorance peut néanmoins leur devenir avantageuſe, & leur converſion ſera, peut-être plus facile: n'ayant point l'eſprit préoccupé des ſyſtêmes fabuleux de tant de ſectes, les vérités de l'Evangile trouveront des eſprits vuides de tous préjugés,

& par-là plus dociles à recevoir ces ſaintes vérités.

Ils reconnoiſſent néanmoins de bons & mauvais eſprits ; mais, ſelon leur maniere de penſer toute matérielle, ils donnent à ces prétendus eſprits un corps, & juſqu'à deux ou trois femmes. Ce ſont, ſelon eux, des ſubſtances céleſtes d'une eſpece différente de celles qui habitent la terre.

Voici en peu de mots le ridicule ſyſtême que leurs peres leur ont tranſmis par une eſpece de tradition. Le plus ancien de ces eſprits céleſtes eſt un nommé *Sabucour*, dont la femme s'appelloit *Halmelul*. Ils eurent de ce mariage un fils, auquel ils donnent le nom de *Eliulep*, qui ſignifie en leur langue *le grand Eſprit*, & une fille nommée *Ligobuud*. Le premier épouſa *Leteuhieul*, qui étoit née dans l'Iſle d'*Ulée*. Elle mourut à la fleur de ſon âge, & ſon ame s'envola auſſi-tôt au Ciel. *Eliulep* avoit eu d'elle un fils nommé *Lugueileng*, ce qui veut dire le *milieu du Ciel*. On le revere comme le grand Seigneur du Ciel, dont il eſt l'héritier préſomptif.

Cependant *Eliulep* peu ſatisfait de n'avoir eu pour tout fruit de ſon mariage qu'un ſeul enfant, adopta *Reſchahuileng*,

jeune homme très-accompli, qui étoit de *Lamurrec.* Ils disent que se dégoûtant de la terre, il monta au Ciel pour y jouir des délices de son pere ; qu'il a encore sa mere à *Lamurrec* dans un âge décrepit ; qu'enfin il est descendu du Ciel jusqu'à la moyenne région de l'air, pour entretenir sa mere, & lui faire part des mysteres célestes. Autant de fables grossieres inventées par les habitans de *Lamurrec* pour s'attirer plus de considération & de respect dans les Isles circonvoisines.

Ligobuud, sœur d'*Eliulep*, se trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfans. Elle fut bien étonnée de voir la terre aride & infertile. A l'instant, de sa voix puissante, elle la couvrit d'herbes, de fleurs, d'arbres fruitiers ; elle l'enrichit de toute sorte de verdure, & la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens on ne connoissoit point la mort, c'étoit un court sommeil. Les hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin de la lune, & dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horison, ils ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible. Mais un certain *Erigiregers*, esprit

mal intentionné, & qui ſe faiſoit un ſupplice du bonheur des humains, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de reſſource; quand on étoit une fois mort, on l'étoit pour toujours; ainſi l'appellent-ils *Elus Melabut*, c'eſt-à-dire, *mauvais eſprit, eſprit malfaiſant*; au lieu qu'ils appellent les autres eſprits, *Elus Melafirs*, qui ſignifie *bons eſprits, eſprits bienfaiſans*. Ils mettent au rang des mauvais eſprits un certain *Morogrog*, qui ayant été chaſſé du Ciel pour ſes manieres groſſieres & inciviles, apporta ſur la terre le feu qui avoit été inconnu juſqu'alors. Cette fable, comme vous voyez, a beaucoup de rapport à celle de Promethée.

Lugueileng, fils d'*Eliulep*, eut deux femmes, l'une céleſte, qui lui donna deux enfans, *Carrer* & *Meliliau*; l'autre terreſtre, née à *Falalu*, de la Province d'*Huogoleu*. Il eut de celle-ci un fils appellé *Oulefat*; ce jeune homme ayant ſçu que ſon pere étoit un eſprit céleſte, dans l'impatience de le voir, prit ſon vol vers le Ciel comme un nouvel *Icare*. Mais à peine ſe fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba ſur la terre. Cette chûte le déſola, il pleura amerement ſa malheureuſe deſtinée, mais il ne ſe déſiſta pas

pour cela de ſon premier deſſein. Il alluma un grand feu, & à l'aide de la fumée, il fut porté une ſeconde fois en l'air, & parvint juſqu'aux embraſſemens de ſon pere céleſte.

Les mêmes Indiens m'ont dit que dans l'Iſle de *Falalu* il y a un petit étang d'eau douce où leurs Dieux viennent ſe baigner, & que par reſpect pour ce bain ſacré, il n'eſt point d'Inſulaires qui oſent en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs Divinités; idée aſſez ſemblable à ce que la fable rapporte de Diane & d'Acteon, qui s'attira le reſſentiment de cette Déeſſe, par l'imprudence qu'il eut de la regarder dans le bain. Ils donnent une ame raiſonnable au ſoleil, à la lune & aux étoiles, où ils croient qu'habitent une nombreuſe Nation céleſte; autres reſtes fabuleux de la poëſie d'Homere, & des erreurs des Origéniſtes.

Telle eſt la doctrine des habitans des Iſles Carolines, dont néanmoins ils ne paroiſſent pas être fort entêtés: car, bien qu'ils reconnoiſſent toutes ces fabuleuſes Divinités, on ne voit parmi eux ni temple, ni idole, ni ſacrifice, ni offrande, ni aucun autre culte extérieur. Il n'y a qu'à quelques-uns de leurs dé-

funts qu'ils rendent un culte ſuperſtitieux. Leur coutume eſt de jetter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y ſervir de pâture aux tiburons & aux baleines. Mais lorſqu'il meurt quelque perſonne d'un rang diſtingué, ou qui leur eſt chere par d'autres endroits, ſes obſeques ſe font avec pompes, & avec de grandes démonſtrations de douleur.

Au moment que le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune: ſes parens & ſes amis s'aſſemblent autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, & on n'entend plus que des lamentations & des gémiſſemens. A ces cris, ſuccede un morne & profond ſilence; & c'eſt pourlors qu'une femme éleve une voix entrecoupée de ſanglots & de ſoupirs, & prononce l'éloge funèbre du défunt. Elle vante, dans les plus beaux termes, ſa beauté, ſa nobleſſe, ſon agilité à la danſe, ſon adreſſe à la pêche, & toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus ſenſibles de douleur, ſe coupent les cheveux & la barbe, & les jettent ſur le cadavre. Ils obſervent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent

pas de se dédommager la nuit suivante.

Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, & ils environnent la sépulture d'un mur de pierre. Ils mettent auprès du cadavre diverses sortes d'alimens, dans la persuasion où ils son que l'ame du défunt les succe, & s'en nourrit.

Ils croyent qu'il y a un Paradis où les gens de bien sont récompensés, & un enfer où les méchans sont punis. Ils disent que les ames qui vont au Ciel, retournent le quatrieme jour sur la terre, & demeurent invisibles au milieu de leurs parens.

Il y a parmi eux des Prêtres & des Prêtresses qui prétendent avoir commerce avec les ames des défunts. Ce sont ces Prêtres, qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, & ceux dont le partage est l'enfer. On honore les premiers comme des esprits bienfaisans, & on leur donne le nom de *Tahutup*, qui signifie saint Patron. Chaque famille a son *Tahutup*, auquel on s'adresse dans ses besoins : s'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage,

s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *Tahutup*. C'eſt à lui qu'ils demandent le rétabliſſement de leur ſanté, le ſuccès de leurs voyages, l'abondance de la pêche, & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des préſens qu'ils ſuſpendent dans la maiſon de leurs *Tamoles ;* ſoit par intérêt, pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent ; ſoit par gratitude, pour le remercier des ſaveurs qu'ils ont reçues de ſa main libérale.

Les habitans de l'iſle d'*Yap* ont un culte plus groſſier & plus barbare. Une eſpece de crocodile eſt l'objet de leur vénération. C'eſt ſous cette figure que le démon exerce ſur ces peuples une tyrannie cruelle. Il y a parmi eux des eſpeces d'enchanteurs, qu'ils diſent avoir communication avec le malin eſprit, & qui cherchent par ſon ſecours à procurer des maladies, & la mort même, à ceux dont ils ont intérêt de ſe défaire.

La pluralité des femmes eſt non-ſeulement permiſe à tous ces Inſulaires, elle eſt encore une marque d'honneur & de diſtinction. Ils diſent que le *Tamole* de l'iſle d'*Huogoleu* en a neuf. Ils ont horreur de l'adultere comme d'un grand péché : mais celui qui en eſt coupable,

obtient aiſément la rémiſſion de ſon crime. Il lui ſuffit de faire quelque riche préſent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite.

Le mari peut répudier ſa femme lorſqu'elle a violé la foi conjugale, & la femme a le même pouvoir de répudier ſon mari, lorſqu'il ceſſe de lui plaire. Dans ce cas, ils ont certaines loix qu'ils obſervent pour la diſpoſition de la dot. Lorſque quelqu'un d'eux meurt ſans poſtérité, la veuve épouſe le frere de ſon mari défunt. Uſage conforme à ce qui avoit été ordonné aux Hébreux dans la loi ancienne (1).

Lorſqu'ils vont à la pêche, ils ne portent nulle proviſion dans leurs barques. Leurs *Tamoles* s'aſſemblent dans une maiſon au mois de Février, & là ils jugent, par la voie du ſort, ſi la navigation doit être heureuſe, & la pêche abondante. Ce ſort conſiſte en des nœuds qu'ils font à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre, & le nombre pair ou impair décide du bon ou du mauvais ſuccès de leur entrepriſe.

Au milieu de la rudeſſe & de la barbarie où vivent ces Inſulaires, il ne laiſſe

(1) Deuter. chap. 25.

pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connoître qu'ils ſont plus raiſonnables que la plupart des autres Indiens, en qui on ne voit guere que la forme humaine. L'autorité du gouvernement ſe partage entre pluſieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*. Il y a outre cela dans chaque Province un principal *Tamole*, auquel tous les autres ſont ſoumis.

Ces *Tamoles* laiſſent croître leur barbe fort longue, pour ſe concilier plus de reſpect; ils commandent avec empire, parlent peu, & affectent un air grave & ſérieux. Lorſqu'un *Tamole* donne audience, il paroît aſſis ſur une table élevée : les Peuples s'inclinent devant lui juſqu'à terre; & du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, & la tête preſqu'entre les genoux, juſqu'à ce qu'ils ſoient auprès de ſa perſonne : alors ils s'aſſeyent à plate terre; &, les yeux baiſſés, ils reçoivent ſes ordres avec le plus profond reſpect.

Quand le *Tamole* les congédie, ils ſe retirent en ſe courbant de la même maniere que quand ils ſont venus, & ne ſe relevent que lorſqu'ils ſont hors de ſa préſence. Ses paroles ſont autant d'oracles qu'on révére : on rend à ſes

ordres une obéissance aveugle ; enfin, on lui baise les mains & les pieds, quand on lui demande quelque grace : les maisons ordinaires des Insulaires ne sont que de petites hutes fort basses, & couvertes de feuilles de palmier. Celles des *Tamoles* sont construites de bois, & ornées de peintures telles qu'ils sçavent les faire.

On ne punit point les criminels, soit par la prison, soit par des peines afflictives. On se contente de les exiler dans une autre Isle. Il y a dans chaque peuplade deux maisons destinées, l'une à l'éducation des garçons, & l'autre à l'éducation des filles. Mais tout ce qu'on y apprend se réduit à quelques principes vagues d'astronomie. La plupart s'y appliquent à cause de son utilité pour la navigation. Le Maître a une sphère où sont tracés les principaux astres, & il enseigne à ses disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre, selon les diverses routes qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale occupation des hommes est de construire des barques, de pêcher, & de cultiver la terre. L'affaire des femmes est de faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres, & de mettre en œuvre une espece de plante sauvage, & un autre

arbre qui s'appelle *Balibago*, pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer, ils se servent de coignées, & de haches de pierre, pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs isles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux *Tamoles*, qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces outils sont un fonds dont le *Tamole* tire un revenu considérable, car il les donne à louage, & ce louage se paye assez cher.

Ils sont accoutumés à se baigner trois fois le jour, le matin, à midi, & sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché, & ils se levent avec l'aurore. Le *Tamole* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison, & qui chantent à leur maniere certaines poésies, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

Pendant la nuit, au clair de la lune, ils s'assemblent de temps en temps pour chanter & danser devant la maison de leur *Tamole*. Leurs danses se font au son de la voix, car ils n'ont point d'instrument de musique. La beauté de la danse consiste dans l'exacte uniformité des mou-

vemens du corps. Les hommes séparés des femmes se postent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer, donnent, selon eux, un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narrines; & l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains, & aux pieds d'autres ornemens qui leur sont propres.

Les femmes de leur côté se donnent une espece de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises, & se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique & langoureux, accompagnant le son de leur voix du mouvement cadencé de la tête & des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue, *tanger ifaifil*, qui veut dire, *la plainte des femmes*.

A la fin de la danse, le *Tamole*, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une piece de toile qu'il montre aux danseurs, & qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier.

Outre le divertiſſement de la danſe; ils ont pluſieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adreſſe & de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jetter des pierres & à pouſſer des balles en l'air. Chaque ſaiſon a une ſorte de divertiſſement qui lui eſt propre.

La pêche de la baleine, ſelon la deſcription que m'en a faite un Indien de l'iſle d'*Ulée*, eſt pour ces peuples un ſpectacle charmant. Dix ou douze de leurs iſles diſpoſées en maniere de cercle, forment une eſpece de port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une baleine paroît dans ce golfe, les Inſulaires ſe mettent auſſi-tôt dans leurs canots, & ſe tenant du côté de la mer, ils avancent peu à peu en effrayant l'animal & le pouſſant devant eux juſqu'à ce qu'ils l'aient conduit ſur des bas-fonds non loin des terres. Alors les plus adroits ſe jettent dans la mer. Quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, & les autres l'amarent avec de gros cables, dont les bouts ſont attachés aux rivages. Auſſi-tôt s'éleve un grand cri de joie parmi un peuple nombreux, que la curioſité a attiré ſur les bords de la mer; on tire à terre la baleine, & la pêche ſe termine par un grand feſtin.

Quand il y a des inimitiés entre ces Insulaires, elles s'appaisent d'ordinaire par quelque présent. C'est ainsi que les particuliers finissent leurs querelles. Mais quand les inimitiés sont publiques, & entre deux bourgades, il n'y a que la guerre qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres & des lances armées d'os de poisson. Leur maniere de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant affaire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.

Lorsque deux peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part & d'autre dans une rase campagne, & au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang; le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille; & les plus âgés forment le troisieme. Ce combat commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierre, & de la lance. Quand quelqu'un est blessé & hors de combat, il est aussi-tôt remplacé par un combattant du second rang, & enfin par un autre du troisieme. La guerre se termine par des cris de triomphe de la part des

victorieux qui insultent aux vaincus.

Les habitans de l'isle d'*Ulée* & des isles voisines, m'ont paru plus civilisés & plus raisonnables que les autres. Leur air & leurs manieres sont plus respectueuses. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus & circonspects dans leurs paroles, & ils s'attendrissent aisément sur les infirmités & les miseres d'autrui. Cette retenue & cette sensibilité naturelle me font juger que leurs esprits se rendroient aisément dociles à nos instructions, & que la semence de l'Evangile fructifieroit dans leurs cœurs.

Il y a parmi eux beaucoup de métis & quelques negres ou mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les negres viennent de la nouvelle Guinée, où ces insulaires ont pu aller par le côté du sud. Pour ce qui est des blancs, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces isles, je vous rapporterai simplement mes conjectures fondées sur ce que nous apprend le Pere Collin, Jesuite, au chapitre 20 de son Histoire des isles Philippines.

Il raconte que Martin Lopez, Pilote du premier vaisseau qui passa de la nou-

velle Espagne au secours des Philippines en l'année 1566, complotta avec vingt-huit autres de jetter le reste de l'équipage dans une isle déserte, de s'emparer du vaisseau, & d'aller pirater sur les côtes de la Chine; que le complot fut découvert; que pour prévenir leur mauvais dessein, on les abandonna eux-mêmes dans une isle de barbares située à l'est des Marianes. Il est à croire que ces rebelles furent jettés dans une des isles Carolines; qu'ils y ont épousé des Indiennes d'où sont venus des métis, qui se sont extrêmement multipliés dans toutes ces isles.

Ces insulaires ont pour tout aliment des fruits, des racines, & les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules & d'autres oiseaux; mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre n'y produit ni riz, ni froment, ni orge, ni bled d'Inde. On y trouve quantité de bois très-propres à construire des barques.

Au moment que je finis cette lettre, je reçois la permission d'aller reconnoître ces terres infidelles, & de monter une des barques que M. notre Gouverneur y doit envoyer immédiatement après les fêtes de Pâques. Ainsi, mon

Révérend Pere, mes vœux ſont enfin accomplis : daigne le Seigneur bénir cette entrepriſe, & n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ſes miſéricordes ſur ce grand peuple ; demandez pour moi cette grace dans vos ſaints ſacrifices, en participation deſquels je ſuis, &c.

Révérend Pere, mes vœux ſont enfin accomplis : daigne le Seigneur bénir cette entrepriſe, & n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ſes miſéricordes ſur ce grand peuple ; demandez pour moi cette grace dans vos ſaints ſacrifices, en participation deſquels je ſuis, &c.

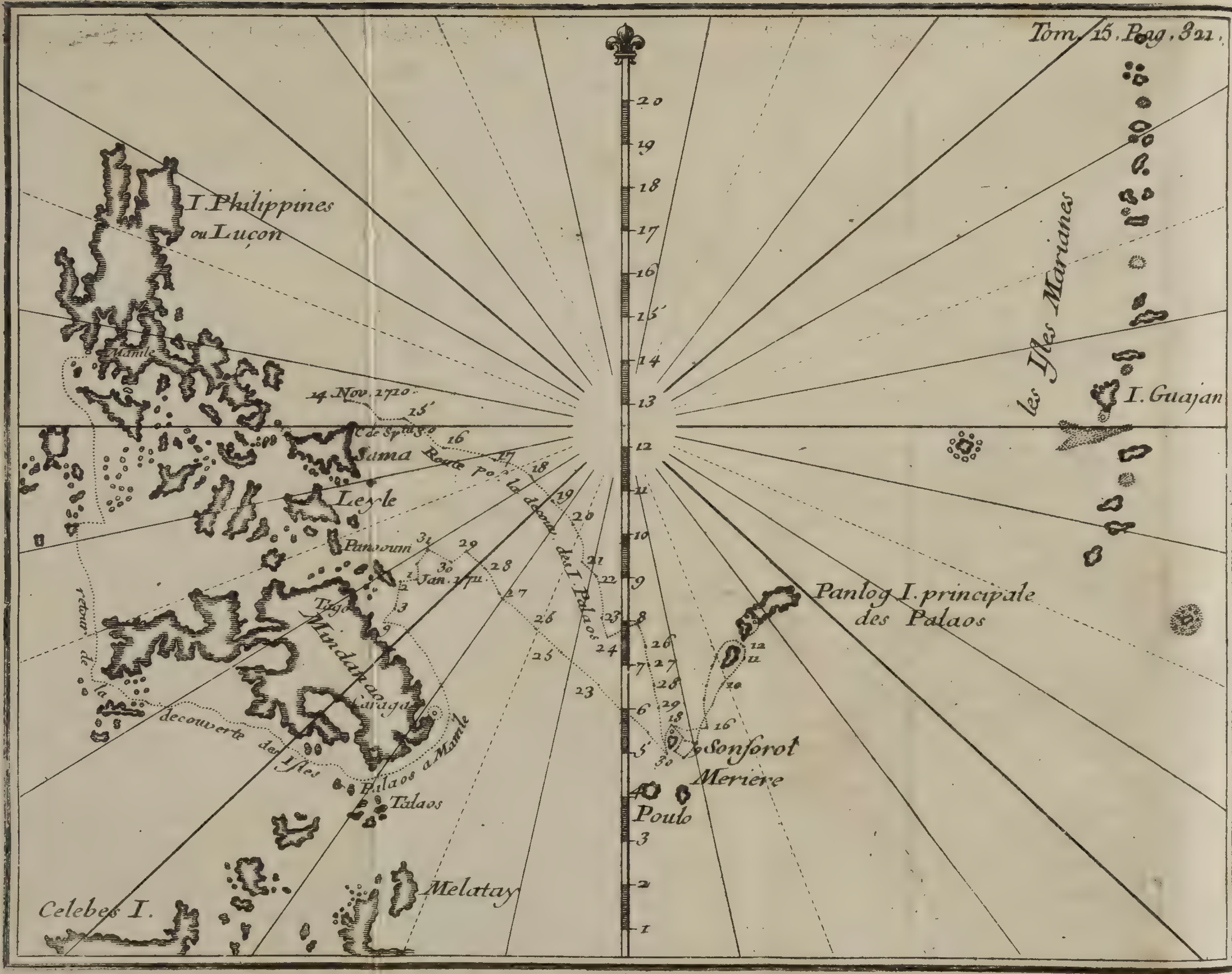
I. Philippines
ou Luçon
Manile
14 Nov. 1720
C. de Sp. to
Sama
Route pour la decouverte des I. Palaos
Leyle
Panoouin
1 Jan. 1711
Mindanao
Caraga
retour de la decouverte des Isles Palaos a Manile
Talaos
Melatay
Celebes I.
les Isles Marianes
I. Guajan
Panlog I. principale
des Palaos
Sonforot
Meriere
Poulo

I. Philippines
ou Luçon
Manile
14 Nov
retour de la decouverte des Isles
Celebes I.

RELATION (1)

En forme de Journal, de la découverte des Iſles de Palaos, ou Nouvelles Philippines.

Le navire ſur lequel nous nous embarquâmes pour aller à la découverte des iſles *Palaos*, s'appelloit *la Sainte-Trinité*, & avoit quatre-vingt-ſix hommes d'équipage : il étoit commandé par le Sergent-Major Dom François Padilla ; il menoit avec lui les Peres Duberron & Cortil, Miſſionnaires Jéſuites, accompagnés du Frere Etienne Baudin, qui alloient porter la foi chez ces Inſulaires.

Ce fut le 14 de novembre de l'année 1710 que je ſortis des iſles Philippines, & que je fis route pour reconnoître les iſles *Palaos*, me ſuppoſant être pourlors par treize dégrés neuf minutes de latitude, & par 144 dégrés 22 minutes de longitude.

Je navigeai quinze jours, comme il

(1) C'eſt par erreur que ce Journal a été imprimé à la page 353 du tome XI. On le remet ici à ſa vraie place.

eſt marqué dans la carte, jour pour jour; & le 30 novembre de la même année, nous découvrîmes la terre, qui nous reſtoit au nord-eſt trois dégrés nord à environ trois lieues, ayant obſervé la variation de quatre à cinq dégrés de variation nord-eſt dans cette route. Nous revirâmes de bord pour en approcher de plus près, & nous découvrîmes qu'il y avoit deux iſles, que le Pere Duberron nomma *les iſles de Saint-André*, parce qu'on célébroit ce jour-là la fête de ce grand Apôtre.

Lorſque nous fûmes proche des iſles, nous apperçûmes un bateau qui venoit à nous, & dans lequel il y avoit de ces inſulaires qui nous crioient de loin *mapia*, *mapia*, c'eſt-à-dire, bonnes gens. Un Palaos qui avoit été baptiſé à Manille, & que nous avions mené avec nous, ſe montra à eux, & leur parla: auſſi-tôt ils vinrent à bord; ils nous dirent que ces iſles s'appelloient *Sonſorol*, & qu'elles étoient du nombre des iſles Palaos. Ils firent paroître beaucoup de joie d'être avec nous, & ils nous la témoignerent en nous baiſant les mains, & en nous embraſſant.

Les peuples ſont bien faits de corps, & d'une complexion robuſte; ils vont tout

nuds, excepté vers la ceinture, où ils se couvrent d'un morceau de natte: leurs cheveux sont presque crepus; ils ont fort peu de barbe; & pour se garantir de la pluie, ils portent sur les épaules un petit manteau fait de fil de patates, & sur la tête une espece de chapeau de natte, autour duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos gens fumer du tabac, & ils parurent faire grand cas du fer; quand ils en appercevoient, ils le regardoient avec des yeux avides, & ils nous en demandoient sans cesse.

Après-midi deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussi-tôt qu'ils approcherent de notre bord, ils se mirent à chanter: ils régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre bâtiment, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule piece de bois: quelques autres compterent les hommes qui étoient sur notre bord. Ils nous apporterent quelques cocos, du poisson, & des herbes. Les isles sont toutes couvertes d'arbres jusques sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous parurent

aſſez bien faits : ils ſe ſervent de voiles latines, & un côté du bateau eſt ſoutenu par un contre-poids qui l'empêche de tourner.

Nous leur demandâmes à quel air de vent reſtoit la principale de leurs iſles, qui s'appelle *Panloq*, & ils nous montrerent le nord nord-eſt. Ils ajouterent qu'au ſud-quart-ſud-oueſt, & au ſud-quart-ſud-eſt, ſont encore deux iſles, dont l'une s'appelle *Merieres*, & l'autre *Poulo*.

Quand nous nous fûmes un peu approchés de la terre, j'envoyai mon aide-pilote pour chercher avec la ſonde un endroi où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'iſle, elle fut abordée par deux bateaux du pays où il y avoit pluſieurs de ces inſulaires : l'un d'eux ayant apperçu un ſabre, le prit, le regarda attentivement, & ſe jetta à la mer l'emportant avec lui. Mon aide-pilote ne put trouver aucun lieu propre à jetter l'ancre, parce que le fond étoit de roche, & qu'il y avoit grand fond par-tout. Quand il fut de retour, j'envoyai encore ſur les trois heures un autre homme pour chercher un mouillage : il alla tout auprès de la terre, & il trouva, comme

le premier, qu'il y avoit par-tout grand fond de roche : & ainsi nul endroit où l'on pût jetter l'ancre.

Pendant ce temps-là je me soutenois à la voile contre le courant qui portoit avec vîtesse au sud-est. Mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors les insulaires qui étoient venus sur notre bord rentrerent dans leur bateau pour s'en retourner : les deux Missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous ; mais ils ne purent l'y résoudre : ils l'entretinrent quelque temps des vérités de la Religion, & ils lui firent prononcer les saints noms de Jesus & de Marie, ce qu'il fit d'une maniere très-affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'isle, & sur le nombre de ses habitans : il répondit que l'isle avoit bien deux lieues & demie de tour, & qu'il pouvoit y avoir huit cens personnes ; qu'ils vivoient de cocos, de poissons & d'herbages. J'observai la hauteur du soleil à midi, & je me trouvai par cinq dégrés seize minutes de latitude nord ; & la variation au lever du soleil fut trouvée de cinq dégrés nord-est.

Les courans nous emporterent au large vers le sud-est avec violence, de

ſorte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrieme à ſix heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux iſles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du ſoir, apportant pour nouvelle qu'il y avoit grand fond de roche par-tout, & qu'il étoit impoſſible de jetter l'ancre.

Le cinquieme, à ſept heures du matin, les Peres Duberon & Cortil formerent le deſſein d'aller à terre pour y planter une croix. Dom Padilla & moi leur repréſentâmes les dangers auxquels ils s'expoſoient, ce qu'ils avoient à craindre des Inſulaires dont ils ne connoiſſoient point le génie, & l'embarras où ils ſe trouveroient ſi les courans jettoient le vaiſſeau au large, en ſorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou pour les ſecourir. Leur zèle n'écouta aucunes de ces difficultés : ils perſiſterent dans leur premiere réſolution. Ils laiſſerent donc le Frere Baudin dans le navire, & ils entrerent dans la chaloupe avec le contrè-maître du vaiſſeau, & l'enſeigne des troupes qu'on deſtinoit à mettre à terre. Ils emmenerent auſſi le a l aos dont j'ai parlé, avec ſa femme & es enfans.

Les deux Miſſionnaires étant partis, nous nous ſoutînmes à la voile toute la journée contre les courans, à la faveur du vent; mais le ſoir le vent ayant manqué, le courant nous jetta au large. Nous mîmes toute la nuit un fanal au beaupré, & un autre à l'artimon, afin qu'on pût découvrir de l'Iſle, où nous étions. La nuit nous eûmes quelques grains du nord-eſt au nord-oueſt, du oueſt, & du ſud-eſt, & le matin, à la pointe du jour, la grande Iſle nous reſtoit au nord-quart-nord-oueſt, à environ huit lieues.

Juſqu'au neuvieme à midi, nous fîmes tous nos efforts pour approcher de la terre, ſans pouvoir rien gagner; au contraire, nous nous éloignions de plus en plus. Je me trouvai par cinq degrés vingt-huit minutes de latitude: nous tînmes conſeil ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Dom Padilla, le Frere Jéſuite, mon aide-pilote & moi, fûmes d'avis de faire route pour découvrir l'iſle de *Panloq*, capitale de toutes ces Iſles, qui eſt éloignée de celle que nous quittions d'environ cinquante lieues.

Ce fut le onzieme, à neuf heures du matin, que nous découvrîmes *Panloq*, & à midi je me trouvai par ſept degrés quatorze minutes de latitude nord, en-

viron à une lieue au large de l'Isle. Sur les quatre heures du soir quatre bateaux s'approcherent de notre bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi-cable ; peu après ils furent suivis de deux autres bateaux ; enfin quelques-uns de ces Insulaires qui étoient dans les bateaux, se jetterent à la mer, & vinrent à notre bord ; ils ne cherchoient qu'à voler ce qui pouvoit leur tomber sous la main. L'un d'eux voyant une chaîne attachée au bord, la halloit de toutes ses forces pour la rompre & l'emporter; un autre en fit autant à un organeau ; un troisieme ayant mis la tête dans un sabor, vit des rideaux de lit, il les prit à deux mains, & les tiroit de toutes ses forces ; mais quelques-uns de nos gens l'ayant apperçu, y accoururent, & aussi-tôt il se jetta à la mer.

Dom Padilla voyant jusqu'où ces barbares portoient leur avidité, fit mettre ses soldats sous les armes, car il y avoit bien quatre-vingt hommes dans ces six bateaux, & il leur fit signe de ne point approcher ; enfin, sur les cinq heures du soir ils prirent leur route vers la terre ; en se retirant ils décocherent plusieurs fleches contre nous, dont quatre furent à bord, & une s'attacha à la poupe du

vaisseau. Alors Dom Padilla fit faire sur eux une décharge de mousqueterie ; à ce bruit ils se jetterent tous à la mer, & abandonnerent leurs bateaux, nageant droit à terre avec une vîtesse extraordinaire ; puis voyant qu'on ne tiroit plus, ils regagnerent leurs bateaux, s'y embarquerent, & s'enfuirent à toutes rames. Ces Insulaires vont tout nuds, quelques-uns d'eux se peignent le corps de diverses couleurs ; leur peau est communément de couleur olivâtre, d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous apporterent que quelques cocos.

Le douzieme, nous n'eûmes presque pas de vent ; nous nous tînmes bord sur bord, sans néanmoins trop approcher de la terre. Sur les quatre heures, il vint encore à nous deux bateaux, d'où l'on nous faisoit divers signes en nous parlant ; mais comme nous n'avions plus d'interprêtes, nous ne pûmes sçavoir ce qui se disoit. Sur les neuf heures du soir, les vents vinrent au sud sud-est, assez frais, & les courans nous portoient au nord avec vîtesse : ainsi je pris le parti de passer entre deux isles le cap au nord nord-ouest ; ce canal avoit environ une petite lieue de largeur.

Le treizieme, étant à l'ouest de ces

Isles, nous tînmes conseil sur ce que nous avions à faire, & il fut conclu qu'il falloit retourner à *Sonsorol*, pour apprendre des nouvelles des deux Missionnaires qui y étoient restés, & de notre chaloupe. Le dix-huit, je me trouvai nord & sud de l'Isle. Nous demeurâmes-là toute la journée bord sur bord jusqu'à six heures du soir, sans appercevoir aucun bateau, quoique nous ne fussions qu'à une portée de canon de la terre. Nous rodâmes toute la côte de l'ouest de l'Isle jusques au vingt, qu'un grain forcé du sud-est-nord-est nous obligea de quitter la terre, & de faire vent arriere avec la misaine.

Le vingt-un, nous approchâmes encore de la terre, & à deux heures après-midi nous n'en étions qu'à trois quarts de lieue, sans appercevoir aucun bateau; alors un second grain de l'est-nord-est forcé nous ayant pris, nous obligea de faire l'ouest-nord-ouest avec la seule misaine. Nous tînmes encore une fois conseil, & faisant réflexion que nous n'avions point de chaloupe, & que nous commencions à manquer d'eau, sans sçavoir où nous pourrions en faire, nous fûmes tous d'avis que l'unique parti qu'il y eût à prendre, étoit de nous en retourner à Manille pour y porter cette

trifte nouvelle ; mais comme la faifon des vents de nord & nord-eft étoit déja formée, nous fûmes obligés de faire le tour de Mindanao, felon qu'il eft marqué dans la carte.

LETTRE
DU PERE DE LA LANE.

A Tarcolan, en l'année 1705.

Il y a fept mois que je fuis entré dans la Miffion de *Carnate*, & que je demeure à *Tarkolan*, grande ville qui eft au milieu des terres, à la hauteur de Madras & de Saint-Thomé, au troifieme degré de latitude feptentrionale. Elle eft éloignée de Pondichery d'environ trente lieues, & fituée dans le vafte continent, qu'on appelle communément la Prefque-Ifle en-deçà le Gange.

Il y a dans cette peninfule plufieurs grandes villes, qui font affez peuplées, mais qui n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe, les maifons n'étant pour la plupart que de terre, peu élevées & couvertes de paille.

Les principales Nations qui habitent ce pays, depuis le cap *Comorin* du côté du ſud, juſqu'à *Agra*, capitale de l'Indouſtan, vers le nord, ſont les *Tamoulers*, les *Badages*, les *Marattes*, les *Canaras* & les *Maures*, qui depuis quelques années ſe ſont rendus les maîtres de la plus grande partie de ces Provinces.

Le pays eſt chaud, la terre ſeche & ſabloneuſe ; on y voit peu d'arbres dont le fruit ſoit bon. On y trouve beaucoup de cocotiers & de palmiers ; on en fait la raque ; c'eſt une liqueur aſſez forte, & capable d'enivrer. Les campagnes ſont couvertes de riz : elles produiſent auſſi du bled, mais il n'eſt pas eſtimé des Indiens : les légumes y ſont bons ; cependant comme ils ſont fort différens de ceux d'Europe, nous avons de la peine à nous y accoutumer.

Les principaux fruits de ce pays ſont la *mangue*, qui eſt une eſpece de pavie ; la *banane*, qui reſſemble à la figue ; la *papaye*, qui approche aſſez de la poire ; les melons d'eau, qui ne ſont pas ſi bons que ceux d'Europe : les *papayes*, qui ont la même couleur que celle de nos melons ordinaires, mais dont la chair n'eſt pas ſi ferme.

Les Indiens de ces terres ſont polis ;

mais leur politeſſe eſt outrée & embarraſſante. Ils ont de l'eſprit ; ils ſont grands, bien faits, & exempts de la plupart des vices qui ne ſont que trop communs parmi les peuples de l'Europe. Leurs enfans marchent de bonne heure ; à peine ont-ils trois mois qu'ils ſe traînent ſur la terre : ils ſont rouges d'abord, ou plutôt d'une couleur de café bien teint.

Les Brames, qui ſont les Nobles & les Sçavans du pays, ſont pauvres pour la plupart : ils n'en ſont ni moins eſtimés ni moins fiers, parce que la vraie grandeur, chez les Indiens, ſe tire de la naiſſance ſeule, & non pas des richeſſes. Leur vie eſt frugale : ils ne mangent ni viande, ni œufs, ni poiſſons : ils ſe contentent de riz, de lait, & de quelques légumes. Ils ſont les dépoſitaires des Sciences, & il n'eſt permis qu'à eux d'étudier & de devenir ſçavans. Comme ils n'ont point d'imprimerie, tous leurs livres ſont écrits à la main, & en fort beaux caracteres ſur des feuilles de palmiers. Ils ſe ſervent pour écrire d'un ſtylet de fer, qu'ils manient avec une adreſſe admirable.

Les Indiens paſſoient anciennement pour être très-habiles en toute ſorte de

connoiſſances ; mais maintenant ils ſont bien déchus de cette réputation. Ils ſe piquent pourtant encore de ſçavoir l'Aſtronomie : il y en a même qui prédiſent les éclipſes. Celle du ſoleil qui arriva au mois de novembre de l'année 1704, étoit marquée dans le livre *Panjangam*, qui eſt comme la table des ſaiſons de l'année. Le calcul ne s'en trouva pas tout-à-fait juſte, ni conforme à celui du Pere Tachard, qui obſerva cette éclipſe, & qui en marqua le temps avec plus de préciſion ; le commencement à 8 heures 57 minutes, ſa plus grande obſcurité de ſix doigts à 11 heures 30 minutes, & la fin à 10 heures 28 minutes.

Les Brames ont encore des livres de Médecine, mais ces livres leur ſont aſſez inutiles, parce qu'ils n'ont preſque aucune connoiſſance de l'Anatomie. Toute leur ſcience conſiſte en quelques ſecrets, & dans l'uſage de certaines ſimples dont ils ſe ſervent avec ſuccès. Ils eſtiment beaucoup leurs hiſtoires, qui ſont écrites en vers, & qui contiennent les exploits fabuleux de leurs divinités & de leurs plus célébres pénitens : les fables les plus groſſieres dont elles ſont remplies, paſſent dans leur eſprit pour des vérités inconteſtables. J'ai auprès de moi un Brame

idolâtre qui lit quelquefois en ma présence un de ces livres, appellé *Ramayenam*, c'est-à-dire. *la vie du Dieu Ramen.* Cette lecture l'attendrit souvent jusqu'à lui faire verser des larmes.

Le livre de la loi, écrit en *Samouseredam*, qui est la langue sçavante, est celui qu'ils estiment davantage; cependant il n'y a personne parmi eux qui l'entende: ils ne laissent pas de l'apprendre par cœur, dans la pensée qu'ils ont qu'il suffit d'en réciter quelques mots pour obtenir la rémission de ses péchés. Quoique je leur aie fait voir que cette loi n'étant entendue de personne, est non-seulement fausse, mais inutile; que la véritable loi établie de Dieu pour le salut des hommes doit être intelligible, afin que tout le monde connoisse la volonté de Dieu, & les moyens qu'ils ont de se sauver: ce discours n'a fait nulle impression sur leurs esprits, tant ils sont entêtés de leurs anciennes erreurs.

Au travers de toutes les fables grossieres qu'ils débitent, on remarque que nos livres sacrés ne leur ont pas été inconnus; car ils font mention du déluge, d'une arche, & de plusieurs autres choses semblables. Ils assurent que leur Dieu *Vichnou* a paru plusieurs fois sur la terre

pour le bien des hommes, tantôt ſous la figure d'un homme, tantôt ſous celle d'une bête ou d'un poiſſon. Ils s'attendent qu'il paroîtra bientôt parmi eux ſous la figure d'un cheval.

On ne peut voir un ſi déplorable aveuglement, ſans être pénétré de douleur; mais il n'eſt pas facile de déſabuſer ces peuples: quand on leur remet devant les yeux tout ce qu'il y a d'extravagant dans leur créance, ils répondent froidement qu'ils ne ſuivent que la pure parole de Dieu, & qu'ils ne ſont pas plus ſages que leurs ancêtres & leurs Docteurs. On trouve cependant quelques Brames, qui plus éclairés & plus ſpirituels que les autres, avouent de bonne foi que tout ce qu'on débite au peuple n'eſt qu'un tiſſu de fables dont on l'amuſe; mais il en eſt peu qui faſſent un aveu ſi ſincere.

OBSERVATIONS

Géographiques faites en 1734 par des Peres Jésuites, pendant leur voyage de Chandernagor à Dely & à Jaëpour.

LE Raja d'Amber, Jaſſing-Savaë, dont les Gazettes d'Europe firent mention en 1728 ou 1729, au ſujet d'un voyage en Portugal que le Révérend Pere Figueredo, Jéſuite Portugais, fit par ſes ordres, mourut en 1743. C'étoit un Prince riche, puiſſant & ſçavant dans l'Aſtronomie, pour laquelle il avoit fait des dépenſes immenſes. Il entretenoit pluſieurs Aſtronômes, qui obſervoient jour & nuit ſans diſcontinuer, dans différens obſervatoires, bâtis magnifiquement à ſes frais, ſur-tout à Dely, dans un grand fauxbourg dépendant de lui, appellé pour cette raiſon Jaſſing-Poura; & à Jaëpour, ville conſidérable & grande au moins comme Orléans, qu'il a fait bâtir à un peu plus d'une lieue d'Amber, & où il faiſoit ſon ſéjour ordinaire. Toutes les rues de cette ville ſont larges & tirées

au cordeau, & elle eſt, dit-on, en petit ce que Dely eſt en grand.

Ce Prince ayant demandé des Peres Jéſuites de Chandernagor; l'eſpérance de le rendre encore plus favorable aux Chrétiens, en faveur de qui il avoit déja commencé une égliſe dans ſa nouvelle ville, détermina leur ſupérieur général dans les Indes à lui en envoyer deux, qui partirent de Chandernagor le 6 Janvier de l'année 1734, & qui firent les obſervations géographiques qu'on va rapporter. C'eſt tout ce que leur a permis de faire en ce genre l'incommodité des voyages en ce pays-ci, ſur-tout lorſqu'il faut les faire par terre, & leur mauvaiſe ſanté, tous les deux avant leur retour ayant penſé mourir de maladie, cauſée par les fatigues & les mauvaiſes eaux qu'on eſt obligé de boire en chemin.

Table de la latitude des Lieux ſuivans, & de leur longitude, par rapport à l'Obſervatoire Royal de Paris.

NOMS DES LIEUX.	long. eſt.	latit. nord.
× Jaëpour, à l'obſervatoire, dans l'enceinte du Palais du Raja . . .	73^m 50^ſ	26^m 56^ſ

NOMS DES LIEUX.	long.	est.	latit.	nord.
═ Naëlla	73[m]	57[f]	26[m]	56[f]
═ Parasaoli	74	13	26	59
o o On n'a pas sçu le nom	74	30	27	1
o o de ces deux endroits	74	42	27	10
Balodar	75	3	27	20
Dig	75	22	27	25
× Matoura	75	49	27	30
Gaugat	76	1	27	13
×× Agra	76	9	27	10

×× Dely, à l'observatoire du Raja	75[m]	0[f]	28[m]	37[f]
Au Palais de l'Empereur Mogol	75	2	28	41
Faridabad	75	8	28	27
Parval	75	14	28	10
Ourel	75	22	27	56
Chatéqui-Saraï	75	37	27	44
Matoura, Gaugat, Agra comme ci-dessus.				
Férosabad	76	27	27	7
Sacourabad	76	39	27	4
Jassondnagar	76	49	26	52
× Etaya	76	57	26	45
Agitmal	77	14	26	32
Sicandara	77	28	26	23
═ Drouguedas	77	46	26	17
× Corregianabad	78	2	26	9
Cajoua	78	15	26	5

NOMS DES LIEUX.	long. est.		latit. nord.	
Fatépour	78m	30s	25m	56s
Chobé. On prononce *cho* comme dans le mot chose	78	48	25	46
Chassadpour	79	3	25	40
Alemchand	79	17	25	34
×× Helabas	79	35	25	26
═ Saïdabad	79	52	25	25
═ Jagdis	80	8	25	23
Babouki-Saraï	80	25	25	23
×× Benarez	80	47	25	21
Sedraja	81	4	25	17
═ Mounia	81	21	25	14
Jehanabad	81	40	25	10
× Sasseram	81	58	25	5
═ Gothaoli	82	13	25	0
Samsernagar	82	25	25	7
Mahavélipour	82	41	25	18
═ Novotpour	82	52	25	29
×× Patna, chez les Révérends Peres Capucins	83	15	25	38
═ Décantpour	83	24	25	33
Bahar	83	40	25	33
Dariapour	83	55	25	28
═ Surgégara	84	10	25	19
Monguere	84	31	25	20
═ Sultanegarge	84	47	25	20
Baguelpour	84	59	25	18

NOMS DES LIEUX.	long.	est.	latit.	nord.
Calégam	85^m	15^s	25^m	18^s
= Sacrigalli	85	45	25	15
× Ragemol	85	55	25	1
= Bonapour	86	21	25	44
= Camera	86	33	24	32
× Caſſimbaſar, à la loge Françoiſe	86	40	24	8
× Moxudabad, ſéjour ordinaire du Nabab de Bengale	86	41	24	11
× Chandernagor, à l'égliſe de la fortereſſe	86	5	22	51
× Colicotta, Colonie Angloiſe	86	2	22	33
Balaſſor, ſelon les obſervations du Pere Martin, Jéſuite	84	36	21	29

Pour déterminer les longitudes & les latitudes ci-devant, celle de Chandernagor étant connue, par un très-grand nombre d'obſervations aſtronomiques, on a eſtimé le chemin qu'on a fait depuis un lieu juſqu'à l'autre, ayant toujours eu à la main une bonne montre pendant tout le temps qu'on a marché, comparant ce temps avec la viteſſe de la voiture, & ayant égard aux détours des chemins; on a eu auſſi devant ſoi,

pour connoître l'air de vent qu'on a ſuivi, une bouſſole, & cela, autant qu'on l'a pu ſçavoir, depuis Caſſimbaſar juſqu'à Patna, & depuis Agra juſqu'à Dely & juſqu'à Jaëpour.

Depuis Patna juſqu'à Agra on n'a pu faire uſage de la bouſſole, parce qu'on étoit en charrette. On y a ſuppléé en prenant garde au cours du ſoleil; de plus, pendant tout le voyage, on a eu ſoin, comme on le fait ſur mer, de corriger ſon eſtime par l'obſervation de la latitude de pluſieurs endroits.

De Chandernagor à Caſſimbaſar on n'a rien marqué, parce qu'on a fait ce chemin par eau, & que les détours du Gange auroient demandé qu'on eût employé beaucoup de temps pour faire une eſtime juſte, outre qu'on a pluſieurs fois marché pendant la nuit.

On a vu pluſieurs cartes marines; dans toutes, Colicotta, Colonie Angloiſe, eſt marquée plus à l'eſt que Chandernagor, au lieu qu'il eſt certainement tant ſoit peu plus à l'oueſt. Il eſt étonnant que les pilotes du Gange, qui vont continuellement d'un de ces lieux à l'autre, ne ſe ſoient pas corrigés de cette erreur.

Outre les obſervations pour la latitude, on en a fait auſſi quelques-unes pour la

longitude. On donnera ci-après les unes & les autres.

Remarques sur le cours des rivieres.

Le Gemna passe à Dely, Matoura, Gaugat, Agra; il passe à cinq quarts de lieues de Faridabad, à deux lieues & demie de Parval ou Paroüal, à deux lieues d'Ourel; tous ces endroits sont à la droite du Gemna.

Les lieux suivans sont à la gauche: Phérosobad & Sacourabad, l'un & l'autre à environ trois lieues; Jassondnagard, à deux; Etaya, à une; Agitmel & Sicandara, à une lieue & demie; Corrégianabad, à deux; Cajoura, à trois & demie; Fatépour, à trois; Chobé, à cinq lieues; Chassadpour, à environ six; Alemehand, à trois & demie. Cette riviere se jette dans le Gange immédiatement au-dessous de Helabas, qui est à la gauche du Gemna, & à la droite du Gange: quoique cette derniere riviere conserve son nom, elle ne paroît pas, en cet endroit, plus considérable que l'autre.

La riviere Sonne est une grande riviere. On n'a vu que fort peu de son cours pour aller de Patna à Benarez; on

la paſſe en bateau à une bonne demi-lieue plus loin que Gothaoly. Elle va à Mahauélipour, paſſe à moins d'un quart de lieue de Samſernagar, à plus de deux lieues de Novotpour, & va ſe jetter dans le Gange, à trois ou quatre lieues au-deſſus de Patna ; les endroits qu'on vient de nommer, ſont à la droite de cette riviere.

Les lieux ſuivans ſont à la droite du Gange : Cajoüa en eſt diſtant d'environ trois lieues ; Fatépour, de deux ; Chobé, de trois quarts de lieue ; Chaſſadpour, un tiers ; Alemchand, trois quarts. Cette riviere paſſe à Helabaz, où, comme on l'a dit, elle reçoit le Gemna ; Saïdabad, Jaſdis & Benarez ſont à la gauche du Gange : Saïdabad en eſt éloigné d'une demi-lieue ; Jaſdis, d'environ une lieue. Benarez eſt ſur le Gange. Cette ville eſt très-grande ; la plupart de ſes maiſons ſont à pluſieurs étages : ce qui eſt rare dans les Indes, & ce qui fait paroître les rues étroites ; depuis un grand nombre de ſiecles, elle eſt la plus fameuſe ville de l'Inde, parmi les Gentils qui lui donnent encore aſſez ſouvent le nom de Cachi, qu'elle portoit autrefois. Ce qui contribue principalement à la rendre ſi recommandable,

c'eſt, 1°. les avantages ſinguliers & beaucoup plus grands que par-tout ailleurs, que les Païens s'imaginent ſe procurer en ſe baignant dans le Gange, en un certain endroit qui eſt devant cette ville; 2°. une Univerſité encore aujourd'hui la plus célebre qu'aient les Brames. Ils y enſeignent toutes les ſciences qui leur ſont propres. Quoique l'Empereur Aurenzel, par zele vrai ou affecté pour ſa religion, ait détruit beaucoup d'édifices conſidérables, & diminué le grand nombre de Brames qui y étoient, elle ne laiſſe pas de conſerver une grande partie de ſon luſtre. Les Peres Jéſuites y ſejournerent deux jours; &, pendant ce temps, un d'eux nommé le Pere Pons, qui ſçavoit la langue du pays, viſita deux fois une grande Communauté de ces Sçavans Indiens, à-peu-près ſemblable à un monaſtere de nos Religieux; il conféra avec eux particuliérement ſur la Religion.

Après Benarez ou Cachi, Matoura, belle & grande ville, dont le Gange baigne le pied de la fortereſſe qui eſt bâtie dans un lieu fort élevé; Matoura, dis-je, tient un des premiers rangs parmi les endroits particuliérement con-

ſacrés, par la crédule ſuperſtition des Gentils, pour prendre les bains.

Depuis Benarez excluſivement, juſqu'à Chandernagor incluſivement, tout eſt à la droite du Gange. Sedraja en eſt éloigné d'environ trois lieues; Mounia, d'environ ſix; Sehanabad, d'environ neuf ou dix; Safferam, de douze ou treize; Gothaoly, de dix-huit ou vingt; Samſernagar, d'environ quinze; Mahavelipour, treize; Novotpour, quatre.

Ce fleuve paſſe à Patna, à Becantpour, à Bahar, à Dariapour; s'éloigne un peu de Surgégera, paſſe à Menguere, ville conſidérable, Sultanegange, Baguelpour, Calégam, s'éloigne un peu de Chahabad, paſſe à Sacrigalli.

C'eſt ici que commence le royaume de Bengale, en venant de Patna. Il ne ſeroit pas facile à l'ennemi d'entrer dans ce Royaume par ce côté: car à environ un peu plus d'une lieue avant Sacrigalli, on trouve un endroit nommé Thoriagalli, proche duquel eſt une porte ou eſpece de barriere par où il faut paſſer, & qu'on n'ouvre que quand il eſt néceſſaire; on a ſoin d'y entretenir des troupes pour la garder. Peu après cette porte, le chemin va en étréciſſant; de ſorte qu'on eſt obligé de marcher tout

à fait sur le bord du Gange, jusqu'à ce qu'à environ un bon quart de lieue de Sacrigalli, on entre dans un chemin creux extrêmement obscur, entre deux montagnes escarpées. Ce chemin va en montant assez rapidement jusqu'à une seconde porte, qui est l'entrée de Sacrigalli, & est défendue par un bien plus grand nombre de troupes que la premiere. Au reste, ce chemin creux est si étroit, qu'il n'y peut passer de front qu'une charrette; & afin que les voyageurs ne s'embarrassent point dans ce passage, il est réglé que ceux qui viennent de Patna, passent le soir; & ceux qui partent de Sacrigalli, passent le matin; &, s'il étoit nécessaire de faire autrement, il faudroit, avant de passer par une de ces portes, faire avertir à l'autre pour qu'on n'y laissât passer personne.

Après Sacrigalli, le Gange passe à Ragemol, ville considérable; s'éloigne de Cassimbazar d'environ six lieues, passe à Ougly, où les Maures ont une forteresse; à Chinchusa, colonie Hollandoise; à Chandernagor, colonie Françoise; à Calicolta, colonie Angloise; ce dernier endroit est à la gauche du Gange. Corrégianabad, ville considérable, est à la droite

d'une petite riviere nommée Rinde ; qu'on passe sur un pont de pierre, & qui va se jetter dans le Gemna.

Entre Sedraja & Mounia, on passe à gué deux petites rivieres qui se déchargent dans le Gange ; la plus proche de Sedraja s'appelle Caramnassa, & l'autre Savot-dourgaveti.

La riviere Kandoc vient se jetter dans le Gange devant Patna, vers le nord de cette ville.

Cassimbazar & Monudabat, lieu de la résidence du Nabab qui gouverne, pour ainsi dire, absolument, un pays aussi étendu que toute la France ; Bonapour, Caméra sont à la gauche d'un petit bras du Gange, qui s'en sépare au-dessous de Ragemol, & qui vient s'y rejoindre à environ douze à treize lieues au-dessus de Chandernagor, à un endroit nommé Noudia, où il y avoit autrefois une fameuse Université de Brames. Encore aujourd'hui, ce lieu, d'une assez grande étendue, n'est presque peuplé que de personnes de cette caste. Ils y enseignent, mais seulement dans des maisons particulieres, un grand nombre de disciples Brames, auxquels ils apprennent la théologie, la philosophie, l'astronomie Indienne, &c.

Dans la table de la longitude & de la latitude, &c. ci-dessus, on a mis deux croix × × devant le nom des villes les plus considérables, une croix × devant celles qui le sont un peu moins, & cette marque == devant les plus petits endroits.

Ougly, dont on a parlé ci-dessus, est à 86 degré 6 min. de longitude, & à 22 degré 56 min. de latitude, à-peu-près au nord d'Ougli, & attenant à ce lieu est le Bandel des Portugais, autrefois considérable, & aujourd'hui réduit presque à rien.

Chinchura, longitude 86 deg. 7 min., latitude 22 deg. 54 min.

Banquibazar, dont les Allemands ont été chassés par les Maures en 1744, est à la gauche du Gange, longitude 86 deg. 4 min., latitude 22 deg. 48 min.; vis-à-vis de ce lieu, à la droite du Gange, est un grand & beau jardin appartenant à la Compagnie de France.

OBSERVATIONS des hauteurs méridiennes apparentes des Astres, faites en 1734, avec un quart de cercle de deux pieds de rayon.

A Cassimbazar, dans la loge Françoise, en janvier.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bord supérieur du soleil vers le sud........	17	45	21	45
	21	46	12	20
	22	46	26	0
La Chevre, vers le nord.	16	68	25	30
	19	68	25	0
	21	68	26	0
Pied oriental d'Orion, vers le sud........	15	56	5	0
	16	56	6	30

A Ragemol, 10 février.

La Chevre, vers le nord.		69	21	30
Sirius, vers le sud....		48	39	0

A Catna, chez les Révérends Peres Capucins qui demeurent presque au milieu de la ville.

Bord supérieur du soleil vers le sud........	25 février	55	34	0
	27	56	20	0
	1er mars	57	1	40
	2	57	25	0
	5	58	32	50

	jours.	deg.	min.	sec.
La Chevre, vers le nord.	27 février	69	55	30
	2 mars	69	54	30
	4	69	56	0
	5	69	54	20
	6	69	54	20
Sirius, vers le sud....	23 février	47	57	10
	24	47	58	30

A Benarez *ou* Cachi.

Bord supérieur du soleil, vers le sud.........	23 mars	65	53	40
Cœur de l'Hydre, vers le sud.............	22 mars	57	5	30
Bêta de la grande Ourse. vers le nord.......	22 mars	57	31	30

A Helabas, le 28 mars.

Bord supérieur du soleil, vers le sud........	67	45	30
Cœur de l'Hydre, vers le sud............	57	4	40
Bêta de la grande Ourse, vers le nord.......	57	40	45
Sirius, vers le sud.....	48	10	45
Procyon, vers le sud...	70	26	0

A Fatépour.

Bord supérieur du soleil, vers le sud..........	2 avril	69	12	40
Cœur de l'Hydre, vers le sud..............	1er avril	56	32	45
Bêta de la grande Ourse, vers le nord.......	1er avril	58	9	0

A Jaſſondnagar, le 9 avril.

	jours.	deg.	min.	ſec.
Cœur de l'Hydre, vers le ſud		55	39	0
Bêta de la grande Ourſe, vers le nord		59	6	0

A Agra, dans la maiſon des Peres Jéſuites, en avril.

	jours.	deg.	min.	ſec.
Bord ſupérieur du ſoleil, vers le ſud	14	72	28	0
	15	72	48	15
	17	73	31	45
Bord inférieur	18	73	20	0
Cœur de l'Hydre, vers le ſud	13	55	13	40
	15	55	15	30
	16	55	14	50
	17	55	16	0
Bêta de la grande Ourſe, vers le nord	13	59	25	40
	15	59	24	0
	16	59	25	20
	25	59	26	0
Epi de la Vierge, vers le ſud	25 avril	53	3	0

A Jaë, à l'Obſervatoire du Raja.

	jours.	deg.	min.	ſec.
Bord ſupérieur du ſoleil, vers le ſud	8 ſeptem.	69	8	30
Bord inférieur	9	68	14	10
La Lire, vers le nord	7 août	78	24	20
La queue du Cygne, vers le nord	10 ſeptem.	72	35	10

A Dely, à l'Obſervatoire du Raja.

	jours.	deg.	min.	ſec.
Bêta de la grande Ourſe, vers le nord......	3 mai	60	52	45
	4	60	52	30
Bêta de la grande Ourſe. vers le nord.......	19 mai	68	0	20
	20	68	0	20
Epi de la Vierge, vers le ſud.............	3 mai	51	34	40 ou 45
	20	51	34	20

La Polaire ſous le Pôle.

19 mai 26 34 15 ou 20 20 mai 26 34 0

Obſervations des diſtances apparentes du bord iuférieur du ſoleil au Zenith, faites au même endroit avec un gnomon.

17 mai	9	36	16	image du ſoleil	558
18	9	22	30		558
19	9	9	20		558
21	8	44	6		558
25	7	57	50		558
26	7	47	2		557
27	7	36	50		557
28	7	26	50		557
21 juin	5	24	45		555

La plaque de cuivre où eſt le trou du gnomon, eſt placée paralellement à l'axe du monde. Les rayons du ſoleil viennent tomber ſur la circonférence concave d'un quart de cercle, dont le

demi-diametre est d'environ vingt-six pieds; ce quart de cercle est divisé de minute en minute; la corde de 30 minutes est de 522 parties, dont 32 font le diametre du trou. L'image du soleil étoit sans penombre, au moins sensible, de sorte qu'il étoit facile de la mesurer exactement.

Observations pour les longitudes, faites en 1734.

A Cassimbazar, à la loge Françoise, immersion du premier satellite de Jupiter le 30 janvier à 15 heures 41 minutes environ 25 secondes d'une bonne montre, laquelle ce jour-là même marquoit 14 heures 2 minutes point de seconde au moment du passage de Bêta de la grande Ourse par le vertical de la polaire, & 16 heures 21 minutes 30 secondes au moment de celui de la seconde de sa queue.

Du passage de ces deux étoiles par le vertical de la polaire, on a conclu qu'au temps de l'immersion du satellite, la montre avançoit de 2 minutes 50 secondes, ainsi heure corrigée de l'immersion 15 heures 38 minutes 35 secondes.

A Fatépour, immersion du premier satellite le 2 avril à 13 heures 45 mi-

nutes point de secondes d'une bonne montre. Ce même jour, selon cette montre, hauteur de la queue du Lion vers l'occident 46 degrés 9 minutes point de secondes à 13 heures 50 minutes point de secondes, & hauteur de la luisante de l'Aigle vers l'orient 19 degrés 1 minute 30 secondes à 13 heures 57 minutes environ 10 secondes.

De la hauteur de ces deux étoiles, on a conclu que la montre avançoit de 1 minute 26 secondes : donc heure corrigée de l'immersion 13 heures 43 minutes 34 secondes.

Selon une observation faite à Peking, par le Révérend Pere Gaubil, Jésuite, le 11 avril de cette année 1734, la connoissance des temps donnoit cette immersion trop tard d'environ 5 minutes; car observation à

Peking le 11 avril ····· à	12^h	31^m	57^s
Otant pour la différence des méridiens de Paris & Peking ··············	7	36	0
Cette immersion devoit arriver à Paris ········ à	4	55	57
Elle est marquée dans la connoissance des temps, ce qui differe d'environ 5 minutes ·············	5	1	0

Dans ce même livre,

l'immersion du 2 avril est marquée . . . . à	8h	36m		
Otant 5 minutes, reste .	8	31		
Elle a été observée à Fatépour . . . . à	13	43	34f	

Donc différence des méridiens de Paris & de Fatépour 5 heures & 13 minutes. On peut encore déterminer cette différence des méridiens de la maniere suivante. Selon la connoissance des temps, l'intervalle entre l'immersion du 2 & du 11 avril est de 8 degrés 20 heures 25 minutes qu'il faut retrancher du temps de l'observation faite à Peking le 11 avril; le reste, sçavoir le 2 avril 16 heures 6 minutes 57 secondes, sera le temps que l'immersion a dû arriver à Peking. Mais à Fatépour elle a été observée à 13 heures 43 minutes 34 secondes, ce qui donne pour différence 2 heures 23 minutes 23 secondes qu'il faut retrancher de la longitude de Peking 7 heures 36 minutes; il reste 5 heures 12 minutes 37 secondes, ou 5 heures environ 13 minutes pour la différence des méridiens de Paris & de Fatépour.

A Agra, émersion du premier satellite le 7 octobre à 6 heures 42 minutes 9 secondes de la pendule non corrigée même jour. Selon cette pendule, ob-

ſervation faite par Thuret, hauteur d'Archirus vers l'oueſt 13 degrés 53 minutes point de ſecondes, à 6 heures 51 minutes 55 ſecondes, & hauteur de la tête d'Andromede vers l'eſt 35 degrés 56 minutes point de ſecondes, à 6 heures 58 minutes 17 ſecondes; ainſi la pendule avançoit de 1 minute 33 ſecondes: donc heure corrigée de l'émerſion du ſatellite 6 heures 40 minutes 36 ſecondes.

On n'a pas cru devoir comparer cette obſervation avec celle du Révérend Pere Gaubil, faite à Peking le 7 ſeptembre à 6 heures 55 minutes point de ſecondes du ſoir, parce que ces deux émerſions ſont trop éloignées l'une de l'autre.

A Dely, le 3 mai, commencement d'une éclipſe ſolaire à 3 heures 57 minutes 11 ſecondes, fin un peu douteuſe à cauſe de quelques nuages à 5 heures 55 minutes 15 ſecondes, pendule non corrigée; la grandeur de cette éclipſe a paru être aſſez exactement de 9 doigts hauteur apparente du bord ſupérieur du ſoleil 29 degrés 1 minute 30 ſecondes à 4 heures 18 minutes 58 ſecondes de la pendule, d'où l'on a conclu qu'elle tardoit de 2 minutes 48 ſecondes; ainſi commencement de l'éclipſe à 3 heures 59 minutes 59 ſecondes, & fin à 5 heures

58 minutes 3 secondes. Selon une lettre du Révérend Pere Gaubil, M. l'Abbé de Revilles & M. Celsius Astronome Suédois, ont observé à Rome la fin de cette éclipse à 11 heures 52 minutes 1 seconde.

En se servant de la méthode de M. de la Hire, édition de ses tables 1702, p. 53, on a trouvé que le commencement de l'éclipse est arrivé à Dely, lorsqu'il étoit à Rome, 11 heures 40 minutes 55 secondes du matin, & la fin à 1 heure 39 minutes 45 secondes du soir; ainsi le commencement de l'éclipse donne pour différence des méridiens de Rome & de Dely, 4 heures 19 minutes 4 secondes, & la fin 4 heures 18 minutes 18 secondes. Ces deux différences varient de 46 secondes, dont la moitié 23 secondes, ajoutée à la plus petite différence, donne pour différence moyenne 4 heur. 18 min. 41 secondes, à laquelle ajoutant la différence des méridiens de Rome & de Paris 41 min. 20 secondes. Selon la connoissance des temps, on a pour différence des méridiens de Paris & de Dely 5 heures point de minutes 1 seconde.

A Jaëpour, émersion du premier satellite de Jupiter le 13 août à 9 heures 22 minutes 58 secondes de la pendule,

Ce même jour elle marquoit 10 heures 57 minutes 37 secondes au temps du passage de la queue du Cigne par le vertical de la polaire : donc elle avançoit de 57 secondes; ainsi heure corrigée de l'émersion du satellite 9 heures 22 minutes 1 seconde.

Selon l'observation du Révérend Pere Gaubil, faite à Peking le 6 août, de l'émersion de ce satellite à 10 heures 7 minutes 45 secondes, l'heure marquée par la connoissance des temps étoit assez juste. Or ce livre donne l'émersion du 13 août à 4 heures 27 minutes pour Paris qu'il faut ôter de 9 heures 22 minutes 1 seconde; il reste pour la différence des méridiens de Paris & de Jaëpour 4 heures 55 minutes.

On a cru déterminer encore plus exactement cette différence, en comparant le milieu de l'éclipse lunaire de décembre 1732, conclu de l'immersion totale de la lune & du commencement de son émersion; ces deux phases qui sont faciles à observer, l'ayant été à Paris par M. Cassini & à Jaëpour par les Brames, qui, comme on l'a dit, y observent sans cesse jour & nuit.

Le premier décembre 1732 à Jaëpour, immersion totale de la lune à 22 garis 7 pols après le coucher du soleil, com-

mencement de l'émersion à 26 garis 20 pols : donc milieu de l'éclipse à 24 garis 13 pols & demi après le coucher du soleil.

Chaque garis est de 24 minutes, & contient 60 pols ; ainsi milieu de l'éclipse à 9 heures 41 minutes 24 secondes après le coucher du soleil. En calculant à la maniere des Brames, c'est-à-dire sans avoir égard à la réfraction, le soleil se coucha à 5 heures 12 minutes 48 secondes ; par conséquent milieu de l'éclipse à 14 heures 54 minutes 12 secondes. Selon l'observation de M. Cassini, faite à l'Observatoire de Paris, milieu de l'éclipse à 9 heures 58 minutes 38 secondes : donc différence des méridiens de Paris & de Jaëpour 4 heures 55 minutes 34 secondes.

Les observations des satellites de Jupiter ont été faites par le Révérend Pere Gaubil, avec une lunette de 20 pieds, & par les Peres Jésuites qui étoient en voyage avec une de 17 pieds.

On appelle l'heure de l'immersion du satellite de Jupiter le moment auquel on a cessé de voir ce satellite, & l'heure de l'émersion l'instant auquel on a commencé de le voir.

Fin du quinzieme volume.

MÉMOIRE

Sur l'Inde.

S'IL falloit rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé dans l'Inde pendant les derniers troubles, on se trouveroit forcé de sortir des bornes de la précision qu'on s'est prescrite dans ce Mémoire ; on se contentera donc de donner une idée pure & simple du gouvernement des Maures, de l'origine d'Anaverdikan, Nabab ou Gouverneur d'Arcate ; des motifs de la guerre, de la conduite qu'on a tenue pour l'éviter dans tous les temps, conduite tout à fait opposée à celle des Anglois, qui sont seuls la cause de la continuation des troubles ; on fera voir les effets de la guerre, qui n'a causé aucun préjudice au commerce ; on y ajoutera un état de comparaison des établissemens François & Anglois, avant & depuis la guerre, auxquels on joindra quelques réflexions sur les avantages qu'ils peuvent procurer ; on finira par un état des revenus de nos nouvelles concessions.

Du Gouvernement des Maures.

Le Soubedary du Dekan étoit autrefois ce fameux Royaume de Golconde, si connu par la richesse de ses mines de diamans, & gouverné par des Princes Gentils.

La révolution occasionnée par les conquêtes d'Aurenzeb, Empereur Mogol, contemporain de Louis XIV, changea la forme de ce Gouvernement, & de Gentil qu'il étoit, il devint Maure.

Toute la presqu'Isle de l'Inde, qui commence au nord d'Ianaon, & finit au Cap Comorin, fut donné pour appanage, à titre de Souveraineté, à Nizamel-Moulouk, proche parent de ce même Aurenzeb, & à ses descendans, à condition cependant qu'ils paieroient un tribut annuel au Mogol, à chaque mutation occasionnée par leur mort.

Lorsque Thamas Kouli-Kan vint s'emparer, il y a quelques années, des Etats du Mogol, il ne changea rien à cette disposition, & la confirma même par le traité que ce Prince fit avec le Mogol, lorsqu'il retourna en Perse.

Ce Soubedary est divisé en plusieurs Nababies ou Gouvernemens amovibles,

& non héréditaires, comme sont à peu près les Gouvernemens des différentes Provinces de France ; c'est celui qui possede ce Soubedary de qui dépend tout le pays où la compagnie des Indes fait son commerce, depuis Karikal jusqu'au nord de Masulipatam, isle qui forme environ cent soixante lieues de côte.

Nizam-Elmoulouk mourut à Golconde au mois de juin 1748: il laissa cinq enfans mâles; le premier, nommé Gazindikan, possédoit une des principales charges à la Cour du Mogol; le second, nommé Nazerzingue, s'étoit révolté contre son pere; les trois autres étoient encore fort jeunes. Nizam, pour punir Nazerzingue de sa révolte, laissa, par son testament, la Soubabie du Dekan à son petit fils, nommé Mouzaferzingue, & lui en fit obtenir l'investiture du Mogol.

Mouzaferzingue, après la mort de son grand pere, songea à se mettre en possession de ses Etats; mais Nazerzingue, dont on a parlé ci-dessus, qui, à la mort de son pere, s'étoit emparé des trésors de Golconde, & avoit gagné, par ses largesses, les principaux chefs de l'armée, voulut empêcher ce Prince de monter sur le Trône de Nizam, & sollicita auprès du Mogol l'investiture de la Sou-

babie du Dekan. Le Mogol, bien loin de la lui accorder, lui ordonna de la remettre à Mouzaferzingue; mais l'usurpateur ne tint aucun compte de ses ordres, & sçut profiter adroitement des troubles qui régnoient alors à la Cour de Dely, pour se rendre indépendant; on assure même qu'il alloit se joindre à Hémet Abdaly (1), pour détrôner son maître, s'il n'eût pas cru sa présence nécessaire dans le Dekan, pour conserver ses Etats, quoiqu'usurpés.

Cependant Mouzaferzingue, nanti des pouvoirs du Mogol, se mit en marche, & crut convenable au bien de ses affaires de commencer les opérations par les provinces méridionales de la presqu'isle: 1°. pour retirer les tributs qui étoient dûs à son grand pere, par les différens Nababs ou Gouverneurs de ces Provinces; car l'insubordination regne de façon parmi eux, que leur maître est presque toujours obligé de mettre une armée en campagne pour leur faire rendre

(1) Cet Hémet-Abdaly étoit au service de Thamas-Koulikan lorsque ce Prince fit la conquête de l'Indoustan, & après sa mort il leva des troupes, & s'approcha de Dely en 1748, pour tirer de l'argent du Mogol.

compte ; 2°. le grand âge & les infirmités de Nizam l'ayant empêché de venir remédier au désordre qui régnoit dans la province d'Arcate, qui est une des plus considérables du Dekan, il étoit nécessaire que Mouzaferzingue nommât au Gouvernement de cette Province, qui étoit occupée depuis neuf ans par Anaverdikan, dont on va faire l'histoire en peu de mots.

Daoust-Alikan, Gouverneur d'Arcate, mourut dans son Gouvernement en 1741 ou 1742 : il avoit trois enfans ; l'aîné, nommé Sabder-Alikan, mourut à peu près en même-temps que lui ; une fille mariée à Chandasaeb, Gouverneur de Trichenapaly, & le troisieme étoit encore fort jeune. Daoust-Alikan vouloit faire passer son Gouvernement sur la tête de son gendre Chandasaeb ; mais les Marattes ayant pris Trichenapaly, dont il étoit Gouverneur, le firent prisonnier, & l'emmenerent dans leur pays.

En 1742, Nizam étant venu reprendre Trichenapaly sur les Marattes, & voulant reconnoître les services de Daoust-Alikan, homme qui lui avoit en toute occasion donné des marques de sa soumission & de son zèle, il nomma son fils au Gouvernement d'Arcate, & mit pour

Régent de cette Province Anaverdikan ; homme de fort basse extraction, qui ne laissoit pas cependant d'avoir un certain mérite. Mais il joignoit à ce mérite une ambition démesurée, qui le porta bientôt aux plus grands excès. Si-tôt qu'il sçut Nizam de retour à Golconde, & pensant bien que son âge l'empêcheroit de venir dans la province du Carnatte, il fit empoisonner le jeune Daoust-Alikan, dont il étoit Gouverneur ; il donna avis de cette mort à Nizam, ayant bien soin de l'annoncer comme une mort naturelle, & lui demanda le Gouvernement d'Arcate, qui lui fut toujours refusé ; mais, voyant qu'il ne pouvoit pas l'obtenir, il se rendit indépendant, leva les meilleures troupes qu'il put trouver ; &, comme il passoit pour être expérimenté dans l'art de la guerre, il se fit craindre & respecter, & jouit, pendant sept ans, des revenus de cette Province, sans en rendre aucun compte au Souba du Dekan ; il est prouvé que jamais Anaverdikan n'a pu obtenir du Souba l'investiture d'Arcate ; son fils, Mahamet-Alikan, n'a pas mieux réussi que son pere lorsqu'il a demandé cette investiture ; voyez à ce sujet les lettres des Anglois à Nazerzingue, rapportées

dans celles de M. Dupleix, à M. Sannders, & la lettre de M. Sannders à Salaberzingue, dont ci-joint copie.

Copie de la lettre de M. Sannders, Gouverneur de Madras, à Salaberzingue.

« Je vous ai déja écrit deux requêtes » pour vous informer des embarras dans » lesquels nous étions; mais je n'ai pas » été assez heureux pour qu'elles par- » vinssent à votre Cour. Avec l'aide & » la protection de Dieu, les jours du » malfaiteur & trop malheureux Chan- » dasaeb ont été tranchés par le fer. Ana- » verdikan a remporté la victoire: le » pere de ce dernier étoit un de vos » affectionnés serviteurs tant qu'il a vécu: » il s'est comporté avec fidélité dans » toutes les affaires: son fils Anaverdi- » kan est votre esclave; il fait des vœux » pour votre prospérité, & il est capable » de sacrifier sa vie pour vous; c'est » pourquoi je vous supplie de lui donner » ce Gouvernement; de plus, par rap- » port à Pondemaly, Saint-Thomé & » Divy, notre commerce va mal si » vous ne nous faites le don de ces trois » endroits. Je vous promets de vous en- » voyer deux mille hommes de troupes,

» portant chapeaux, des canons & munitions de guerre : ces hommes tiendront vos étriers, & seront toujours prêts à sacrifier leur vie pour votre service. Je vous prie aussi de donner à un autre les terres qui sont entre Tevenapatam & Pondichéry, que les François ont à leur disposition, parce que cela nous fait tort, & que les François sont des envieux qui ne voient qu'à regret le bien des autres. Ce qu'ils ont fait est à la connoissance de tout le monde. Je fais des vœux pour mériter votre protection, & je vous supplie de donner ce Gouvernement à Anaverdikan, Pandemaly, Saint-Thomé & Divy aux Anglois. Si vous faites ainsi, je vous enverrai sans faute les deux mille hommes de troupes, les canons & les munitions de guerre dont je viens de vous entretenir, & j'espere que les troupes vous prouveront, par leur travail & leur zèle, l'attachement que nous avons pour vous ».

Mouzaferzingue prévint M. Dupleix de sa marche ; lui donna connoissance de son droit sur le Dekan, par l'investiture que lui avoit donné le Mogol, & lui demanda des secours, lui promettant

d'augmenter nos établiſſemens, & de nommer au Gouvernement d'Arcatte Chandaſaeb, dont on a parlé ci-deſſus, homme de tout temps attaché à la Nation, qui en avoit donné des preuves du temps de M. Dumas, Gouverneur de Pondichéry, qui lui avoit donné des ſecours lorſque les Marattes vinrent faire le Siége de Trichenapaly, dont ce même Chandaſaeb étoit Gouverneur.

Motifs de la guerre.

De ce qu'on vient d'expoſer, il réſulte que la guerre étoit allumée dans l'Inde, indépendamment des Nations Européennes, non-ſeulement entre Mouzaferzingue & Nazerzingue pour la Soubabie du Dékan, mais encore vis-à-vis des autres Nababs ou Gouverneurs, pour le paiement des tributs qu'ils doivent à Mouzaferzingue.

Si l'on conſidere la juſtice de la cauſe des deux concurrens, & l'autorité du Mogol qui doit ſeule être reſpectée par les Nations Européennes, il n'eſt pas douteux que le bon droit ne fût du côté de Mouzaferzingue.

A tous ces motifs, pour ſe déterminer en faveur de ce Prince, on peut ajouter

le juſte reſſentiment des François contre la famille d'Anaverdikan, & la néceſſité de le lui faire ſentir ſitôt que l'occaſion favorable s'en fût préſentée.

La Compagnie, & toute l'Inde ſçavent à quel point cette famille étoit acharnée contre la Nation Françoiſe ; le blocus de Madras, ſitôt que nous nous en fûmes rendus maîtres, les ſecours qu'elle donna aux Anglois lorſque nous nous préparions à faire le ſiege de Goudelour, ſecours qui firent échouer nos projets ſur cette place. Les troupes que cette même famille joignit à celles des Anglois, lorſque ces derniers vinrent faire le ſiege de Pondichéry, au mois d'Août 1748, malgré le traité de paix que ce même Anaverdikan avoit ſigné avec les François au mois de Février 1747 ; les avanies que la Nation avoit reçues de la part de ſa famille, tout cela joint aux ordres de la Compagnie, avoit autoriſé à faciliter la nomination de Chandaſaeb au gouvernement d'Arcate, & détermina le Gouverneur de Pondichéry à donner les ſecours que Mouzaferzingue demandoit.

Non-ſeulement il étoit de notre intérêt de lui acccorder ces ſecours ; mais encore il étoit à craindre que ce Prince ne s'adreſſât aux Anglois, qui n'auroient

pas manqué de lui en donner, & d'établir, par les avantages que leur eût procuré ce Prince, l'agrandissement de leur terrein & de leur commerce sur les ruines du nôtre.

Après les plus sérieuses réflexions, M. Dupleix, frappé des avantages qui pourroient résulter des offres de Mouzaferzingue, qui lui promettoit de nous donner la propriété de Villenour, Valdaour & Bahour, qui formoient un arrondissement aux environs de Pondichéri, d'autant plus utile que notre terrein de ce côté-là étoit des plus borné, lui envoya 400 soldats Européens & 2000 cipayes ou soldats indiens, commandés par M. d'Auteuil, qui, s'étant joint à Mouzaferzingue, livra bataille à Anaverdikan, qui fut tué dans l'action, & son armée entiérement défaite, le 6 août 1749, dans un endroit nommé Ambour, à cinquante lieues de Pondichéry.

Mouzaferzingue crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance à la Nation des services qu'elle venoit de lui rendre qu'en joignant à son domaine Bahour, Villenour & Valdaour, & leurs dépendances aux environs de Pondichéry, & quatre-vingt aldées ou villages auprès

de Karikal, ce qui peut donner en tout un revenu de ſept à huit cens mille francs de notre monnoie.

Ce Prince, après avoir nommé Chandaſaeb au gouvernement de la province d'Arcate, ſe diſpoſoit à prendre la route de Golconde; mais l'uſurpateur Nazerzingue, appellé par les Anglois jaloux de nos avantages, deſcendant dans la province d'Arcate, Mouzaferzingue fut obligé d'y ſéjourner encore quelque temps.

Pour éviter un trop long détail, on ſe contentera ſeulement de dire que Nazerzingue reſta dans cette province environ un an, & qu'enfin il fut tué dans une action le 16 décembre 1750 à douze lieues de Pondichéri.

Sa mort laiſſa Mouzaferzingue ſans concurrent, il donna encore à la Nation une nouvelle marque de ſa reconnoiſſance en lui donnant la propriété de la ville de Maſulipatam & ſes dépendances, ſix lieues de l'iſle de Divy, & quantité d'aldées ou villages d'un revenu conſidérable, & après avoir pris quelqu'arrangement pour maintenir la paix dans la province d'Arcate, il prit la route de Golconde au mois de janvier 1751; mais dans une action qu'il eut à cauſe d'une

révolte de quelques chefs de son armée, il fut tué au mois de février de la même année, environ à quatre-vingt lieues de Pondichéry.

L'aîné des trois jeunes fils de Nizam, dont on a parlé ci-dessus, fut reconnu de toute l'armée pour successeur de Mouzaferzingue, il obtint du Mogol, au mois d'août suivant, l'investiture du Dékan, dont il jouit aujourd'hui: non-seulement il confirma aussi-tôt les donations que son prédécesseur avoit fait à la Nation, mais encore il les augmenta. Les dernieres concessions de Masulipatam & dépendances ont toujours joui d'une tranquillité parfaite, malgré les troubles de la province d'Arcate.

M. de Bussy, commandant des troupes qu'on avoit données pour la garde de Mouzaferzingue, suivit son successeur à Golconde, à Aurengabat, & dans toutes les autres places où il étoit nécessaire que le Prince fît reconnoître son autorité, c'est à la capacité de ce Commandant qu'on doit l'heureux succès de nos armes; & la confiance que Salaberzingue a eu en lui n'a pas peu contribué à l'agrandissement de nos établissemens, & à notre réputation dans le Dékan.

Conduite des François pour éviter la guerre.

Il n'eſt pas douteux que la guerre ne ſoit nuiſible au commerce, auſſi a-t-on cherché de tout temps dans l'Inde les moyens de l'éviter.

Sitôt qu'on ſçut la nouvelle de la déclaration de guerre en 1744 entre la France & l'Angleterre, M. Dupleix propoſa au Gouverneur de Madras un traité de neutralité dans l'Inde, malgré la guerre qui étoit allumée entre les deux Nations en Europe, ſentant bien l'importance de la paix pour le commerce.

Le Gouverneur Anglois fut peu fidele à ce traité, puiſqu'en même temps qu'il le ſigna, il dépêcha de Madras un Paquebot qui fut donner avis à l'eſcadre Angloiſe, qui étoit déja rendue dans l'Inde des différens endroits où étoient nos vaiſſeaux, avis qui fut ſi bien ſuivi qu'ils prirent cette année-là tous ceux que nous avions en mer.

M. Dupleix fit un pareil traité de neutralité avec Anaverdikan, Gouverneur d'Arcate, qui n'y fut pas plus fidele que l'Anglois, comme on l'a dit & prouvé ci-deſſus.

La paix terminée en Europe en 1748,

les Anglois jugerent à propos, au mois de décembre 1748 ou janvier 1749, de déclarer la guerre au Roi de Tanjaour. Ce Prince, lors de l'établissement de notre comptoir de Karikal, qui est dans ses Etats, avoit fait en 1738 avec M. Dumas un traité de ligue offensive & défensive, qui fut approuvé en Europe. Ce Prince, prêt à succomber sous les Anglois, pressa M. Dupleix de lui fournir les secours que lui avoit fait espérer son prédécesseur par le susdit traité; mais M. Dupleix sentant, qu'en paix avec les Anglois, il ne lui convenoit pas de donner des troupes contr'eux, écrivit au Roi de Tanjaour qu'il étoit fâché de ne pouvoir remplir les engagemens que son prédécesseur avoit pris avec lui, qu'il lui conseilloit de faire la paix avec les Anglois, que c'étoit le parti le plus sage, le plus nécessaire au bien de ses peuples & à la prospérité du commerce. Une pareille conduite prouve clairement l'envie qu'on a eue de tous temps d'avoir la paix dans l'Inde.

Conduite des Anglois pour susciter & continuer les troubles de l'Inde.

Si les Anglois eussent suivi un pareil

exemple, les troubles de la Province d'Arcate n'auroient pas été d'une plus longue durée; mais plus jaloux de notre agrandiſſement, que nous ne l'avions été du leur, ils ont cherché à les continuer (1), en appellant Nazerzingue dans la province d'Arcate, & lui conſeillant toujours de ne faire aucun accommodement avec les François.

La mort de Naſerzingue eût dû mettre fin aux troubles, mais les Anglois trouverent bientôt un autre prétexte pour les continuer, en ſoutenant Mahamet-Alikan, fils d'Anaverdikan, dans ſa rebellion, & prétendant que le Gouvernement d'Arcate lui appartenoit de droit, quoiqu'il n'en eût jamais eu l'inveſtiture de Nazerzingue, de Mouzaferzingue, ni de Salaberzingue; ce qu'ils avouent eux-mêmes par leurs lettres à ces Seigneurs qui ont ſeuls droit de nommer au Gouvernement; mais il leur falloit un prétexte pour nous nuire: celui-ci leur a paru ſuffiſant.

Après avoir rendu compte des mo-

---

(1) Voyez les lettres des Anglois à Nazerzingue, rapportées dans les lettres de M. Dupleix, du 18 février 1752, à M. Sanders Gouverneur de Madras.

tifs de la guerre, examinons les effets qu'elle a produits.

Effets de la Guerre.

Les terres que la Compagnie possédoit à la côte de Coromandel, jusqu'au mois d'octobre 1749, se bornoient à la ville de Pondichéry, celles de Karikal & leurs dépendances, une loge ou maison de commerce à Mazulipatam, une autre à Janaon, au nord de cette ville, ce qui pouvoit former deux lieues de terrein.

Les présens que la Compagnie étoit obligée de faire aux Nababs ou Gouverneurs d'Arcate, & à plusieurs autres petits Chefs, qui, à chaque instant, la gênoient dans son commerce, les droits que ces mêmes Gouverneurs exigeoient des marchands qui fournissent nos toiles; les douanes qu'ils avoient auprès de nos limites, la constituoient dans des dépenses énormes. D'ailleurs notre terrein très-borné & le peu de connoissance que nous avions de l'intérieur du pays, nous empêchoient d'étendre notre commerce trop peu considérable pour les frais dont il étoit chargé.

Les terres que Mouzaferzingue & son successeur Salaberzingue ont jointes à Pondichéry, sont d'autant plus utiles à la Compagnie, qu'elles lui donnent, indépendamment de cinq à six lieues de terrein, 500000 liv. de rente. Ce n'est pas le plus grand avantage qu'elle en peut retirer; les villages de la dépendance de Valdaour, Villenour & Bahour, étant à la portée de Pondichéry, on y a déja établi plusieurs manufactures: l'exemption de quelques droits accordée à ceux qui voudroient s'y établir, y a attiré une grande quantité d'ouvriers. Un fortin qu'on y fait bâtir met les nouveaux habitans à l'abri des inconvéniens des voleurs assez fréquens dans cette partie de l'Inde : au moyen de ces manufactures bien établies, la Compagnie pourra retirer par la suite, de son propre terrein, la plus grande partie de ses cargaisons; elle évitera par-là les risques qu'elle couroit auparavant, étant obligée d'envoyer son argent à cinquante & soixante lieues dans les terres, & de s'en rapporter à la bonne foi des tisserands & marchands, qui souvent se faisoient voler; elle sera encore exempte, & percevra même des droits qu'elle étoit ci-devant obligée de payer aux gens du pays.

Les nouvelles conceſſions fourniront encore, indépendamment des manufactures, une partie des vivres néceſſaires à la Colonie, quelques-unes de ces terres étant propres à la culture des riz, les autres, moins arroſées, donneront des cotons, avec leſquels on fera les toiles pour les cargaiſons, dont les prix doivent néceſſairement diminuer dans quelques années, & donner par conſéquent un bénéfice réel à la Compagnie.

Le comptoir du Karikal, ſitué dans le royaume de Tanjaour, qui, depuis ſon établiſſement, étoit à charge à la Compagnie, lui rapporte aujourd'hui environ 100000 écus de rente, au moyen de quatre-vingts aldées ou villages que Mouzaferzingue y a joint. Cet établiſſement, dont la Compagnie a déja reçu des toiles, eſt devenu ſi conſidérable, par le nombre de tiſſerands & de marchands qui s'y ſont établis depuis quatre ans, qu'on en peut tirer aujourd'hui ſept à huit cens balles de marchandiſes, indépendamment de beaucoup de riz, dont la Compagnie fait le commerce tout le long de la côte de Coromandel, & du débouché qu'elle y trouve des marchandiſes de France.

La ville de Maſulipatam & dépen-

dances, dont le revenu, ſuivant le mémoire envoyé à la Compagnie, par M. Demarcin, qui y commande, ſe monte à environ trois millions, dont il eſt déja entré une année dans la caiſſe de la Compagnie, ſont aujourd'hui le plus beau morceau de la domination Françoiſe dans l'Inde, & méritent toute l'attention du Miniſtre & de la Compagnie. Le commerce qu'on y peut faire, eſt ſi conſidérable, qu'il faudroit des volumes pour en détailler toutes les différentes branches. On ſe contentera ſeulement de dire que, par le revenu de cet établiſſement, la Compagnie ſera indemniſée de toutes ſes dépenſes de l'Inde, & retirera encore une ou deux cargaiſons de toiles qui ne lui coûteront rien (1); on y trouvera encore un débouché de pluſieurs marchandiſes de France, dont l'envoi diminuera celui de l'argent, dont l'exportation eſt toujours nuiſible à un Etat.

Il eſt vrai que la Compagnie ne s'eſt pas procuré tous ces avantages, ſans dépenſer beaucoup d'argent; mais aujourd'hui elle en eſt totalement rem-

---

(1) Voyez les lettres de M. Dupleix, & le Mémoire de M. de Moracin.

bourſée par les revenus de la province de Condavir, que Salaberzingue nous a donné, pour nous indemniſer des frais de la guerre (1); cette guerre n'a d'ailleurs porté aucune atteinte au commerce de la Compagnie, puiſqu'il eſt prouvé que depuis qu'elle ſubſiſte, les envois en marchandiſes de l'Inde ont été du double plus forts qu'auparavant. Ce dernier article peut être vérifié ſur les livres & factures envoyées à la Compagnie.

Comparaiſon des établiſſemens François & Anglois.

Pour aſſeoir un jugement ſolide ſur les avantages que peuvent retirer les Compagnies de France & d'Angleterre, de leurs établiſſemens des Indes orientales, tant anciens que nouveaux, il ſeroit néceſſaire de faire un état de comparaiſon de ces mêmes établiſſemens, les uns avec les autres, établi ſur des connoiſſances locales. C'eſt ce que l'on

(1) Voyez les dernieres lettres de M. Dupleix à la Compagnie, des mois d'octobre & novembre, par leſquelles il annonce que le reſte des avances que la Compagnie a faites ſera rembourſé en entier au mois de juin 1754.

va faire avec le plus de précision qu'il sera possible.

On aura soin de distinguer les endroits qui seront mis sous le nom de comptoir, d'avec ceux qui seront sous celui de loge. Le mot de comptoir signifiant un endroit dont on a la propriété ; le mot de loge, au contraire, n'est autre chose qu'une maison de commerce dans une ville, ou sur tout autre terrein dont on n'a pas la propriété. Ces distinctions sont importantes.

On passera légérement sur les établissemens de l'une & de l'autre Compagnie dans le royaume de Bengale, attendu qu'ils sont à-peu-près les mêmes, & que d'ailleurs ils ne font point matiere à discussion en Europe : on ajoutera à cet état un détail des avantages que peuvent produire ces établissemens.

ÉTABLISSEMENS François aux Indes orientales avant la derniere guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Karikal, comptoir.
Pondichéry, chef-lieu.
Une loge ou maison de commerce à Masulipatam.
Une autre loge à Yanaon.

Dans le Royaume de Bengale.

Chandernagor, chef-lieu.
Une loge à Balacor.
Une à Daka.
Une à Patna.
Une à Caſſimbaſard.
Une à Gigoudia.

A la Côte Malabar.

Mahé, chef-lieu.
Une loge à Calicut.
Une à Suratte.

A la Côte de l'Eſt.

Rien.

A Baſſora en Perſe.

Rien.

ETABLISSEMENS *Anglois aux Indes orientales avant la derniere guerre de l'Inde.*

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Goudelour ou Fort Saint-David, comptoir.
Madras ou Fort Saint-George, chef-lieu.
Ingeram, comptoir.
Viſigapatnam, comptoir.
Une loge à Narſapour.

Dans le Royaume de Bengale.

Colicotta, chef-lieu.
Une loge à Ganjam.
Une à Balacor.
Une à Gigoudia.
Une à Caſſimbaſard.
Une à Patna.
Une à Daka.

A la Côte de Malabar.

Bombay, port de mer, chef-lieu.
Suratte, loge, avec un Conſul & garniſon.
Angingue, comptoir.
Talichery, comptoir.
Une loge à Calicut.

A la Côte de l'Eſt.

Bancoul, comptoir important par la quantité d'or & de poivre qu'ils en retirent.

A Baſſora en Perſe.

Un Conſul.

Il eſt aiſé de voir par l'état de comparaiſon ci-deſſus, la ſupériorité que les Anglois avoient ſur nous avant la derniere guerre; voyons maintenant ſi les acquiſitions

acquisitions que nous avons fait nous ont donné l'égalité, & faisons pour cet effet un état de comparaison des acquisitions de l'une & de l'autre Compagnie depuis les derniers troubles de l'Inde.

ETAT des François depuis les derniers troubles de l'Inde, à titre de concessions, confirmées par le Mogol.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Naour, qui comprend quatre-vingt aldées ou villages aux environs de Karikal, dans le Royaume de Tanjaour.
Valdaour, Villenour, Bahour & leurs dépendances, aux environs de Pondichéri.
Masulipatam & dépendances.
Nisampatnam, *idem.*
Six lieues de l'isle de Divy.
Narsapour.
Et la Province de Condavir.

A la Côte de Malabar.

Neliuram.

Etat des Anglois depuis la derniere guerre de l'Inde, qu'ils n'ont à d'autre titre que celui d'usurpation, comme le prouve la lettre de M. Sannders, Gouverneur de Madras à Saluberzingue, Souba du Dékan, par laquelle il lui en demande le Paravana ou donation, ce qui fait voir que les Anglois les possédoient sans titre. Cette lettre a été remise à la Compagnie au mois de Juillet 1753.

A la côte de Coromandel.

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey, avec plusieurs aldées ou villages dans le Royaume de Tanjaour, plusieurs aldées ou villages aux environs de Goudelour ou fort Saint-David.

Aux environs de Madras ou Fort Saint-George.

Saint-Thomé, à l'exception de la ville blanche qui appartient aux Portugais. Elle a environ trois cens toises quarrées,

Cheydapet,

Trivilicany,

Le Mamelon ou petit Mont, & dépendance,

Le grand Mont.

Pondemaly, & quantité de villages dans le nord de Madras, jusqu'à Catirac, ainsi que dans l'ouest, jusqu'à la même étendue que Pondemaly, distant de Madras d'environ sept à huit lieues.

A la Côte de l'Est.

Un nouvel établissement à la côte de l'est, Royaume du Pegou, dans la riviere de Siriam, par lequel ils auront le commerce exclusif du Pegou, qui est fort avantageux.

Remarques sur les nouvelles concessions Françoises aux côtes de Coromandel & Malabar.

Les quatre-vingt aldées ou villages que nous avons joints à notre comptoir de Karikal nous sont avantageuses en ce qu'indépendamment de l'agrandissement du terrein de ce comptoir, elles donnent encore environ 100000 écus de rente années communes.

Aux environs de Pondichéry.

Valdaour, Villenour & Bahour & leurs dépendances qui forment aux en-

virons de Pondichéry un eſpace de cinq à ſix lieues, nous donnent indépendamment des vivres & des cotons qu'on en peut retirer environ 500000 livres de rente, elles étoient les plus convenables à l'arrondiſſement de notre terrein, vu leur proximité de Pondichéry; mais elles doivent être regardées comme des établiſſemens à former plutôt que formés, quoique les ſoins du Gouverneur de Pondichéri y ayent déja attiré quantité d'ouvriers qui forment peu-à-peu des manufactures.

Bahour étoit celui de ces trois établiſſemens d'où nous pouvions retirer le plus grand avantage, non ſeulement par le riz qu'on y cultive avec ſuccès, les aldées ou villages de ſa dépendance étant arroſées par une riviere, mais encore par pluſieurs manufactures qui y ſont déja bien établies.

Mais les Anglois s'en ſont emparés, ſous prétexte, diſent-ils, que cet établiſſement étoit trop près de leurs limites du fort Saint-David; qu'on conſulte la carte de M. d'Anville, & on verra que Bahour eſt dans le nord de la riviere de Panna, qui ſépare nos terres de celles des Anglois, & peuvent-ils craindre que

la garnison de Bahour puisse inquiéter leurs limites, puisqu'il y a entre deux une riviere assez profonde, & que cet endroit est d'ailleurs à-peu-près à égale distance de Pondichéry & du fort Saint-David.

La partie du nord des concessions aux environs de Pondichéry ne contient autre chose que quatre lieues de sables & de bruyeres dont on ne tire aucun revenu.

Des concessions aux environs de Mazulipatam.

On convient que nos concessions de Mazulipatam & dépendances sont un objet bien considérable, & pour en avoir un détail plus exact que celui qu'on pourroit donner ici, on peut lire le mémoire de M. de Moracin qui y commande; mais quelqu'avantageuses que soient ces concessions, il est aisé de démontrer qu'elles ne nous donnent pas le commerce exclusif du nord de la côte de Coromandel & du Dekan; la meilleure raison qu'on en puisse donner, est que les Anglois ont dans le nord de ces établissemens deux comptoirs, Ingeram & Visigapatnam, & une loge à Narsapour,

dans lesquels ils ont fait ci-devant & peuvent faire encore un commerce considérable, soit par les toiles qu'ils en peuvent retirer, soit par le débouché qu'ils ont comme nous de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Il seroit dangereux pour notre Compagnie de donner dans le piége qu'ils semblent nous tendre, sous le spécieux prétexte que nous voulons nous rendre maîtres de toute cette partie du commerce.

Quiconque a la moindre connoissance de l'Inde, sçait qu'ils ont profité seuls pendant bien des années de l'avantage de ce commerce, & que dès qu'ils auront sçu nous en exclure, ils le reprendront en son entier comme auparavant.

N'y auroit-il pas un raisonnement à faire à leurs objections? disant, pendant que les Anglois ne se sont pas avisés de faire le commerce du Dekan & des environs de Mazulipatam, ils se sont bien donnés de garde de chercher l'égalité, parce qu'il eût fallu pour cela qu'ils eussent abandonné leurs comptoirs d'Ingeram & de Visigapatnam déja bien établis, qu'ils se fussent réduits à de simples loges, comme nous avons à Mazulipatam & Janaon, & qu'ils auroient donné par-là

le plus grand discrédit à leur Nation dans l'Inde; qu'aujourd'hui par la même raison qu'en faisant les rétrocessions qu'ils exigent, non-seulement nous courons les mêmes risques qu'ils auroient courus en perdant Ingeram & Visigapatnam, mais encore nous abandonnons tout notre commerce dans cette partie de l'Inde; nous ne profitons pas des heureuses circonstances que nous a procuré l'égalité d'établissemens; & pour comble de malheur, nous perdons des points d'appui si nécessaires dans un pays aussi éloigné de la France.

L'exemple de la derniere guerre est assez récent, pour faire sentir la nécessité de ces mêmes points d'appui. Si Pondichéry eût été pris, nous n'avions plus de ressource à la côte de Coromandel. Madras a été enlevé aux Anglois; le Fort Saint-David & Gondelour leur est resté. Ces considérations exigent les plus sérieuses réflexions.

Remarques sur les concessions Angloises.

Examinons maintenant les avantages que peuvent donner aux Anglois les nouvelles acquisitions qu'ils ont faites dans l'Inde pendant la derniere guerre,

& voyons si, les joignant à la supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre, elles ne leur donnent pas au moins l'égalité; & si cette égalité subsiste, que peuvent-ils exiger de plus?

Acquisitions Angloises dans le Royaume de Tanjaour.

Divy-Cottey ou Teou-Cottey est une Isle formée par deux bras du Colzam, dans le royaume de Tanjaour. Cet établissement a deux avantages, 1°. les terres en sont très-fertiles; 2°. il y a une riviere dans laquelle il peut entrer des bâtimens de deux à trois cens tonneaux: au moyen de ce nouvel établissement, les Anglois ont cinq points d'appui à la côte de Coromandel; sçavoir, Divy-Cottey, Goudelour ou Fort Saint-David, Madras, Jugeram & Visigapatnam, dont ils sentent toute l'importance.

Aux environs de Gondelour ou Fort Saint-David.

On sçait que les anciennes limites de Gondelour étoient ci-devant très-bornées. Les nouvelles acquisitions qu'ils y ont jointes, leur deviennent un objet des plus importans, non-seulement par les

manufactures de toutes sortes de toiles, qui y sont bien établies, mais encore par la quantité de riz qu'ils en retirent, ces différentes aldées ou villages étant arrosés par plusieurs rivieres. Voyez la carte de M. Danville. Avant que les Anglois s'en fussent rendus maîtres, nous en tirions beaucoup de marchandises que la proximité des lieux nous faisoit avoir à bon compte ; mais depuis qu'ils s'en sont arrogés le commerce exclusif, il nous est impossible d'en tirer une seule piece de marchandise ; & plusieurs négocians de Pondichéry, qui, en 1751 & 1752, y avoient envoyé de l'argent pour en faire fabriquer, ont été obligés de faire le voyage de Manille ou Isles Philippines, sans avoir leurs marchandises, ou de faire des présens au Gouverneur de Gondelour, pour avoir l'agrément de les faire sortir, encore falloit-il que ce fût sous des noms empruntés.

Ces nouvelles acquisitions leur donnent au moins le même revenu que nous tirons de Villenour & de Valdaour.

Aux environs de Madras.

La Compagnie de France a eu assez

long-temps entre ſes mains les livres & les titres des Anglois ſur la ville de Madras, pour ſçavoir que leurs limites, aux environs de cette ville, étoient de ſi peu d'étendue, qu'à peine étoit-on ſorti des murs de Madras, qu'on trouvoit des douanes des Maures. Non-ſeulement leur terrein étoit borné, mais même il ne leur appartenoit pas, puiſqu'ils payoient deux mille pagodes, 16000 liv. de notre monnoie, chaque année aux Maures pour l'emplacement de Madras.

Le Gouverneur Anglois, pendant les derniers troubles de l'Inde, s'eſt emparé, au nom de ſa nation, non-ſeulement de l'emplacement de Madras, mais encore d'un agrandiſſement conſidérable par le revenu qu'ils en retirent, & la facilité du commerce qu'ils peuvent faire d'autant plus avantageuſement qu'ils ſe ſont exemptés des droits qu'ils payoient ci-devant aux Maures; qu'on conſulte la nouvelle carte de M. Danville, on verra ſept lieues de côte d'un pays extrêmement peuplé, qui a la même profondeur du côté des terres, puiſqu'il s'étend juſqu'à Pondemaly, dans lequel les manufactures des plus belles toiles de l'Inde ſont déja établies; en outre le commerce qu'ils peuvent faire par terre leur offre

un débouché aussi avantageux que considérable de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Pour prouver l'avantage réel que les Anglois tirent de leurs nouvelles acquisitions aux environs de Madras, il faut sçavoir qu'indépendamment des revenus considérables qu'ils en retirent, & des cargaisons de toiles pour l'Europe, il s'y fabrique encore beaucoup de toiles peintes pour les Manilles ou Isles Philippines; on armoit ci-devant pour ces Isles trois vaisseaux à la côte de Coromandel, dont la plus grande partie des cargaisons se faisoit dans les sept à huit lieues de terrein aux environs de Madras; depuis que les Anglois se sont emparés de ces aldées ou villages, ils en ont le commerce exclusif.

On pourra objecter qu'ils offriront peut-être d'abandonner tous ces avantages, en remettant aux Maures ces nouvelles acquisitions; un pareil sacrifice peut paroître avantageux à ceux qui ne connoissent pas l'Inde, mais ceux qui par un long séjour y ont acquis des connoissances locales, verront d'un coup d'œil que bien des raisons pourront les engager à faire une pareille proposition: 1°. ils n'ont ces possessions à d'autre titre que

celui d'usurpation, d'après même la lettre de M. Sannders à Salaberzingue, Souba du Dekan; 2°. au moyen de ce qu'ils proposent, ils ne manqueroient pas d'exiger que nous renonçassions à toutes nos concessions de Mazulipatam, & aux différens points d'appui qu'elles nous procurent; 3°. ils seront maîtres par-là de tout le commerce du nord de la côte de Coromandel & du Dekan, commerce qu'ils feront avec d'autant plus d'avantage qu'ils seront sans concurrens, & qu'ils ont déja deux comptoirs bien établis à cet effet, sçavoir Ingeram & Visigapatnam, dont on a parlé ci-dessus.

Si en acceptant cette proposition nous consentions aux sacrifices qu'ils exigeroient, ils auroient toujours la même supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre, supériorité qui seroit d'autant plus grande, que les nations de l'Inde nous verroient avec mépris céder par la force des Anglois ce que la justice & le droit le plus légitime nous avoit acquis.

Derniere réflexion.

Après avoir établi cette position, il est aisé de conclure qu'il est de la derniere conséquence pour nous de conserver

différens points d'appui à la côte de Coromandel, des établissemens dont le revenu indemnise des frais dont le commerce que l'on peut faire dans l'Inde est chargé, & de nous conserver le plus long-temps qu'il nous sera possible, la protection du Souba du Dekan, en lui laissant, du moins pour quelque temps, les troupes que nous avons auprès de lui. Le dernier Mémoire que M. Dupleix a envoyé au Ministre & à la Compagnie, fait sentir l'importance de ces trois articles; son expérience, joint à vingt-cinq ans de commandement, le mettent dans le cas d'en rendre compte mieux que qui que ce soit.

ETAT des concessions accordées à la Compagnie de France dans la province d'Arcate, par le Souba du Dekan ou Roi de Golconde, lesquelles donations ont été confirmées par un Paravana ou Ferman du Mogol, dont copie a été remise à la Compagnie.

SÇAVOIR,

Villenour & dépendances.	60000
Bahour, *idem.*	50000

Quatre-vingt-un aldées ou villages aux environs de Kareikal	130000	
Valdaour, & les cent aldées du Jaquir, accordé à M. Dupleix, & qu'il a remis au domaine de la Compagnie	150000	
	390000 roupies.	
Qui réduites en livres de France, la roupie à 48 f. font		936000 ₶

Fin du quinzieme Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

*LETTRE d'un Missionnaire des Indes à Monsieur ***, ou Mémoire sur les dernieres guerres des Maures aux Indes Orientales. Seconde partie.* Page 5

Ce Mémoire n'avoit pas encore été imprimé.

LETTRE *du Revérend Pere de Saint-Estevan, à Monsieur le Comte de . . . . .* 138

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 30, pag. 366.

LETTRE *du même.* 152

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom 30, p. 1re.

LETTRE *du Pere Cœurdoux, Missionnaire aux Indes, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences; sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes Orientales.* 172

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 34, pag. 323.

LETTRE *du Pere Paul Clain, de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere Général de la même Compagnie, sur la nouvelle découverte qu'on a faite de trente-deux Isles au sud des Isles Marianes.* 196

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 1, p. 112.
AVERTISSEMENT *pour l'intelligence de la carte des Nouvelles Philippines.* 212
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 6, pag. xxxj.
BREF *de notre Saint Pere le Pape à Louis XIV.* 211
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 6, p. xxxiij.
LETTRE *du Roi au Roi d'Espagne.* 222
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 6, page xxxix.
BREF *du Pape au Roi d'Espagne.* 224
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 6, p. xlj.
BREF *du Pape à M. l'Archevêque du Mexique.* 230
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 6, pag. xlvj.
BREF *du Pape à M. l'Archevêque de Manille.* 236
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 6, pag. lj.
LETTRE *de Monseigneur le Cardinal Paulucci, au Révérend Pere André Serrano, de la Compagnie de Jesus, Procureur des Philippines.* 242
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 6, p. lvj.
LETTRE *du Pere Gilles Wibault, Mission-*

naire de la Compagnie de Jesus aux Philippines, au Pere du Chambge, de la même Compagnie. 252
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 23, pag. 395.
LETTRE *du Pere Jean-Antoine Cantova, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere d'Aubenton, de la même Compagnie, Confesseur de Sa Majesté Catholique : traduite de l'Espagnol.* 282
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 18, pag. 188.
RELATION *en forme de Journal, de la découverte des Isles Palaos* 321
Et dans l'anc. édit. Let. édif. to. 2. p. 75.
LETTRE *du Pere Lalane, Missionnaire.* 331
Et dans l'anc. édit. Let. édif. to. 10. p. 397.
OBSERVATIONS *géographiques faites par les Missionnaires dans leur voyage de Chandernagor à Dely & à Jaëpour.* 337
OBSERVATIONS *des hauteurs méridiennes des Astres.* 350
Ces observations n'avoient point été imprimées.
MÉMOIRE *sur l'Inde.* 361
Il n'avoit point été imprimé.

Fin de la table du quinzieme volume.

TABLE

Des Matieres contenues dans les Mémoires des Indes, tomes X, XI, XII, XIII, XIV & XV des Lettres édifiantes & curieuses.

A.

ACAPULCO, port bon & sûr à 87 lieues de Mexico. C'est l'entrepôt des marchandises de Manille : l'air y est fort mauvais, & les chaleurs excessives. Tome XI, page 387.

Agdana, capitale des Isles Marianes, & demeure du Gouverneur général. XV, 289.

Age. Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde ; ils ont aussi leur siecle d'or. X, 231 *& suiv.*

Aiguille. Observations sur l'aiguille aimantée. XI, 416 *& suiv.*

Alcatille, grande ville fort peuplée, mais sale & mal bâtie, comme presque toutes les villes de l'Inde ; la forteresse de Velour est à l'ouest d'Alcatille. X, 253 & 259.

Amazones. Les insulaires des nouvelles Philippines prétendent qu'une de leurs trente-deux Isles n'est habitée que par des Amazones. XV, 204.

Anjouan, Isle d'Afrique, l'une des isles de Commore, au nord de l'isle Mayotte, entre l'isle Madagascar au levant, & la côte de Zanguébar au couchant ; aventure de deux Anglois qui y avoient échoués, & qu'un vaisseau

François recueillit dans l'isle de Commore ou d'Angasie. X, 289 *& suiv.*

Aour, village du Maduré où il y a une Mission très-fervente, fondée par le Pere Bouchet. Description de l'église, occupations des Missionnaires. X, 185 *& suiv.*

Ariendel, village de l'Inde où il se célébre une fête d'Idole très-singuliere. XIII, 370 *& suiv.*

Arts. Les arts dans l'Inde ne manquent pas d'une certaine perfection ; les ouvriers y ont une adresse & une habileté surprenante ; ils excellent à faire des toiles, à peindre des fleurs sur verre, dans les ouvrages d'orfévrerie, &c. & avec des outils & des métiers très-simples. La médecine y est aussi assez éclairée ; leurs Docteurs se connoissent très-bien au pouls, & guérissent avec la diete & des remedes très-simples ; recettes de quelques remedes. XI, 254 *& suiv.*

Astronomie. Les Brames Indiens ont les tables des anciens Astronomes pour calculer les éclipses, ils sçavent même s'en servir ; mais ils n'ont qu'un faux systême du ciel & des astres, & il n'y a point d'extravagance qu'ils ne disent du mouvement du soleil & des autres planetes. XI, 233 & 234.

Athées, il y en a peu parmi les Indiens ; il y a cependant une secte nommée *Naxtagher*, qui fait profession de ne reconnoître aucune Divinité, mais elle est peu nombreuse. XI, 252.

Aurengzeb, l'un des descendans de Tamerlan ; il étendit les bornes de son Empire du côté du midi, & fit la conquête des Royaumes de Golçonde & de Visapour. XIV, 294.

B.

Badages, habitans du Maduré, ennemis du Roi de Travancor. Histoire d'un de ces Rois & du traité secret qu'il fit avec les Badages pour se délivrer de ses Ministres qui s'étoient emparés du gouvernement de ses états. X, 79 *& suivantes.*

Balassor, rade à l'embouchure du Gange. XIII, 265.

Ballabaram, capitale de la principauté de ce nom par les 13 dégrés 27 minutes latitude nord observée, & 9 dégrés de longitude estimée; les Missionnaires y avoient un établissement. Histoire des persécutions qu'ils ont essuyés, & du courage des Chrétiens. XIII, 344 *& suivantes.*

Balsas, espece de radeau sur lequel on passe les rivieres dans le Mexique. XI, 384.

Battiam, c'est la nourriture de chaque jour, qui consiste en une mesure de riz, une demi mesure de pois du pays, du beurre & quatre pieces de monnoie. XIV, 34.

Bengale, Royaume à l'orient de l'Indoustan, il appartient au grand Mogol. C'est le Royaume le plus riche & le plus abondant de l'Inde; toutes les nations y apportent de l'argent & n'en rapportent que des effets. XII, 55.

Borghese, (le Pere) Missionnaire du Maduré; histoire de son emprisonnement. X, 205 *& suiv.*

Bouchet, (le Pere) Missionnaire du Carnate; il est emprisonné avec plusieurs Néophytes qui montrerent beaucoup de courage & d'attachement à notre sainte Religion. XI, 310 *& suiv.*

Brames : hiſtoire d'un Brame converti & devenu Catéchiſte. XI, 318. Ce que c'eſt que les Brames. XIV, *depuis la page* 65 *juſqu'à la page* 90. & XV, 335.

Brefs du Pape aux Rois de France & d'Eſpagne, pour implorer leur protection & leur zèle pour l'établiſſement de nouvelles Miſſions. XV, 214 *& ſuivantes.*

Briſes, nom qu'on donne dans l'Amérique aux vents qui viennent du côté de la mer. XI, 388.

Brito, (le Pere de) Miſſionnaire dans l'Inde; ſes longs & pénibles travaux récompenſés du martyre. X, 3 *& ſuiv.*

Bruma, dieu des Indiens, auquel ils attribuent la création; ils donnent à un autre, appellé *Vichnou*, le pouvoir de conſerver; & à un troiſieme, qu'ils nomment *Routren*, la puiſſance de détruire. Hiſtoire de ces trois divinités. XI, 9 *& ſuiv.*

C.

CABITE, c'eſt un port qui ſe trouve dans la Baye de Manille, à trois lieues de cette ville. Deſcription de ce pays & de ſes productions. XI, 392 *& ſuiv.*

Cacha, (le) c'eſt un grand arbre commun aux Indes, dont la fleur eſt aſſez ſemblable à celle du laurier. XIV, 222.

Cachi, ville extrêmement vantée par les Indiens; il y a apparence que c'eſt la même choſe que Banare; la ſituation en eſt belle, le pays d'alentour fertile & délicieux. XIII, 120.

Cadou ou *cadoucaie*, fruit ſec qu'on trouve ſurtout dans le Mallialam, pays montagneux qui

s'étend le long de la côte de Malabar ; ce fruit est de la grosseur d'une muscade ; il est onctueux & âpre au goût ; c'est un vrai mirobolam, dont nos droguistes distinguent cinq especes. XIV, 118 & 148.

Caïque, petit bâtiment Indien. XII, 6.

Calicut, ville autrefois célébre & la capitale des états de Zamorin. L'empire des Portugais dans l'Inde commença par la prise de Calicut, qui n'est aujourd'hui qu'une grande bourgade mal bâtie & déserte. X, 300. & XIII, 117.

Callou, c'est du vin de palmier ou de cocotier. XIV, 125.

Campeche, bois qui croît sur les montagnes du Mexique pas loin d'Acapulco : on s'en sert en Europe pour les teintures. XI, 387.

Canaux, les Indiens en forment avec beaucoup d'industrie pour arroser leurs terres, & nulle part on ne prend autant de précautions pour ne laisser échapper aucune goute d'eau. XII, 110.

Cangibouran, capitale du Royaume de Carnate, au nord de Gingi. XIII, 136.

Canje, c'est de l'eau dans laquelle on a fait cuire du riz. XIV, 124.

Caracas, espece de petite galere à rames & à voiles. XI, 272.

Caravenseras, bâtiment destiné à loger les voyageurs. XIII, 123.

Carey, collier d'écailles de tortue, dont se parent quelques Indiennes. XV, 206.

Carvalho, (le Pere) Missionnaire mort pour la foi dans les prisons de Tanjaour, capitale du Royaume de ce nom, sur la côte de Coromandel. X, 241.

Caste, assemblage de plusieurs familles de même

rang ou de même profession. Explication de ce que c'est qu'une caste ; origine du mépris des Indiens pour les Européens. X, 64 & 66 *& suiv.*

Catimoron, espece de radeau formé de grosses pieces de bois liées ensemble. X, 58.

Caucase, (le) est une longue suite de montagnes très-hautes & très-escarpées ; la plus élevée de toutes se nomme *Pir-Pangial.* XII, 431.

Ceylan, isle célébre & fertile de l'Inde ; les Hollandois sont les maîtres de tous les ports de cette Isle féconde en canelle & en d'autres riches productions. XIII, 114.

Chaya ou *Chayaver*, espece de plante fort utile à la teinture ; sa description. XIV, 139, 163 & 224.

Chandasaeb, gendre du Nabab Daout-Alikan ; il se renferme dans Trichirapali, & y soutient un long siege. Les Marattes s'obstinent à lui enlever cette place : Barasaeb, son frere, tente d'y faire entrer des vivres ; n'y ayant pas réussi, il livre bataille aux Marattes ; sa petite troupe est accablée par le grand nombre des ennemis. Elle se retire, & Barasaeb harangue les débris de son armée, les anime à une nouvelle attaque, & immole sa femme auparavant, exemple barbare qui fut suivi de ses soldats, après quoi ils allerent à l'ennemi & se firent tous massacrer. Ragogi-Bouslola, Général des Marattes, avoit ordonné de ménager Barasaeb. Il parut pleurer sincérement la mort d'un si brave homme, & renvoya son corps à Chandasaeb, qui rendit alors la place au Général Maratte. XIV, 323 *& suiv.*

Chandernagor, ville des Indes dans le Bengale; elle est aussi peuplée que Pondichéry & presqu'aussi riche. XIV, 272 & 287.

Chatignan, ville du Bengale; il y a une Chrétienté nombreuse; l'air y est bon, le climat fertile; pour y arriver il faut remonter le Gange pendant huit jours, avec des peines & des dangers continuels. XIII, 273 *& suiv.*

Chirangan, (le) Isle que forme le fleuve *Caveri*, vis-à-vis la ville de Trichirapali. Cette Isle est célébre par le temple d'Idoles qu'on y voit, & que viennent visiter les Indiens. X, 203.

Cobra-Capel, nom d'un serpent de l'Inde dont le venin est fort présent. Les serpens & les autres bêtes venimeuses y sont très-communs; mais par une providence spéciale les Missionnaires en sont comme respectés, & pas un n'est mort de leurs morsures. Il y a contre ces accidens des remedes très-sûrs, pourvu qu'on les employe sur le champ. XI, 83.

Cochin, ville célébre sur la côte du Malabar; les Hollandois l'ont conquise sur les Portugais. XIII, 118.

Comorin, cap fameux par les merveilles qu'on en raconte. Depuis le cap Comorin jusqu'à Cochin & au-delà, les deux Etats les plus considérables sont ceux de Travancor & de Zamorin. X, 315. & XIII, 116.

Conférence sur la religion devant *Abusaheb*, Gouverneur Maure de Tiroumalei: protection qu'il accorde aux Missionnaires & aux Néophytes. XIV, 195 *& suiv.*

Conversion. Histoire de la conversion & de la guérison d'une infidele tourmentée du démon. XI, 121 *& suiv.*

Coralam, ville des plus considérables de l'Inde : elle a beaucoup perdu de son éclat ; elle ne laisse cependant pas d'être encore très-grande & très-peuplée. X, 269.

Cotta-Cotta, ville de l'Inde de la dépendance des Maures. XII, 316.

Cottapouli, morceau de bois rond, long d'environ une coudée & gros comme la jambe ; on s'en sert pour battre les toiles, on le fait ordinairement de tamarinier, ou d'un autre arbre appellé *porchi*, l'un & l'autre très-compacte. XIV, 122.

Cotate, assez grande ville au pied des montagnes du cap Comorin ; il y a une église célébre dédiée à saint François-Xavier, & cette ville termine le Royaume de Travancor du côté du sud. X, 77 & 311.

Coton : maniere dont on apprête le coton aux Indes, & dont on y fait la toile. XIII, 81 & *suiv.*

Création : maniere dont les Indiens expliquent la création du monde, assez conforme à celle de Platon ; leurs idées sur la nature du Créateur ou de Dieu, & sur celle des ames ; leur opinion sur la fatalité ou destinée, comment il faut s'y prendre pour réfuter ces opinions... jusqu'où va la crédulité des Indiens. XII, 191, 204, 227, 238 & 253 & *suiv.*

Cuba, isle de l'Amérique dont la capitale est la Havane. XI, 168.

D.

DACA, capitale de Bengale ; la commodité des rivieres rend cette ville d'un grand commerce ; maniere très-prompte d'y construire

des maiſons aſſez commodes. XIII, 282; 285 *& ſuiv.*

Dacunha, (le Pere) Miſſionnaire, mort des bleſſures qu'il reçut à Maiſſour pour la défenſe de la foi. XI, 293 *& ſuivantes.*

Daouſt-Alikan, Nabab d'Arcate ; il veut s'oppoſer à l'invaſion des Marattes & s'empare des défilés de Canamaï par leſquels ils devoient pénétrer dans le Maduré ; il eſt trahi par un Prince Gentil auquel il avoit confié la garde d'un des paſſages & tué dans le combat. La veuve du Nabab ſe retire à Pondichéry ; Sabder-Alikan, fils & ſucceſſeur du Nabab, fait ſa paix avec les Marattes à des conditions très-onéreuſes. XIV, 296 *& ſuiv.*

Daſſeris, (les) c'eſt une eſpece de ſecte Indienne qui fait une profeſſion particuliere d'honorer le dieu Vichnou ; ils excitent une perſécution contre les Chrétiens dans le Carnate, & contre le Pere de la Fontaine, Miſſionnaire. XI, 201. Autre perſécution excitée par les Daſſeris de Maiſſour ; fermeté, joie même des Chrétiens. XII, 313 *& ſuivantes.* Un de leurs Chefs ſe convertit à la Religion Chrétienne ; il ſoutient, avec ſa femme nommée *Conſtance* au baptême, les plus rudes perſécutions. XIII, 419 *& ſuiv.*

Daſtagorſaeb, hiſtorien Maure qui a écrit en langue Perſane. XIV, 296.

Dupleix, (M.) Gouverneur de Pondichéry ; ſon départ pour la France en l'année 1755, & les regrets de toute l'Inde. XV, 151.

Durga, (la) eſpece de Divinité. Maniere dont ſe célébre ſa fête. XIV, 28 *& ſuiv.*

E.

ECLIPSE : ſentimens ridicules du peuple de l'Inde ſur la cauſe des éclipſes. X, 246.

Egnam, eſpece de ſacrifice que font les Gentils Indiens ; deſcription de ce ſacrifice. XIII, 243.

Erudurgam, ville ſituée auprès de cette longue chaîne de montagnes qui coupe preſque d'une extrémité à l'autre la grande peninſule de l'Inde qui eſt en-déçà du Gange. X, 263.

Etincelles, il en paroît durant la nuit ſur la mer ; obſervations ſur cette eſpece de phoſphore. XI, 191 *& ſuiv.*

Explication de quelques termes Perſans, Mogols & Indouſtans répandus dans les Mémoires des Indes, & principalement dans l'hiſtoire des dernieres guerres des Indes. XV, 130 *& ſuiv.*

F.

FAKIR, pénitent Mahométan ; les Maures en prennent l'habit par dévotion & pour quelque temps. XIV, 347.

Famine : elles ſont fréquentes dans l'Inde ; l'uſure & le monopole les rendent encore plus affreuſes. Deſcription des maux que cauſa celle de 1737 qui dura deux ans, & du courage & de la réſignation des Chrétiens. XIV, 178 *& ſuiv.*

Fermeté : trait de fermeté & de zèle d'un ſoldat Chrétien ; autre trait pareil d'un Chrétien, Sculpteur de ſon métier. XIV, 20 *& ſuiv.* & 58 *& ſuiv.*

Ferveur, il y en a beaucoup parmi les Indiens

convertis ; maniere dont ils célébrent les grandes fêtes. XIII, 208 *& suiv.*

Festins : les Chefs de village, dans plusieurs cantons de l'Inde, sont obligés de donner un festin à leurs compatriotes ; on accompagne ce festin de cérémonies & d'extravagances contraires au Christianisme & à la décence. XI, 102.

Fontaine, (le Pere) sa mort & son éloge. XIII, 184.

Funérailles du Prince de Marava ; ses femmes, au nombre de quarante-sept, se brûlent avec le corps du Prince. XII, 123 *& suiv.*

G.

Gandica, riviere de l'Indoustan qui descend des montagnes, au nord de *Patna*, & se jette dans le *Gange* près de cette ville : le *Gandica* n'est pas moins sacré pour les Indiens que le *Gange* ; ce qu'il y a de singulier dans le *Gandica*, ce sont des cailloux qu'on dit être percés par un ver qui s'y loge, s'y roule, & forme en s'y roulant des figures orbiculaires. Ce caillou s'appelle *salagnemant* ; quelles en sont les especes, leur description, leur usage, la vénération des Brames pour ces cailloux ; fables qu'ils débitent à leur sujet. XIV, 107 *jusqu'à* 115.

Gange, (le) est le plus grand & le plus fameux fleuve de l'Asie : opinions des Indiens sur sa source, sur la qualité de ses eaux, sur l'efficacité des bains qu'on y prend, &c. Les Indiens y vouent leurs malades. XIII, 96. & XIV, 275 *& suiv.*

Ganjan, c'est une des villes les plus commer-

çantes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale ; tout y abonde, le port est très-commode ; mœurs des habitans, religion, industrie. Histoire de *Coppal*, leur principale Divinité ; il y a une forteresse remarquable à quatre lieues de Ganjam, nommée *Barampaour.* XII, 33 *& suiv.* La carte de Gamjam doit être placée à cette page 33.

Gargan, (le Pere) Missionnaire mort aux Indes ; son zèle, ses travaux, sa mort. XV, 171.

Gergelin : l'huile de Gergelin n'est autre chose que l'huile de sésame. XIV, 220.

Gingi, autrefois capitale d'un Royaume de ce nom, est une ville fameuse par ses sept forteresses, dont chacune est à la cime d'une montagne ; elle avoit coûté douze ans de siége aux Maures, & les François s'en sont rendus maîtres dans une nuit. XIV, 265.

Goa, ville capitale des Etats que les Portugais possédent dans l'Inde. X, 5. & XIII, 118.

Golconde, ville capitale d'un Royaume de ce nom, célébre par une mine de diamans. XIII, 125.

Gorée, rocher aride d'Afrique, où relâchent quelquefois les vaisseaux qui vont dans l'Inde ; il y a un Etat major & une petite garnison. XV, 140.

Gouroux ; ce sont les espéces de directeurs & de Peres spirituels des Indiens idolâtres : caractere des Gouroux, &c. XIII, 142 *& suiv.* La dignité de *Grand-Gouroux* est la plus grande qu'il y ait dans la religion Païenne : son pouvoir, ses fonctions, &c. XIV, 49.

Gueda, Royaume tributaire du Roi de Siam ; la capitale se nomme aussi *Gueda.* Description de cette ville & de tout ce Royaume. XI, 409 *& suiv.*

Guerres, combien elles ſont déſaſtrueuſes dans l'Inde, & les obſtacles qu'elles mettent à la propagation de la foi. XIV, 165 *& ſuiv.* 254. & XV, 128.

Guériſons merveilleuſes, accordées à la foi & à la priere. XIV, 17 *& ſuiv.*

Guhan, la principale des iſles Marianes; elle s'étend du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis 13 dégrés 5 minutes juſqu'à 13 dégrés 35 min. XI, 390.

I.

JAGRENAT, la Pagode la plus célébre & la plus riche de toute l'Inde. XII, 45.

Idoles: averſion des Chrétiens de l'Inde pour les Idoles & pour tout ce qui a rapport à l'idolâtrie; les ſoldats ſont ſur-tout admirables pour leur foi & la profeſſion publique qu'ils en font. XIV, 166.

Indiens, leurs ſentimens ſur la Divinité; comment la vérité s'eſt altérée chez eux & le politéiſme s'y eſt introduit; quels ſont leurs différens ſyſtêmes de religion, & ce qu'ils paroiſſent avoir tirés de nos ſaintes écritures. XI, 8 *& ſuiv.* 218 *& ſuiv.* Les diſtinctions de rang parmi eux, leurs travaux, la maniere de ſe vêtir, de ſe nourrir; les occupations des femmes, les productions du pays, le commerce, les animaux qui y ſont les plus communs. XII, 71 *& ſuiv.* Naturel des Indiens aſſez heureux, & leur ferveur quand ils ont embraſſé la foi. XIII, 50 *& ſuiv.*

Inondations: elles ſont fréquentes dans l'Inde; celle de 1753 cauſe les plus grands ravages; il périt dans ce déſaſtre près de cent mille

personnes. *Elcabat* & *Benurez*, deux villes considérables furent submergées. Benurez étoit le terme d'un pélerinage très-fréquenté. XIV, 271 *& suiv.*

Joghi, espece de pénitens Gentils qui vont quêter de tous côtés, & qu'il est dangereux de refuser. XI, 275 *& suiv.*

Jours : maniere de les diviser dans l'Inde. La division du temps s'applique à celle de l'espace. La grande heure s'appelle *jamam* en Indien, & la grande lieue *cuilam* ; mais la petite heure & la petite lieue se nomment *palignei*. Dissertation sur toutes les mesures itinéraires de l'Inde. XV, 173 *& suiv.*

Justice : regle que les Indiens observent dans l'administration de la justice ; ils n'ont ni codes, ni digestes ; ils se décident sur des coutumes universellement reçues, & dont ils sont bien instruits de très-bonne heure : exemples de quelques jugemens difficiles & singuliers. Idées qu'ont les Indiens d'un Juge, des qualités qu'il doit avoir, & des devoirs des parties qui plaident devant lui. Pour prouver leur innocence, ils ont recours à ces épreuves autrefois d'usage en Europe, & dont il est parlé dans notre histoire. Maximes qui sont comme autant de loix qui les dirigent dans leurs jugemens. XII, 258, 273, 287, 293 *& suiv.*

K.

KAREIKAL, ville & comptoir appartenant aux François, à trente lieues de Pondichéry, entre Trinkebar, comptoir Danois, & Nagapatnam, comptoir Hollandois. Il est attaqué par les Tanjouriens ; M. Paradis, avec deux

cens hommes, vole au secours de Kareikal, tombe sur l'ennemi, le bat malgré le grand nombre d'hommes qu'on lui opposoit, & force le Roi de Tanjaour à demander la paix. XV, 152 *& suiv.*
Kevarou, c'est un petit grain dont quelques Indiens se nourrissent. XIV, 125.

L.

LINGANISTE, secte Indienne dévouée à une infâme Idole ; cette secte est une des plus opposées au Christianisme ; plusieurs d'entre eux ont cependant ouvert les yeux à la lumiere de la foi. XIII, 425.
Los Pintados, ce sont de grandes Isles dans la mer des Indes ; elles sont du district de Manille : il y a dans ces Isles une Chrétienté nombreuse. XV, 197.
Loterie : les Indiens, quoiqu'ennemis des jeux de hazard, aiment les loteries, ils s'associent pour en faire ; histoire d'une de ces associations. X, 90.
Luçon, isle considérable, dont la capitale est Manille : il y a un Archevêque & trois Evêques suffragans. Description de Manille, de ses dépendances & de son gouvernement. Révolte des habitans contre le Gouverneur en 1719, & ses suites. XI, 392. & XV, 259 & 266 *& suiv.*

M.

MACANDA, espece de négromanciens habitans des forêts dans les isles Marianes. Histoire d'un de ces Macandas. XV, 263.

Madagascar, isle d'Afrique qui a près de neuf cens lieues de circuit, c'est une des plus grandes isles connues ; histoire d'un établissement François dans cette Isle, & cause de sa ruine. XIV, 269 *& suiv.*

Madras, très-belle ville de l'Inde qui appartient aux Anglois. XIII, 105.

Maduré, Royaume situé au milieu des terres, dans la grande peninsule de l'Inde qui est en-deçà du Gange ; description d'un ancien palais : il y a dans ce Royaume une Mission florissante, on y compte plus de cent cinquante mille Chrétiens. La vie des Missionnaires. X, 41, 45, 150. & XIII, 6. Description & carte du Maduré. *Ibid.* 90 *& suiv.*

Mahamet-Schah, Empereur du Mogol ; il est assassiné par ses propres Ministres ; stratagême de son fils Amet-Schah, dont ils avoient aussi tramé la perte, pour punir ces Ministres parricides. XV, 363 *& suiv.* Amet-Schah appelle Nisam-Moulouk à la Cour ; ce Seigneur, après avoir résisté fort long-temps, n'ayant plus de prétextes, & craignant la juste punition de ses trahisons, avala dit-on du poison, dont il mourut. XIV, 368 *& suiv.* Idée du gouvernement du Mogol, de sa puissance, de ses richesses ; Mouzaferzingue, petit-fils de Nisam-Moulouk, hérite de ses gouvernemens, & marche contre son oncle Nazerzingue qui s'en étoit emparé : il rétablit Chandasaeb dans sa Nababie d'Arcate. Les François, sous les ordres du fils de Chandasaeb & M. d'Auteuil marchent vers Arcate ; ils attaquent Anaverdikan dans son camp, en sont repoussés deux fois & à la troisieme le

forcent, mettent ſon armée en déroute : Anaverdikan y perdit la vie, ſon fils aîné Mafouskan fut fait priſonnier, & les François ſe ſignalerent autant dans cette journée par leur bravoure que par leur déſintéreſſement. Après la victoire Mouzaferzingue, au nom du Grand Mogol, confirme la donation de quarante-cinq aldées dans le voiſinage de Pondichéry, faite à M. Dupleix, & dont ce Gouverneur déſintéreſſé fit ceſſion ſur le champ à la Compagnie. Deſcription de la marche de Mouzaferzingue vers Pondichéry, & de ſa réception par le Gouverneur. Mouzaferzingue demande à M. Dupleix ſa belle-fille en mariage pour l'Empereur, M. Dupleix s'en excuſe. XIV, 371 *juſqu'à* 390.

Malaque, grande peninſule des Indes au midi du Royaume de Siam. Route qu'il faut tenir pour paſſer les détroits de Malaque & de Gobernadour. X, 235 *& ſuiv.*

Maléfices, ſortiléges & poſſeſſions : il eſt difficile à ceux qui habitent dans l'Inde de ſe refuſer aux preuves & aux exemples frappans qui s'y trouvent. XIII, 419 *& ſuiv.*

Manar, iſle qui n'eſt ſéparée de Ceylan que par un petit canal. XIII, 113.

Maravas, (le) petit Royaume entre le Maduré & la côte de la Pêcherie. Hiſtoire d'une perſécution qu'y ont eſſuyé les Miſſionnaires & les Chrétiens. X, 3 & 250. & XII, 372.

Martin, (le Pere) Miſſionnaire dans le Maravas ; il eſt arrêté, mis en priſon avec ſes Catéchiſtes, qui montrent le plus grand courage, & ſe réjouiſſent des plus mauvais traitemens. XII, 136 *& ſuiv.*

Maſcarin ou *Iſle de Bourbon.* Cette iſle eſt à

l'orient de Madagascar, elle appartient à la France. Description détaillée de leur premier établissement dans cette isle, de ses productions, &c. X, 299. & XIII, 302 *& suiv.*

Masulipatan, ville qui appartient actuellement au Mogol. Les principales Nations qui commercent dans l'Inde y ont des comptoirs. XIII, 106.

Mathan, c'est le terrein qui renferme l'église, la maison du Missionnaire, & quelques cabanes de pauvres Indiens. XV, 125.

Mayssour, Royaume assez puissant qui n'a point encore été subjugué par le Mogol. XIII, 138.

Meliapour ou *Saint-Thomé*, ville à deux lieues de Madras, résidence de l'Evêque. C'est l'endroit où l'on assure que l'Apôtre Saint Thomas fut martyrisé. Description du grand mont, du petit mont, & des monumens de piété qui s'y conservent. L'Evéché s'étend depuis la pointe de *Caglia mera* près *Ceylan*, sur toute la partie orientale de l'Inde, & comprend les trois Royaumes d'*Arrakan*, de *Bengale* & d'*Orixa*. Mort & éloge de M. Laynez qui en étoit Evêque au commencement de ce siecle. XII, 9, 134. XIII, 262 *& suiv.*

Merguy, ville du Royaume de Siam sur le golfe de Bengale. X, 51.

Métempsicose, opinion commune dans toute l'Inde, & dont il est très-difficile de désabuser les esprits. Conformité des opinions des Indiens avec celles des anciens philosophes, & sur-tout de *Pythagore*. XI, 223. & XII, 171 *& suiv.*

Mexico, capitale du Mexique; sa description, sa population, &c. XI, 379 *& suivantes.*

Mindanao, Royaume de l'Inde, voiſin des Philippines. XV, 262.

Morale, les Indiens admettent cinq péchés qu'ils regardent comme les plus énormes. XI, 223 & *ſuiv.*

Mordechin, eſpece d'indigeſtion que les François ont appellé *mort de chien*, & qu'on ſe procure en buvant ſans précaution lorſqu'on eſt fort altéré; elle eſt ſi cruelle qu'il eſt rare qu'on n'y ſuccombe pas. Remedes contre cet accident. XI, 156 & *ſuiv.*

Mouſſon, c'eſt la ſaiſon propre pour aller des Indes à la Chine, lorſque les vents d'oueſt ſoufflent. X, 50.

N.

NALLATOUR, petite iſle formée par deux rivieres aux environs de *Kareikal*; il s'y étoit élevé une Chrétienté très-fervente. XV, 168.

Nayourivi, plante de l'Inde qu'on fait ſécher, puis brûler pour en avoir la cendre, & en faire une leſſive pour les toiles qu'on veut peindre. XIV, 218 & 234.

Négrailles, iſle près des côtes du Pegou, Royaume qui eſt à la côte orientale du golfe de Bengale au-delà du Gange. X, 50 & 51.

Nicobar, iſle ſituée à l'entrée du grand golfe de Bengale, vis-à-vis l'une des embouchures du détroit de *Malaca*; nature du terrein & de ſes productions. Les Miſſionnaires qui y paſſerent en 1714 y périrent ou de maladie ou de mort violente. XI, 283.

Niſam-Moulouk, plus connu ſous le nom d'*Azefia*, & par la confiance & l'eſtime que lui témoigna Thamas-Koulikan. Il étoit Généraliſſime du Grand Mogol dans tout le pays

de l'Inde de la partie du ſud : il s'avance vers le Carnate avec une armée formidable, détail de ſes forces, de ſon luxe, de ſa dépenſe, &c. XIV, 332 *& ſuiv.*

Nouna, (le) grand arbre dont les feuilles ſont longues d'environ trois pouces & demi, & larges de quinze lignes; l'uſage qu'on en peut faire. XIV, 223.

O.

Observations géographiques faites en 1734 par les Miſſionnaires, & diſtances des lieux principaux, calculées par les Miſſionnaires dans leur voyage de Chandernagor à Dely & à Jaëpour. XV, 337.

Obſervations des hauteurs méridiennes des aſtres. *Ibid.* 350.

Oracles, les démons en rendent encore par la bouche des Prêtres des Idoles: le Chriſtianiſme a cependant fait ceſſer ces oracles dans preſque tous les lieux où il s'eſt établi. La préſence d'un Chrétien ſuffit quelquefois pour fermer la bouche aux Prêtres des Idoles. XI, 45 & 68.

Oréjour, nom de la bourgade où le Pere de Brito fut mis à mort: elle eſt ſituée ſur le bord de la riviere *Pambaroa*, aux confins de la principauté du *Maravas* & du Royaume de *Tanjaour*. X, 25.

Orixa, Royaume ſur le golfe de Bengale, en-deçà du Gange. X, 40.

Ouate : deſcription de l'arbre qui porte la ouate, du poivrier & de la laque. XIII, 190 *& ſuiv.*

Outiar, lieu conſidérable ſur la côte de Travancor; on y voit un pont extraordinaire qui a environ un quart de lieue; deſcription de ce pont. XIII, 110.

P.

PAIS, isles peu éloignées des Marianes : c'est une partie des isles découvertes vers la fin du dernier siécle, & appellées Nouvelles Philippines. Par quel hazard elles ont été découvertes ; leur situation, le systême de religion de leurs habitans. XV, 197 & 295 *& suiv.*

Palaos : journal de la découverte des isles *Palaos* ou *Nouvelles Philippines* ; description de ces isles, leurs productions, les mœurs, les coutumes & les occupations de leurs habitans. XV, 300, 321 *& suiv.*

Palavan, grosses racines qui servent de nourriture dans quelque partie de l'Inde. XV, 201.

Paleacate, comptoir sur la côte de Coromandel ; il appartient aux Hollandois. XIII, 105.

Paleakerens : ce sont dans l'Inde des espéces de vassaux qui gouvernent cependant leurs petits Etats en maîtres absolus. XIV, 94.

Palliconte, très-jolie ville de l'Inde & dans une situation admirable. X, 261.

Pauloq, isle principale des Nouvelles Philippines. XV, 324.

Paradis, (M.) officier François très-distingué ; avec une poignée de monde il force l'armée Maure dans *Saint-Thomé*, la bat, la met en fuite, & fait un butin très-considérable : cette action & beaucoup d'autres aussi éclatantes firent monter la réputation des François au plus haut degré. Raggosi-Boussola en écrit à M. Dupleix, alors Gouverneur de Pondichéry, pour lui en faire compliment, & celui-ci en profite pour demander au Roi des

Marattes la liberté de Chandaſaeb, & elle lui eſt accordée. XIV, 344 *& ſuiv.*

Paraos, petit vaiſſeau des inſulaires des Nouvelles Philippines. XV, 198.

Pêcherie, (la côte de la) elle eſt fameuſe par la pêche des perles; elle forme une eſpece de baye qui a plus de quarante lieues depuis le cap Comorin juſqu'à la pointe de Ramanancor ou l'iſle de Ceylan; cette iſle eſt preſque unie à la terre-ferme par une chaîne de rochers que les Européens appellent le pont d'Adam. Hiſtoire de ce pont. X, 103 *& ſuiv.*

Pénitent, il y en a parmi les Indiens idolâtres; ils ſont très-vénérés du peuple: aventure d'un de ces pénitens & ſa converſion. X, 93 *& ſuiv.*

Pinceau, quelle eſt la forme des pinceaux dont ſe ſervent les Peintres Indiens. XIV, 144.

Pondichéry, place ſituée au milieu de la côte de Coromandel; c'étoit la ville la mieux fortifiée de l'Inde en 1748; les Anglois qui l'aſſiégerent alors furent forcés d'en lever le ſiege; ils ont été plus heureux depuis. X, 40. XIII, 100 *& ſuiv.* XIV, 252 & 359.

Poſſeſſions & obſeſſions: on voit parmi les Indiens idolâtres beaucoup d'exemples frappans de l'un & de l'autre; mais l'expérience prouve, & les Gentils mêmes conviennent que le ſûr moyen d'en être délivré, c'eſt de recourir au Dieu des Chrétiens, & d'embraſſer la loi de l'Evangile. XI, 72 *& ſuiv.*

Praſappa-Naïdou, Prince favorable aux Chrétiens & aux Miſſionnaires; il gouverne le pays d'*Andevarou* dans le Carnate. XIII, 223.

Prêtreſſes: les Idoles en ont dans l'Inde; l'une

d'elle, chargée des Idoles de la reine de Tanjaour, se convertit à la foi, & renonce à cet emploi. XI, 109.

Prophéties : traduction & explication d'une prophétie Indienne, qui prouve que cette Nation attendoit un Rédempteur. XIII, 375 *& suiv.*

Punganour, ville de l'Inde, grande & très-peuplée, mais sale & mal bâtie, quoiqu'elle soit la capitale d'un Royaume. X, 274.

R.

RAGGOGI-BOUSSOLA, Général des Marattes; il écrit à M. Dumas, Gouverneur de Pondichéry : réponse ferme du Gouverneur aux menaces du Général Maratte. XIV, 313 *& suiv.*

Rangomatti, pays à l'extrémité du Grand Mogol, situé par les 27 dégrés nord ; l'air y est très-mal sain. Histoire du serpent de Rangomatti. XIII, 288 *& suiv.*

Ramanancor, isle fameuse par un Pagode très-révéré dans l'Inde. XIII, 125.

S.

SAA, (le Pere) Missionnaire Portugais dans l'Inde, arrêté & tourmenté pour la Religion. X, 134 *& suiv.*

Sabder-Alikan, Nabab d'Arcate, & fils de d'Aoust-Alikan, est assassiné par les ordres du Nabab de Velour, à qui il étoit allé rendre visite. Nisam-Moulouk donne la Nababie de Trachinapaly au fils de Sabder-Alikan, sous la tutelle d'Anavardikan. Ce Seigneur, d'une avarice insatiable, laisse assassiner son pupile, & lui succéde dans son Gouvernement ; son

fils aîné Mafouskan en obtient la ſurvivance, & Mahamet-Alikan ſon fils cadet eſt créé Soubdar. XIV, 332 *& ſuiv.*

Saignée : maniere de ſaigner chez les Indiens. XI, 163.

Samal, l'une des iſles Marianes, dont la principale bourgade eſt Guyvan... Guériſon merveilleuſe obtenue dans cette bourgade par l'interceſſion de la Sainte Vierge.... Pauvreté des Inſulaires, leurs diſpoſitions pour la peinture, la muſique, &c. Occupations de leurs femmes. XV, 199, 253 *& ſuiv.*

Sambognan, fortereſſe dans l'iſle Mindanao ; elle eſt attaquée par les Princes de l'iſle, qui ſont obligés d'en lever le ſiége. XV, 270 *& ſuiv.*

Sanias, nom qu'on donne aux Religieux dans l'Inde. X, 100.

Sapan, eſpece de bois rouge dont on ſe ſert dans l'Inde pour la teinture. XIV, 135.

Sere, (la) c'eſt une meſure cylindrique de trois pouces de diametre avec autant de profondeur. La ſere eſt auſſi un poids Indien qui eſt de neuf onces. XIV, 220.

Serpent, il y en a dans l'Inde à deux têtes. XIV, 43.

Sidoti, (l'Abbé) il paſſe de Manille au Japon. Voyez l'hiſtoire de tout ce qu'on a pu recueillir ſur ce zélé Miſſionnaire. XI, 275. & *la note qui eſt à la page* 298.

Surate, c'eſt la ville des Indes orientales la plus conſidérable pour le commerce ; elle appartient au Grand Mogol. X, 38.

T.

TAMOLE, nom des chefs du Gouvernement dans les Nouvelles Philippines ; ils ſont traités

avec un grand respect. XV, 312 & *suiv.*
Tanjaour, capitale d'un Royaume de ce nom; à l'orient du Maduré : les terres de ce petit Etat sont les meilleures de toute l'Inde méridionale. Le fleuve *Caveré* s'y partage en deux bras ; il arrose & fertilise toute cette contrée. XIII, 135 & *suiv.* Le Roi de Tanjaour refuse à Chandasaeb le tribut qu'il lui devoit, ou du moins tâche d'en éluder le paiement ; fatigués de ses délais, les Princes Maures investissent la place capitale : le Roi séduit par un Brame fanfaron persiste dans ses résistances. M. Duquesne, officier François, brave & intelligent, ennuyé des lenteurs des Maures, attaque avec sa troupe & prend quelques ouvrages extérieurs ; son artillerie bien servie bat *Tanjaour*, & y jette la consternation ; on en vient à une négociation ; elle se fait si mollement, que M. Duquesne pour l'accélérer s'approche de la place, s'empare d'une des portes, & menace de tout saccager si l'on ne se rend aux propositions qu'il avoit fait ; on lui accorde tout, mais excédé de fatigues, il tombe malade, se fait transporter à *Kareikal*, & y meurt couvert de gloire le 24 Janvier 1750. XV, 8 & *suiv.* Il fut remplacé dans le commandement des troupes Françoises par M. Goupil, qui se conduisit avec la même fermeté. Le Prince Gentil tiroit toujours en longueur, ne faisoit que de légers paiemens & ne finissoit point : Nazerzingue, oncle & ennemi de Mouzaferzingue, excité par les Anglois, s'avance avec une armée formidable ; Mouzaferzingue & Chandasaeb, au lieu de marcher sur *Gingi*, comme le conseilloit M. Dupleix, levent le siege de Tan-

jaour. M. Goupil étant tombé malade, M. de la Touche commande la retraite, qui se fait avec beaucoup d'ordre & de bravoure. *Ibid.* 225 *& suiv.* M. d'Auteuil remplace M. Goupil; quelques officiers demandent à être relevés; le mécontentement & l'esprit de révolte se glissent dans l'armée Françoise, malgré les soins, l'activité & la patience de M. d'Auteuil, il éclate enfin. Plusieurs officiers se retirent, ils donnent un scandale presque inoui chez les François, & forcent leur Commandant à se replier sur Pondichéry. L'armée de Mouzaferzingue & de Chandasaeb se dissipe, Mouzaferzingue lui-même se retire & va se livrer à Nazerzingue son oncle & son ennemi. M. Dupleix entre alors en négociation avec Nazerzingue; elle traîne en longueur; pour en presser la conclusion, M. de la Touche, avec 300 hommes, attaque le camp de Nazerzingue, y met tout en désordre, & cause aux Maures les plus vives alarmes. Il y eut encore plusieurs actions, mais la plus vive, & celle où les François sous les ordres de MM. d'Auteuil, de Bussy & de la Touche firent des prodiges de valeur, ce fut à *Tiravadi*, sur les bords de la riviere *Poniar.* La victoire fut complette & le butin immense. *Ibid.* 87. Encouragés par le succès, les François s'avancent vers *Gingi*, prennent d'assaut cette ville & ses forteresses, & ne quitterent *Gingi* que pour aller au-devant de Nazerzingue, qui s'avançoit vers eux avec toute sa grande armée; ils lui livrent bataille, ils la gagnent. Nazerzingue dans sa fuite est tué par un Nabab de son parti, qu'il avoit maltraité de paroles. Mouzaferzingue

fut délivré de ses chaînes & reconnu Souverain. Il s'approche de Pondichéry, escorté des troupes Françoises ; il y fait son entrée le 26 décembre 1751 ; dans la distribution du butin & du trésor, M. Dupleix se conduit avec le plus grand désintéressement. *Ibid.* 100 *& suiv.* Le nouveau Souba le fit Gouverneur de toute la côte de *Coromandel*, avec le droit de nommer aux Nababies. Chandasaeb fut de nouveau déclaré Nabab de Carnate, & en reçut l'investiture de M. Dupleix. Muzaferzingue, après avoir terminé ses affaires, alla prendre possession de ses nouveaux Etats sous l'escorte des François, commandés par M. de Bussy, qui dans cette guerre montra les plus grands talens, une fermeté, une valeur & une intelligence admirables. *Ibid.* 111 *& suiv.*

Terapadi, fameux Pagode, où les Gentils vont en pélerinage de toutes les parties de l'Inde. X, 277.

Teriadeven, nom d'un Prince du *Maravas*. Histoire de sa conversion. X, 7 *& suiv.*

Thé : on trouve à Saint-Domingue une espece de thé qu'on croit semblable à celui de la Chine ; on en a aussi découvert au Pérou. XI, 168.

Thibet : il y a le petit Thibet & le grand ; le petit *Thibet* ou *Baltistan*, est à peu de journées de *Kaschemire* ; le pays est fertile ; ses habitans & le Prince qui les gouverne sont Mahométans & tributaires du Mogol. Le grand *Thibet* ou *Buton* s'étend du septentrion vers le levant ; il commence au haut d'une montagne affreuse toute couverte de neige, nommée *Kantel*, & peut-être aussi élevée que les Cordillieres. XII, 433. *& dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes*, XV, 183.

Tigres, ils ſont très-communs dans l'Inde ; on les éloigne en faiſant beaucoup de bruit & en allumant de grands feux. XII, 257.

Timar-bec ou *Tamerlan*, il vivoit dans le XIV^e^ ſiecle ; il ſoumit preſque toute l'Aſie, & établit dans l'Indouſtan un puiſſant Empire. XIV, 294.

Tiroumaley ou *la ſainte montagne* : cette ville eſt grande & ſur-tout fameuſe par un temple dont les Indiens racontent beaucoup de merveilles. Deſcription du temple ; hiſtoire des métamorphoſes du Dieu *Vichnou* : on entretient des danſeuſes dans ce temple ; tour perfide que leur joue le Gouverneur Maure. XIV, 51 *& ſuiv.*

Toiles, maniere de préparer les toiles & les couleurs aux Indes ; détails des procédés des Indiens ; moyens de ſuppléer en Europe aux drogues dont ils ſe ſervent : différentes vues & eſſais de M. Poivre & du Pere Cœurdoux. XIV, 116 *juſqu'à* 164. & 217 *juſqu'à* 248.

Topo, bourgade dans le Royaume de Travancor, où les Portugais avoient un college. X, 75.

Trancambar, place Danoiſe dans l'Inde, ſur la côte de *Cholamandalam*. Le Roi de Dannemarck y a envoyé des prédicans, & fait de grandes dépenſes pour y entretenir cette eſpece de Miſſionnaires. XII, 418 & 427. & XIII, 359.

Trichirapaly, c'eſt la ville où le Roi de Maduré fait ſa réſidence ordinaire. Perſécution qui s'éleve dans cette ville contre les Miſſionnaires. X, 150. & XIII, 331 & 361 *& ſuiv.*

Tutucurin, ville appartenante aux Hollandois, ſur la côte de la Pêcherie ; ſa deſcription, X, 115. & XIII, 112.

V.

*V*EDAM, (les quatre) livres qui contiennent la loi des Brames, & que dans l'Inde on regarde comme ſacrés, & d'une autorité irréfragable. XIII, 394 & 437 *& ſuiv.* & XIV, 6 *& ſuiv.*

Vélour, ville Maure très-conſidérable ; à une journée de cette ville, tirant vers le nord, il y a une forêt dont les arbres ſont ſinguliers pour la forme & pour tout ce qu'on en tire d'utilité. XIV, 14 *& ſuiv.*

Vera-Crux, port de mer dans le golfe du Mexique, & l'entrepôt des richeſſes que les Eſpagnols tirent de leurs colonies. XI, 374.

Verjus, (le Pere) il eſt comme le fondateur des Miſſions des Indes & de la Chine ; ſon éloge. X, 338 *& ſuiv.*

Viſapour, capitale du Royaume de *Decan* ; deſcription du palais du Roi. XIII, 125.

Voleurs, (caſte des) elle habite un certain canton, & ils y font profeſſion du plus affreux brigandage. X, 161 *& ſuiv.* Coutumes & loix qui s'obſervent dans cette caſte. XI, 245 *& ſuiv.*

Voyages, combien ils ſont pénibles dans l'Inde. XIV, 41.

Uſure, elle eſt commune & criante aux Indes parmi les Gentils. On la défend, comme de raiſon, aux Chrétiens. XII, 113.

Fin de la Table des matieres contenues dans les tomes X, XI, XII, XIII, XIV & XV des Mémoires de l'Inde.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, 1781.

AYER
263
J512
1780
v. 15